Ay Lenchall

LA MEDECINE D'ARMÉE,

CONTENANT

DES MOYENS AISÉS de préſerver de Maladies, ſur Terre & ſur Mer, dans toutes ſortes de Païs, & d'en guérir, ſans beaucoup de remedes ni de dépenſes, les Gens de Guerre, & autres de quelque condition qu'ils ſoient.

Par M. DE MEYSEREY, Médecin-ordinaire du Roi, ancien Médecin des Armées de ſa Majeſté en Italie & en Allemagne, & Correſpondant de l'Académie Royale des Sciences de Paris.

TOME SECOND.

A PARIS,
Chez la Veuve CAVELIER, & Fils, rue Saint Jacques, au Lys d'Or.

M. DCC. LIV.
Avec Approbation & Privilége.

Université d'Ottawa
BIBLIOTHÈQUES
LIBRARIES

CSP
RC
971
H49
1754
v.2

PREFACE.

JE le répete encore, l'Hiſtoire que je vais donner des Maladies qui attaquent communément les Gens de Guerre, & n'épargnent pas les perſonnes d'un autre état; comme auſſi la Méthode que je vais propoſer pour les guérir; ſont fondées ſur la lecture, l'obſervation & l'expérience. J'ai lu avec attention les Ouvrages de nos meilleurs Praticiens, & entr'autres les Nouvelles Claſſes de M. Sauvage, qui, dans une petite étendue, contiennent beaucoup de choſes, & dont j'ai tiré quantité de faits, & ſuivi la méthode avec ſuccès dans bien des occaſions. J'ai vu

pratiquer un grand nombre de Médecins François & Etrangers. J'ai pratiqué moi-meme dans différentes Armées, différens tems, différens climats. Les remarques que j'ai faites dans ces différentes circonſtances, font tout le fond de cet Ouvrage.

Aſſez d'autres ont parlé des cauſes, des ſimptômes, & du pronoſtic, des maladies, & ont eſſayé d'expliquer phyſiquement la maniere dont les médicamens operent : j'entre peu dans ces détails. Indiquer une méthode curative, avantageuſe, prompte, & peu couteuſe, & expoſer avec candeur ce que j'ai rémarqué pouvoir être utile, ou contraire, ſuivant les tems, les païs, & les tempéramens, c'eſt tout le but que je me propoſe.

Pour éviter les répétitions qu'on feroit ſans ceſſe obligé de faire au ſujet des compoſi-

tions & préparations des médicamens, j'ai eu soin de rédiger par ordre alphabétique les formules des remedes les plus usités, les plus conformes à l'esprit de ma méthode, les moins couteux, & qui m'ont paru produire les meilleurs effets.

Comme les fievres sont les maladies les plus fréquentes parmi les gens de Guerre, & qu'elles accompagnent presque toutes les autres, j'ai commencé par en traiter : je passe ensuite aux maladies inflammatoires : enfin je parle de toutes les autres avec le plus d'ordre, de netteté & de précision, qu'il m'a été possible.

TABLE
DES TITRES
Contenus dans ce Volume.

DE la fievre quotidienne ſimple, & de la double, page 1
De la fievre tierce ſimple, & de la double, 12
De la fievre quarte ſimple, double, triple, &c. 23
Des criſes, 33
Des fievres continues; 36
De la fievre éphémere, 37
De la fievre ſynoque ſimple; 45
Digreſſion ſur les ſaignées, leurs indications, leurs contre-indications, &c. 47
Suite du traitement de la ſynoque ſimple, 55
De la ſynoque putride, 62
Du cauſus ou de la fievre ardente, 78
De la fievre ſyncopale, 92
Méthode de remédier aux accidens dan-

gereux qui naiſſent de l'uſage mal placé des narcotiques, 102
Des fievres continues avec redoublement, & premierement de la fievre continue quotidienne, 103
De la fievre continue-tierce, 116
De la fievre continue-quarte, 119
Des fievres malignes, 121
De la fievre d'Hongrie, 164
De la ſuette, 169
Obſervations diverſes, très-intéreſſantes pour le traitement de toutes les maladies, ſurtout épidémiques, 199
De la fievre lipyrie, 205
Des fievres éruptives, & premierement de la petite vérole, 212
De la rougeole, 235
De l'éréſipele, 236
De la fievre miliaire ou du pourpre blanc, 244
De la fievre pourprée ou fievre pétéchiale, 246
De la fievre rouge ou ſcarlatine, & de la fievre ortiée, 251
Des maladies inflammatoires, & premierement de quelques accidens qui ſouvent les accompagnent & les aggravent, 254
Des fievres catarrhales, 262

De la coqueluche, 266
Des rhumes ou catarrhes, 267
De l'eſquinancie & de ſes différentes eſpeces, 270
Remarques ſur diverſes cauſes d'eſquinancies vraies, 291
De la pleuréſie & de ſes différentes eſpeces, 296
De la pleuréſie bilieuſe, 305
De la pleuréſie pituiteuſe ou froide, 308
Remarques importantes ſur diverſes eſpeces de pleuréſies, 312
De la fauſſe pleuréſie, ou de la pleuréſie bâtarde, 319
De la péripneumonie vraie ou de la fluxion de poitrine vraie, 324
De la péripneumonie bilieuſe ou éréſipelateuſe, 331
Diverſes autres eſpeces de péripneumonies vraies, & leur curation, 332
De la péripneumonie pituiteuſe ou bâtarde, 333
Moyens de remédier à la ſuppreſſion ou à la diminution des crachats dans les différentes fluxions de poitrine, & même dans les aſthmes & catarrhes ſuffocans, 337
Attentions qu'il faut avoir aux voies de décharge que prend l'humeur de la ſuppuration

ſuppuration après une pleuréſie, une péripneumonie, &c. 346
De la vomique, 348
De l'empyême 350
De l'aſthme, & du catarrhe ſuffocant, 355
De la paraphrénéſie, 359
De l'inflammation de l'eſtomac, 360
De l'inflammation des inteſtins, 365
De l'inflammation du foie, 367
De l'inflammation de la rate, 369
De l'inflammation des reins, 370
De l'inflammation de la veſſie, 375
De l'ophthalmie ou de l'inflammation des yeux, 377

Fin de la Table des Titres du ſecond Volume.

AVIS.

Lorſque le Lecteur trouvera quelques renvois d'articles qui ne ſont pas juſtes, il eſt prié de conſulter les corrections.

LA MÉDECINE D'ARMÉE.

SECONDE PARTIE.

Contenant les Moyens de guérir les Maladies.

De la Fievre quotidienne simple & de la double.

ART. 100. LA Fievre, dit Sydenham, est un effort de la Nature qui s'employe à rétablir la santé du malade, en atténuant, détruisant & évacuant, la matiere morbifi-

que : elle consiste dans la lésion de quelques fonctions, avec fréquence dans le pouls. Sur quoi vous remarquerez en général, qu'il est important de tâter le pouls à l'un & à l'autre bras des malades ; car il s'en trouve qui ne l'ont pas égal à tous deux, ce qui peut tromper le Médecin, & l'induire en erreur.

ART. 101. On distingue les fievres en intermittentes & continues. Les premieres quittent & reprennent par accès ; il en est de quotidiennes, de tierces, de quartes, &c.

ART. 102. La fievre quotidienne est ainsi appellée parce qu'elle prend & quitte tous les jours. Elle a un ou deux accès par jour ; un, si elle est simple ; deux, si elle est double. La régularité & l'égalité des paroxismes distingue cette fievre de la double-tierce, & de la triple-quarte, qui ont des accès tous les jours, mais inégaux, & les uns plus longs & plus forts que les autres, & qui se répondent. La fievre quotidienne est assez rare parmi les gens de guerre. Elle attaque particulierement les personnes d'un tempérament phlegmatique, & qui menent une vie oisive. Les boissons aqueuses, crues & froides, les alimens froids, mal cuits,

mal assaisonnés, l'intempérie froide & humide de l'air, peuvent aussi y donner lieu.

ART. 103. Elle tire son origine d'une humeur crue, froide & grossiere. Cela se démontre assez par les causes qui la produisent, les tempéramens qu'elle attaque, les saisons & les climats où elle regne le plus fréquemment, & les médicamens chauds, stomachiques, amers, aromatiques, qui en préservent, & qui souvent même la guérissent. Les maladies qui quelquefois lui succedent, comme les bouffissures, les enflures, les hydropisies, les obstructions, la jauniſſe, les fievres quartes, & autres de ce genre, prouvent encore la réalité de la cause que nous lui assignons.

ART. 104. Le foyer des crudités qui produisent la fievre quotidienne, se trouve dans les premieres voyes, ou dans quelque autre réservoir, d'où elles passent dans la masse du sang, épaississent les humeurs, rallentissent la circulation, & causent différentes irritations, surtout dans les parties nerveuses & membraneuses. De-là, le froid, les tremblemens, les nausées, les vomissemens, &c. Ces

pendant les secousses multipliées des muscles & les battemens violens des arteres, rétablissent les voyes de la circulation, & la chaleur fébrile s'établit. Cette chaleur acheve d'atténuer & de cuire, s'il faut ainsi dire, la matiere morbifique, qui enfin s'évacue, quelquefois par les selles, dautrefois par les urines, mais plus ordinairement par les sueurs. La santé paroît se rétablir alors, jusqu'à ce qu'une nouvelle matiere fébrile se trouve en assez grande quantité pour produire les mêmes accidens, & occasionner un nouvel accès.

ART. 105. L'intempérie froide de la matiere morbifique, la foiblesse du malade, la mollesse des parties, contre-indiquent les saignées. Cependant on ne pourroit guères se dispenser d'y avoir recours, si pendant l'accès le malade étoit attaqué de grandes inquiétudes, de violentes douleurs internes, de transports, d'assoupissemens; si le pouls étoit plein ou dur, surtout si la plénitude ou la dureté du pouls & les douleurs se prolongeoient & subsistoient même dans les intervalles des paroxismes. Outre cela le malade doit alors observer une diete ri-

gide pendant l'accès, & même 5. à 6. heures avant son invasion, à-moins qu'il ne fût dans une véritable foiblesse. (Art. 74).

Art. 106. Le frisson qui commence l'accès, pouvant avoir les plus mauvaises suites, il faut s'employer à le faire disparoître, pour peu qu'il s'opiniâtre à durer long-tems (Art. 71). Au contraire, les sueurs qui terminent le paroxisme étant très-avantageuses, il faut les favoriser, autant qu'il est possible, les augmenter si elles ne sont pas assez abondantes, & les rétablir si elles viennent à se supprimer (Art. 72). Non-seulement ces sueurs avancent la fin de l'accès actuel; elles diminuent la violence de ceux qui doivent succéder, quelquefois même empêchent leur retour.

Art. 107. Dans les intervalles des paroxismes, il faut travailler à corriger & évacuer la matiere morbifique. On donnera une eau minérale purgative aux malades qui seront assez forts; on la donnera cordiale à ceux qui seront foibles, sans être trop échauffés; & si cette foiblesse étoit très-considérable, on donneroit l'eau minérale simple & cordiale. Si les malades avoient une descente, ce qui

eſt aſſez ordinaire à ceux qui ſont ſujets à la fievre dont il eſt queſtion, & que cette deſcente fût bien réduite & bien contenue, cela ne devroit pas empêcher de leur adminiſtrer les eaux minérales quelconques, mais avec les précautions requiſes : ſurquoi conſultez l'article de mes formules de médicamens où je parle de l'eau minérale purgative.

Le malade étant ſuffiſamment évacué, il prendra de trois heures en trois heures, dans les intervalles des accès, un verre de la décoction amere fébrifuge, dont il continuera l'uſage pendant deux ou trois jours. Enſuite on le purgera, à-moins qu'il n'eût un cours de ventre conſidérable, en rendant les deux ou trois premiers verres de la décoction purgatifs. Mais ſi les premieres voyes ſont en mauvais état, ſi le malade a la bouche mauvaiſe, l'eſtomac chargé, des envies de vomir hors le tems du friſſon, il faudra lui faire reprendre la même eau minérale purgative dont il auroit déja uſé, cordiale ou non-cordiale, ſuivant le beſoin. Outre les apozèmes, il fera encore uſage des tiſanes & des bouillons ſtomachiques, plus ou moins légers, ſuivant le beſoin. S'ils répugnoient aux ma-

lades, on y substituëroit le vin, ou la biere, &c. trempés de beaucoup d'eau.

Si le malade est attaqué hors le tems des accès, d'une chaleur considérable, il s'abstiendra de la décoction amere fébrifuge, & fera usage de la fébrifuge commune. Il s'abstiendra de l'une & de l'autre, & des bouillons stomachiques pectoraux, s'il crache le sang, ou s'il a la poitrine seche, délicate, échauffée; il aura recours alors à la décoction fébrifuge pectorale, adouciſſante; il évitera aussi toute eau minérale, soit purgative, soit simple; on le purgera légerement de deux en deux, ou de trois en trois jours; & s'il a l'estomac chargé & des nausées fréquentes, on lui fera prendre une prise d'ipécacuana, pourvû qu'il n'y ait ni crachement ni vomissement de sang présens, ou même guéris depuis peu. Le malade qui aura de continuelles douleurs, soit à la poitrine, soit au bas-ventre, s'abstiendra des purgatifs & des fébrifuges dont je viens de parler, jusqu'à ce que ces douleurs soient passées ou considérablement diminuées par le moyen des saignées, des lavemens, des boissons convenables, de la diete, &c. Enfin si le malade a de l'averſion pour les amers, il

prendra à leur place, & de trois heures en trois heures, une prise d'opiate fébrifuge commune, ou pectorale adoucissante, suivant l'exigence des cas, buvant par dessus une grande verrée tiede de tisane stomachique, ou vulnéraire, ou enfin de bon vin trempé, ce qui n'est pas le mieux à beaucoup près, ou de tisane commune, s'il est très-échauffé, ou sujet à cracher le sang. Au bout de quelques jours on rendra l'opiate purgative.

On continuera l'usage de ces remedes, purgeant moins souvent, tant que la fievre subsistera. Quand elle sera passée, on insistera encore, pendant quelques semaines, sur les fébrifuges & amers, ou stomachiques; mais diminuant peu à peu le nombre des prises, & ne purgeant point du tout sans un extrême besoin.

Art. 108. Si cette fievre est double, je veux dire si elle a deux accès par jour, soit que ces accès soient distincts, soit qu'ils soient si longs que l'un ne soit pas encore fini quand l'autre commence, ce qui fait une fievre sub-intrante, ou communicante, on donnera aux malades, à la fin de l'accès, ou même avant, si le suivant doit bientôt succéder, les purgatifs & les fébrifuges marqués pour le

traitement de la quotidienne simple, avec les ménagemens & dans les cas qui y sont rapportés : on diminuera seulement les doses, & on les rendra moins échauffans, de peur de faire dégénérer la fievre en continue. Si malgré ces précautions la fievre quotidienne devenoit continue, on auroit soin de la contenir dans de justes bornes (Art. 153), & on la traiteroit avec circonspection, sans troubler la nature par des émétiques & des purgatifs donnés sans grande nécessité. Cette fievre, & toute autre intermittente dégénérée en continue, porte avec elle son remede : la chaleur qu'elle produit, cuit & évacue la matiere morbifique, & la maladie disparoît, à-moins qu'elle ne soit fomentée par quelqu'obstruction opiniâtre ou quelque skirre.

Art. 109. Dans l'une & l'autre de ces fievres les malades se trouvent quelquefois, hors le tems de l'accès, dans une véritable foiblesse (Art. 74). Alors on leur fera prendre de tems en tems quelques demi-verrées de bon vin, ou quelques cuillerées de potion cordiale; on leur donnera plus souvent de leurs bouillons stomachiques pectoraux communs, qu'on aura soin de saler

& d'épicer autant ou plus que pour des personnes saines, avec circonspection cependant, sans s'exposer à échauffer trop considérablement. S'ils ont de l'appétit, la bouche bonne, & que leurs selles n'ayent pas une trop mauvaise odeur, on ajoutera à leurs bouillons quelques cuillerées de crêmes de ris, d'orge, de gruau; on pourra leur donner des panades, des soupes légeres, ou même des roties au vin, le tout avec modération, augmentant par dégrés la quantité & la fréquence, & donnant plutôt moins que plus, surtout si la foiblesse ne s'est établie qu'à la longue. Mais si les malades ont du dégoût, s'ils ont la langue chargée & la bouche mauvaise, & si leurs excrémens ont une très-mauvaise odeur, il faut les purger légerement de trois en trois jours, rendant la potion cordiale, & ne leur donner point, ou presque point d'aliment, que leur dégouts n'ait cessé, & que l'appétit ne soit revenu. S'il survenoit une foiblesse qui parût mortelle, on se comporteroit de la maniere que nous le dirons dans la suite (Art. 308).

Art. 110. Quand la fievre quotidienne, simple ou double, est rébelle aux remedes dont j'ai parlé, ou quand

les malades ne veulent & ne peuvent supporter le goût des fébrifuges, on peut leur faire prendre deux ou trois fois par jour, des lavemens de la même qualité, avec les ménagemens dont je parle dans mes formules à l'égard des lavemens nourrissans. Il ne faut pourtant pas trop insister sur ces sortes de remedes, dont l'usage trop long-tems continué, ou mal entendu, peut causer des hémorroïdes & des constipations qui ne cedent pour l'ordinaire qu'aux lavemens émolliens, & quelquefois qu'aux anodins.

Les malades étant délivrés de la fievre, on leur fera observer par degrés le régime dont il est parlé (Art. 158); on leur permettra l'usage du bon vin trempé, des roties au vin, & même de la biere, &c. mais on se gardera de les échauffer trop, encore plus de les trop nourrir, sous prétexte de les rétablir promtement: fausse & trompeuse maxime, qui expose les convalescens à des rechûtes fréquentes, souvent même funestes.

ART. 111. La fievre quotidienne, & différentes autres intermittentes, se masquent quelquefois & paroissent sous la forme d'une colique, d'un mal de tête,

de goutte, de rhumatisme, d'un vomissement, d'un cours de ventre, &c. Ces accidens reviennent à des heures réglées, ou presque réglées ; & cette régularité, aussi bien que la couleur briquetée des urines & de leur sédiment, dénotent un levain de fievre intermittente, qu'il faut combattre avec les fébrifuges, précédés & suivis des saignées, purgations & autres remedes indiqués par ces accidens mêmes, & dont nous parlerons dans la suite, ou dont nous avons déja parlé.

De la fievre tierce simple, & de la double.

ART. 112. La fievre tierce simple est la plus commune des intermittentes, & fort ordinaire parmi les gens de guerre. Elle laisse un jour de repos au malade, & reprend de deux jours l'un. Il en est de printanieres & d'automnales, de vraies ou légitimes, & de fausses ou bâtardes. L'accès de la vraie prend dans des tems réglés, & dure six à douze heures : la chaleur & la soif sont plus considérables que dans la fausse, & les paroxismes sont plus réguliers. Elle attaque fréquemment les jeunes gens vifs & bilieux, qui ont essuyé beaucoup de fatigues, qui ont

fait des marches pénibles & des exercices violens, qui ont été épuisés par de longues veilles, &c. surtout si, dans ces circonstances, ils ont bu beaucoup de vin & de liqueurs spiritueuses, ou si ayant fort chaud, & même étant en sueur, ils se sont exposés imprudemment au frais, au serein, à la rosée, aux brouillards. L'abus des fruits cruds, & l'usage des alimens de mauvaise qualité, peuvent aussi quelquefois y donner lieu.

ART. 113. La cure consiste à corriger & évacuer la matiere morbifique, & à calmer la violence des accidens. Si dans les tems d'intermission il ne se trouve aucune indication pressante, on ne saignera le malade que dans le fort du paroxisme ou accès; premierement, parceque la saignée adoucit les simptômes, & abrege considérablement l'accès; secondement, parceque les vaisseaux étant plus grands, la saignée se fait mieux; troisiemement, parcequ'alors on a les tems d'intermission libres, & qu'on peut les employer utilement à donner les vomitifs, les purgatifs, les spécifiques. On ne peut se dispenser d'ordonner la saignée dans le tems de l'accès des fievres intermittentes, & même dans les redou-

blemens des continues quelconques, lorsque le pouls est très-grand, ou très-dur, ou très-embarrassé; lorsque le malade ressent des douleurs vives à la tête ou ailleurs; lorsqu'il survient des transports, des assoupissemens, des inquiétudes, des mouvemens convulsifs de durée, &c. Outre cela on doit avoir soin d'humecter le malade. Dans le tems du frisson & des sueurs on donnera les tisanes chaudes ou du moins dégourdies. On pourra les donner froides & d'une qualité rafraîchissante dans le fort du paroxisme. Si la chaleur & la soif ne sont pas considérables, on peut donner du vin ou de la biere trempés de quatre cinquiemes d'eau, ou une infusion de fleurs de petite centaurée ou de camomille, adoucie avec le sucre ou le miel, si on le juge à propos, pour éviter le dégoût. Il faut dans cette derniere circonstance, & aussi dans toutes les fievres intermittentes, s'abstenir, surtout durant le frisson & pendant les sueurs, de l'eau froide, & autres boissons purement aqueuses, dont l'abus ne manqueroit pas de prolonger la fievre, & même de causer des maladies croniques, comme des hydropisies, des jaunisses, des asthmes, &c. Pour ce qui

regarde le traitement du friſſon & des ſueurs, on aura recours aux moyens indiqués (Art. 71. 72).

ART. 114. Deux ou trois jours après l'invaſion de la fievre, on donnera à jeun, dans le tems de l'intermiſſion, & cinq à ſix heures avant l'accès, s'il eſt poſſible, l'eau minérale ſimple. Ce remede ſeul eſt capable de couper pié à la fievre, ou du-moins de la diminuer ſenſiblement. Mais pour l'adminiſtrer, il faut qu'il n'y ait ni plénitude, ni dureté dans le pouls, que le malade n'ait aucune douleur vive interne, & qu'il ne ſoit ſujet ni au crachement, ni au vomiſſement de ſang. Si l'action de ce remede occaſionnoit une chaleur trop grande, on réitéreroit la ſaignée; & s'il ſurvenoit des douleurs violentes, on donneroit vers le ſoir les narcotiques, pourvû qu'il n'y ait pas de contre-indication (Art. 195), afin de calmer l'irritation que peut cauſer un purgatif, ou un émétique, quoique ſouvent peu forts. Enſuite, & toujours dans les tems d'intermiſſion, on fera prendre au malade pendant quatre à cinq jours, & de quatre heures en quatre heures, un verre de décoction fébrifuge, ou une priſe d'opiate fébrifuge commune : après quoi, ſi la fievre con-

tinue, on purgera avec l'eau minérale purgative, si rien ne s'y oppose, pour reprendre les fébrifuges, les boissons, & le régime ordinaire. Si le malade a la poitrine très-délicate, ou s'il est toujours fort échauffé & fort altéré, on ne purgera qu'avec les plus doux purgatifs, comme l'eau de casse composée, & on aura recours aux décoctions & aux opiates fébrifuges pectorales adoucissantes. La boisson sera la tisane commune, ou l'eau panée; ou si l'on use de vin ou de biere, il faut les tremper avec huit à neuf fois autant d'eau.

ART. 115. La fievre, que l'on guérit d'ordinaire en assez peu de tems par cette méthode, ayant disparu, le malade continuera encore pendant douze à quinze jours l'usage des fébrifuges, diminuant de jour en jour le nombre des prises. On ne le purgera point sans une très-grande nécessité, parceque les purgatifs & les émétiques donnés mal-à-propos, ont coutume de renouveller la fievre.

ART. 116. J'ai été très-souvent à portée d'observer, qu'un mauvais traitement fait pour l'ordinaire dégénérer la fievre tierce-simple, en double, ou en

continue-simple, ardente, maligne, pourprée, &c. ce qui ne seroit pas arrivé si l'on avoit suivi une meilleure méthode, ou même si l'on avoit abandonné la fievre à elle-même. Les purgations trop fortes ou trop réitérées, l'abus des fébrifuges amers, des stomachiques, des cordiaux, des irritans, un régime de vie trop échauffant, peuvent donner lieu à cet inconvénient, surtout si le malade est par lui-même & habituellement trop échauffé. Les longues veilles, les exercices violens, les marches pénibles, les contentions d'esprit, les chagrins, la colere, produisent aussi quelquefois le même effet. Pour lors il faut abandonner la méthode & le régime de vie qui a fait dégénérer la fievre. On saignera plusieurs fois du bras ou du pié, suivant les indications marquées dans les Articles 149. 150; on ordonnera des lavemens émolliens & rafraîchissans; on usera du petit lait passé, ou des tisanes rafraîchissantes, nitrées, ou émulsionnées. Les bouillons seront faits avec le poulet ou le maigre de veau, ou bien on emploira les adoucissans de mes formules; & tous les soirs on donnera une émulsion narcotique, s'il n'y a point de contre-indication.

La diete ſera rigide, & on recommandera au malade le repos du corps & la tranquillité de l'eſprit. Par cette conduite on réduira la fievre à de juſtes bornes (Art. 153); la nature achevera le reſte. Cependant on évitera avec ſoin tout ce qui pourroit échauffer ou irriter, & l'on ne purgera que quand la fievre ſera paſſée, à-moins que la néceſſité de purger ne fût très-urgente (Art. 195); auquel cas il faudroit donner les purgatifs) (Art. 161); mais avec les plus grandes précautions & ſous la protection des ſaignées & des narcotiques placés à propos.

Art. 117. La fievre tierce bâtarde ne dégénere pas auſſi aiſément que la légitime, en fievre continue ardente, &c. mais elle eſt plus opiniâtre & plus ſujette à ſe renouveller. Le traitement eſt le même que pour la vraie, quant au régime; mais comme le malade eſt pour l'ordinaire moins échauffé dans la fauſſe, on a coutume d'ordonner moins de ſaignées, & d'employer plus d'émétiques, de purgatifs & de fébrifuges.

Art. 118. La fievre tierce, vraie ou fauſſe, qui eſt accompagnée d'obſtructions dans quelque viſcere du bas-ventre,

de bouffiſſures, jauniſſe, &c. ou celle qui s'opiniâtre & ſe prolonge conſidérablement, ſans cauſer au malade ni chaleur ni ſoif notables hors le tems des accès ; ces ſortes de fievres, dis-je, demandent qu'on faſſe un uſage fréquent des émétiques & des purgatifs ; qu'on mêle les apéritifs, les amers, ou les ſtomachiques chauds, avec les fébrifuges ; qu'on faſſe des exercices un peu pénibles, ſans être fatiguans. Si la fievre réſiſte, on aura recours aux eaux minérales chaudes ou froides, ſuivant l'exigence des cas.

ART. 119. Les fievres double-tierces, vraies ou fauſſes, ſe doivent traiter comme les ſimples ; mais avec bien plus de ménagement. Elles peuvent aiſément dégénérer en continues, dont elles approchent fort par la fréquence de leurs accès. Il faut donc faire obſerver un régime exact ; éviter avec ſoin tout ce qui pourroit échauffer & irriter conſidérablement ; ne pas trop inſiſter ſur les émétiques, les purgatifs, les fébrifuges échauffans ; & défendre les exercices, les veilles, les applications d'eſprit, &c. On ne peut être trop circonſpect à tous égards, ſurtout ſi la fievre

double-tierce a succédé à une tierce simple.

ART. 120. Il est des fievres tierces, appellées *vermineuses*, qu'on reconnoît aisément par les vers que rendent les malades, & par d'autres signes (Art. 168.) le régime doit alors être plus exact que jamais. On emploira plus fréquemment les émétiques ou les purgatifs, associés aux vermifuges. Ces vermifuges seront pris dans la classe des échauffans, si le malade n'est ni fort altéré ni fort échauffé; & dans celle des rafraichissans, si la chaleur du malade l'exige. Cette sorte de fievre, & les accidens qui quelquefois l'accompagnent, comme assoupissemens, accablemens, foiblesse, convulsions, transports, phrénésies, &c. cédent aux remedes dont nous venons de parler, avec bien plus de facilité & bien plus promptement qu'aux saignées, qui souvent même y sont contraires. Si cependant le pouls étoit grand & dur, si le malade ressentoit intérieurement quelque vive douleur, s'il y avoit quelque disposition inflammatoire (Art. 151.) il faudroit avoir recours aux saignées & aux médicamens indiqués en pareilles circonstan-

ces, avant que d'en venir aux émétiques ou aux purgatifs, même minoratifs, qu'on ne doit employer que quand ces accidens ont disparu. En attendant on se serviroit souvent d'eaux de casse simples, de lavemens émolliens, & de potions huileuses.

ART. 121. Il est encore des fievres tierces faméliques, dont les accès sont accompagnés d'une faim très-grande, & qui peut, si l'on n'y remédie pas promptement, occasionner une foiblesse mortelle. Pour y obvier, si la chaleur n'est pas trop considérable, on donnera aux malades quelques verres de vin trempé; & si la chaleur ne le permet pas, on aura recours aux crêmes de ris, ou d'orge, aux soupes, aux panades légéres. L'accès étant fini, on leur donnera les secours convenables à leur état, sans leur accorder cependant une nourriture trop abondante, qui ne feroit que fomenter la fievre. Outre cela, on insistera moins sur les remedes fébrifuges, ameres, stomachiques, aromatiques, & autres de cette espece, qui ne feroient qu'augmenter l'activité du suc gastrique, qu'il faut au contraire essayer d'émousser par les tisanes & les

bouillons adouciſſans, & même d'évacuer, s'il ſe peut, par le moyen des émétiques & des purgatifs donnés avec ménagement.

ART. 122. Enfin il eſt des fievres tierces, dont l'accès eſt accompagné d'un vomiſſement ou d'un flux de ventre exceſſif, qui fatigue & ſouvent épuiſe le malade. Après une ou deux ſaignées du bras, s'il y a plénitude & dureté de pouls, douleurs vives, diſpoſition inflammatoire, &c. on donnera aux malades qui ne vomiſſent pas, une once de ſirop diacode dans un verre de leur boiſſon ordinaire; s'ils vomiſſent, on leur fera prendre un lavement narcotique, qu'ils garderont le plus longtems qu'il ſera poſſible: le tout s'il n'y a point de contre-indication (Art. 195.). Ce ſirop ou ces lavemens, pris deux heures ou environ avant l'accès, préviennent ou diminuent beaucoup ces accidens. Au reſte, ſi le vomiſſement ou le flux de ventre ſubſiſtoient encore après l'accès, on les traiteroit de la maniere que nous indiquerons dans la ſuite en parlant de ces maladies. Telle eſt la cure de ces accidens: celle de la fievre eſt toujours la même.

ART. 123. Les diverſes fievres tierces qui ſont produites par une humeur de gale, ou de dartre, ou d'éréſipele, rentrée, &c. demandent, outre les remedes généraux & le régime ordinaire, qu'on rappelle ces maladies, & qu'on en ramene l'humeur vers la peau (Art. 13. N°. 2.)

De la fievre quarte ſimple, double, triple, &c.

ART. 124. La fievre quarte eſt celle dont l'accès prend de trois jours l'un. Il en eſt de printanieres & d'automnales, de vraies & de fauſſes, de doubles & de triples, &c. Les printanieres & les ſimples ſont plus aiſées à guérir que les automnales & les doubles, & cette fievre attaque ordinairement les perſonnes d'un tempérament mélancolique, celles qui depuis longtems font uſage d'alimens groſſiers, indigeſtes, mal préparés, acerbes, & boivent habituellement des eaux crues & froides, du vin ou de la biere qui tirent à l'aigre. Elle ſe rencontrent encore communément parmi les perſonnes qui menent une vie ſédentaire, ou qui ont été longtems expoſées au froid, ou que la crainte & la triſteſſe ont

saisies, particulierement dans des païs, des tems & des tempéramens froids. Par-là on voit assez clairement, que la cause principale de cette maladie est un caractere de grossiereté survenu dans le sang & dans les humeurs. Aussi dans le traitement on doit tendre à rétablir leur fluidité, soit en employant les remedes généraux, soit en ayant recours aux exercices plus ou moins violens, conformément à l'état où se trouve le malade.

ART. 125. A l'égard du traitement de l'accès, comme le frisson de la fievre quarte peut être fort dangereux, surtout si le malade est âgé ou affoibli, on y coupera pié le plus promtement qu'il sera possible, comme il est marqué (Art. 71). Dans le déclin on tâchera de procurer une sueur abondante (Art. 72). Pour ce qui est des saignées, on se comportera comme il est dit (Art. 113.)

ART. 126. La cure radicale est à peu près la même que celle des autres fievres intermittentes. La diete doit être assez exacte, à-moins qu'une véritable foiblesse (Art. 74), ou un état qui en approchât, n'y mît obstacle; auquel cas il faudroit se comporter comme nous l'avons enseigné (Art. 109). La boisson ordinaire

naire sera, si la chaleur, ou un crachement de sang, ou une sécheresse de poitrine, &c. ne s'y opposent pas, la tisanne stomachique, ou l'infusion de camomille & de petite centaurée, ou enfin le vin ou la biere trempés. Si la chaleur & l'altération sont considérables, on pourra donner un hydromel léger. Le malade en boira souvent, même sans soif : sa boisson sera chaude, ou du moins dégourdie s'il est possible ; & s'il fait usage du vin ou de la biere, il prendra garde que ces liqueurs ne tournent à l'aigre, ou ne le soient.

ART. 127. Le malade ayant été suffisamment humecté pendant 2 ou 3 jours, il prendra l'eau minérale purgative, & passera ensuite à l'usage de la décoction fébrifuge & amere, ou de l'opiate fébrifuge commune : ou bien, si son état rapporté (Art. 126), ne permet pas l'usage de ces médicamens, on se contentera de le purger avec les minoratifs, & de lui faire prendre la décoction ou l'opiate fébrifuge pectorale adoucissante ; le tout de la maniere & avec les ménagemens dont nous avons parlé. Si au bout de quelques jours la fievre ne cede pas, on réïterera la purgation, & on continuera

l'usage des fébrifuges. On pourra allier ces médicamens avec les apéritifs, si l'on a lieu de croire que la fievre soit entretenue par des obstructions : & si la maladie s'opiniatroit encore, on ordonneroit les eaux minérales chaudes ou froides, suivant le besoin. Quand le malade ne veut prendre aucun médicament par la bouche, on peut lui donner 3 ou 4 lavemens fébrifuges par jour ; mais il ne faut user de ces remedes qu'avec circonspection. Quand la fievre sera passée, il ne quittera l'usage des fébrifuges, associés avec les amers, ou avec les stomachiques chauds, que plusieurs semaines après ; il les quittera plus tard si la fievre a duré longtems, & plutôt si elle cede promtement. Il diminuera par dégrés la dose & la fréquence des prises, & ne se purgera qu'au bout de dix à douze jours, à-moins qu'il ne se présentât une indication très-pressante.

Art. 128. Dès que le malade aura été purgé, on pourra être moins rigide sur la diete, & lui permettre de manger plus qu'auparavant, mais moins que dans l'état de santé, & jamais dans le tems de l'accès, ni même cinq ou six heures avant, à-moins qu'une faim ou une foiblesse fort

grandes ne l'exigeassent. Il pourra user de volailles, mouton, veau, bien cuits; s'abstenant des fruits cruds, de fromage, de salade & de toutes sortes de légumes, de pain trop dur, de poissons salés, de viandes fumées, &c. Ils évitera le froid, la pluye, les applications sérieuses & de durée, & tout ce qui pourroit lui occasionner de la crainte & de la tristesse. L'exercice lui est très-favorable, mais il ne faut pas qu'il se fatigue trop.

ART. 129. Le vin, l'eau-de-vie, les liqueurs ardentes, &c. dont quelques malades boivent beaucoup & même s'enivrent avant l'accès, ou pendant le frisson, sont des remedes téméraires, que j'ai vû quelquefois réussir, mais qui le plus souvent font dégénérer la fievre, en double, triple, & même continue. D'autrefois il survient une ivresse, qui peut devenir mortelle si l'on n'y remédie promtement comme il est marqué (Art. 47). Les amulettes, que l'on applique au poignet ou autre partie du corps, que l'on porte dans sa poche, ou que l'on suspend au cou, pour se préserver & pour se guérir des fievres intermittentes & des maladies épidémiques, sont encore des remedes auxquels plusieurs personnes

ont confiance, & que de graves Auteurs ont même recommandés. Mais comme il ne pénetre dans le corps que très-peu des principes, quoique pour l'ordinaire assez actifs, qui les composent, il est clair qu'ils ne peuvent être d'une grande utilité. Cependant ils peuvent tranquiliser l'esprit de ceux qui leur croyent une grande vertu, & ce n'est pas peu.

ART. 130. Si la fievre quarte est jointe au scorbut; outre l'usage des remedes généraux, on aura soin d'allier les antiscorbutiques aux fébrifuges, ayant toujours soin de ne pas trop échauffer le malade. De plus on n'employera qu'avec beaucoup de modération le quinquina, dont l'abus peut fomenter le scorbut, & même le produire. Si le malade est infecté d'un virus vénérien; outre les remedes généraux de la fievre, on lui fera faire un long usage des bols antivénériens, ou bien on lui fera de tems en tems quelques légeres frictions mercurielles, sans aller jusqu'à procurer la salivation. Si par ces moyens on ne vient pas à bout de guérir la fievre, & que le virus soit ancien, on en viendra, après les préparations requises, aux grands remedes, mais qu'on administrera avec beaucoup de modération.

Enfin, ſi la fievre vient de quelque maladie cutanée, comme d'une gale, &c. rentrées; outre le traitement ordinaire, on fera reparoître la gale (Art. 13. N°. 2), & on ne la guérira enſuite que pluſieurs mois après que la fievre ſera guérie.

Art. 131. La fievre quarte qui vient d'hémorroïdes ſupprimées ou diminuées demande, outre les remedes généraux, qu'on rétabliſſe le flux hémorroïdal. On fera boire abondamment le malade, employant quelqu'une des boiſſons que nous avons indiquées (Art. 126), & évitant celles qui ſont trop échauffantes. S'il y a indication pour la ſaignée (Art. 149. 150), on en fera d'abord une du bras, & une ſeconde du pié. Enſuite on eſſayera de ramener le ſang vers les hémorroïdes, comme il eſt dit (Art. 78), ſans négliger d'ailleurs le traitement particulier de la fievre.

Art. 132. Si la fievre étoit accompagnée de faim, & que cette faim parût venir d'un trop grand uſage des fébrifuges amers & ſtomachiques, on diminueroit par degrés leur doſe & le nombre des priſes, & on amortiroit leur trop grande activité en y joignant quelques

plantes pectorales, adouciſſantes. La fievre étant paſſée depuis quelques ſemaines, & la faim ſubſiſtant en conſéquence d'une chaleur permanente d'eſtomac, ou d'un tempérament chaud, il faudroit faire uſage du petit lait & des rafraîchiſſans, évitant avec ſoin tout aliment ſalé & épicé, toute boiſſon & liqueur ſpiritueuſes, toute agitation conſidérable du corps & de l'eſprit. Si la faim étoit accompagnée de flux de ventre ou de vomiſſemens, il faudroit traiter ces accidens de la maniere que nous indiquerons à leurs articles. Quelquefois la faim tire ſon origine des vers (Art. 168), & pour lors le malade doit s'abſtenir de fromages, laitages, ſalades, fruits cruds, de tous alimens indigeſtes, & même d'une trop grande quantité de bons. Obſervez pourtant, que le malade ne doit pas reſter long-tems ſans manger, parceque les vers affamés pourroient par leurs morſures, cauſer les plus vives douleurs, & même percer les inteſtins, comme il eſt arrivé pluſieurs fois.

Art. 133. Les fievres doubles & triples-quartes demandent le même traitement que les quartes-ſimples; mais il faut prendre garde de les faire dégénérer

en continues, dont elles approchent fort par la fréquence de leurs accès. On n'usera donc qu'avec beaucoup de circonspection de tout ce qui pourroit échauffer & irriter outre mesure, & entr'autres des émétiques & purgatifs violens. Le régime doit aussi être moins nourrissant. Si le malade passe de mauvaises nuits, on lui fera prendre le soir à l'heure du sommeil, un bol narcotique, s'il n'y a point de contre-indication (Art. 195). Ce remede doit particulierement s'administrer le jour que le malade aura pris l'émétique ou aura été purgé, & cela pour les raisons apportées (Art. 114).

Art. 134. Quand, malgré tous ces soins, la fievre quarte a dégénéré en continue, il faut, sans saigner ni rafraîchir trop, contenir seulement la fievre dans de justes bornes (Art. 153), & ne pas essayer de l'éteindre entierement. La nature s'en sert pour cuire & évacuer la matiere morbifique, & pour guérir radicalement l'intermittente qui y a donné lieu. J'ai observé une infinité de fois, que les continues, non-seulement essentielles, mais même simptomatiques, comme celles qui accompagnent les pleurésies, les fluxions de poitrine, les es-

quinancies & autres, emportoient conſtamment toute intermittente à laquelle elle avoient ſuccedé, à-moins que cette intermittente ne fût entretenue par des skirres, ou des obſtructions invétérées. Je n'ai pourtant jamais oſé eſſayer de guérir des intermittentes opiniâtres en produiſant une continue, ſoit par l'uſage des échauffans & irritans, ſoit en appliquant ſouvent un linge trempé dans de l'eau froide, ſur les reins du malade, ſuivant le conſeil de Baglivi. On n'eſt pas toujous maître de modifier comme on voudroit bien, la continue qu'on a procurée; & elle peut devenir aſſez violente pour emporter le malade.

ART. 135. Les fievres quintes, ſextes, hebdomadaires, &c. qui ont des accès reglés tous les cinq, les ſix, les ſept jours, &c. ſont extrêmement rares. L'humeur qui les produit eſt encore plus groſſiere que celle qui occaſionne la quarte. La cure eſt la même; & comme les accès ſont fort éloignés les uns des autres, on pourra ſans danger nourrir davantage le malade, & lui faire prendre des remedes plus forts & en plus grande quantité. Il eſt encore des fievres intermittentes appellées *erratiques*, dont les accès ne gar-

dent aucun ordre ; elles ne different des autres que par leur irrégularité, & le traitement en eſt preſque toujours le même.

Des Criſes.

ART. 136. Avant que de paſſer aux fievres continues, nous ferons ici quelques réflexions ſur les criſes. On appelle *criſe*, tout prompt changement ſurvenu dans une maladie & procuré par la nature, ou par l'art, d'où s'enſuivent des ſueurs, des vomiſſemens, des diarrhées, des flux d'urine, des éruptions, des dépots, &c. On établit pluſieurs eſpeces de criſes, qu'on peut réduire à deux principales, criſes vraiment critiques & ſalutaires, criſes fauſſes & ſimptomatiques. Les premieres guériſſent ou ſoulagent manifeſtement le malade : elles peuvent ſurvenir dans quelque tems que ce ſoit de la maladie, mais elles paroiſſent plus ordinairement le jour d'un accès de fievre intermittente, ou le jour du redoublement d'une fievre continue, ſurtout dans l'état & plus encore dans le déclin de la maladie. Dans les fievres continues, ſimples, compoſées, inflammatoires, les jours auxquels les criſes pa-

roiſſent le plus communément, ſont le 3, le 5, le 7, le 9, le 11, le 14, le 17, le 21, &c. comptant du moment de l'invaſion 24. heures ou environ, dit M. Queſnay dans ſon Traité des fievres continues, pour faire un jour. Dans le traitement des maladies, il ne faut point ſe borner, comme font mal-à-propos beaucoup de gens, à attendre tranquilement l'apparition de ces ſortes de criſes: elles ne ſurviennent jamais avec plus de sûreté & d'avantage que quand elles ont été procurées par l'uſage des ſaignées, des lavemens, des purgations, des émétiques, des boiſſons appropriées, &c. Par ces moyens on arrête les progrès de la maladie, on contient la fievre, on réduit la chaleur à de juſtes bornes (Art. 153) & dez-lors la nature travaille avec ſuccès à corriger ou évacuer la matiere morbifique. Combien de criſes procurées par l'uſage des ſaignées, des lavemens, des narcotiques ? Les humeurs violemment agitées étoient confondues les unes dans les autres, les vaiſſeaux ſécrétoires & excrétoires étoient dans un état de contraction, rien ne ſe ſéparoit: ces remedes ont porté le calme dans les fluides, le relâchement dans les organes

des sécrétions, &c. & dez-lors la filtration, la séparation, les crises salutaires, ont commencé d'avoir lieu. La chaleur, & la pureté de l'air, aussibien que la régularité du régime, contribuent encore beaucoup à faire paroître dans leur tems, ces évacuations critiques. On voit par-là combien s'écartent de la saine pratique ceux des Médecins, qui dans la trompeuse attente des crises, abandonnent leurs malades pendant plusieurs jours, même plusieurs semaines, à la fievre la plus violente, à des constipations de longue durée, à des transports, des convulsions, des assoupissemens, &c. accidens qui dans ces circonstances sont pour l'ordinaire suivis de la mort. Quand une crise salutaire survient par quelque voye que ce soit; si elle paroît devoir suffire, il ne reste qu'à laisser agir la nature sans la troubler; si elle ne paroît pas suffisante, il faut l'augmenter. Nous en indiquerons les moyens dans le cours de cet Ouvrage, en parlant des différentes especes d'évacuations, soit séparément, soit à l'occasion des maladies dans lesquelles elles surviennent le plus fréquemment.

Les crises de la seconde espece, que nous avons appellé *fausses* & *simptomati-*

ques, ne se présentent ni les jours critiques, ni avec les signes de coction, telle qu'est la couleur naturelle des urines avec suspension dans leur milieu, ni enfin avec cessation ou diminution de la maladie, & de ses principaux accidens. Ces crises sont plûtot contraires que favorables, & & non-seulement elles ne doivent pas empêcher de saigner, purger, donner l'émétique, fortifier, changer le linge des malades, &c. mais encore elles sont souvent de puissans motifs qui doivent déterminer à faire usage d'un ou de plusieurs de ces remedes, suivant l'indication. On ne peut trop apporter d'attention à bien discerner ces crises salutaires, d'avec les simptomatiques. Quand on prend celles-ci pour celles-là, & qu'en conséquence on les ménage avec soin, au lieu d'emploier les remedes indiqués, j'en ai vû résulter les plus fâcheux accidens.

Des fievres continues.

ART. 137. Les fievres continues sont celles qui ne quittent point le malade depuis leur invasion jusqu'à leur cessation totale. Il y en a d'essentielles, ou qui ne dépendent que d'elles-mêmes ; & de simptomatiques, ou qui dépendent d'une

autre maladie, comme d'une inflammation, &c. il ne s'agit maintenant que des essentielles; il y en a aussi de simples, ou sans redoublement; & de composées, ou avec redoublement. Nous parlerons d'abord des simples, & premierement de celle qu'on appelle *éphémere*.

De la fievre Ephémere.

ART. 138. C'est une fievre continue qui ne dure que vingt-quatre heures, ou qui, ce tems expiré, va toujours en diminuant; ce qui lui a fait donner le nom d'*éphémere*, & en latin *diaria*. Dans cette fievre le pouls est fréquent & grand, mais toujours égal: le malade a quelquefois des douleurs de tête, quelquefois non: la respiration est fréquente, la chaleur de la peau est douce, les urines sont pour l'ordinaire plus colorées que dans l'état naturel. Le traitement varie suivant la diversité des causes.

ART. 139. Un usage à contre-tems ou un excès de vin, de biere, d'eau de vie, de liqueurs ardentes, de caffé, d'alimens salés & épicés, &c. peut occasionner une éphémere. Pour lors les remedes sont la diete, le repos, le sommeil, une abondante boisson d'eau pure, ou panée, de petit lait, de tisane rafraîchissante, ni-

trée, ou émulsionnée, ou commune. Si les malades sont fort altérés, ou s'ils n'ont pas le ventre libre, on leur fera prendra des lavemens émolliens & rafraîchissans. On les saignera une fois ou deux, s'ils ont le pouls fort grand ou fort dur, s'ils ont des douleurs vives, fixes & continuelles dans la tête, dans la poitrine, ou le bas-ventre. L'air qu'ils respireront, sera tempéré, & plûtôt froid que chaud, & on les tiendra peu converts. S'ils sont fort agités, on pourra leur faire prendre une émulsion narcotique, à-moins que des rapports aigres, ou nidoreux, & le mauvais état des premieres voyes, ou autre contre-indication (Art. 195), n'y missent obstacle.

Art. 140. La fievre éphémere qui vient de fatigues, d'applications trop grandes de l'esprit, de chagrins, de coleres, de veilles prolongées, d'un bain trop chaud, d'un coup de Soleil, d'un trop grand feu de cheminée, de poële, d'etuves, &c. doit se traiter comme ci-dessus. Mais celle qui est occasionnée par des fatigues de corps & d'esprit, ou par des veilles prolongées, demande specialement le repos & les narcotiques. Celle qui procede d'un coup de soleil, d'un

trop grand feu de cheminée, de poële, d'étuve, d'un bain trop chaud, &c. demande ſpécialement les rafraîchiſſans & la ſaignée, une du bras, & quelquefois une ſeconde du pié, quand la tête eſt fort douloureuſe ou peſante. Celle qui vient de chagrin & de colere, demande ſpecialement qu'on tâche d'écarter de l'eſprit du malade tout ce qui pourroit l'attriſter, qu'on lui faſſe donner des lavemens émolliens qu'on rendra enſuite purgatifs, s'il n'y a point de douleurs vives dans les entrailles. On pourroit même alors donner l'eau de caſſe ſimple, & enſuite compoſée, & cela pour faire couler la bile, que le chagrin, & plus encore la colere, émeuvent & alkaliſent en quelque ſorte, au point qu'elle peut cauſer des irritations très-fortes, & même des inflammations complettes. Si la maladie étoit parvenue à ce point, il faudroit avoir recours aux ſaignées, aux rafraîchiſſans, aux pilules de cynogloſſe, données de 7. heures en 7. heures s'il n'y a point de contre-indication (Art. 195), aux bains chauds des piés & des jambes, même aux demi-bains domeſtiques, ou du-moins aux applications émollientes marquées (Art. 255).

ART. 141. La fievre éphémere peut être causée par l'usage d'alimens indigestes, ou même de bonne qualité, mais pris en trop grande quantité ou à contre tems, comme quand on a l'estomac chargé, des dégouts, des raports, de l'inappétence, quand on vient d'être saisi de quelque crainte, ou de quelque grand chagrin, quand on essuye actuellement un accès de fievre, ou quand on est sur le point de l'essuyer. Pour lors les alimens, loin de se digerer comme il conviendroit, se corrompent, & engendrent pour l'ordinaire une saburre nidoreuse, qui, si elle n'est évacuée à tems, passe dans la masse des humeurs, & donne origine à des fievres malignes, pourprées, vermineuses, à des cours de ventre, & des sueurs putrides, &c. (Art. 161).

La fievre éphémere qui vient d'une pareille cause, demande une diete qui aille même jusqu'à interdire au malade l'usage des bouillons pendant tout ou presque tout le cours de la maladie. On fera boire abondamment une infusion ou une légere décoction de thé, ou de capillaire, ou de véronique, ou simplement de l'eau dégourdie, si la chaleur & la soif sont considérables. Après avoir usé de ce ré-

gime & de ces boissons une bonne partie de la journée ; si, malgré cela, le malade a l'estomac chargé, la bouche mauvaise, des rapports, des nausées, on essayera de procurer le vomissement, de la maniere que nous l'avons dit (Art. 47) ; & si par ce moyen on n'en venoit pas à bout, on donnera l'eau minérale, simple s'il y a chaleur notable, & purgative si la chaleur n'est pas fort grande. Il faudroit faire précéder, & cela sans perdre de tems, une ou deux saignées, si le malade avoit de grandes douleurs de tête, ou des dispositions inflammatoires dans la poitrine ou le bas-ventre, avec grandeur & dureté du pouls : sans ces précautions l'irritation que causeroit l'émétique, pourroit être suivie de phlogoses, d'inflammations, d'hémorragies internes ou externes, &c. & même, si ces accidens menaçoient fort, il faudroit s'abstenir des émétiques, & donner d'abord des lavemens émolliens, des eaux de casse simples ; & ensuite, quand les douleurs seroient passées, ou fort diminuées, des lavemens purgatifs émolliens, & des eaux de casse composées. Vers la fin, quand toute contre-indication aura disparu, on pourra employer l'eau minérale,

pour achever de nettoyer les premieres voyes.

Remarquez qu'il ne faut pas se laisser tromper dans cette maladie & dans toute autre, par des envies de vomir, qui viennent souvent du frisson, de la force de la fievre, de la toux, de quelque douleur du bas-ventre, ou de la tête, le pouls étant & fort dur & fort grand. Les saignées font disparoître ces accidens, les émétiques y sont contraires.

ART. 142. La fievre éphémere est quelquefois produite par une longue abstinence, par une évacuation quelconque trop grande, ou médiocre, mais procurée ou arrivée à contre-tems. Si les malades ont de l'appétit, du goût & la bouche bonne, on leur fera prendre de la nourriture. Mais comme toute prompte réplétion seroit à craindre, on ne les ramenera que par dégrés à leur régime de vie ordinaire, commençant par leur faire prendre des soupes, des panades, des crêmes fort claires, & peu ou point du tout salées, ni épicées. Leur boisson sera délayante, & un peu rafraîchissante, ou du moins adoucissante, comme l'eau-de-ris, ou une tisane pectorale. Si les malades n'ont ni goût, ni appétit, on ne

leur donnera à manger qu'après les avoir humectés, & ensuite purgés légerement.

ART. 143. L'éphémere peut aussi venir d'une surabondance de sang. Cette surabondance se rencontre souvent dans les personnes d'un tempérament pléthorique. Elle peut aussi être occasionnée par la bonne chere longtems continuée, par une vie oisive qui succede à une vie laborieuse, par la suppression d'hémorragies habituelles, par l'interruption des saignées de précaution, &c. Les personnes auxquelles on a coupé une cuisse, ou une jambe, ou un bras, y sont encore sujettes, parceque le sang qui se porteroit à la partie amputée si elle subsistoit, est obligé de refluer dans le reste du corps, où il produit la pléthore : aussi ces sortes de gens sont-ils sujets aux hémorragies, qui leur sont salutaires si elles ne sont pas trop abondantes ; aux fluxions, aux inflammations, aux fievres, &c. & ils peuvent prévenir ces accidens, s'ils ont l'attention de manger sobrement, de dormir peu, de prendre beaucoup d'exercice, & de se faire saigner de tems en tems, surtout quand ils ont des sentimens de lassitude, ou d'engourdissement, quand ils ressentent des pésanteurs

de tête, ou des douleurs de poitrine ou du bas-ventre, & quand ils remarquent dans leur pouls une dureté & un embarras non ordinaires. L'éphémere qui vient de pléthore, demande une diete rigide, un grand uſage des délayans; les ſaignées, ſurtout ſi le pouls eſt grand & dur; les lavemens émolliens, ſi le ventre n'eſt pas libre, &c.

ART. 144. Un ſaiſiſſement de crainte, ou un froid violent de tout le corps, ou des piés ſeulement, peuvent encore donner lieu à la fievre éphémere. Les remedes ſont, la diete, les infuſions de thé, de capillaires, de véronique, ou l'hydromel, légeres, le tout pris le plus chaudement qu'il ſera poſſible. On ſaignera s'il y a indication (Art. 149 150): l'air de l'appartement ſera plus chaud que froid: on tiendra le malade chaudement, & on favoriſera, autant qu'il ſe pourra faire, ſans cependant trop échauffer, la tranſpiration & même les ſueurs, dont la ſuppreſſion ou la diminution a occaſionné la fievre dont il eſt queſtion.

ART. 145. Enfin l'éphémere peut venir d'un éréſipele, d'une inflammation légere, d'une rétention d'urine, &c. Pour lors la cure de la fievre doit être

convenable à chacune de ces maladies. Les remedes généraux sont la diete, les émolliens pris intérieurement & appliquée extérieurement, les narcotiques, quelques saignées, &c.

De la fievre synoque simple.

ART. 146. Quand la fievre éphémere se prolonge au-delà de vingt-quatre heusans que sa violence diminue, & sans qu'il survienne de redoublemens, elle prend le nom de *synoque simple*, ou *synoque non putride :* elle ne passe pas ordinairement le septieme jour, à moins qu'elle ne soit entretenue par un mauvais traitement, ou un régime de vie contraire. Elle attaque communément les personnes d'un tempérament sanguin, ou sanguin bilieux. Ses causes sont les mêmes que celles de l'éphémere, mais plus opiniâtres : un traitement & un régime contraires peuvent aussi faire dégénerer l'éphémere en synoque simple. Les malades ont la peau molle & chaude, & on n'y remarque au toucher rien de brûlant, ni de mordicant. Ils ont quelquefois des sentimens de pesanteur & de lassitude dans la tête, les reins, & dans tous les membres ou la plûpart des membres,

qu'ils ont ſouvent de la peine à remuer : d'autrefois ils y reſſentent des douleurs, mais pour l'ordinaire peu vives. Leurs yeux ſont plus rouges que de coutume, & ne peuvent quelquefois pas ſoutenir l'éclat de la lumiere. Quand la fievre eſt vive, leurs urines ſont colorées, aſſez ſouvent rouges & ſans ſédiment. On remarque quelque fréquence & quelque difficulté dans la reſpiration.

ART. 147. Le traitement de la ſynoque ſimple, qui ſe guérit ſouvent avant le ſeptieme jour ſans ſigne de coction, eſt le même à peu-près que celui de l'éphémere, (Art. 139. & ſuivans). On a égard à l'intenſité des cauſes qui la produiſent, & des accidens qui l'accompagnent, & on tend toujours à la contenir dans de juſtes bornes (Art. 153) : on fait de plus fréquentes & de plus copieuſes ſaignées, par exemple, on les fera d'abord de 4. à 5. palettes ; & on les réïterera ſouvent, ſi le malade eſt robuſte, ſurtout ſi la fievre vient de pléthore, ou ſi les accidens dont nous venons de faire l'énumération (Art. 146) ſont conſidérables, & que le malade ne ſoit pas affoibli par une ou pluſieurs des cauſes marquées (Art. 287. N°. 2). Avant que de

passer outre, je crois qu'il ne sera pas hors de propos d'établir quelques généralités, au sujet de la saignée. Dans le cours de cet Ouvrage nous renverrons souvent à ce que nous allons en dire ici, & par ce moyen nous éviterons des répétitions fréquentes, aussi fatigantes pour l'Ecrivain que pour le Lecteur.

Digression sur les saignées, leurs indications, leurs contre-indications, &c.

ART. 148. Nous avons déja parlé en quelques endroits, des accidens les plus ordinaires qui indiquent les saignées, & nous en parlerons encore dans la suite : notre principal objet est de traiter ici des signes tirés du sang même, qui exigent qu'on réitere les saignées ou qu'on s'en abstienne, aussi bien que des accidens qui tantôt demandent que ces saignées soient faites au bras, & tantôt dénotent qu'elles doivent être faites au pied. Avant tout, il faut observer que pour tirer quelques notions utiles de l'inspection du sang d'un malade, il faut que ce sang ait été tiré & conservé avec certains ménagemens, sans quoi on pourroit aisément se méprendre à l'inspection. En effet un sang provenu de la même perſon-

ne, mais tiré par des ouvertures plus ou moins grandes, reçu & gardé dans des vaisseaux de différentes formes, exposé à la chaleur ou au froid, gardé plus ou moins long-tems, tiré pendant que la digestion se fait, ou long-tems après qu'elle est faite, &c. offre des diversités capables de tromper le Médecin le plus intelligent : sur quoi consultez le traité de la saignée par M. Quesnay, Médecin consultant du Roi. Il faut donc que l'ouverture de la veine soit suffisament grande, que le sang en sorte en jet, qu'il soit reçu dans des palettes ou des vaisseaux profonds, qu'il y reste tranquile & sans qu'on l'agite, qu'il ne soit exposé ni a une chaleur ni à un froid trop considérables, &c.

Quand le sang tiré & conservé avec ces précautions, présente une surface blanche, dure, & coënneuse, ou noirâtre, ou d'un rouge foncé, ou même de couleur naturelle, mais dure, rénitente, & difficile à pénétrer & à déchirer avec une aiguille ou autre corps de cette espece ; cet état de sang demande qu'on réïtere les saignées. On sera encore confirmé dans cette indication, si une portion de cette surface du sang, tenue dans l'eau

l'eau & macérée entre les doigts, ne se dissout point facilement. Il ne faut pourtant pas s'opiniâtrer à réitérer les saignées jusqu'à ce que cet état du sang ait disparu ; on épuiseroit le malade avant que d'obtenir ce changement. On saignera seulement jusqu'à ce que les symptômes de la maladie s'adoucissent, & que le pouls ait repris sa molesse & se soit débarrassé. Les Soldats, les Ouvriers, les Païsans, & autres personnes qui menent une vie laborieuse, ayant les fibres durcies par le travail, & dissipant beaucoup d'humidités qui mettent en quelque sorte les humeurs à sec, ont pour l'ordinaire un sang aride, qui tiré & conservé avec les ménagemens requis, paroît recouvert de la surface blanche & coënneuse, ou dure, quoique vermeille, dont nous venons de parler. Les alimens grossiers dont usent ces sortes de gens, contribuent aussi à rendre leur sang tel. Les Vestphaliens sont très-sujets à avoir un sang de cette nature, à cause du pain de sègle, fort dur & presque noir (appellé *pompernikel*), & des viandes salées & durcies au four ou à la cheminée, dont ils font un continuel usage. Aussi Hoffman leur

conseille-t-il les saignées de précaution ; pour se garantir des obstructions, fluxions, & inflammations, qui les menacent. J'ai vu moi-même en 1741. & 1742. nos François sujets aux mêmes inconvéniens, parcequ'étant dans ce païs-là ils avoient pour la plupart pris une partie du régime & de la maniere de vivre des habitans. Je les traitois avec succès au moyen des saignées réitérées, des délayans & d'une diete convenable, &c.

Quand le sang tiré du malade est rouge & vermeil, quand sa surface se fend & céde aisément aux impressions de l'aiguille, &c. quand il est fourni de beaucoup de sérosité, quand il se dissout aisément en entier étant tenu dans l'eau & macéré entre les doigts ; on sera circonspect du côté des saignées, qui doivent alors être moins copieuses, & faites en plus petit nombre. Mais comme le sang coënneux ne regle pas le nombre des saignées qu'on doit faire, ce dernier état du sang ne régle pas non plus celles dont on doit s'abstenir. Les diverses enflures dans les cas cités (Art. 575.) ne doivent pas empêcher de pratiquer des saignées. Les accidens de la

maladie doivent déterminer le Médecin; le ſang ne fournit que des co-indications ou des contre-indications qu'il ne doit pas négliger.

ART. 149. La ſaignée du bras eſt indiquée par le pouls grand, ou dur, ou embarraſſé, par les douleurs de tête, ou de poitrine, du bas-ventre, des membres, par les ſentimens de laſſitude, par les oppreſſions, & les difficultés de reſpirer, par les grandes palpitations de cœur, par les crachemens de ſang avec toux, &c. Au reſte, on fera ces ſaignées du bras en plus ou moins grand nombre & plus ou moins copieuſes, ſuivant la violence de ces accidens. Par ce moyen ou réduira la fievre dans de juſtes bornes (Art. 153.); & quand il paroîtra quelque criſe ſalutaire, on ſe gardera bien de faire aucune nouvelle ſaignée, à-moins qu'il n'y eût la plus preſſante indication (Art. 428.)

ART. 150. Les indications pour la ſaignée du pié ſe tirent des vives douleurs & des peſanteurs de tête, des vertiges, des douleurs ou des tintemens d'oreilles, de la ſurdité ſymptômatique, des rougeurs inaccoutumées des joues & des yeux; des douleurs aiguës & con-

tinnelles de la gorge, du cou, de la poitrine, & dont le siége se trouve au-dessus des mammelles; du babil & de la vivacité du malade, quand il n'est naturellement ni vif, ni babillard; des délires, phrénésies & assoupissemens, des étourdissemens & des vertiges, des convulsions & mouvemens convulsifs, &c. Quand ces accidens se présentent avec grandeur ou dureté ou embarras du pouls; après avoir fait précéder une ou plusieurs saignées du bras, on en vient à celles du pié, qu'on réitére s'il en est besoin & qu'il n'y ait point de contre-indications (Art. 151.) On saignera beaucoup moins les malades qui auront été affoblis par une ou par plusieurs des causes marquées (487. N°.2.)

Art. 151. Les saignées du pié sont contre-indiquées par les dispositions inflammatoires ou les inflammations complettes de la poitrine, du bas-ventre, & des parties situées au-dessous. On reconnoît qu'une disposition inflammatoire ou une inflammation ont leur siége dans la poitrine, par une fievre continue, par une douleur, ou un sentiment de tiraillement, qui saisit le malade quand il touſſe, ou qu'il éternue,

ou qu'il respire fortement, ou qu'il éleve & croise les bras au-dessus de sa tête, par une respiration pénible, souvent accompagnée de toux & de crachement de sang. Lorsque le bas-ventre est attaqué de ces mêmes dispositions inflammatoires, &c. on le reconnoît par la fievre continue, par la grandeur ou la dureté du pouls, par une difficulté de respirer, par une douleur fixe & continuelle qui augmente la pression, ou quand le malade vient à tousser ou à éternuer. Enfin on est averti qu'une disposition inflammatoire occupe les parties situées au-dessous du bas-ventre, par la douleur fixe qui augmente sous la pression, par la fievre qui ne manque pas de se rencontrer, par les élancemens qui pour l'ordinaire se font sentir dans la partie affectée.

Quoique dans ces dernieres circonstances la saignée du pié soit manifestement contre-indiquée, & qu'il faille en faire alors de convenables au bras; si cependant les vaisseaux étoient suffisamment desemplis par les saignées du bras & par une longue diete, il semble qu'on pourroit en venir à la saignée du pié, & cela pour plusieurs raisons. Pre-

mierement cette saignée du pié peut avoir le plus grand succès, dit M. Quesnay dans son Traité de la saignée, non-seulement parcequ'une nouvelle portion de sang est évacuée, mais encore parceque l'eau chaude dans laquelle on laisse longtems le pié du malade peut occasionner un relâchement qui s'étend à tout le sistême nerveux & membraneux, en calme les irritations, adoucit les accidens, & quelquefois même procure une sueur critique, ou quelqu'autre évacuation salutaire. Secondement le malade ou les assistans s'étonnent quelquefois de la grande quantité de sang qu'on est obligé de tirer, & le Médecin n'est pas toujours libre de faire un aussi grand nombre de saignées du bras, & aussi copieuses que la maladie exige; mais ni le malade, ni les assistans, ne peuvent guère s'appercevoir de la quantité de sang qu'on tire du pié, le Médecin a plus de liberté, & il en peut faire tirer autant que les circonstances l'exigent. Dailleurs la foiblesse qui peut survenir pendant la saignée, est aisée à prévenir dans celle du pié, parcequ'on a la facilité de faire tenir la tête basse au malade. Cette foiblesse qui effraie souvent

mal-à-propos le malade ou les assistans, a coutume d'être très-avantageuse, à raison du relâchement qu'elle cause dans les fibres nerveuses, membraneuses, &c. trop tendues ou trop irritées, &c.

Suite du traitement de la synoque simple.

ART. 152. En conséquence des principes que nous venons d'établir on se comportera à l'égard des saignées dans la synoque non putride, suivant que la violence de la fievre & de ses accidens, & la nature du sang tiré & gardé avec les précautions requises (Art. 148.), paroîtront le demander. Le régime sera exact, les bouillons foibles, & la boisson ordinaire du malade la même que dans l'éphemere. S'il y a saburre dans les premieres voies, on purgera avec les ménagemens qu'exigera l'état actuel du malade. Voyez à cet égard l'Art. 141.

ART. 153. Quand par cette conduite on aura réduit la fievre & ses accidens dans de justes bornes, on aura soin de l'y maintenir, s'abstenant de saignées, de purgatifs, & même de lavemens, s'il n'y en a pas dailleurs un très-

grand besoin, jusqu'à ce que la nature ait adoucit, assimilé, ou évacué, la matiere morbifique. Quand il surviendra une crise salutaire, on la favorisera autant qu'il sera possible, l'augmentant si elle n'est pas suffisante, ou l'abandonnant à elle-même si elle paroît devoir suffire. Sur quoi vous remarquerez, que pour que la coction s'opere avantageusement, il faut que la fievre & la chaleur se soutiennent constamment à un certain dégré; chaleur qui doit être plus considérable que la naturelle, sans néanmoins être excessive. Si donc par des hémorragies excessives, ou par l'abus des saignées, des rafraîchissans, des lavemens, &c. la chaleur se trouvoit très-considérablement affoiblie, sans qu'il parût aucun signe de coction (Art. 154.), il faudroit, sans perdre de tems, rétablir cette chaleur au moyen des bouillons stomachiques, des potions cordiales, du vin, & en tenant le malade le plus chaudement qu'il se pourra faire.

Art. 154. On sait que les signes de coction sont les urines de couleur naturelle ou à-peu-près, avec une suspension blanchâtre & qui approche de la figure pyramidale, les matieres des selles

plus liées qu'à l'ordinaire, & reſſemblant en quelque ſorte à une purée claire, les crachats blancs, moins tenaces, & qui ſortent avec aiſance, &c. Ces ſignes ſont accompagnés de la ceſſation ou de la diminution de la fievre & de ſes principaux accidens.

ART. 155. Après que la matiere morbifique aura été aſſimilée ou évacuée, on purgera le malade, mais d'une maniere proportionnée au peu de force qui lui reſte, c'eſt à-dire, en rendant cordiale la potion purgative. Cette précaution eſt ſurtout néceſſaire ſi le malade eſt dans une véritable foibleſſe (Art. 74.), qu'une purgation commune, même minorative, pourroit rendre mortelle, ſi l'on manquoit d'y remédier comme il eſt marqué (Art. 308.)

Si dans ces circonſtances le malade avoit un cours de ventre, il faudroit employer une purgation, non-ſeulement cordiale, mais encore aſtringente.

ART. 156. Il ſuccéde quelquefois à la maladie dont il eſt queſtion, & à beaucoup d'autres, une eſpece de fievre, qu'on peut appeller *fievre d'inanition*, & qui ſurvient à la ſuite d'une longue diete, & encore plus à la ſuite.

d'évacuations abondantes procurées par l'art ou par la nature : le pouls eſt aſſez mou, aſſez foible, & la chaleur fort médiocre : le malade n'a ni dégout, ni mauvaiſe bouche, ni langue chargée ; il délire quelquefois ; les premieres voies paroiſſent être en bon état. On s'emploira alors à fortifier le malade, comme nous l'enſeignons (Art. 249.), ſe gardant bien de purger ſans grand beſoin, avant que les forces ſoient en quelque ſorte réparées.

ART. 157. Obſervez, qu'en général il faut inſiſter ſur la diete, les ſaignées, les délayans, & les purgatifs, quand on a à traiter des Soldats, des Païſans, des Ouvriers, & autres gens qui menent une vie laborieuſe : premierement, parcequ'ils ont le ſang très-épais & très-aride, & les fibres de la peau très-groſſieres & très-tendues ; ce qui les empêche d'avoir aiſément des ſueurs & des moiteurs critiques : ſecondement, parceque pour l'ordinaire ils uſent d'alimens & de boiſſons de mauvaiſe qualité, ou qu'ils prennent preſque toujours des bons avec excès, & qu'ils ſont communément dans la mauvaiſe habitude de vouloir dabord com-

battre leurs maladies à force de manger & de boire, sous prétexte de se fortifier.

ART. 158. Dans le tems de la convalescence, après que les malades auront été purgés, s'il en a été besoin, (je veux dire s'ils sont restés avec une bouche mauvaise, dégout, défaut d'appétit, langue chargée, & surtout si leurs selles sentent fort mauvais), & si leurs forces l'ont permis; dez qu'ils auront du gout & de l'appétit, & que les premieres voies seront en état, on leur fera observer le régime suivant. On commencera par leur faire prendre, le matin & le soir, une soupe ou une panade fort claires & peu copieuses, ou quelque crême de ris, d'orge, &c. de jour en jour on en augmentera la quantité, de quelques cuillerées; on les rendra peu-à-peu plus épaisses; & au bout de deux ou trois jours on leur en donnera le matin, à midi, & le soir. Quelques jours après on leur fera prendre un ou deux œufs frais, ou des fruits cuits, ou quelques biscuits, avec quelques verrées de bon vin ou de bonne biere, &c. trempés. Ensuite on leur permettra de faire usage, une fois par jour vers le

midi, d'un peu de viande bien cuite ; & bien tendre, comme mouton, veau, volaille, plutôt bouillie que rotie ou grillée. Deux ou trois jours après on les purgera avec la potion purgative ordinaire, ou minorative, suivant leur force. Après cette derniere purgation on pourra avec plus de sureté augmenter la quantité d'alimens, & enfin on leur fera reprendre leur ancien régime de vie. Le Médecin pourra relâcher quelque chose de la rigidité de cette conduite, si la maladie a été de courte durée, si le malade n'a pas été fort affoibli par de trop abondantes évacuations naturelles ou artificielles, si la foiblesse où il se trouve s'est établie en peu de tems, & n'est pas venuë à la longue.

Cependant le convalescent fera quelques promenades & prendra quelqu'exercice, sans se fatiguer trop : il ne s'exposera ni au froid, ni à la chaleur, qui à cause de son extrême sensibilité actuelle, ne manqueroient pas de l'affecter violemment : il se mettra en garde contre les passions excessives, & s'abtiendra des applications sérieuses : toutes choses qui pourroient occasionner des rechutes plus dangereuses que la maladie qu'il auroit essuyée.

Il ſera bon, ſi le convaleſcens n'eſt pas trop échauffé, de lui faire prendre une fois par jour ou de deux jour l'un, un verre de décoction ſtomachique, ou de vin d'abſinthe, ou autre médicament de ce genre. L'uſage de ces ſtomachiques eſt de précaution, quand tout ſe paſſe bien dans la convaleſcence; mais il devient néceſſaire dez qu'il ſe préſente quelque ſigne qui annonce que les digeſtions ne ſe font pas parfaitement, & que l'eſtomac a beſoin d'être rétabli. On ſeroit même obligé d'adminiſtrer pluſieurs fois par jour ces médicamens, ſi l'appétit & le goût venoient à manquer: & ſi, malgré leur uſage, le malade continuoit d'être dégouté, il faudroit en venir aux évacuans, comme eau minérale purgative commune, purgation minorative, lavemens émolliens, &c. l'état du malade détermineroit ſur le choix. Par cette conduite on obvie aux rechutes qui pourroient ſurvenir ſans cela: mais auſſi il faut prendre garde dans l'adminiſtration de ces remedes, de trop échauffer; car la chaleur qu'on auroit excitée, pourroit rappeller la fievre.

De la fievre ſynoque putride.

ART. 159. Cette fievre a été appellée *putride* par les Anciens, parceque le ſang tiré des malades étoit ordinairement blanchâtre, verdâtre, violet, brun, &c. couleurs qu'ils prenoient pour autant de ſignes de pourriture. Mais ces couleurs ne dénotent pas tant la pourriture, qu'elles déſignent un tempérament mélancolique, ou phlegmatique, ou une humeur d'inflammation, de catarrhe, de goute, de rhumatiſme, &c. Dailleurs le ſang rouge & vermeil n'eſt pas toujours le mieux conſtitué: il s'en trouve ſouvent qui avec cette couleur, eſt dans un état de diſſolution putride ſi conſidérable, qu'il ne ſe coagule que très-longtems après qu'il a été tiré; événement qui annonce ſouvent la malignité, & qui ne ſurvient jamais ou preſque jamais quand le ſang eſt verd, brun, violet, &c.

La fievre ſynoque putride ne s'étend guère au-delà du quatorzieme jour, ſi elle eſt bien traitée, & ſi le malade obſerve un régime convenable. Ce n'eſt ſouvent qu'une prolongation de la fievre ſynoque ſimple, qui perſiſte au-delà du ſep-

tieme jour, soit en conséquence d'un mauvais traitement & d'un régime contraire, soit à cause de l'opiniâtreté & de l'intensité de sa cause. Mais souvent aussi cette fievre est entretenue & fomentée par des matieres, qui ayant contracté de la corruption dans les premieres voies, passent ensuite dans la masse des humeurs, où elles portent l'infection, ou qui y parviennent infectées, soit par la respiration, soit par les pores de la peau, soit en buvant, mangeant, & même en avalant sa salive, dans un endroit où l'air est chargé de matieres fort putrides. C'est alors surtout que la fievre synoque mérite d'être appellée *putride*, & c'est principalement dans cet état que nous allons la considérer.

Art. 160. Elle attaque souvent les personnes qui ont respiré longtems un mauvais air, chargé de brouillard, ou de vapeurs puantes; mais beaucoup plus communément celles qui ont usé de boissons & d'alimens de mauvaise qualité, ou de bons, mais pris avec excès, ou enfin de bons, pris avec modération, mais dans des circonstances défavorables, comme dans le tems qu'on a la

fievre, l'eſtomac chargé, des nauſées, des rapports, des dégouts, &c. Pour lors il faut, le plutôt qu'il ſe peut, évacuer, & donner l'émétique; ſans quoi les matieres corrompues des premieres voies paſſeront dans le ſang, & lui communiqueront leur caractere de putréfaction.

ART. 161. Le ſang infecté par ces matieres putrides, paroît ordinairement vermeil, très-diſſous, peu diſpoſé à la coagulation, & fourni d'une aſſez grande quantité de ſérosité. Il ſurvient des ſueurs d'une mauvaiſe odeur, générales ou particulieres, plutôt chaudes que froides, & qui ne ſoulagent jamais ou preſque jamais le malade. Les urines & l'haleine ſentent ſouvent très-mauvais. Les ſelles ſont ſouvent aſſez copieuſes; leurs matieres ſont griſes, vertes, brunes, quelquefois noires, d'autrefois de couleur naturelle, mais toujours d'une puanteur extraordinaire. La bouche eſt quelquefois mauvaiſe, & l'eſtomac chargé. Souvent auſſi il ſurvient des hémorragies, des taches pourprées, ou des puſtules miliaires, preſque toujours ſimptomatiques, & très-nuiſibles; des foibleſſes, des aſſoupiſſemens, des tranſ-

ports, des mouvemens convulsifs, surtout des tendons, du poignet; des convulsions de la mâchoire inférieure, des affections gangreneuses internes ou externes, &c. Le pouls est pour l'ordinaire assez mou & peu grand, la chaleur médiocre, & la soif modérée. Quelquefois le malade périt en peu de tems au milieu de ces accidens; & souvent on est obligé de l'enterrer peu d'heures après sa mort, à cause de la puanteur qui exhale du cadavre, & qui pourroit devenir funeste à ceux qui se trouvent à portée de respirer l'air qui en est infecté, surtout s'ils s'y exposent sans les précautions détaillées dans la premiere Partie de cet Ouvrage.

ART. 162. Quant au traitement; il faut en premier lieu faire garder la diete la plus rigide, interdisant même pour quelques jours l'usage des bouillons ordinaires. On en fera avec le poulet, ou avec le maigre de veau, ou bien on emploira des adoucissans de mes formules. A leur défaut on pourra employer une très-légére crême de ris, ou d'orge. La boisson ordinaire sera le petit lait passé & un peu aigre, ou quelque tisane raffraîchissante, dans laquelle

on pourra mêler l'eſprit de ſouffre, ou quelqu'autre acide. On recommande ces acides dans la vue de les oppoſer au progrès de la pourriture ; mais on doit s'abſtenir de leur uſage les jours que l'on donne les purgatifs ou les émétiques, ou quand il ſe préſente quelque diſpoſition inflammatoire de la poitrine ou du bas-ventre (Art. 151.), ou quand le ſang tiré & gardé avec les précautions requiſes (Art. 148.) a une ſurface dure ou coënneuſe, ou enfin quand il s'offrira quelque criſe ſalutaire. On tiendra le malade plutôt fraîchement que chaudement, & l'air qu'il reſpirera ſera pur, autant qu'on pourra le procurer tel par les moyens marqués (Art. 245.), & par les autres qui ont été détaillés dans la premiere Partie de cet Ouvrage. Cependant on fera de promptes & copieuſes ſaignées du bras ou du pié, ſuivant l'indication (Art. 144. & 150) : & pour évacuer promptement une portion des matieres putrides contenues dans les premieres voies, on ordonnera les lavemens purgatifs émolliens, & l'eau de caſſe compoſée, ſi le malade n'eſt pas fort échauffé, & ne reſſent aucunes douleurs fixes, vives

& continuelles au bas-ventre ; auquel cas on s'en tiendroit aux lavemens émolliens, & aux eaux de caſſe ſimples.

ART. 163. Quand par ces moyens on aura diminué conſidérablement la chaleur, la fievre, la plénitude & la dureté du pouls, les douleurs & les diſpoſitions inflammatoires s'il y en avoit ; on profitera de ce tems, quand bien même il ſurviendroit la nuit, pour donner une eau de caſſe aiguiſée, ſi l'inflammation & même la diſpoſition inflammatoire étoit encore à craindre, ou l'eau minérale purgative, ſi l'on ne craignoit rien de ce côté-là, non plus que d'une véritable foibleſſe (Art. 74.). On favoriſera l'action de ces émétiques juſqu'à ce qu'ils ayent ſuffiſamment évacué. Si ces remedes opéroient peu ou n'opéroient point du tout par bas, on donneroit ſix à ſept heures après leur action, l'eau de caſſe compoſée, ou même une purgation minorative, ou dumoins un lavement purgatif ; & ſi l'on craignoit que ces purgatifs n'irritaſſent trop, on auroit recours aux lavemens émolliens, & aux eaux de caſſe ſimples.

Si malgré toutes ces précautions le

pouls reprenoit de la dureté & que les douleurs ſe renouvellaſſent, ſi outre cela le ſang dans les dernieres palettes a paru coënneux, dur à ſa ſurface, & peu fourni de ſéroſité, on réitérera les ſaignées du bras ou du pié, ſuivant l'exigence des cas : & dez que la fievre ſera de nouveau tombée, & que les douleurs ſe ſeront de nouveau appaiſées, on continuera l'uſage des eaux de caſſe compoſées, ou des purgations minoratives, ou du tartre ſtibié pris en lavage ; quelquefois des purgations communes, même un peu irritantes, quand le ventre ne ſe lache pas aſſez, comme il arrive dans les tranſports, & encore plutôt dans l'aſſoupiſſement, afin d'entretenir, partout ces moyens continués le jour, & la nuit même, une eſpece de cours de ventre, juſqu'à ce que la matiere des ſelles ſoit aqueuſe ou bilieuſe, & totalement dépourvue de cette fétidité qu'on y remarquoit dans le commencement de la maladie. Au reſte cette fievre ſe guérit ſouvent avant le ſeptieme jour ſans coction.

Art. 164. Remarquez, que quoi qu'on ſoit ſouvent obligé d'avoir recours aux ſaignées dans les maladies

dont il eſt queſtion, & dans toutes celles qui dépendent des matieres contenues dans les premieres voies, ſoit que ces matieres ſoient putrides, ſoit qu'elles ſoient ſimplement indigeſtes; on ne doit pourtant pas prodiguer le ſang, ni réitérer les ſaignées, autant qu'on pourroit le faire, dans les fievres ſimples & les inflammatoires, quand le vice des premieres voies paroît y contribuer peu. Premierement les ſaignées n'y ſont pas ſi indiquées à beaucoup près; le ſang n'étant pour l'ordinaire, ni coënneux, ni dur à ſa ſurface, ni dépourvu de ſéroſité. Secondement, la ſaignée, en relâchant le tiſſu des parties, ouvre la route aux matieres impures qui ſont contenues dans l'eſtomac & dans les inteſtins, & qui par ce moyen paſſent dans la maſſe des humeurs, à-moins que ſans perdre de tems on n'ait l'attention de les évacuer peu de tems après la ſaignée par les moyens convenables dont il a été parlé dans le dernier Article.

Art. 165. On doit bien plutôt inſiſter ſur les purgatifs & les émétiques, afin de ne laiſſer dans les premieres voies aucun veſtige des impuretés qui y

séjournent, & qui ne manqueroient pas de communiquer leur mauvaise qualité aux bouillons, aux différentes boissons, & même au suc gastrique, pancréatique, intestinal, & à la bile. Il seroit très-dangereux de rester dans l'inaction en attendant une crise; & quand il surviendroit des sueurs fétides, des taches pourprées, des pustules miliaires, & autres accidens purement simptomatiques & qui ne soulagent point, on ne doit pas pour cela discontinuer les purgations. Si le malade étoit très-foible, on rendroit cordiales les potions purgatives, & on feroit boire quelques verres de vin pendant & après l'effet de ces remedes. S'il se présentoit quelque sueur critique, & qui parût soulager considérablement le malade, il seroit à-propos de donner un bol de kermes minéral, afin d'évacuer, sans arrêter cette crise. Enfin, quoique dans la suite les matieres des selles paroissent n'avoir plus de fétidité, on continuera néanmoins de purger encore de tems en tems avec l'eau de casse composée, ou les minoratifs, examinant toujours avec attention si à l'occasion de quelque reste de levain, la pourriture ne se renouvelle point;

auquel cas il faudroit reprendre les évacuans qu'on auroit abandonnés.

ART. 166. Par le grand nombre de saignées, par l'abus des raffraîchissans, par des hémorragies non critiques, &c. le malade peut se trouver dépourvu de chaleur & fort affoibli, sans qu'il paroisse aucun signe de coction (Art. 154.) Pour lors, si l'on a évacué au point que les matieres des selles n'ayent plus de fétidité, & qu'on ait lieu de croire qu'il ne reste plus de pourriture dans les premieres voies, on ne s'appliquera plus qu'à fortifier le malade (Art. 74.) & à rappeller la chaleur jusqu'à un dégré convenable (153.), abandonnant le reste à la nature. Mais si les premieres voies continuoient encore à être chargées de matieres putrides, il faudroit continuer aussi de purger, mais en fortifiant, comme nous venons de le dire.

ART. 167. La matiere putride qui donne lieu à la fievre dont il est question, peut procéder du sang que le malade a avalé, & que l'on distingue d'une bile noire, parcequ'il teint en rouge les linges sur lesquels on l'écrase; soit que ce sang vienne du nez ou du gosier, soit qu'il ait coulé du filet qu'on

qu'on aura coupé, ou qu'il soit resté dans l'estomac à la suite d'une suppression, d'un vomissement de sang, après laquelle on n'aura pas purgé. Ce sang contractant de la corruption dans les premieres voies peut ensuite passer dans les humeurs, & produire les simptômes les plus effrayans de la fievre putride. La cure est toujours la même, & les évacuans doivent être donnés fréquemment, pour ne laisser aucune portion de ce sang dans les premieres voies.

ART. 168. La fievre putride est appellée *vermineuse*, quand les vers l'occasionnent ou l'accompagnent. En général on connoît que les malades ont des vers, quand ils en rendent par haut ou par bas, quand ils y sont sujets, quand ils usent souvent de laitage, fromage, fruids cruds, &c. quand ils ont des rapports aigres, & que leurs excrémens ont une odeur acide. Outre cela ils ont des démangaisons au nez : leurs joues sont pâles, violettes, bleuâtres, & changent souvent de couleur : il leur survient quelquefois des sueurs, pour l'ordinaire de peu de durée, des attaques de toux, souvent sèche, des douleurs peu durables du bas-ventre, des grincemens

grincemens de dents, des convulsions, des transports, des assoupissemens, &c. leurs urines sont fréquemment blanchâtres, troubles, farineuses. Quelquefois les vers percent les intestins, & causent quantité d'autres accidens dont on peut voir le détail dans le Traité des vers par M. Andry.

ART. 169. Quand la fievre putride est vermineuse; outre les saignées, les émétiques, les purgatifs, & les boissons appropriées, dont nous avons parlé, on fera encore usage des différens vermifuges, suivant les différens cas. S'il y a inflammation ou disposition inflammatoire de la poitrine, ou du bas-ventre, (Art. 151.), on fera prendre trois ou quatre fois par jour de bonne huile d'amandes douces ou d'olives, à la dose de deux ou trois onces pour chaque prise: & si les douleurs des intestins sont fréquentes, on ordonnera deux ou trois lavemens faits avec l'eau tiede, à laquelle on ajoutera quelques cuillerées d'huile qu'on ne fera point bouillir. Ces lavemens peuvent relâcher & calmer le genre nerveux & membraneux, chasser les vers, souvent même les suffoquer. S'il y a fievre, chaleur, & disso-

lution putride du ſang, ſans inflammation ni diſpoſition inflammatoire, on fera prendre chaque jour deux ou trois verres de décoction vermifuge raffraîchiſſante ; & on s'abſtiendra de tous remedes chauds, ſpiritueux, amers, aromatiques, & autres, capables d'exalter la pourriture & d'augmenter les accidens.

Mais quand il ne ſe rencontre avec les vers, ni fievre ni chaleur notables, ni diſpoſition inflammatoire, on peut donner au malade un bol vermifuge ſtomachique, ou une décoction de la même qualité, ayant attention de purger à-propos & aſſez ſouvent, & prenant garde en tout cela d'échauffer outre meſure. Si l'on ſaigne les perſonnes qui ont des vers, c'eſt pour relâcher, calmer les irritations, & diminuer ou prévenir les diſpoſitions inflammatoires, & non pas pour remédier aux vers, ni à la matiere vermineuſe, qui demandent plutôt qu'on profite du calme que produit la ſaignée, pour les évacuer.

ART. 170. Dans les maladies vermineuſes quelconques, ſurtout dans les épidémiques, il faut quelquefois chan-

ger de remedes, quand on voit que ceux qu'on a administrés, quoiqu'avec sagesse, n'ont pas le succès qu'on avoit lieu d'en attendre (Art. 251.). On a vû des fievres vermineuses où le suc de raifort sauvage, mêlé avec le vin de Malvoisie, étoit un remede sûr, même préservatif. Mais il faut observer que ces fievres avoient succédé à un tems de disette, en conséquence de la mauvaise nourriture & des mauvaises digestions.

ART. 171. Il se joint quelquefois aux fievres putrides, des cours de ventre, des sueurs copieuses, des hémorragies, des flux considérables d'urine ou de salive, qui sans soulager le malade, l'affoiblissent, l'épuisent, & souvent le conduisent à la mort. Ces accidens sont dus à la dissolution putride du sang & des humeurs, qui paroissent comme fondus; ce qui fait nommer *fievres colliquatives*, celles qui sont accompagnées d'une ou de plusieurs de ces évacuations. Le sang du malade, tiré & gardé avec les précautions dont nous avons parlé (Art. 148.), est rouge, vermeil, & fourni de beaucoup de sérosité. Les mauvaises digestions, &

les matieres putrides qu'elles engendrent dans les premieres voies, la négligence du Médecin à purger ſes malades dez le commencement de leurs maladies, les exhalaiſons qui s'élevent des cadavres pourris, ſoit d'hommes ſoit d'animaux, celles qui viennent des latrines, des baquets, des chaiſes percées, &c. ſurtout infectées des excrémens provenus de malades attaqués de fievres, diarrhées, dyſſenteries, & autres maladies putrides & malignes, peuvent donner lieu au genre de fievre dont il eſt queſtion.

ART. 172. Le traitement eſt toujours à-peu-près le même. On fera reſpirer au malade un air pur, tempéré, & plutôt frais que chaud. La diete ſera rigide, & on s'abſtiendra des ſaignées, à-moins qu'il ne ſe préſentât quelque inflammation, ou que le ſang ne fût coënneux, ce qui arrive rarement. Après avoir ſaigné, ſuppoſé qu'il en ait été beſoin, ſi le malade a la bouche mauvaiſe, l'eſtomac chargé, des envies de vomir, on lui donnera l'eau de caſſe aiguiſée, ou l'eau minérale purgative, ſi la chaleur eſt médiocre & les forces ſuffiſantes, & qu'il n'y ait point d'in-

flammation à craindre. Les bouillons seront faits avec le poulet ou le maigre de veau, & on y fera bouillir quelques poignées d'herbes raffraîchissantes, comme laitue, pourpier, épinards, ozeille. Pour boisson, il pourra user du petit lait passé & un peu aigre, des émulsions nitrées, qui même peuvent tenir lieu de bouillon, de la tisane raffraîchissante avec l'esprit de souffre. S'il y avoit quelque disposition inflammatoire, ou quelque inflammation (Art. 151.) à craindre, on s'abstiendroit des acides, & on s'en tiendroit aux adoucissans, au petit lait non aigre, aux tisanes émulsionnées. Cependant on purgera légérement & de tems en tems. Si vers le déclin de la maladie il survient quelque crise favorable, on la secondera autant qu'il sera possible. On remédiera aux délires, aux assoupissemens, aux mouvemens convulsifs, à la suppression des urines, aux parotides, aux bubons, aux charbons, à la gangrêne du croupion & du nez, à la stupidité, à la surdité, à la puanteur de l'air des linges, &c. comme il est marqué Art. 232. & suivans.

Art. 173. Dans toute fievre pu-

tride, on ne peut trop recommander la diete, à-moins que les malades ne se trouvassent dans une véritable foiblesse (Art. 74.) Pour lors il faudroit avoir recours aux crêmes, aux soupes, aux panades fort claires, au vin rouge ou blanc qui tende à l'aigre, au decoctum album, aux gelées de viande ou autres qui soient fort chargées d'acides. On purgera avec les minoratifs, & on rendra la potion cordiale. S'il y a cours de ventre, on purgera avec la purgation astringente. Dans la convalescence, qui est ordinairement fort longue & très-périlleuse, on observera ponctuellement le régime dont nous avons parlé (Art. 158.), & on donnera une ou deux fois les purgatifs, pour obvier à la rechute, qui est assez ordinaire, & souvent fort dangereuse. On pourra faire prendre aux malades des fruits un peu aigres, cuits sans sucre ni miel, ou quelques gelées de viande fort chargées d'acides, ou autres gelées acides, ou la décoction blanche; tous alimens qu'on donne aussi à des malades fort affoiblis.

Du causus ou de la fievre ardente.

ART. 174. Une chaleur brulante &

une soif inextinguible sont le caractere distinctif de cette fievre, qui est aussi appellée *fievre chaude*. Le pouls est assez grand, fort vite, quelquefois inégal : la respiration est grande, fréquente, & un peu difficile : la tête est souvent très-douloureuse, la bouche amere, la langue sèche, rude & de couleur jaune, brune, noire, &c. Les inquiétudes, les dégouts, les nausées, les vomissemens bilieux, sont encore autant de simptomes fort fréquens dans cette fievre. La voix est quelquefois fort aiguë, & d'autrefois fort enrouée. tantôt le ventre est très resserré, & tantôt il est plus libre que de coutume. Les urines sont souvent crues & aqueuses ; ce qui annonce un délire prochain, ou un assoupissement, ou des mouvemens convulsifs : d'autres fois elles sont rouges, & même quelquefois noires ; signe des plus dangereux. Les malades ne dorment point; ou s'ils dorment, leur sommeil est inquiet & interrompu. Malgré la chaleur brulante, & malgré la sècheresse de la bouche & de la langue, il arrive quelquefois que le malade n'a point de soif, ce qui marque de l'aliénation dans l'esprit & de la malignité

dans la fievre. Il survient souvent des redoublemens ; & ces redoublemens sont pour l'ordinaire accompagnés des simptomes graves, comme délires, transports, assoupissemens, mouvemens convulsifs, tremblemens des mains, de la langue, &c.

ART. 175. Les causes les plus communes de cette fievre sont l'usage excessif d'alimens salés & épicés, de beurre, d'huile, de graisse, roussis ou fondus, l'abus du vin, de la biere, de l'eau-de-vie, des liqueurs spiritueuses, du caffé, &c. les exercices violens, les marches, les veilles, les chagrins, les contentions d'esprit, surtout dans des tems, des païs, & des tempéramens chauds & secs. Quelquefois une fievre intermittente, une éphemere, une synoque simple dégénèrent en fievre ardente, en conséquence d'un régime trop échauffant ou de l'usage de remedes trop irritans, & même quelquefois par le défaut de boissons ou de bouillons. Elle se termine pour l'ordinaire par des hémorragies abondantes, des cours de ventre, des vomissemens bilieux, des sueurs universelles, des crachats copieux & épais, des flux d'urines, &c.

ART. 176. Le malade obſervera une diete des plus exactes. L'air qu'il reſpirera ſera froid & humide, s'il eſt poſſible. Si le tems eſt fort chaud, il occupera un appartement bas, expoſé au nord, & peu ou point du tout fermé, ſinon du côté d'où vient le vent. On pourra auſſi, pour raffraîchir l'appartement, y jetter de tems en tems quelque ſceau d'eau ou de décoction froide de plantes raffraîchiſſantes. De plus il faut mettre le malade à couvert de tout bruit, s'il ſe peut, le tenir tranquile, & ſe garder de lui donner aucun ſujet d'inquiétude, d'emportement, & de colere. Il ſera mis dans un lit garni de matelats de crin, recouverts de cuir, s'il eſt poſſible, & il y ſera tenu fraîchement. On le mettra plutôt ſur une paillaſſe garnie de bonne paille fraîche, que ſur un lit de plume, & même que ſur un matelat de laine, qui ſont alors trop échauffans. Le bouillon ſe fera avec le poulet ou le maigre de veau, & on y pourra faire bouillir quelques douzaines d'amandes douces pélées & écraſées, ou quelques morceaux de citrouille ou de courge, pelés, vuidés, & q.. ne ſoient pas bien murs, ou bien on uſera

des adouciſſans de mes formules. La boiſſon ordinaire ſera du petit lait paſſé & un peu aigre, ou de la limonade à la glace, ou des tiſanes nitrées, ou celles dans leſquelles entre l'eſprit de ſoufre. L'eau commune, quoique bien fraîche, ſe rend ſouvent auſſi claire & inſipide qu'on l'avoit priſe ; elle eſt peu propre à détremper le ſang épaiſſi par la chaleur & chargé de parties huileuſes, exaltées & accrues par la fonte de la graiſſe ; il faut au moins l'aiguiſer par quelque gelée ou ſuc de fruits, comme de groſeille, de framboiſe, de ceriſe, de limons, &c. Les acides ſont très-favorables quand le ſang tiré au malade n'eſt ni dur ni coënneux, mais vermeil, écumeux, & paſſablement fourni de ſéroſité ; quand il n'y a ni inflammation ni diſpoſition inflammatoire à craindre (Art. 151.) ; quand il ne ſe préſente aucune criſe ſalutaire : ſi cela étoit il faudroit s'abſtenir des acides, & donner les raffraîchiſſans ſimples ou adouciſſans. La boiſſon doit être priſe abondamment, mais il ne faut pas qu'elle gonfle le malade ; il eſt plus à-propos d'en donner médiocrement & ſouvent. Elle ſera dégourdie, à-moins

qu'elle ne ſoit acide, comme la limonade, qui doit être priſe froide. On remédiera à la sècherefſe de la langue par le moyen du petit lait ou de quelque gargariſme raffraîchiſſant, tenu longtems dans la bouche. De tems en tems on fera reſpirer par le nez de l'eau tiede ou autre liqueur convenable, pour en prévenir ou en diſſiper l'obſtruction, qui ſeroit capable de rendre la reſpiration difficile, de deſsècher la bouche, & de noircir la langue. Si le malade a la tête fort douloureuſe, ou s'il eſt fort aſſioupi, ou s'il ſurvient quelque tranſport phrénétique, on lui tiendra la tête fort élevée, ou même on lui permettra de ſortir de ſon lit & de reſter aſſis, pluſieurs fois par jour, & le plus longtems qu'il lui ſera poſſible, dans la vue de lui procurer quelque raffraîchiſſement & de dégager le cerveau : mais il faut pour cela que la maladie ſoit dans ſon commencement ou dans ſon état ; car dans le déclin il y auroit à craindre que par-là on ne mît obſtacle aux criſes que la nature s'efforce alors de mettre en œuvre.

ART. 177. Cependant dez l'invaſion de la maladie on fera prendre au ma-

lade, plusieurs fois par jour, des lavemens émolliens, & raffraîchissans, & outre cela quelques verres d'eau de casse simple, s'il n'a pas un flux de ventre fort considérable ; & sans perdre de tems, on fera quelques promtes & copieuses saignées du bras, qu'on terminera par celle du pié s'il y a indication (Art. 150.) On m'objectera peutêtre, que ces saignées en relâchant les parties peuvent donner lieu au passage de la bile dans le sang, & par-là augmenter la fievre dont cette humeur paroît être la principale cause. Mais on cessera de craindre cet inconvénient, si l'on fait attention, premierement, que la bile a été évacuée pour la plus grande partie par le moyen des laxatifs qui ont précédé ou suivi les saignées : secondement, que le reste a été tempéré & adouci en quelque sorte par l'usage des boissons dont nous avons recommandé l'usage : troisiemement enfin, que le relâchement des fibres occasionné par les saignées, ne contribue pas peu à empêcher qu'il ne s'engendre de nouvelle matiere bilieuse, que la roideur des fibres élastiques des vaisseaux & leur grand & fréquent mou-

vement, occasionnent & exaltent.

ART. 178. Quand par ces différens moyens on aura diminué la plénitude & la dureté du pouls, l'excès de la fievre, & la violence des douleurs de poitrine ou du bas-ventre, s'il s'en trouvoit, on fera prendre au malade, hors le tems des redoublemens, s'il y en a, une eau de casse aiguisée. S'il avoit de la répugnance pour ce médicament, on y substitueroit le petit lait ou une tisane émulsionnée, dans une pinte desquels on aura fait dissoudre cinq ou six grains de tartre stibié, & dont le malade prendra un grand verre de demi-heure en demi-heure, jusqu'à ce que le remede opére suffisamment. On pourra en faciliter l'action de la maniere que nous l'avons enseigné (Art. 47). Si quelque crachement de sang, ou quelque hémorragie, quelque disposition inflammatoire, empêchoit d'administrer les remedes dont je viens de parler, on auroit recours à l'eau de casse composée, ou, s'il étoit possible, à quelque purgation minorative. On en secondera l'effet en faisant prendre abondamment au malade quelqu'une des boissons que nous avons indiquées pour l'usage or-

dinaire, mais qui ne soit point acide ; car alors, au lieu d'augmenter la force des purgatifs, elle ne contribueroit qu'à l'émousser. On peut même, quatre ou cinq heures après, donner une nouvelle dose de purgatifs, si la premiere n'a pas assez opéré, ou avoir recours aux laxatifs & aux lavemens émolliens. S'il paroît que malgré toutes ces précautions le malade n'ait pas été assez évacué, on pourra le lendemain reprendre l'usage des mêmes remedes, soit émétiques, soit purgatifs. Le soir du jour qu'on aura usé de ces différens remedes, si le malade paroît fort agité, & que ses douleurs ayent augmenté, on pourra ordonner la saignée ; & à l'heure du sommeil, une émulsion narcotique, ou les pilules de cynogloſſe, ou le sirop diacode, s'il n'y a point de contre-indication (Art. 195.).

Art. 179. Si la chaleur est excessive, & la sècheresse de la peau démesurée, on peut, après les saignées & les purgations requises, ordonner quelques demi-bains domestiques, ou seulement faire tenir quelque tems les piés du malade dans l'eau tiede, ou plutôt dans une décoction émolliente, ou dans le

petit lait pareillement tiede. On se contente quelquefois d'appliquer sur quelque partie, comme sur les testicules, sur le front, sur la tête rasée, des linges pliés en plusieurs doubles, & trempés dans une des liqueurs dont nous venons de parler. Ces remedes détendent les fibres, & ne contribuent pas peu à calmer les douleurs, les transports, les mouvemens convulsifs, &c. On emploira aussi les moyens recommandés (Art. 22.) pour empêcher & pour dissiper les violentes douleurs de tête.

Art. 180. Quand par un effet du délire ou du transport, le malade ne veut prendre aucuns médicamens, il faut essayer de l'y engager par tous les moyens qu'on a lieu de croire les plus propres, soit en le flattant, soit en le menaçant, sans cependant aller jusqu'à l'inquiéter. Si l'on ne réussit pas, il faut lui faire prendre ses boissons, & même les médicamens & les bouillons en lavemens, usant en cela des précautions dont je parle dans mes formules au sujet des lavemens nourrissans. Je me rappelle à ce sujet qu'en 1734. un Officier François attaqué à l'armée d'Italie, d'une

fievre considérable avec transport, refusa opiniâtrément de prendre une émulsion narcotique que je lui avois ordonnée; ce que je connus par un *noluit* ou par une croix, que j'avois coutume de faire mettre sur la feuille de mes visites, à côté du nom de ceux qui n'avoient pas pris leurs médicamens. J'allai moi-même lui présenter ce remede, & je mis tout en usage pour l'engager à le prendre. Pour toute réponse il me dit en battant la campagne, qu'il vouloit mourir la nuit suivante. A cela je répliquai que les François se trouvoient mal de mourir pendant la nuit en Italie, qu'il leur étoit beaucoup plus avantageux d'y mourir en plein jour, & que s'il vouloit prendre la potion que je lui présentois, il alloit mourir sur le champ. Il me crut, il prit l'émulsion narcotique, & à quelques heures de-là sa tête se dégagea & le transport disparut. Il m'est aussi arrivé plusieurs fois de prier MM. les Aumôniers d'engager par des motifs de religion des malades à prendre ce que je leur prescrivois, ce qui réussissoit souvent.

Art. 181. Si les malades se trouvent fort assoupis, sans fievre ni cha-

leur considérables, & sans que leur assoupissement vienne de l'embarras de la circulation dans les poumons, &c. (Art. 232.), on purgera plus fortement & plus souvent, & on leur appliquera un ou plusieurs emplâtres vesicatoires, tant pour réveiller la sensibilité, que pour faire diversion d'humeur & dégager la tête. Quand je dis qu'on peut employer les vesicatoires, cela suppose qu'il n'y a ni chaleur ni sècheresse assez grandes; autrement l'irritation pourroit occasionner des redoublemens, des mouvemens convulsifs, des ardeurs d'urines, quelquefois même des suppressions, & des rétentions. Quand ces accidens surviennent, il faut avoir promptement recours aux saignées, si le pouls est plein & dur, aux bouillons de poulet ou de maigre de veau, aux adoucissans, aux émulsions, aux petit lait dégourdi, aux lavemens anodins, aux fréquentes injections de même qualité, faites dans la vessie, aux demi-bains domestiques. Enfin, si le mal s'opiniâtre, on aura recours à la sonde, ou même à la l'opération de la kystiotomie, si l'urine est totalement retenue avec gonflement de la vessie & péril manifeste.

ART. 182. Quand la fievre, la chaleur, la soif, & les autres accidens, seront fort diminués, on fera prendre au malade, hors le tems des redoublemens, s'ils subsistent encore, une décoction ou une opiate fébrifuge pectorale adoucissante, & cela trois ou quatre fois par jour. Outre cela on continuera de purger de trois en trois ou de quatre en quatre jours. On s'abstiendra alors des raffraichissans, à-moins que la chaleur & la soif ne se renouvellassent; & pour lors on abandonneroit l'usage des fébrifuges, même les plus doux.

ART. 183. Enfin, quand la fievre sera réduite dans de justes bornes (Art. 153.), on abandonnera le reste à la nature; & s'il survient quelque crise salutaire, on la favorisera & on l'augmentera, selon le besoin. S'il arrivoit qu'on eût trop raffraîchi le malade, & qu'il se trouvât dénué de la chaleur requise à son état, avec un pouls mol, peu fort & peu fréquent, & sans signe de coction (Art. 154.), on s'emploira à rétablir la chaleur & à ranimer la nature comme il est dit Art. 153. Mais souvent cette fievre se guérit avant le septieme jour, sans signe de coction.

ART. 184. Il se trouve quelquefois des fievres ardentes batardes, dans lesquelles la chaleur & la soif ne sont pas fort considérables. Leur traitement est le même que celui des vraies, excepté qu'il n'est pas nécessaire d'employer avec autant de profusion les boissons & les bouillons raffraîchissans, & qu'on peut purger plus souvent & plus fortement si les circonstances le demandent.

ART. 185. Dans tout le cours de la fievre ardente, vraie ou bâtarde, on ne donnera aucun aliment au malade, à moins qu'il ne survînt une véritable foiblesse (Art. 74.), ou une faim des plus inquiétantes : on auroit alors recours aux crêmes de ris, &c. La fievre étant passée, on purgera convenablement, & on fera observer le régime ordinaire de la convalescence (Art. 158.) On interdira entr'autres l'usage de toutes matieres grasses, de l'huile, du beurre, & des liqueurs trop spiritueuses ; toutes choses qui pourroient rallumer la fievre & causer des rechutes. S'il ne dormoit pas pendant la nuit, on lui feroit prendre au soir, vers l'heure du sommeil, un bol narcotique ou une pilule de cynoglosse, dont on augmentera

chaque jour la dose d'un tiers ou même d'une moitié, jusqu'à ce que le remede opère, & que le convalescent dorme convenablement.

De la fievre syncopale.

ART. 186. Cette fievre est ainsi appellée à cause des foiblesses ou des syncopes qui y surviennent fréquemment. On distingue quatre especes de foiblesse, éclipse ou léger défaut de cœur, lipothymie, syncope proprement dite, & asphyxie. Cette derniere est la plus grave de toutes; elle supprime presque entierement la chaleur, la circulation, & la respiration, de maniere que le malade semble mort. Elle est souvent produite par une inflammation simple ou érésipelateuse interne, surtout du genre nerveux & membraneux: ce qui s'annonce par une grande chaleur interne, par une douleur vive, fixe, & continuelle, qui augmente sous la pression, par de grandes inquiétudes, par un pouls fréquent, dur & fort serré, quelquefois par le froid des extrémités & par les sueurs froides: ces deux derniers simptomes ne manquent guère de se présenter quand l'inflammation ou l'érési-

pele eſt conſidérable, ou qu'il dure depuis longtems : la ſimpathie qui ſe trouve entre le cœur & les viſcères affectés, y donne lieu. Nous parlerons ailleurs de la méthode curative & du régime qui conviennent à cet état (Art 359. & ſuivans, Art. 366. & ſuivans.)

Art. 187. La fievre ſyncopale qui vient d'inanition, & qui ſuccède à des évacuations quelconques trop conſidérables, & même médiocres, mais qui ſe font ou qui arrivent avec ou preſque avec une véritable foibleſſe (Art. 74.), ou qui ſuccéde à une diete trop rigoureuſe, demande dans le tems de la ſyncope : la plupart des ſecours dont nous parlerons ci-après (Art. 309.), & enſuite, s'il eſt beſoin, ceux dont nous avons déja parlé (Art. 156.)

Art. 188. La fievre ſyncopale procéde quelquefois d'une trop grande réplétion des vaiſſeaux ſanguins, en conſéquence de la plethore. Le pouls du malade, hors le tems de la foibleſſe, eſt grand, ou dur, & fort embarraſſé ; le viſage eſt rouge, la tête peſante & douloureuſe ; un ſentiment de laſſitude ſe répand ſur tous les membres, où le malade reſſent quelquefois des douleurs,

& qu'il a de la peine à mouvoir. Les forces ne sont pas épuisées ; elles sont seulement opprimées par la surabondance du sang, ou par sa raréfaction extraordinaire. On doit faire alors quelques saignées du bras ou du pié, suivant l'indication (Art. 149. 150.). La diete sera exacte ; il seroit bon de s'abstenir des bouillons, si les accidens étoient fort pressans ; & si l'on en permet l'usage, il faut qu'ils soient très-légers. Le malade aura la tête fort élevée, afin d'en faciliter le dégagement, ou dumoins pour empêcher qu'elle ne s'engage davantage : il respirera un air tempéré, même un peu froid, s'il n'y a ni toux, ni disposition inflammatoire, ni crise, ni tumeurs ou pustules extérieures & salutaires, qui en empêchent. La boisson sera aqueuse, délayante, & même un peu rafraichissante, si la syncope a succédé à une raréfaction causée par la chaleur du bain ou de l'appartement, ou occasionnée par un régime & des remedes trop échauffans. Si la chaleur est considérable, ou que le ventre ne soit pas libre, on ordonnera les lavemens émolliens : on pourra ensuite purger avec ménagement, s'il en est besoin. On

ne tardera pas, par ces différens moyens, à rétablir la circulation, & à rendre la liberté à la ſecrétion & à la diſtribution des eſprits animaux.

ART. 189. La fievre ſyncopale, produite par des matieres indigeſtes ou putrides (Art. 161.), contenues dans les premieres voies, ou par du ſang qui y eſt épanché, demande qu'on évacue ces impuretés, & qu'on rétabliſſe les digeſtions (Art. 162. & ſuivans). Quelquefois auſſi cette fievre vient des vapeurs putrides quelconques que nous avons décrites (Art. 4. 5. & 6.); & elle demande dabord la plupart des ſecours que nous avons indiqués aux mêmes Articles, & enſuite, s'il en eſt beſoin, le traitement dont nous avons fait l'application aux fievres colliquatives (Art. 172.). Celle qui vient de poiſons, ou d'émétique, ou de corps piquans, irritans, &c. demande les ſecours indiqués (Art. 31. 37.).

ART. 190. La fievre ſyncopale, cauſée par des vers dont le ſiege eſt dans les premieres voies, & qu'on connoît par les ſignes (Art. 168.), demande avant, pendant, & après les ſaignées, qu'on employe les émétiques, les pur-

gatifs, les vermifuges, & qu'on observe le régime convenable (169. & 170.) Pendant l'attaque de la syncope on aura recours, si elle est considérable, aux moyens dont nous parlerons dans la suite (Art. 308.). Cette fievre est quelquefois aussi causée par des vers qui ont leur siege dans le cœur; ce qu'on peut soupçonner par les douleurs & les tremblemens qu'on y ressent de tems en tems, par les palpitations de cœur, par le pouls qui est souvent imtermittent, &c. Les remedes indiqués, si la chaleur & la fievre ne sont pas considérables, sont les bols vermifuges & anti-vénériens, les décoctions vermifuges stomachiques, même quelques légéres frictions mercurielles, faites loin les unes des autres, de maniere qu'elles ne puissent exciter aucune évacuation sensible. De plus on purgera de tems en tems le malade, & on lui interdira le laitage, le fromage, & toutes les choses qui tendent à l'aigre ou à la corruption.

Art. 191. La fievre syncopale qui vient de gale, dartres, éréſipeles, goutte, petite vérole, rougeole, & autres maladies de ce genre, dont l'humeur est rentrée dans la masse du sang, demande,

mande, outre la diete, les saignées & autres remedes convenables à l'état du malade, qu'on rétablisse ces maladies & qu'on rappelle au-dehors l'humeur qui s'est portée au-dedans, & cela par les moyens dont nous avons parlé (Art. 13. N°. 2.). Il en est de même de celle qui survient quand on a desseché des cautères ou des ulcères, sans avoir eu la précaution d'en détourner l'humeur par les saignées, les purgations, le régime, & les exercices, appropriés.

ART. 192. La fievre syncopale qui a pour cause une péripneumonie considérable, un catarrhe suffocant, une hydropisie de poitrine, ou du péricarde, &c. demande le traitement propre à chacune de ces maladies, & dont nous parlerons dans la suite. Nous indiquerons aussi (Art. 308.) les moyens auxquels on doit avoir recours dans l'attaque de la syncope, quand elle est considérable.

ART. 193. La fievre syncopale qui tire son origine de polypes ou excroissances polypeuses dont le siege est dans le cœur ou aux environs, aussibien que celle qui est causée par un anévrisme situé dans la poitrine, sont incurables.

On recommande seulement, pour prolonger la vie du malade & la lui rendre plus supportable, un régime médiocrement nourrissant & peu échauffant, de petites doses d'apéritifs, des exercices modérés, quelques saignées, quelques lavemens, même quelques purgatifs légers, pris de tems en tems. Le malade évitera avec soin tout ce qui pourroit exciter la toux, l'éternuement, le vomissement; tout ce qui pourroit mettre le sang dans un mouvement démesuré, comme la colere & les passions violentes; tout ce qui demande de grands efforts, comme de lever & de soutenir un fardeau trop pesant, &c. toutes choses qui en occasionnant la rupture des anévrismes, ou le déplacement des excroissances polypeuses, pourroient causer la mort.

Celle qui vient de la vue ou de l'odeur des choses désagréables, ou pour lesquelles on a une antipathie, demande l'éloignement de ces choses, l'odeur de celles qui sont contraires, des secousses du corps, &c.

Art. 194. La fievre syncopale qui attaque des personnes sujettes aux vapeurs, ou aux mouvemens convulsifs

ou épileptiques, demande, outre les saignées & autres remedes généraux, qu'on employe les narcotiques s'il n'y a point de contre-indication (Art. 195.), & qu'on fasse respirer au malade les odeurs fortes & puantes usitées en pareille circonstance. Celle qui vient de la morsure ou de la piquûre de quelque animal venimeux, de poison pris intérieurement, de matiere âcre & bilieuse, que l'on peut connoître par l'amertume de la bouche, &c. ou de chose semblable, demande la méthode & le régime dont nous avons parlé (Art. 31.). Celle qui succede à un grand froid, demande les secours marqués (Art 15.). Si elle succede à un frison de longue durée, elle se traite comme nous l'avons enseigné (Art. 71.). Celle qui procede d'un saisissement, comme d'une crainte, subite, indique quelques promptes & copieuses saignées, les boissons dont il a été question (Art. 6.), un régime qui y corresponde. Cependant on tiendra le malade chaudement, on le frottera avec quelque linge rude & chaud, on le pincera ou on le secouera avec force, &c. on pourra lui donner ou lui faire respirer ou sentir quelques cordiaux, sans trop

l'échauffer. Celle qui vient d'une joie ou d'une colere exceſſive, ſe doit traiter avec les ſaignées, les lavemens émolliens, les tiſanes émulſionnées, ou les bouillons adouciſſans de mes formules, les émulſions narcotiques priſes de ſept heures en ſept heures s'il n'y a pas de contre-indication. Le malade ſe privera de tout ce qui eſt ſalé, épicé, vineux & ſpiritueux, reſpirera un air tempéré & même un peu froid, s'il n'y a rien à craindre du côté de quelque criſe ſalutaire. Celle qui a pour cauſe les longues veilles ou des douleurs violentes, demande quelques ſaignées du bras ou du pié, ſuivant l'indication (Art. 149. & 150.), les boiſſons délayantes & adouciſſantes, le repos du corps & la tranquillité de l'eſprit, les narcotiques, ſi rien ne s'oppoſe à leur uſage (Art. 195.), comme le ſirop diacode, les pilules de cynogloſſe, l'opium, & ſes diverſes préparations. Nous n'avons encore rien dit des accidens qui contre-indiquent l'uſage de ces remedes; je crois qu'il ne ſera pas hors de propos d'en dire quelque choſe ici.

Art. 195. Les narcotiques ſont contre-indiqués, premierement par les pe-

lanteurs de tête, les délires sourds, & les penchans aux affections soporeuses, parcequ'alors ces remedes pourroient faire tomber le malade dans un assoupissement dangereux. Secondement, les transports, les phrénésies, les mouvemens convulsifs, avec une fievre violente & un pouls grand, dur, fort, embarrassé, contre-indiquent les narcotiques, parceque ces remedes ne feroient qu'augmenter la chaleur & la raréfaction. Troisiemement, les évacuations critiques & salutaires qui se font par les voies du vomissement, des diarrhées, des crachats, de la salivation, &c. contre-indiquent encore les narcotiques, parceque ces médicamens, par le calme qu'ils occasionnent, suppriment ou diminuent considérablement toute évacuation, excepté celle qui se fait par la transpiration, par les sueurs & par les urines. C'est par cette même raison qu'on ne doit pas administrer les narcotiques quelques heures avant ou dans le tems qu'une médecine ou un émétique operent, parcequ'ils en arrêteroient ou diminueroient beaucoup l'action. Enfin la présence des matieres impures, & même indigestes, dans les premieres voies,

contre-indiquent les narcotiques, parceque le relâchement universel qui succede à leur usage, pourroit occasionner le passage de ces impuretés dans la masse des humeurs. S'il survenoit un assoupissement dangereux, en conséquence des narcotiques administrés en trop grande quantité ou mal-à-propos, on auroit recours aux moyens dont nous avons parlé.

Méthode de remédier aux accidens dangereux qui naissent de l'usage mal placé des narcotiques.

ART. 196. La trop grande quantité d'opium, ou de ses préparations, & même de pavot blanc, bouilli ou infusé, quelquefois aussi une très-médiocre dose de ces remedes, prise avec une grande plénitude des vaisseaux sanguins, principalement quand il y a une douleur ou une pesanteur considérables de tête, un transport, & encore plutôt un assoupissement, jettent souvent les malades dans un dangereux assoupissement, accompagné de difficulté de respirer, quelquefois de râlement, de froid des extrêmités, de sueurs froides, de dilatation de la prunelle, &c.

Comme tous ces accidens ne ſont point produits, ainſi qu'on l'a cru long-tems mal-à-propos, par la qualité raffraîchiſſante & incraſſante des matieres tirées du pavot blanc, qui ont quelqu'amertume, & qui agiſſent à la maniere du vin & des autres boiſſons ou liqueurs enivrantes, ou plutôt encore, comme les vapeurs de charbon & de braiſe; on emploira les moyens marqués (Art. 24. N°. 1.) pour la guériſon des perſonnes qui ſe trouveront incommodées de leur uſage, & dont l'heureux ſuccès a été éprouvé bien des fois.

Pendant la maladie on fera obſerver aux malades une diete convenable à leur état; & dans leur convaleſcence ils tiendront la conduite marquée (Art. 18.), s'ils n'ont point eu pendant leur maladie des matieres putrides dans les premieres voies: mais s'il en a paru, ils obſerveront celle qui eſt détaillée (Art. 173.).

Des fievres continues avec redoublement, & premierement de la fievre continue quotidienne.

Art. 197. Les fievres continues avec redoublement ſont quotidiennes,

ou tierces, ou quartes, &c. Nous parlerons dabord de la continue quotidienne. Celle-ci redouble également tous les jours : elle eſt double quand dans l'eſpace d'un jour il ſurvient deux redoublemens. Dans cette fievre la chaleur de la peau eſt douce, le pouls aſſez mol, peu grand, & médiocrement fréquent : l'urine, pour l'ordinaire, trouble & épaiſſe : les malades reſſentent quelques douleurs dans les membres, & ſont quelquefois attaqués de foibleſſes vers le ſoir, tems auquel la fievre a coutume de redoubler. Sa cauſe paroît être une matiere froide, épaiſſe, viſqueuſe, qui s'étant engendrée & corrompue dans les premieres voies, paſſe enſuite dans la maſſe du ſang. Elle eſt plus fréquente en hiver qu'en été, dans les païs froids que dans les païs chauds, parmi les perſonnes âgées ou d'un tempérament froid que parmi les jeunes gens & les perſonnes d'un tempérament chaud. Elle attaque rarement les conſtitutions ſanguines, encore moins les bilieuſes. On voit par-là, que cette fievre indique peu par elle-même les ſaignées ; & que ſi quelque accident demande qu'on y ait recours, il faut le faire avec ménagement.

ART. 198. La diete doit être rigide, à-moins qu'il ne survînt une véritable foiblesse (Art. 74.). Si le malade n'est que peu échauffé, & qu'il ne se présente aucune disposition inflammatoire (Art. 151.), il prendra pour boisson ordinaire une tisane stomachique légére : le bouillon sera pareillement léger, stomachique & pectoral. S'il y a chaleur & disposition inflammatoire, on ordonnera les bouillons ordinaires & l'hydromel léger. Ces boissons, quelles qu'elles soient, seront prises le plus chaudement qu'il sera possible.

ART. 199. Un ou deux jours après l'invasion de la fievre, si le pouls est assez souple, & qu'il n'y ait ni inflammation, ni disposition inflammatoire (Art. 151.), ni hémorragie, ni une véritable foiblesse (Art. 74.), à craindre, on donnera l'eau minérale purgative, ensuite & de quatre heures en quatre heures une prise de décoction ou d'opiate fébrifuge légére, le tout hors le tems des redoublemens. Si la chaleur étoit un peu trop considérable, on auroit recours à une purgation minorative, & ensuite à la décoction fébrifuge, stomachique, pectorale, adouciſſante, ou à l'opiate

du même genre. Le jour de la purgation on pourra saigner, s'il y a indication (Art. 149. 150.) ce qui arrive rarement, & cela dans le tems du redoublement si on peut différer jusques-là. Le même jour, & une ou deux heures avant l'invasion du redoublement, il sera bon d'administrer les bols narcotiques; rien n'est plus propre à en prévenir la violence. On peut même dans la suite les employer de tems en tems dans les mêmes vues, pourvu qu'il ne se rencontre aucune contre-indication (Art. 195.). Quand le malade aura usé deux ou trois jours des fébrifuges, on réitérera la purgation avec les mêmes précautions que ci-devant, rendant la potion cordiale, s'il en est besoin; après quoi on reprendra les fébrifuges. Deux ou trois autres jours après on en reviendra aux purgations, mais plus légéres qu'à l'ordinaire, s'abstenant de l'eau minérale, à-moins qu'il n'y eût plénitude d'estomac; ensuite on continuera l'usage des fébrifuges, qu'on pourra alors donner & plus forts & en plus grande quantité qu'auparavant, selon les circonstances. Enfin on insistera sur cette méthode, diminuant toujours les

purgations, & augmentant la quantité des fébrifuges, ſans riſquer de trop échauffer les malades.

ART. 200. Mais il faut ſe donner de garde d'employer aucuns remedes ſtomachiques, amers, fébrifuges, échauffans & irritans, aucuns émétiques, aucuns purgatifs même minoratifs, tant que la fievre ſera conſidérable, ſurtout ſi le pouls eſt dur & embarraſſé, & qu'il ſe rencontre des douleurs du bas-ventre, vives, fixes, continuelles, &c. qui augmentent au toucher. Il faudroit, avant que d'en venir aux remedes dont nous venons de parler, calmer la fievre & adoucir les accidens par le moyen des ſaignées & des autres ſecours convenables.

ART. 201. Si la fievre continue quotidienne eſt jointe à quelque catarrhe, quelque eſquinancie, ou autre maladie de ce genre, on fera un plus grand nombre de ſaignées, ſans cependant affoiblir trop le malade. Dez que la fievre & ſes accidens auront un peu diminué, ſurtout s'il y a plénitude d'eſtomac ou ſaburre dans les premieres voies, on donnera l'émétique, ou les purgatifs, ſuivant l'indication; & ſitôt que

le malade aura été suffisamment purgé, on lui fera prendre chaque soir un bol narcotique s'il n'y a point de contre-indication (Art. 195.) & qu'il passe de mauvaises nuits.

ART. 202. Il survient quelquefois dans les tems de redoublement, des assoupissemens, qui se dissipent bientôt pour l'ordinaire, & qui ne méritent pas l'attention du Médecin. Mais s'ils devenoient opiniâtres, ou qu'il en survînt de considérables hors les tems de redoublement, il faudroit les traiter de la maniere que nous le dirons dans la suite (Art. 233.). Nous parlerons aussi dans la suite (Art. 298.) des divers traitemens que demande le hoquet, autre accident qui survient fréquemment dans le genre de fievre dont nous parlons.

ART. 203. Quand par le moyen des boissons, des saignées, des émétiques ou purgatifs, on aura suffisamment nétoyé les premieres voies, que les redoublemens & autres accidens auront entierement ou presque entierement cessé, la fievre étant réduite dans de justes bornes, (Art. 153.), on aura soin de l'y maintenir seulement, abandonnant le reste à la nature. Si la chaleur

n'étoit pas plus considérable, & bien plus encore si elle étoit moins grande que dans l'état de santé, & qu'il n'eût paru aucun signe de coction (Art. 154.), il faudroit sans délai s'employer à l'augmenter, comme il est dit (Art. 153.), afin de favoriser l'ouvrage des crises, ou de l'assimilation de la matiere morbifique.

Art. 204. La fievre étant passée, on prescrira au malade le régime convenable à la convalescence (Art. 158.) On lui fera prendre pendant une quinzaine de jours le vin d'absinthe, ou une décoction stomachique, ou au moins une tisane du même genre, deux verres chaque jour dans la premiere semaine, & un au moins de deux en deux jours dans la seconde. Cela ne contribuera pas peu à prévenir les rechutes, & à obvier aux maladies qui ont coutume de succéder à celle-ci, comme fievres quartes, fievres lentes, obstructions, hydropisies, jaunisses, &c. Si malgré ces attentions il survenoit quelqu'une de ces maladies, il faudroit, avant que d'employer les remedes fort actifs, comme les émétiques & les purgatifs, attendre que le malade eût repris quelques forces.

ART. 205. Il arrive quelquefois, que les accès d'une fievre quotidienne sont si longs, que l'un n'est pas encore fini quand l'autre recommence. Cette fievre ressemble beaucoup à la continue quotidienne, & on l'appelle *subintrante*. Le traitement est le même : on observera seulement, qu'il faut donner moins de purgatifs & de fébrifuges, & les administrer dans le déclin de l'accès, sans attendre que les sueurs qui surviennent alors soient entierement passées. Pendant l'effet des purgatifs on fera prendre les boissons ordinaires le plus chaudement qu'il sera possible, pour ne pas supprimer totalement les sueurs qui sont critiques.

ART. 206. Il est une espece de fievre continue quotidienne, appellée *epiale*, dans laquelle le malade ressent en même tems ou presque en même tems une chaleur répandue par tout le corps, & des frissons vagues dans différentes parties. Le traitement est en général le même : mais comme ces frissons sont occasionnés par des matieres visqueuses dont le foyer est dans les premieres voies, on voit par-là la nécessité où l'on est plus que jamais de les évacuer & de les corriger par le

moyen des émétiques, des purgatifs, des fébrifuges, des vulnéraires, des déterſifs, &c. prenant toujours garde de porter un trop grand feu dans le ſang des malades. Quelquefois la fievre épiale vient de la jonction de deux fievres intermittentes, dans leſquelles le friſſon de l'une paroît avec le chaud de l'autre. Dautrefois elle vient de la jonction d'une continue & d'une intermittente, dont le friſſon ſe fait ſentir malgré la chaleur de la continue. Il faut, avec ménagement, traiter ces fievres, chacune ſuivant ſa nature.

ART. 207. Il eſt encore une autre eſpece de quotidienne continue, qu'on nomme *hémitritée* ou *demi-tierce*, qui redouble une fois le premier jour, & deux fois le ſecond. On l'a auſſi appellée *fievre froide* ou *horrifique*, à cauſe des friſſons qui y ſurviennent fréquemment. Il paroît que ce n'eſt autre choſe qu'une continue quotidienne, jointe à une tierce intermittente. Cette fievre eſt aſſez rare, & attaque particuliérement les perſonnes dont les digeſtions ſont conſidérablement dérangées, ſoit par une mauvaiſe conformation de leur eſtomac, ſoit par un mauvais régime,

soit par l'étude, les contentions d'esprit, les chagrins, &c. Le traitement doit participer de celui de la continue quotidienne & de celui de la tierce intermittente. On insistera, le plus qu'il sera possible, sur la diete & sur les purgatifs. Il arrive quelquefois que la fievre hémitritée tire son origine d'une suppuration interne : pour lors la suppuration fournit les indications principales : nous allons en toucher quelque chose.

ART. 208. On reconnoît une suppuration interne par l'inflammation qui a précédé, & qui n'a pas été dissipée à tems au moyen des saignées, des sueurs, des crachats, des cours de ventre, des flux d'urine, &c. Les malades ont des frissons vagues & irréguliers, & quelques mouvemens de fievre : ils toussent quelquefois sans cracher : leurs accidens augmentent le soir, & quelques heures après le repas : après avoir fait quelque travail ou éxercice un peu pénible, leurs joues font plus rouges : ils ont la bouche douceâtre, &c. les douleurs, s'ils en ressentoient à la partie affectée, ont disparu, ou dumoins ont considérablement diminué ; & si cette partie est à portée, on y sent au toucher une flu-

ctuation ſouvent manifeſte. Dans ces circonſtances il ne faut ni ſaigner, à-moins qu'il ne ſe préſentât quelque indication très-preſſante (Art. 428.), ni donner ſans grand beſoin, des purgatifs, des émétiques, des fébrifuges, ni aucun remede irritant. La diete ſera exacte : la boiſſon ordinaire ſera la tiſane pectorale adouciſſante, ſi le malade eſt fort altéré, ou très-échauffé ; & s'il ne l'eſt pas une tiſane pectorale déterſive, ou un hydromel commun.

Art. 209. Lorſque l'abcès ſera formé, on aura ſoin de le faire ouvrir ſuivant les régles de l'art, s'il ſe peut. Mais s'il eſt ſitué dans la gorge ou la région de la poitrine, ou dans celle du bas-ventre, & qu'on ne puiſſe faire l'opération, on tâchera d'en procurer la rupture au moyen de l'éternuement, en faiſant attirer par le nez quelque liqueur irritante, ou en conſeillant au malade de regarder fixément le ſoleil, ou en employant le tabac, l'ellébore en poudre, ou même l'euphorbe. Si ces reſſources ſont infructueuſes, on aura recours aux efforts qu'occaſionne le vomiſſement. Mais comme les vomitifs abattent conſidérablement, & que ſou-

vent, au lieu d'agir par haut, ils procurent des flux de ventre inutiles & qui affoiblissent à pure perte, il paroît plus à-propos de tâcher d'exciter le vomissement en chatouillant le gosier avec la barbe d'une plume ou autre chose semblable, faisant boire une grande quantité d'eau chaude. Cependant le malade aura la tête panchée à droite ou à gauche; & s'il lui reste assez de force, il l'aura élevée & un peu portée en avant: mais on ne doit jamais le laisser coucher sur le dos; il seroit en danger de suffoquer, surtout s'il avoit en même-tems la tête renversée en arriere. J'en ai vu arriver les plus tristes exemples.

ART. 210. La rupture de l'abcès étant faite de quelque maniere que ce soit, on tiendra les malades chaudement, surtout s'ils toussent ou crachent beaucoup. Ils continueront quelques tems de faire usage des boissons dont nous avons parlé, les prenant toujours chaudes; & s'ils n'ont point de cours de ventre, purulent ou autre, ou des urines purulentes, on les purgera doucement de tems en tems. S'ils ont de l'appétit & du gout, & qu'il n'y ait point de fievre, on leur permettra l'usage des crê-

mes de ris, d'orge, de gruau, ou de quelques soupes ou panades fort claires, peu ou point salées ni épicées ; on leur en donnera peu dabord, & deux fois par jour seulement ; ensuite on en augmentera par dégrés & la quantité & la fréquence. On calmera leurs toux & leurs insomnies, s'il s'en rencontre, par l'usage de pilules de cynogloſſe ou du sirop diacode, qu'on leur fera prendre tous les soirs s'il n'y a point de contre-indication (Art. 195.). Quelques jours après avoir fait usage des alimens dont nous venons de parler, on leur fera prendre le matin à jeun une écuellée de lait coupé avec la décoction d'orge, s'ils sont échauffés ; ou, s'ils ne le sont pas, avec l'infusion de lierre terrestre adoucie par le miel ou le sucre. Le soir on donnera encore le lait coupé, ajoutant quelque tranche de pain ; ce qui servira de soupé. On pourra peu à peu les mettre pour quelque tems à la diete blanche (Art. 445.), surtout s'ils ont l'estomac mauvais & si leurs forces tardent à revenir. Enfin ils passeront avec beaucoup de ménagement, quand ils seront passablement rétablis, au régime de la convalescence, dont nous avons parlé (Art. 158.)

De la fievre continue-tierce.

ART. 211. Cette fievre redouble de deux jours l'un, & semble composée d'une continue jointe à une tierce simple, quelquefois à une double tierce. Elle se rencontre le plus fréquemment dans les tems, les païs, & les tempéramens chauds. La diete, les saignées, faites surtout dans le tems du redoublement par les raisons apportées (Art. 113.), les lavemens émolliens, les boissons abondantes, les bouillons de poulet ou de maigre de veau, ou les adoucissans de mes formules, &c. les tisanes nitrées ou émulsionnées, &c. sont à l'ordinaire les remedes généraux.

ART. 212. Quand par ces remedes on aura adouci les accidens & diminué l'ardeur de la fievre & la plénitude des vaisseaux, on fera prendre au malade, le plus loin des redoublemens qu'il sera possible, l'eau de casse aiguisée, ou seulement l'eau de casse composée, s'il a la poitrine échauffée ou qu'il soit sujet à des hémorragies. Si après l'action de ces médicamens il se trouvoit dans des agitations trop considérables, on réitéreroit la saignée s'il en

étoit besoin, & vers l'heure du sommeil on donneroit les pilules de cynoglosse ou le sirop diacode, pourvu que les narcotiques ne fussent pas contre-indiqués (Art. 195.). Si le malade se trouve ensuite dans le même état où il étoit vers l'invasion de la maladie, c'est-à-dire avec beaucoup de fievre & de chaleur, il reprendra l'usage des remedes généraux, bouillons, boissons, lavemens, &c. Deux ou trois jours après, on le purgera comme ci-dessus, afin de le disposer par cette seconde évacuation, à passer à l'usage des décoctions ou des opiates fébrifuges, pectorales, adoucissantes. Il quittera pour lors les tisanes nitrées ou émulsionnées, pour employer les communes ; & trois jours après il sera purgé de nouveau, si rien n'en empêche, comme des sueurs, & surtout une diarrhée critique. Il continuera ensuite de même ses fébrifuges & ses purgations, jusqu'à ce que les redoublemens soient dissipés.

Art. 213. Si par un régime, par des fébrifuges, par des purgatifs trop échauffans & irritans, on avoit rendu la fievre, la chaleur, la soif, très-considérables, il faudroit, par les moyens

dont nous avons parlé (Art. 116.), réduire cette fievre & ſes accidens dans de juſtes bornes (Art. 153.). Si au contraire l'abus des raffraîchiſſans avoit preſque entierement éteint la fievre, ſans qu'il parût aucun ſigne de coction (Art. 154.), il faudroit, ſans perdre de tems, s'employer à la rétablir & à ranimer la nature (Art. 153.).

ART. 214. Quelquefois, par un uſage mal entendu des médicamens qui rallument le ſang & cauſent de violentes irritations, ou à la ſuite d'une colere violente, des chagrins, des veilles, ou par quelque cauſe que ce puiſſe être, il ſurvient dans cette fievre une cholera-morbus, ou une évacuation abondante de bile par haut & par bas, avec des douleurs conſidérables, & de grandes inquiétudes. On ceſſera dez-lors tout uſage de purgatifs & fébrifuges, qu'on ne reprendra que pluſieurs jours après que le cholera-morbus aura diſparu. Si dans cet intervalle on étoit abſolument obligé de purger, il ne faudroit pas manquer de donner les narcotiques après l'action du purgatif, pour éviter le retour du cholera. Pour ce qui regarde la cure ſpéciale de cet accident,

nous nous réſervons à en parler (Art. 490.).

ART. 215. La fievre étant paſſée, on fera obſerver le régime ordinaire de la convaleſcence (Art. 158.). On ne purgera point, ſans grande néceſſité, qu'au bout de ſix à ſept jours, principalement ſi la fievre s'eſt terminée par un flux de ventre critique. Il ſera auſſi de la prudence du Médecin de rétablir l'eſtomac, en faiſant prendre à jeun, dabord une fois par jour, & une ſemaine après une fois ſeulement de deux jours l'un, quelque ſtomachique, comme le vin d'abſinthe, & cela pour les raiſons dont nous avons déja parlé pluſieurs fois.

De la fievre continue-quarte.

ART. 216. La fievre continue-quarte eſt celle qui a un redoublement de trois jours l'un. Elle eſt quelquefois double, quelquefois triple. Il paroît que ce n'eſt autre choſe qu'une continue jointe à une quarte intermittente Elle eſt plus commune dans les tems, les païs & les tempéramens froids, & attaque ordinairement les vieillards & les mélancoliques.

ART. 217. Elle se traite à-peu-près comme la fievre continue-tierce (Art. 212. & suivans) : cependant on ne doit pas tant insister sur les raffraîchissans, à-moins que la chaleur & la soif ne soient fort grandes hors le tems du redoublement. Si la chaleur est peu considérable, on usera de tisane & de bouillons stomachiques légers, & de fébrifuges un peu plus actifs qu'à l'ordinaire, sans cependant s'exposer à échauffer outre mesure.

ART. 218. La fievre continue-quarte qui procéde de la suppression d'un flux hémorroïdal, demande, outre les remedes dont nous venons de parler, qu'on s'employe à rétablir cet écoulement, en suivant la méthode que nous avons indiquée (Art. 78.). Celle qui vient de la rentrée de gale, dartres, & autres choses semblables, demande pareillement, outre les remedes généraux, ceux dont nous avons parlé (Art. 213. 214. 215.) & ceux qui sont indiqués Art. 13. N°. 2. Si dans cette fievre il survenoit une gale critique, il faudroit bien se donner de garde de la vouloir guérir trop tôt.

ART. 219. Quelquefois la présence d'un

d'un virus ſcorbutique ſe déclare dans la fievre continue-quarte, par les ſignes dont nous parlerons dans la ſuite (Art. 646.). Pour lors on fera prendre aux malades quelques bouillons & quelques décoctions antiſcorbutiques convenables à leur état. On n'emploira qu'avec modération le quinquina, qui étant pris trop longtems, peut non-ſeulement fomenter le ſcorbut, mais même l'occaſionner, particulierement lorſque les perſonnes qu'on traite y ont beaucoup de diſpoſition par un tempérament mélancolique ou atrabilaire. Enfin quand la fievre aura diſparu, on inſiſtera encore longtems ſur les amers, les ſtomachiques, & s'il en eſt beſoin, ſur les antiſcorbutiques.

Des fievres malignes.

Art. 220. Les fievres ſont très-communes parmi les gens de guerre & les perſonnes qui leur ſont utiles à l'armée, en conſéquence des alimens & des boiſſons de mauvaiſe qualité dont ils uſent, des excès qu'ils commettent, du mauvais air qu'ils reſpirent, des fatigues qu'ils eſſuyent, &c.

On a quelquefois défini la fievre ma-

ligne, une fievre accompagnée de quelques ſimptomes très-graves. Mais pour l'ordinaire, & avec plus de raiſon, on n'appelle maligne que la fievre, qui, ſans être conſidérable, préſente des ſimptomes très-dangereux, & qu'elle ne paroît pas en état de pouvoir produire. Elle eſt quelquefois épidémique & contagieuſe, dautrefois elle n'eſt ni l'un ni l'autre. Les fievres peſtilentielles, & la peſte même, ne ſont que des eſpeces de fievres malignes bien plus dangereuſes.

Les accidens varient beaucoup. Le pouls, peu éloigné de l'état naturel, eſt ſouvent embarraſſé, ou inégal, ou intermittent. Les forces ſont pour l'ordinaire abattues, & cela dez le commencement de la maladie, ſans qu'on puiſſe attribuer cet abattement ni a des évacuations exceſſives, ni a des jeunes prolongés, ni à autres choſes ſemblables. Les urines ſont quelquefois troubles, dautrefois claires & aqueuſes, mais plus ordinairement de couleur naturelle, ou à-peu-près. Il ſurvient des nauſées, des vomiſſemens, des diarrhées; quelquefois auſſi les malades ſont conſtipés. Tantôt ils ont une grande ſoif, ſans

que la chaleur de la peau ſoit conſidérable, ni que la sèchereſſe de la langue y réponde : tantôt ils ne ſont point altérés, quoiqu'ils ayent la langue sèche, dure, brune, noirâtre, & que la chaleur de la peau ſoit conſidérable. Quelquefois la bouche, la gorge, l'œſophage, l'eſtomac, les inteſtins, ſont parſemés d'aphtes, ſimptomes des plus dangereux. Il ſurvient ſouvent des friſſons irréguliers, qui ne ſont ſuivis, ni de ſueurs, ni d'aucune autre évacuation critique. Quelques-uns de ces malades ſont aſſoupis, & ont des tremblemens, quelquefois même des convulſions d'un ou de pluſieurs membres. D'autres ne peuvent dormir, & ſont attaqués de peſanteurs énormes, ou de douleurs violentes de tête, ſouvent avec tranſport, ou même phrénéſie. La plupart ont la couleur du viſage toute autre que dans l'état naturel ; les uns ont l'air furieux ; les autres paroiſſent inquiets, craintifs, & comme ayant perdu tout eſpoir. Il s'en trouve qui ne ſe croient pas beaucoup malades, & ſemblent en effet ſans aucun danger à ceux qui ne connoiſſent pas le caractere de leur maladie. Il ſurvient ſouvent des hémorragies, des ta-

ches pourprées, des pustules miliaires ; des parotides, des bubons, &c. toutes choses plus ordinairement simptomatiques que critiques. Il n'est pas nécessaire que tous ces simptomes ou la plupart se présentent pour constater la malignité de la fievre ; un seul suffit pour cela, quand la fievre n'y répond pas, & paroît avoir trop peu de grandeur pour le produire.

ART. 221. Le traitement n'est pas toujours le même ; il varie comme les causes, les especes, les tems de la maladie, les païs, la saisons, la température de l'air, &c. de-là il arrive que ce qui fait du bien à quelques-uns de ces malades, est souvent funeste aux autres. Les saignées, par exemple, souvent très-utiles, sont quelquefois mortelles. C'est en ces circonstances surtout que le Médecin doit observer avec la plus grande attention l'effet des remedes qu'il administre (Art. 251.).

ART. 222. Les fievres malignes sont souvent produites par les corpuscules contagieux qui exhalent des cadavres ou des excrémens qui se putréfient & fermentent à l'air, des latrines, des chaises percées, des baquets, des linges

ſouillés d'excrémens de malades, comme il arrive ſouvent dans les hôpitaux, des caveaux, des mines, des priſons, des navires, des cavernes qui ont été longtems fermées, des grains qu'on néglige de remuer & qu'on conſerve ſans les remuer dans les magaſins pendant des tems conſidérables, des eaux corrompues, de marais, étangs, lacs, foſſés, &c. dans leſquels on a quelquefois jetté des cadavres ou des excrémens d'hommes ou d'animaux, &c.

Lorſque la fievre maligne procede de cette cauſe, elle demande dabord qu'on faſſe reſpirer au malade un air pur, tempéré, & tirant plutôt au froid qu'au chaud. Quand nous diſons que l'air doit être plus froid que chaud, cela ſuppoſe qu'il ne ſe rencontre aucune inflammation, ni diſpoſition inflammatoire dans la poitrine & le basventre (Art. 151.), que le ſang tiré du malade n'eſt ni dur ni coënneux, & qu'il ne ſe préſente aucune évacuation critique & ſalutaire. Pour l'ordinaire le ſang eſt plutôt diſſous que coënneux, quand il eſt tiré & conſervé comme il eſt dit (Art. 148.), & il ne s'offre guère de criſes ſalutaires que vers le

déclin de la maladie. La boiſſon ordinaire ſera le petit lait paſſé & un peu aigre, ou une tiſane, ſoit émulſionnée, ſoit nitrée, ou une limonade peu ou point du tout ſucrée. Les bouillons ſeront faits avec le poulet ou le maigre de veau, ou bien on emploira les adouciſſans de mes formules, dans leſquels on fera bouillir, s'il ſe peut, quelques morceaux de citrouille, ou de courge, ou de melon, peu mûrs. On fera promptement quelques copieuſes ſaignées du bras, ou du pié, ſuivant l'indication (Art. 149. 150.) Sur quoi vous obſerverez, que les ſaignées ſont favorables en ce qu'elles déſempliſſent les vaiſſeaux, font diſparoître les engorgemens inflammatoires, & diſpoſent les malades à être purgés : mais vous obſerverez auſſi, qu'elles ſont contraires en ce qu'elles peuvent occaſionner le paſſage des matieres putrides des premieres voies dans le ſang & dans les humeurs, & augmenter la fonte putride de celles qui s'y trouvent déja. Ainſi, pour obvier à cet inconvénient, il eſt de la prudence du Médecin d'ordonner après chaque ſaignée, des lavemens émolliens ou purgatifs, & des eaux de caſſe ſim-

ples ou compoſées, ſuivant que le malade eſt plus ou moins échauffé.

Lorſque par le moyen de la diete, des boiſſons & des ſaignées, &c. on aura diminué la plénitude des vaiſſeaux & fait diſparoître les diſpoſitions inflammatoires, s'il s'en trouvoit, on ordonnera l'eau de caſſe aiguiſée, ou même l'eau minérale purgative, & cela le plutôt qu'il ſera poſſible. On ſoutiendra l'action de ces remedes, ou en continuant de donner de tems en tems un grain d'émétique, ou en le donnant en lavage, trois grains, par exemple, dans une pinte de tiſane, ou en adminiſtrant quelques purgatifs minoratifs, s'il n'y a point de contre-indication, ou enfin en ordonnant des lavemens. Dez le même jour on réitérera la ſaignée du bras ou du pié, s'il y a indication; & s'il n'y a point de contre-indication (Art. 195.) on aura recours aux narcotiques pour achever de rendre le calme au malade: le lendemain on continuera de ſaigner s'il en eſt beſoin, & on fera prendre au moins quelques lavemens ſi le malade n'a pas le ventre libre. Dans la ſuite on continuera de purger, ou par le moyen de l'émétique donné en

lavage, ou par le moyen de l'eau de caſſe compoſée, ou par le moyen des purgations minoratives, & même des communes, ſi le malade n'eſt pas fort échauffé ni fort altéré, ou ne reſſent aucune vive douleur interne dans le ventre, s'il eſt en tranſport, & encore plutôt s'il eſt aſſoupi. On continuera l'uſage de ces évacuans convenables, qu'on donnera tous les jours, & quelquefois même la nuit, juſqu'à ce que la matiere des déjections perde l'odeur puante, & même ſimplement la trop grande conſiſtance qu'elle avoit dabord. Et ſi dans le progrès il ſe préſentoit des nauſées, & que la bouche fût mauvaiſe & l'eſtomac chargé, ce qui arrive quelquefois, ſurtout quand le malade a mangé depuis qu'il a pris l'émétique, il faudroit reprendre l'uſage de ces remedes, & réitérer les évacuations, avec les ménagemens dont nous avons parlé. La préſence des moiteurs, ſueurs, taches pourprées, puſtules miliaires, & autres, qui n'aportent aucun ſoulagement au malade, & qui ſont purement ſimptomatiques, ne doivent point dutout détourner le Médecin de faire faire les ſaignées, & d'ordonner les purgatifs &

autres remedes. Quand la fievre & les principaux accidens ſeront notablement diminués, & que le malade aura été ſuffiſamment purgé, on le laiſſera tranquile, abandonnant à la nature le reſte de la guériſon. Si la chaleur & la ſoif redevenoient trop grandes on reprendroit l'uſage des raffraîchiſſans, des lavemens émolliens, &c. Si au contraire la chaleur diminuoit au point de devenir égale ou moindre que dans l'état naturel, on la feroit remonter à un dégré convenable, pour que la coction pût s'opérer (Art. 153.), ou qu'il arrivât quelque criſe ſalutaire, qui ne paroît jamais ou preſque jamais avant que la matiere putride ait été entierement évacuée.

ART. 223. Les alimens de mauvaiſe qualité, ou mal apprêtés, ou bons, mais pris à contre-tems, les ſaiſiſſemens, les craintes, les inquiétudes, les allarmes, telles qu'il en ſurvient ſouvent parmi les perſonnes qui ſe trouvent à-portée d'être affligées ou d'être menacées des malheurs qu'entraîne la guerre, &c. tout cela peut donner origine à des fievres malignes, principalement quand on n'uſe pas des précautions que j'ai re-

commandées dans la médecine préservative. Pourlors, si les premieres voies sont en mauvais état (Art. 160. 161.), on aura recours aux évacuations le plutôt qu'il sera possible, & cela avec les ménagemens dont nous avons parlé (Art. 162. & suivans). Si la crainte a donné lieu à la fievre, on tâchera par tous les moyens qu'on pourra imaginer, de rassurer le malade & de lui rendre la tranquillité. Il respirera un air tempéré, & plutôt un peu chaud que froid. Il boira chaudement toutes ses boissons, qui par-là seront plus en état de délayer le sang, que la crainte aura épaissi. Si cependant il se présentoit des signes de matieres putrides, ou de dissolution du sang (Art. 161.), l'air devroit être tempéré, & plutôt un peu froid que chaud, & les boissons ne devroient être au plus que dégourdies. On purgera, & vers le soir on donnera les narcotiques, suivant les indications. Enfin on se comportera dans le reste de la cure comme nous l'avons enseigné en parlant de la fievre putride.

Art. 224. La fievre maligne peut encore être occasionnée par de prompts & considérables changemens survenus

dans l'air, quand il passe tout-à-coup du froid au chaud, ou du chaud au froid, comme il arrive fréquemment dans les climats naturellement fort chauds, où il se trouve des montagnes fort élevées. Ces variations subites de l'atmosphere, en occasionnant des raréfactions ou des épaississemens du sang, peuvent produire des fievres de toute espece, & entr'autres de malignes. Quand celles-ci procédent de cette cause, & que le tems a passé subitement du froid au chaud, il faut suivre presque en tout point la méthode que nous avons donnée en parlant des fievres intermittentes qui ont dégénéré en continues. On emploira alors la plupart des secours indiqués (Art. 116.).

Dans cette maladie le sang tiré & gardé avec les ménagemens requis (Art. 148.), est vermeil ou rouge, se fend aisément avec une aiguille, & est assez fourni de sérosité, tous signes de sa dissolution. Le pouls est rarement dur, & presque toujours grand. Les veilles, les fatigues, un régime de vie trop échauffant, peuvent mettre le sang dans cet état de dissolution, aussibien que la succession rapide du froid au chaud. Au

contraire, quand la fievre a été produite par une succession subite du chaud au froid, le sang est dans un état de coagulation & d'épaississement, il paroît couenneux & dur à sa surface, il se fend difficilement, & est presque dépourvu de sérosité. Le pouls est dur, gêné, quelquefois inégal. Les urines conservent quelquefois leur couleur naturelle, & dautrefois sont limpides & aqueuses, &c. Si le malade a des délires ou des rêves, ils sont pour l'ordinaire accompagnés de craintes, d'inquietudes, de désespoir. La peau est sèche, & le visage annonce la tristesse & l'abattement. Il survient souvent des douleurs de côté, des parotides, des frissons irréguliers. La maladie a presque toujours commencé par un frisson. Un froid trop long, sans avoir succédé à aucune chaleur, l'usage d'alimens grossiers & terrestres, l'abus des acides, une vie sédentaire, peuvent aussi occasionner une fievre du même genre.

Quant au traitement, la diete sera rigide; & si le malade est échauffé, il usera d'un hydromel léger pour boisson ordinaire. Si la chaleur est peu considérable, ses bouillons seront légérement

ſtomachiques, & ſes tiſanes légérement diaphorétiques ; il prendra les unes & les autres chaudement, & l'air qu'il reſpirera ſera plutôt un peu chaud que froid. On fera de promtes & copieuſes ſaignées du bras ou du pié, ſuivant l'indication (Art. 149. 150.) & on tiendra le ventre libre par le moyen des lavemens émolliens, qu'on rendra enſuite purgatifs quand la fievre & les accidens auront diminué. Dans la ſuite on purgera plus fortement, gardant toujours les ménagemens dont nous avons parlé.

ART. 225. La fievre maligne procede quelquefois de ce qu'on a avalé du verd de gris ou autre poiſon de cette nature, ou de ce qu'on a uſé d'émétiques & de purgatifs trop violens, ou de ce qu'on a employé ces remedes, ou autres échauffans ou irritans, dans des circonſtances où l'on étoit fort échauffé, & où ſurtout l'on étoit attaqué d'inflammations du bas-ventre. Cette fievre ſe traite comme l'inflammation du ventricule (Art. 369. &c.)

ART. 226. Les fievres malignes qui viennent de la maladie du païs (Art. 26.), ou qui en ſont accompagnées, demandent ſpécialement qu'on s'abſtien-

ne, autant qu'il ſe pourra faire, des remedes évacuans & irritans, & qu'on inſiſte ſur les narcotiques, qu'on donnera, ſi ces remedes ne ſont point contre-indiqués (Art. 195.), deux fois par jour, augmentant chaque fois la doſe d'un tiers. S'ils n'opéroient pas aſſez, il faudroit donner aux malades des eſpérances & les ſujets de conſolation marqués Art. 26.)

ART. 227. Les fievres malignes qui tirent leur origine du changement d'air, telles qu'il en ſurvient ſouvent à ceux qui au ſortir de Rome dorment pendant les grandes chaleurs aux environs d'Oſtie & de Porto, demandent, comme il eſt dit ailleurs, les cordiaux alexiteres, & l'application des veſſicatoires. Les ſaignées & les raffraîchiſſans y ſont très-contraires, & cauſent preſque toujours la mort.

ART. 228. Les fievres malignes qui viennent d'hémorroïdes ſupprimées, ou d'ulcères & de cautères deſſechés à contre-tems, ou de goute, gale, dartres, éréſipeles, & autres maladies de ce genre rentrées, demandent, outre la diete, les ſaignées, les purgations, & autres remedes généraux, qu'on rétabliſſe le

flux hémorroïdal (Art 78.) , qu'on rappelle l'humeur des cautères , qu'on faſſe reparoître la goute , la gale , & les autres maladies cutanées (Art. 13. N°. 2.). A l'égard de l'humeur des cautères , on la ramenera au même endroit d'où elle couloit auparavant , en y appliquant des veſſicatoires. S'il y avoit chaleur , rougeur , & douleur , à la partie , on ſe contenteroit d'y appliquer ſouvent des cataplâmes émolliens , ce qui ſuffiroit pour y rétablir la ſuppuration , qu'on aura ſoin d'entretenir à la maniere accoutumée.

ART. 229. Quand les fievres intermittentes ſont accompagnées de grands abattemens , de convulſions , de mouvemens convulſifs , d'aſſoupiſſement , de tranſports , de taches pourprées , &c. cela dénote de la malignité dans ces fievres. Si ces accidens ſe préſentent dans l'accès avec danger manifeſte , ſurtout s'ils ſe prolongent conſidérablement enſuite , il faut , ſans tarder , faire une ſaignée du pié , qu'on fera précéder de celle du bras , ſi les malades ſont pléthoriques , ou ont les vaiſſeaux fort gonflés , ou durs , ou embarraſſés , ſans qu'il ait précédé une ou pluſieurs cauſes

de la véritable foiblesse (Art. 74.). Si cette saignée du pié n'adoucit pas les simptomes, il faut en faire une troisieme au cou, &c. Si le malade n'a pas le ventre libre, on lui fera prendre un ou deux lavemens purgatifs émolliens: ensuite on donnera l'eau minérale purgative, s'il n'y a ni inflammation de poitrine ou de bas-ventre (Art. 151.). ni crachement ni vomissement de sang, &c. Si, malgré tous ces secours, les convulsions ou l'assoupissement continuent, on aura recours aux vesicatoires, en cas que la chaleur & la fievre ne soient pas fort considérables. Tout le tems que dureront les affections soporeuses, ou convulsives, ou phrénétiques, on aura soin que le malade ait la tête fort élevée, pour faciliter le dégorgement du cerveau. Une fievre intermittente dégénerée en continue maligne, par des remedes ou par un régime trop chauds ou irritans, se traite comme nous l'avons enseigné (Art. 116.).

Art. 230. Il est une fievre maligne, appellée *cardiaque*, qui est accompagnée d'une inflammation considérable des poumons, surtout aux environs du

cœur ; le cœur même, selon quelques-uns, étant enflammé. On soupçonne sa présence, par les difficultés de respirer, les inquiétudes, le pouls gêné, petit, inégal, intermittent. Les extrêmités deviennent quelquefois froides ; dautrefois il survient une paralysie de la moitié du corps, une enflure des extrémités. Ces accidens ne viennent point d'une véritable foiblesse (Art. 74.), mais d'une oppression des forces (75.). Il faut faire de promptes & copieuses saignées du bras, qu'on est quelquefois obligé de réitérer toutes les heures, & même plus souvent, si les accidens sont pressans, surtout si le malade en retire un soulagement marqué. Au reste on traitera cette maladie comme il sera dit dans la suite, en parlant des peripneumonies. Si le sang des malades étoit peu dur à sa surface & fourni de beaucoup de sérosité, on n'insisteroit pas tant sur les saignées. Il ne faut pas même les prodiguer dans tout autre cas, surtout quand les accidens se sont adoucis.

Art. 231. Quand le malade est attaqué de violentes douleurs de tête, de transports, phrénésies, assoupissemens,

convulsions, accablemens par oppression (Art. 75.), ou autres accidens de cette nature, la fievre maligne prend le nom de *cérébrale*. Le pouls est quelquefois assez grand, mais plus souvent comme dans l'état naturel; dautrefois il est petit, foible, & quelquefois dur. La foiblesse apparente ne doit pas empêcher de prescrire de fréquens lavemens, de promptes & copieuses saignées du bras ou du pié, & ensuite du cou, suivant l'indication (Art. 149. 150.). Ces saignées dévelopent le pouls, & diminuent sensiblement les accidens. Le malade aura la tête élevée, & même on pourra lui permettre de se lever une ou deux fois par jour, & de rester quelque tems dans un fauteuil, ou bien il aura la tête & la poitrine fort élevées dans son lit, s'il n'y a point de crise salutaire qui en empêche. Le pouls étant devenu souple, & les accidens ayant diminué, on purgera, ou plutôt ou donnera l'eau minérale purgative, si la chaleur n'est pas fort considérable; car dans les circonstances où la tête est prise, la sensibilité des intestins s'émousse, & les purgatifs ordinaires n'ont souvent aucun effet, ou n'en ont pas de suffisant, à-

moins qu'on n'augmente proportionnellement leurs doſes. Quelques heures après que ces remedes auront opéré, on réitérera la ſaignée, s'il en eſt beſoin, & on ordonnera des lavemens émolliens ou purgatifs, ſi l'on trouve que les évacuations n'ayent pas été ſuffiſantes, & qu'il n'y ait point de contre-indication. On continuera ainſi de ſaigner & de purger avec circonſpection, établiſſant, s'il ſe peut, une eſpece de cours de ventre, évacuation très-favorable dans les cas dont il eſt queſtion. Si les malades ſont fort aſſoupis & peu échauffés, on aura recours aux veſſicatoires. J'en ai quelquefois fait appliquer dans pareilles circonſtances, cinq à la fois, un à la nuque, deux au bras au-deſſus du coude intérieurement, les deux autres aux cuiſſes & au gras de la jambe auſſi intérieurement; & quand ils ne produiſoient pas l'effet que j'en attendois, j'en faiſois appliquer cinq autres plus forts, qui ne manquoient pas d'avoir du ſuccès. La fievre étant réduite dans de juſtes bornes, on aura ſoin de l'y maintenir (Art. 153.) en attendant des criſes ſalutaires, ou l'adouciſſement de la matiere morbifique (Art. 154.).

ART. 232. Obſervez que la tête ſe prend quelquefois à l'occaſion des inflammations & des ſuppurations, même ſourdes & peu apparentes, du poumon, ce qui peut en impoſer au Médecin. Cet accident vient alors de ce que les routes de la circulation n'étant pas libres, le ſang ſéjourne & s'accumule dans la tête : de-là les douleurs violentes de cette partie ; de-là les aſſoupiſſemens, les tranſports, les convulſions, les accablemens, &c. La cauſe n'eſt donc point alors dans le cerveau, mais dans la poitrine, comme j'ai eu lieu de le vérifier par l'ouverture de beaucoup de cadavres. Les ſignes qui annoncent cet événement, ſont les grandes difficultés de reſpirer, & autres marques d'inflammation des poumons, qu'on a ſouvent obſervées avant que la tête fût priſe ; la toux, les ſentimens de peſanteur & même les douleurs de poitrine, que le malade reſſent quand il touſſe fortement, ou quand on lui fait faire une longue & profonde inſpiration, ou quand on lui fait tenir quelque tems les bras élevés & croiſés par-deſſus la tête ; la rougeur des joues, quelquefois des yeux ; la qualité coënneuſe du ſang, l'embarras

& la dureté du pouls, &c. Les veſſicatoires, les ſaignées, les évacuans par les ſelles, ſont alors de foibles reſſources. Ces derniers remedes ont cependant leur avantage, quand les premieres voies ſont en mauvais état. La tête ſe prend auſſi quelquefois dans les inflammations du diaphragme, de l'eſtomac, du foie, & autres viſceres du bas-ventre, & auſſi dans le ſpame de ces parties, qui ſe connoît par des urines crues & aqueuſes, par la dureté du pouls, &c. Les embarras du cœur & des gros vaiſſeaux qui en ſont voiſins, embarras cauſés par les polypes, ou autres concrétions de cette nature, peuvent auſſi donner lieu au même accident. La cure conſiſte ſpécialement à traiter ces maladies diverſes, chacune ſelon ſon genre.

ART. 233. Quoique nous ayons parlé d'une partie des ſecours qui conviennent dans le traitement des aſſoupiſſemens, je crois qu'il ne ſera pas hors de propos de diſtinguer leurs eſpeces, & de rapporter la vraie méthode curative qui convient à chacune, conformément à ſes cauſes & à l'état des malades.

On distinge ordinairement quatre especes d'assoupissemens, qui ne différent que du plus au moins, par leurs accidens, par leurs causes, & par la maniere de les traiter.

La premiere espece d'assoupissement s'appelle *coma*, ou *cataphore*; les malades se réveillent facilement, répondent, & étant ensuite abandonnés à eux-mêmes, ils se rendorment promptement. La seconde s'appelle *léthargie*; les malades ont la fievre, sont assoupis, & délirent. Il y a une espece de léthargie appellée *coma-vigil* ou *coma-veillant*, & *typhomanie*, dans laquelle les malades ont toujours, ou presque toujours les yeux fermés, semblent dormir, quoiqu'ils veillent; ils rêvent & délirent, quand on les touche, ou qu'on les appelle un peu fort; ils ouvrent les yeux, ils regardent de travers, ils retombent ensuite dans une espece de sommeil troublé de rêves & de délire. La troisieme espece s'appelle le *carus*; les malades y sont très-assoupis, respirent avec aisance; mais on a bien de la peine à les réveiller, quoiqu'on les pince, qu'on les pique ou qu'on les tourmente fortement; ils ne répondent

point, & ils se rendorment promtement. La quatrieme espece est l'apoplexie, dans laquelle le malade ne différe d'un mort que par la circulation qui subsiste, & par la respiration qui est difficile & laborieuse.

ART. 234. Les assoupissemens qui procédent de matieres impures contenues dans les premieres voies, doivent être traités comme il est marqué (Art. 162. & suivans). Ceux qui sont occasionnés par des vers, demandent les secours indiqués (Art. 169. & 170.). Ceux qui attaquent des personnes vaporeuses, demandent, outre les saignées, si elles paroissent nécessaires, qu'on fasse respirer au malade les odeurs fétides qui sont d'usage en pareil cas, & qu'on lui fasse prendre quelques médicamens antispasmodiques & céphaliques. Ceux qui viennent d'une véritable foiblesse, se traitent comme nous l'avons dit (Art. 74.) Ceux qui ont été occasionnés par de grandes fatigues & des veilles outrées, demandent qu'on laisse dormir le malade un jour entier ou même davantage. Si cependant son sommeil étoit accompagné de râle, de difficulté de respirer, & de convulsion, il

faudroit le réveiller, & lui adminiſtrer des remedes convenables à l'état où il ſe trouveroit. Ceux qui tirent leur origine de la rentrée d'une goute, d'une gale, d'une petite vérole, d'un éréſipele, &c. demandent qu'on employe les ſecours les plus prompts pour les faire diſparoître, & qu'enſuite on ramene à la ſurface du corps l'humeur qui s'eſt portée dans l'intérieur (Art. 13. N°. 2.) : s'il y a ſuppreſſion du flux hémorroïdal, on en rétablira le cours comme il eſt marqué (Art. 78.). Ceux qui ont été produits par la vapeur du charbon, ou par les exhalaiſons de la fermentation vineuſe, ou par l'abus des narcotiques, doivent ſe traiter comme nous l'avons enſeigné (Art. 24. N°. 1.). Ceux qui viennent d'épaiſſiſſement du ſang ou d'une grande quantité de ſéroſités qui inondent le cerveau, & qui ne ſont accompagnés ni de fievre, ni de chaleur, ni de ſoif, ni de grandeur, ni de dureté dans le pouls, demandent l'uſage des tiſanes céphaliques, des lavemens purgatifs émolliens & enſuite irritans, de la tiſane royale, des hydragogues, de l'eau minérale purgative; tous médicamens qu'on emploira

à des

à des doſes très-fortes, à cauſe du peu de ſenſibilité actuelle. On tâchera de procurer & d'entretenir un flux de ventre. Cependant on eſſayera d'agacer le genre nerveux & de rappeller la ſenſibilité, en expoſant les malades à une vive lumiere du ſoleil, ou du feu, en leur faiſant boire de la tiſane céphalique, en les pinçant, les agitant, les ſecouant; en leur faiſant reſpirer des odeurs très-pénétrantes, comme les eſprits volatils de ſel ammoniac; en leur mettant dans la bouche quelque grain de poivre, de gingembre, de pyrethre; en leur ſoufflant dans le nez du tabac, de la poudre d'ellébore, même d'euphorbe; en leur appliquant les veſſicatoires & les ventouſes ſcarifiées, &c. en les appellant hautement par leur nom; en leur criant de même quelque choſe qu'on ſait qui les flatte beaucoup, &c. S'ils ſont très-foibles, on leur fera prendre, de tems en tems, quelques cuillerées de potion céphalique, & on n'emploira les évacuans qu'avec circonſpection. S'il y avoit plénitude des vaiſſeaux & engorgement ſanguin conſidérable du cerveau, ou ſpaſme, qu'on connoît par la dureté du pouls, par des urines clai-

res & aqueuſes, &c. il faudroit faire précéder pluſieurs ſaignées du bras & du pié, ſuivant l'indication (Art. 149. & 150.), avant que d'en venir aux remedes irritans, qui par les contentions qu'ils occaſionnent, pourroient donner lieu à la rupture des vaiſſeaux, à l'épanchement du ſang dans le cerveau, à des hémorragies internes, &c.

ART. 235. Nous avons encore donné un plan de curation pour les convulſions, comme tetanos, emproſthotonos, opiſthotonos, & pour les affections convulſives qui ſurviennent dans les fievres; & à ce ſujet il ne nous reſte plus qu'à faire les obſervations ſuivantes.

Les convulſions, &c. qui ſont cauſées par des vers, des matieres impures contenues dans les premieres voies, ou par l'inanition, ſe traitent de la maniere que nous l'avons enſeigné en parlant de chacun de ces accidens (162. & ſuivans). Celles qui procedent d'une trop grande plénitude des vaiſſeaux ſanguins (Art. 152.), demandent ſurtout qu'on inſiſte ſur les ſaignées, &c. Celles qui dépendent d'une irritation conſidérable du genre nerveux, accompagnée de chaleur, de sècheresſe de la peau, d'a-

vidité de la langue, sans toutefois que le sang soit coënneux, ni qu'il se présente aucune disposition inflammatoire (Art. 151.), demandent qu'on insiste sur les raffraîchissans & la plupart des remedes dont nous avons parlé (Art. 116.). Celles qui ont été occasionnées par des poisons, des émétiques, des purgatifs, des lavemens irritans, doivent se traiter comme il est dit (Art. 31.). Celles qui naissent de corps étrangers piquans, tranchans, ou irritans, qu'on a avalés, demandent les secours marqués (Art. 37.). Si la sortie difficile des dents les cause, on y remédiera comme il est marqué (Art. 36. N°. 2.). Celles qui ont pour cause un épaississement de sang & de la limphe, sans fievre, sans chaleur, sans soif, notables, demandent l'usage des saignées, des purgatifs, des émétiques, des céphaliques, & des spécifiques de l'épilepsie. Celles qui proviennent de piquûre, coupure, déchirure, meurtrissure d'un nerf, ou d'un tendon, ou d'un ligament, &c. demandent qu'on ait recours aux saignées, aux émolliens, tant internes qu'externes, aux narcotiques, qu'on donnera de sept heures en sept heures, si ces re-

mèdes ne ſont point contre-indiqués (Art. 195.). Si, malgré ces reſſources, les douleures perſiſtent, ſi les accidens s'agravent, ſi la vie du malade eſt en danger, il faut, ſans balancer, ordonner l'amputation du nerf, ou du tendon, ou du ligament, &c. On emploira les ſecours marqués (Art. 52.), pour guérir les convulſions de la mâchoire inférieure. Celles qui viennent de cantharides priſes intérieurement ou appliquées extérieurement, demandent les ſecours indiqués (Art. 181.).

Maintenant, continuant de traiter des accidens qui peuvent ſurvenir dans beaucoup de fievres, mais particulierement dans la fievre maligne, nous allons parler des ſuppreſſions d'urines, des parotides, des bubons, charbons, des parties gangrenées, &c.

ART. 236. Quelquefois les urines ceſſent de couler, ou ne coulent pas aſſez; & ſans s'évacuer ni par les glandes inteſtinales, ni par la voie des ſueurs, s'accumulent dans la veſſie, qui ſe gonfle ſenſiblement, & devient ſouvent très-douloureuſe. Cet accident peut procéder d'aſſoupiſſement, de délire, de ſtupidité, de négligence à faire uri-

ner les malades, soit en les exhortant par toutes sortes de raisons, soit en leur comprimant souvent & assez fortement la région de la vessie, soit en les faisant lever & promener dans leur appartement, les soutenant par-dessous les bras s'ils sont trop foibles pour se soutenir eux-mêmes. S'ils ressentent des douleurs vives & continuelles au bas-ventre, & que le pouls soit plein, ou dur, ou embarrassé, on leur fera, s'il est possible, quelques saignées du bras, on emploira les tisanes diarétiques anodines, ou le perit lait, on ordonnera quelques verrées d'eau de casse simple, & quelques lavemens émolliens; on leur fera prendre les demi-bains domestiques, ou bien on leur fera quelques fomentations (Art. 255.). Si le pouls n'est ni grand ni tendu, si le malade n'est point altéré, s'il n'y a aucune douleur à la région de la vessie, on donnera les tisanes diurétiques chaudes, auxquelles on pourra même ajouter quelques goutes d'esprit de térébenthine; on purgera avec l'eau de casse composée, ou avec les purgatifs minoratifs. S'il y a chaleur sans signes d'inflammation de poitrine, ou de bas-ventre (Art.

151.), on saignera suivant l'indication (Art. 149. 150.), on aura recours aux tisanes diurétiques froides, aux lavemens émolliens & raffraîchissans, aux bains, aux fomentations. Si ces différens remedes n'ont aucun succès, on emploira la sonde, qu'on introduira dans la vessie, & qu'on laissera en situation, l'ouvrant de tems en tems & excitant alors le malade à uriner. Si la sonde, non plus que les autres remedes, ne réussit pas, que la région de la vessie soit fort gonflée & très-douloureuse, & que le malade soit attaqué de frissons & de mouvemens convulsifs, il faut, pour prévenir une prompte & cruelle mort, lui faire l'opération de la kystiotomie. Dans un besoin pressant on pourra faire l'ouverture à côté de la verge, proche le raphé, avec une lancette ou un bistouri, qu'on y introduira assez profondément. S'il y a une pierre dans la vessie, on aura recours à l'opération de la taille dez que les forces seront rétablies d'une maniere à pouvoir l'entreprendre. S'il y a inflammation des reins ou de la vessie, on la traitera comme nous le dirons dans la suite (Art. 375. & 377.).

ART. 237. On appelle *parotides* les inflammations des glandes de ce nom ou des maxillaires. Elles peuvent survenir dans diverses sortes de fievres, mais principalement dans celles qui ont de la malignité. Il y en a de critiques, il y en a de simptomatiques. Les critiques sont celles dont la présence fait cesser ou diminue beaucoup la fievre & adoucit les simptomes. Celles-ci, je veux dire les critiques, & aussi les imparfaitement critiques, se traitent avec les cataplâmes anodins s'il y a douleurs considérables, ou émolliens s'il y a douleur & dureté. Par ces moyens & par une diete exacte, par des saignées, des lavemens, des purgatifs convenables, on essaye de procurer la résolution de ces tumeurs. Il paroît très-avantageux de donner passage aux humeurs qui y séjournent, & d'empêcher, autant qu'il est possible, la suppuration. Ainsi, dez que les parotides paroîtront, ou dumoins avant leur parfaite maturité, il sera bon d'y faire quelques incisions profondes, pour empêcher que les humeurs suppurées ou non ne rentrent dans le sang, & ne produisent des inflammations, des abcès, des fievres hectiques,

&c. Si ces humeurs y étoient rentrées ; il faudroit promptement les rappeller, en appliquant à l'endroit des parotides les vesſicatoires, ou la pierre à cautère, ou les ventouſes ſcarifiées, &c. qui favoriſent auſſi la ſortie de celles qui ſont imparfaitement critiques, faiſant prendre les cordiaux les plus actifs aux malades qui ſe trouveront dans une véritable foibleſſe (Art. 74.) : mais s'il y a indication pour les ſaignées, on en pratiquera de convenables. Les cautères appliqués ſur des parotides peu ou point douloureuſes, & qui ne ſont pas bien mûres, avancent leur maturité, qu'il faut favoriſer avec les cataplâmes maturatifs, quand on n'a pas pu les faire réſoudre.

Les parotides ſont ſimptomatiques ; quand, au lieu de ſoulager le malade, elles ne font qu'augmenter les accidens. Il faut alors tendre à diminuer la fievre, par les ſaignées, les lavemens, les purgations, les boiſſons appropriées. Et quant aux parotides, on emploira les cataplâmes & les inciſions dont nous venons de parler, pour éviter la rentrée de l'humeur & la ſuppuration, même dans les glandes parotides ou maxillai-

res, où la matiere séjournant quelque tems fait beaucoup de progrès dans les graisses qui en sont voisines, & carie quelquefois les os les plus proches. Le succès m'a prouvé nombre de fois l'avantage de ce traitement; & les parotides négligées ou traitées différemment, ont produit sous mes yeux les plus tristes accidens.

ART. 238. Les bubons sont des tumeurs inflammatoires des glandes limphatiques des aisselles ou des aînes. Ils se traitent comme les parotides (Art. 237.), suivant qu'ils sont critiques ou simptomatiques. Mais s'ils paroissent avec cessation de la fievre & des principaux accidens, on s'abstiendra des saignées & des purgations, & on n'y fera aucunes incisions qu'ils n'ayent atteint une maturité parfaite, ou presque parfaite, se donnant cependant de garde d'y laisser longtems croupir le pus, à cause des gros vaisseaux qui en sont voisins, & dont les tuniques pourroient en conséquence être attaquées de pourriture; ce qui exposeroit les malades à des hémorragies des plus pernicieuses. Mais lorsqu'il y a peu de chaleur dans les bubons, ou quand il y a de la

pourriture, & surtout de la gangrêne; on doit emporter la portion gangrenée, & ranimer la partie, afin d'y produire une bonne suppuration.

ART. 239. Le charbon est une tumeur très-dure, très-douloureuse, très-ardente, qui pour l'ordinaire est d'un rouge foncé, & qui a à son sommet une croûte brune ou noire, assez semblable à un charbon éteint. Il se rencontre rarement dans les fievres malignes, & quelquefois il survient sans signe de malignité. Quand le charbon est purement simptomatique, on n'y fait presque aucune attention; & tournant ses vues du côté de la fievre & des accidens, on saigne, on purge, on rafraîchit. Cependant il ne faut pas insister sur ces remedes autant qu'on le feroit si cette humeur n'avoit pas paru. On se gardera d'y appliquer aucuns médicamens gras & oléagineux, quand même le charbon seroit critique; ces sortes de remedes y sont très-contraires. Si le charbon est critique, on s'abstiendra des saignées & des purgations, à-moins qu'il ne se présente une indication très-pressante (Art. 428.), & on traitera la tumeur comme une pa-

rotide (Art. 237.). Cependant on n'y fera aucune incision que quand elle aura atteint à sa maturité, ou quand il y croupira quelque matiere à laquelle il faudra donner issue.

Lorsque dans toutes sortes de charbons la douleur, la rougeur, & la chaleur, sont très-considérables, il faut y appliquer de quatre heures en quatre heures un cataplâme émollient, qu'on arrosera de tems en tems avec une décoction de la même qualité, ou avec du petit lait tiede. Mais si ces accidens ne sont pas fort marqués, on y appliquera le mélange d'un cataplâme émollient & d'un fortifiant, qu'on arrosera avec moitié vin aromatique & moitié eau. Lorsque la tumeur sera un peu brune & peu douloureuse, on y fera quelques profondes scarifications ; & quand la douleur aura disparu, on y appliquera le cataplâme fortifiant seul, qu'on arrosera avec le vin aromatique, le plus chaudement qu'il sera possible. L'eau-de-vie animée par le sel ammoniac est alors à préférer aux préparations de camphre.

On se donnera de garde de faire aucune incision ni scarification dans les

chairs & même dans la peau saine, de peur d'augmenter le progrès de la gangrêne, qui vient de causes internes, & qui n'est pas encore bien fixée. Si cette tumeur est plombée & presque sans douleur, on pourra même y appliquer, & sur ses environs, un cautère actuel, ou l'huile bouillante, surtout celle de térébenthine, afin de cautériser & d'empêcher l'établissement ou le progrès de la gangrêne. Quand le charbon aura de la disposition à la suppuration, on la favorisera par le moyen du cataplâme maturatif. On frottera de tems en tems la croute noire ou l'escare, avec un peu d'onguent populeum, qu'on y laissera afin de la ramollir, ne faisant aucun effort pour la faire tomber, à-moins qu'il ne se trouvât dessous quelque dépôt, ou quelque matiere rousâtre, qui se reconnoît par celle qui en sort, ou par la fluctuation. Quand le charbon s'applatit, & qu'on a des signes que la suppuration diminue avec danger, on doit avoir recours aux moyens (Art. 13. N°. 2.) propres à rétablir la suppuration, qu'on doit entretenir très-longtems. On doit, le plutôt qu'il sera possible, même avant que sa maturité soit

complette, faire l'ouverture de cette tumeur, & cela pour empêcher que la matiere qui eſt contenue ne rentre dans les voies de la circulation, ou ne carie les cartilages & les os, ou ne fuſe, & ne gagne les chairs & les graiſſes qui ſont à ſa portée, ou même ne ronge & n'ouvre les gros vaiſſeaux des environs.

ART. 240. Dans beaucoup de maladies, & particulierement dans les fievres malignes, l'inflammation & quelquefois la gangrêne attaquent les environs de l'os ſacrum. Ces accidens proviennent de ce que les malades ont été couchés longtems & durement ſur ces parties, ſoit que leur lit ſoit par lui-même fort dur, ſoit qu'il n'ait pas été fait depuis longtems, ſoit qu'on ait négligé de nétoyer le malade quand il en a été beſoin; la malignité de la fievre peut auſſi y contribuer beaucoup. On prévient ces accidens, ſouvent même on les guérit, quand ils ſont légers & qu'ils ne ſont que commencer, en tenant les malades proprement & mollement, & en les faiſant coucher tantôt ſur un côté, tantôt ſur un autre, & peu ou point du tout ſur les parties affectées. Mais ſi la rougeur & la douleur

ſont conſidérables, & que le pouls ſoit grand & dur, on aura recours aux ſaignées, aux purgations, &c. Cependant on appliquera ſur la partie affectée, des éponges ou des linges aſſez mollets pliés en pluſieurs doubles & trempés dans une décoction émolliente tiede; on pourra même y laiſſer des cataplâmes émolliens, qu'on renouvellera trois ou quatre fois par jour. Si outre la rougeur & la douleur, il ſe préſente encore une eſcarre noire, ſituée au milieu de la partie affectée, on y appliquera un peu d'onguent populeum, qu'on y tiendra au moyen d'un bandage convenable, afin de procurer ſans violence la chute de cette eſcarre. On ne fera ni ſcarifications, ni inciſions, ni taillades, à-moins qu'il ne fallût donner iſſue à quelque matiere. Lorſqu'il ſe fera un écoulement d'une ſéroſité rouſsâtre, avec puanteur conſidérable, on emploira l'eau de mer, ou l'eau commune, dans laquelle on aura fait diſſoudre du ſel marin, & qu'on appliquera chaudement. Si la partie gangrenée eſt preſque ſans douleur, on ſe contentera d'y appliquer chaudement l'onguent de ſtyrax: & s'il n'y a ni douleur, ni puanteur, ni épan-

chement de séroſité rouſsâtre, on emploira l'onguent Egyptiac ſeul, ou plutôt l'huile bouillante de térébenthine, ou ſemblable, ou un cautère actuel, afin d'établir ſur le mal & un peu aux environs une eſcarre, qui tombera dans ſon tems, & dont on pourra, quand il en ſera tems, favoriſer la chute au moyen de quelque onguent émollient. On n'y fera aucune violence ni inciſions, à-moins qu'il ne fallût faire jour à quelque matiere que la fluctuation annoncât y être contenue. Vous pouvez voir le Traité de la gangrêne par M. Queſnay, où ces diverſes matieres ſont fort bien & très-amplement détaillées.

ART. 241. Le nez devient quelquefois pourpré, brun, noir, gros, boutonné. Tous ces ſimptomes m'ont toujours paru annoncer une mort peu éloignée & preſque inévitable. De vingt-cinq malades que j'en ai traités ou que je ſais en avoir été traités par d'autres Médecins, à-peine en eſt-il échapé un, ou deux au plus. Il paroît à-propos d'appliquer ſur le nez un cataplâme fortifiant, qu'on arroſera ſouvent avec le vin aromatique, ou avec une décoction de la même qualité, ou avec l'eau-de-

vie animée de sel ammoniac, tiedes. Les incisions & taillades qu'on fait quelquefois à cette partie, sont inutiles ; je les crois même contraires ; elles m'ont paru favoriser le progrès de la gangrêne. On ne doit donc faire des scarifications que quand il s'offre quelque matiere à laquelle il est à-propos de donner issue : autrement on doit s'en abstenir, non-seulement dans cette circonstance, mais encore dans toutes celles où la gangrêne vient de cause interne. Il seroit, ce semble, plus utile de cautériser, comme je viens de le dire en parlant du charbon de couleur plombée, sans, ou presque sans douleur. De l'huile de térébenthine bouillante, appliquée sur le nez ainsi affecté, sans en laisser tomber sur le reste du visage, qui seroit bien couvert, paroîtroit pouvoir être employée avec succès.

ART. 242. La fievre maligne & ses accidens ayant disparu, le malade observera le régime dont nous avons parlé (Art. 158.), supposé qu'il n'ait pas paru de pourriture : mais si la pourriture a été grande, il observera celui qui est marqué (173.).

Le délire & la fievre d'inanition ;

marqués (Art. 156.) demandent les secours détaillés au même Article.

ART. 243. Il survient souvent à la suite des fievres malignes, en conséquence ou de leur malignité, ou de l'épaississement du sang & de la limphe, ou de quelqu'autre cause que ce puisse être, une stupidité, ou une perte de mémoire. On a vu des malades oublier leur langue, même leur propre nom. Dans ces circonstances on rétablira dabord les forces, au moyen des alimens, des bouillons stomachiques, pectoraux, communs, des boissons & autres remedes céphaliques chauds, convenables, employés avec discrétion, sans s'exposer à rallumer le feu de la fievre. Quand la convalescence sera un peu avancée, on appliquera quelques vesicatoires, ou quelques cautères, qu'on laissera couler longtems. On purgera plus souvent & plus fortement qu'on n'a coutume de faire dans les autres convalescences. Le malade respirera un air chaud & sec, s'il se peut, & il prendra des exercices, même un peu fatiguans, proportionnellement à ses forces. Si ces ressources sont infructueuses, on ordonnera, s'il est possible, les eaux minérales chau-

des, qu'on fera prendre pendant plusieurs faisons, s'il en est besoin.

Art. 244. La surdité survient souvent dans les fievres. C'est un des indices les plus certains de leur malignité, & en même tems de leur guérison, quand elle est accompagnée des signes de coction dans les urines (Art. 154.) & du soulagement des malades. On ne la doit traiter que quand les forces sont rétablies, & dans la cure on se comportera à-peu-près de la maniere que nous venons de dire en parlant de la stupidité. On nétoyera souvent & exactement les oreilles, on y injectera un peu d'eau minérale chaude, ou d'eau vulnéraire tiéde, on y introduira & on y laissera un peu de coton cardé & imbu de l'eau qui coule de l'un des bouts d'une branche verte de frêne, dans le tems que l'autre extrémité brule. Mais on s'abstiendra de ces différens remedes irritans, si les malades ont de vives douleurs d'oreilles, ou y ressentent de violens battemens; il faudroit alors suivre la méthode indiquée (Art. 23. N°. 1.).

Art. 245. Avant que de mettre fin à ce qui concerne les fievres malignes, nous observerons en général, que dans

ces sortes de maladies putrides, à-moins que le malade ne soit actuellement dans un frisson, ou dans une sueur, ou dans quelqu'autre évacuation critique, on doit changer ses linges quand ils sont sales, parfumer souvent son appartement, & ce qui est le plus important, avoir soin de renouveller de tems en tems l'air qu'il respire. Si l'air extérieur est froid, ou que le malade soit actuellement dans une évacuation critique, on échauffera dabord son appartement, après quoi on fermera les rideaux de son lit; & s'il n'en a pas, on lui couvrira le visage avec son drap, & même une portion de sa couverture, sans toutefois gêner sa respiration: ensuite on ouvrira les portes & les fenêtres pour chasser l'air intérieur & admettre l'extérieur: quelque tems après on les refermera: enfin on rouvrira par degrés les rideaux, & on découvrira peu-à-peu le visage du malade, qu'il faut bien se donner de garde d'exposer subitement à l'air froid, même tempéré, qu'on vient d'introduire. Un instant après on fera prendre un bouillon ou un verre de la boisson ordinaire, & cela le plus chaudement qu'il sera

poſſible, ſurtout s'il ſe fait quelque criſe ſalutaire par la ſueur, ou par une moiteur, ou par la voie des crachats, &c.

De la Fievre d'Hongrie.

ART. 246. Cette fievre porte ce nom parcequ'elle eſt fort commune en Hongrie dans les camps & armées, ce qui lui a fait auſſi donner celui de *fievre militaire*. Elle ſe rencontre pourtant quelquefois dans d'autres païs, même dans des villes fort éloignées de la Hongrie & des camps & armées, comme j'ai eu lieu de l'obſerver. C'eſt un mélange d'une fievre ardente, avec une putride maligne & ſouvent pourprée. La chaleur, la ſoif, les violentes douleurs de tête, ſouvent ſuivies de délire phrénétiques, celles d'eſtomac, la ſaleté de la langue, ſa couleur jaune ou brune, ſa ſéchereſſe, les rapports mauvais, les naufées, les vomiſſemens, la rougeur des yeux & des joues, les ſentimens de laſſitude, l'abattement des forces, la grandeur, la dureté, l'embarras du pouls, les moiteurs, les ſueurs, les diarrhées, les taches pourprées, les parotides, quelquefois critiques, quelquefois ſimptomatiques, ſont les acci-

dens ordinaires de cette maladie. Les urines ſont tantôt rouges, tantôt claires & aqueuſes, ce qui annonce (à-moins qu'elles ne paroiſſent telles au commencement d'un redoublement) un tranſport ou un aſſoupiſſement prochain, qu'on peut ſouvent prévenir par les ſaignées & autres ſecours dont nous parlerons.

ART. 147. Cette fievre eſt commune en Hongrie par pluſieurs raiſons. Elle eſt produite par la corruption des eaux qui croupiſſent pendant des tems de chaleur, dans des étangs, des marais, des lacs, des foſſés, aux environs des rivieres qui ont débordé, & rien n'eſt plus ordinaire en Hongrie. On boit de ces eaux corrompuës, on s'en ſert pour préparer les alimens, on reſpire un air qui eſt chargé des corpuſcules contagieux qui s'en exhalent, ſurtout dans des tems de brouillard, de ſerein, de roſée, &c. En Hongrie, pendant le printems, l'été & l'automne, les jours ſont ſouvent fort chauds, les nuits aſſez froides & humides, & ces variations de l'air peuvent encore cauſer la fievre dont il eſt queſtion, ſurtout parmi des perſonnes, qui, comme les Soldats, ne ſavent pas,

ou ne veulent pas, ou ne peuvent pas, uſer des précautions requiſes, & dont nous avons parlé dans notre Médecine préſervative.. Enfin la prodigieuſe quantité de poiſſons qui ſe trouvent en Hongrie, & qui, excepté ceux du Danube & de quelques autres rivieres, y ſont fort mauvais, l'abondance & la violence des vins de ce païs, le vil prix des viandes, facilitent des excès & des abus qui peuvent occaſionner cette fievre.

ART. 248. Quoiqu'en 1744. je me ſois trouvé ſur les frontieres d'Hongrie, je n'ai point eu occaſion d'y voir de maladies de cette eſpece. Mais les fréquentes converſations que j'ai eues avec des Médecins & des Officiers des armées Autrichiennes, qui ont ſervi longtems dans ce païs-là, particulierement celles que j'ai eues avec M. Einglein, premier Médecin de la Reine d'Hongrie, m'ont mis au fait des cauſes de cette fievre, auſſibien que de ſon traitement, & j'ai ſuivi leurs avis avec ſuccès dans beaucoup de rencontres & en différens endroits. Il y a deux indications à remplir dans la cure de cette maladie : la premiere eſt de prévenir ou de détruire les engorgemens

inflammatoires du cerveau & de l'eſtomac, qui ſont fort ordinaires dans cette fievre : la ſeconde, de nétoyer exactement les premieres voies, qui ſont chargées de matieres impures, ſouvent vermineuſes.

On remplit la premiere indication par le moyen d'une diete des plus exactes, des ſaignées, des boiſſons abondantes, délayantes, & ſouvent raffraîchiſſantes, priſes dégourdies, des bouillons de poulet, ou de maigre de veau, ou des adouciſſans de mes formules, des lavemens, dabord émolliens, & enſuite purgatifs-émolliens. Les ſaignées doivent être fréquentes & copieuſes, non pas cependant autant que s'il n'y avoit que fievre inflammatoire ſans impuretés dans les premieres voies, (Art. 161.). L'air que les malades reſpirent doit être plutôt un peu froid que chaud, à-moins que la fievre ne fût fort médiocre, ou qu'il ne ſe préſentât quelque criſe ſalutaire. Quand la fievre & ſes accidens auront ceſſé ou diminué conſidérablement, que le pouls aura repris de la ſoupleſſe, que les douleurs d'eſtomac auront diſparu ou n'augmenteront plus au toucher, on tournera

ſes vues du côté de la ſeconde indication, & on la remplira par le moyen des eaux minérales purgatives, de l'émétique en lavage, des eaux de caſſe compoſées & aiguiſées, des purgations minoratives, &c. ſaignant & donnant les narcotiques ſuivant le beſoin (Art. 162. & ſuivans). Les accidens critiques ou ſimptomatiques qui peuvent ſurvenir, ſe traitent comme nous l'avons dit en parlant des fievres malignes en général. Le régime de la convaleſcence doit être celui que nous avons détaillé (Art. 173.) à la ſuite des fievres putrides, dont celle-ci participe beaucoup, & dont le traitement doit très-peu différer de celui de ces ſortes de fievres : c'eſt pourquoi j'y renvoie le Lecteur.

ART. 249. Il arrive quelquefois qu'après cette fievre & beaucoup d'autres, un tranſport ou une eſpece de phrénéſie attaque les malades qui ont été fort épuiſé par une longue diete, ou par des évacuations conſidérables, naturelles ou artificielles. Leur pouls eſt mol & aſſez foible, la chaleur n'eſt pas plus grande & quelquefois moindre que dans l'état de ſanté, la langue eſt belle,

le, la bouche bonne, & la matiere des déjections n'a aucune puanteur étrangere. Comme cette aliénation phrénétique vient d'inanition, il faut bien se donner de garde de saigner, de rafraîchir, de purger, même de donner des lavemens. Il faut au contraire s'employer à réparer les forces, par le moyen des crêmes de ris, d'orge, de gruau, des panades, des soupes salées & épicées comme pour une personne saine, &c. On pourra même leur faire faire un usage modéré du vin, du cidre, de la biere, &c. sans s'exposer à échauffer trop, ou à nourrir trop précipitamment. On purgera légérement, quand la convalescence sera fort avancée. Sans autres secours les forces & la raison reviennent aux malades, comme j'ai eu lieu de l'observer plusieurs fois, après l'avoir appris de Sydenham.

De la Suette.

ART. 250. Cette maladie, qu'on appelle aussi *sueur Angloise*, ou *fievre hélode*, est très-rare dans les camps & armées. Cependant je pense qu'il ne sera pas inutile de remettre ici sous les yeux du Lecteur les observations que j'ai eu

lieu de faire à cet égard, & qui ont été imprimées en 1752. dans ma *Méthode aisée & peu couteuse de traiter avec succès plusieurs maladies épidémiques, &c.* qui a été envoyée par ordre de M. le Controlleur Général des Finances, à tous MM. les Intendans du Royaume.

Au mois de Juin de l'année 1752. M. Vedie, Lieutenant Général au Bailliage Royal, & Subdélégué au département de Dourdan, instruit par M. Legros, Curé de Sermaise, quoique les Syndics de chaque Paroisse ayent ordre d'informer MM. les Subdélégués, des maladies épidémiques qui attaquent les hommes, ou les bestiaux; instruit, dis-je, que la Paroisse de Sermaise, terre appartenant à M. de Lamoignon de Basville, Président du Parlement de Paris, située dans l'Election de Dourdan, Généralité d'Orléans, étoit ravagée par une maladie qui emportoit trois à quatre personnes chaque jour, me fit l'honneur de m'engager à me transporter sur le champ à Sermaise; il m'offrit même de me donner une brigade de Maréchaussée, supposé que je jugeasse convenable de faire ouvrir quelques corps, & que j'y trouvasse de l'opposition de la part de la famille.

Il eſt vrai qu'il eût été plus régulier, qu'en conſéquence des avis que M. Vedie avoit eus, il eût commencé par en écrire à M. l'Intendant : mais le tems étoit précieux ; la terreur s'étoit emparée de tous les malades, & même des perſonnes ſaines, qui étoient allarmées, avec aſſez de raiſon, de la mort, ſouvent précipitée, de leurs parens, de leurs voiſins, & de leurs amis, dont il mouroit juſqu'à trois ou quatre par jour. L'expérience n'a que trop fait voir, combien la terreur augmente le danger des maladies, ſurtout épidémiques ; le tems dailleurs favoriſoit leur progrès. Il faiſoit une chaleur humide, un tems orageux, qui avoient ſuccéde très-promptement à une température beaucoup plus douce, & moins brûlante ; conſtitution de l'air extrêmement propre à augmenter la diſpoſition putride des humeurs, qui fait le fond de ces maladies & leur malignité, & qui ſe trouvoit encore aidée par le régime pernicieux que ſuivoient les malades, & ceux qui craignoient de le devenir. Il étoit donc intéreſſant, que, ſans s'aſſujettir à des formalités, on ſe preſsât d'envoyer du ſecours à ces malheureux. Et dail-

leurs peut-on pécher par un excès de zèle, vis-à-vis d'un Magistrat dont l'humanité est aussi connue que l'est celle de M. Barentin, vertu qui ne le distingue pas moins que son intégrité dans l'administration de la Justice, qu'il rend à tout le monde sans acception de personne, & dont la piété s'attache principalement à secourir les pauvres, qui ne sont pas moins précieux à l'Etat qu'à Dieu, se conformant avec plaisir aux intentions de notre Auguste Monarque, qui par la prudence de M. de Machault, Garde des Sceaux, & Controlleur Général des Finances, leur a fait fournir gratuitement tous les secours nécessaires au rétablissement de leur santé ? Aussi le zèle de M. Vedie fut-il honoré des louanges qu'il méritoit, non-seulement pour m'avoir envoyé sans délai sur les lieux, mais pour s'y être transporté lui-même plusieurs fois, afin de voir par lui-même le succès de mes soins. Passons à l'état où je trouvai les malades qui y furent confiés.

Ils étoient presque tous baignés de sueurs abondantes ; leur fievre communément n'étoit pas considérable ; mais ils se plaignoient de douleur ou de pe-

ſanteur de tête, de quelque douleur & ſurtout d'un grand reſſerrement de la poitrine, de maux d'eſtomac, & de laſſitudes douloureuſes dans les membres, de démangaiſons & de picotemens fort incommodes à la peau, avant, pendant, & même après la ſortie des ſueurs, des taches pourprées, des puſtules, ou des boutons miliaires. La plupart des malades avoient de grandes & continuelles inquiétudes, la bouche mauvaiſe, quelquefois amere, des envies de vomir, une peſanteur d'eſtomac, dégoût, ou défaut d'appétit; & cependant la langue n'avoit pas coutume d'être chargée, & il n'y avoit ni ſoif, ni ardeur conſidérable. Les malades étoient fort abattus, & avoient communément le ventre fort reſſerré.

Quelques-uns ont eu des ſaignemens de nez, qui leur ont été peu avantageux, quand ils n'ont pas été fort abondans, quand ils n'ont pas paru de bonne heure, & qui ont quelquefois continué pluſieurs heures après la mort de ceux qui ont péri avant mon arrivée.

Dez les premiers jours de la maladie il a paru ſur la peau, & particulierement ſur celle de la poitrine, des taches pour-

prées, & de petits boutons qui n'étoient pas toujours de la même couleur ; mais quelques-uns étoient blancs, & reſſembloient à des grains de millet, ce qui a fait donner à cette fievre le nom de *miliaire*. Au reſte la plupart étoient de la couleur de la peau des malades, laquelle devenoit dans la maladie aſſez rude au toucher.

Leur viſage, & particulierement les joues & les yeux, étoient preſque toujours rouges & enflammés.

Cette maladie commençoit plutôt la nuit que le jour : rarement elle attaquoit des perſonnes fort âgées, ou en bas âge, & dans ce cas elle a rarement été funeſte ; elle n'a pas non plus attaqué beaucoup de femmes & de filles d'un âge moyen, & ne leur a pas été fort pernicieuſe. Elle a été beaucoup plus commune chez les hommes les plus jeunes & les plus vigoureux, dont elle a fait périr les uns en quinze ou dix-huit heures, d'autres après un plus long terme, mais qui s'eſt rarement étendu au-delà de dix à douze jours.

Preſque tous ceux que la maladie a emportés, ſont mort dans le délire, ou dans l'aſſoupiſſement, & quelquefois

avec de grands cours de ventre de matieres extrêmement puantes. Les cadavres de ceux qui mouroient, étoient promptement attaqués d'une gangrêne qui produisoit une si mauvaise odeur, qu'on étoit obligé de les enterrer peu de tems après leur mort.

Telle est l'histoire de la maladie que j'avois à traiter; mais dont les accidens m'ont causé bien moins d'embarras que les préjugés dont les malades etoient attaqués; préjugés bien plus difficiles à détruire dans les campagnes, où l'on a affaire à des personnes souvent peu instruites; mais dont on n'est point toujours exempt dans les villes, où l'on y est communément attaché avec assez d'opiniâtreté, surtout parmi le menu peuple.

L'usage de ces malades étoit de s'accabler sous le nombre des couvertures: plus elles étoient pesantes, plus ils étoient contens; souvent ils y ajoutoient, principalement sur les piés, des habits, des jupons, & même des lits de plume; ils se gardoient bien de tirer les bras du lit, & de changer de linges à mesure qu'ils étoient trempés par la sueur. Leurs chambres étoient exacte-

ment fermées, & souvent il y avoit du feu ; leurs bouillons étoient faits de bœufs & de poule, & salés comme ou presque comme pour des gens en santé ; ils en prenoient toutes les heures, & souvent plus fréquemment. Le vin avec le sucre, l'eau-de-vie, des sudorifiques, & des cordiaux chauds, étoient continuellement employés ; il y en avoit même qui mangeoient tout ce que leur suggéroit une imagination déréglée, ou ce que leurs parens ou amis leur conseilloient.

Il est aisé de concevoir combien une pareille conduite doit être nuisible dans une fievre inflammatoire accompagnée d'une pourriture manifeste dans les premieres voies, je veux dire dans l'estomac & dans les intestins. *Plus on nourrit les corps impurs*, dit le plus grand de tous les Médecins, & *plus on leur fait de tort*. Des bouillons si succulens, & si fréquemment répétés, ne pouvoient donc qu'être fort nuisibles, sous quelque point de vue qu'on les envisage. Aussi est-ce à l'excès de nourriture, même la plus saine en elle-même, & au défaut des purgations convenables, données avec ménagement dez les premiers

jours de la maladie, que j'attribue principalement les abondantes déjections fétides qui épuiſoient quelquefois les malades, &c.

Quant au régime échauffant que les malades ſuivoient, dans la vue, diſoient-ils, de faire ſortir le venin, ou d'en empêcher la rentrée, il faut ne point connoître la nature des fievres, ſurtout inflammatoires, pour n'être pas perſuadé que rien n'eſt plus pernicieux. Il y a déja longtems que le judicieux Sydenham a dit que celui qui a donné le premier l'idée de ce venin, le plus ſouvent imaginaire, a été plus funeſte au genre humain que l'inventeur de la poudre à canon. Ce venin eſt ordinairement l'effet de ce régime, en portant l'inflammation dans toutes les liqueurs; & il eſt doublement dangereux dans les maladies accompagnées de pourriture dans les premieres voies; parcequ'il les exalte, & les met dans le cas de paſſer dans le ſang, dont elles augmentent le déſordre, & la corruption, s'il en eſt atteint.

Un autre préjugé, pour le moins auſſi préjudiciable, eſt l'averſion preſque inſurmontable que je trouvai pour la ſai-

gnée, qui eſt cependant le remede le plus approprié aux maladies inflammatoires. Le fondement de cette averſion eſt la crainte de faire rentrer le prétendu venin, ou d'empêcher ſa ſortie; & cependant l'expérience fait foi, que dans les maladies venéneuſes il n'y a ſouvent point de ſecours plus efficace pour le faire ſortir. Je parle de celles où l'ardeur de la fievre rend la peau ſi roide, qu'elle forme un obſtacle invincible à la ſortie du poiſon qui cauſe & entretient la maladie. Ce n'a pas été ſans peine que j'ai pris le deſſus ſur ces préjugés, & j'ai peutêtre moins d'obligation d'avoir rendu les malades dociles à mes remontrances, à la force de mes raiſons & de la vérité, qu'à la confiance qu'ils avoient à M. Legros leur Curé. C'eſt avec bien de la raiſon qu'ils l'ont donnée à ce digne Paſteur, lequel n'a rien eu de plus à cœur que de remplir ſcrupuleuſement tous les devoirs de ſon état, & qui leur a été d'un ſecours très-efficace par les aumônes abondantes & ſecrettes qu'il leur a faites; qui a même tenu ſouvent les plats ou les écuelles dont on ſe ſervoit manque de palettes, ou la chandelle, quand il ſe faiſoit des ſaignées,

où les parens, ou les voisins, ou les amis, ne vouloient pas toujours aider, ni quelquefois être présens, de crainte de gagner la maladie. Je le répéte, je n'aurois peutêtre pû surmonter les préjugés, sans le secours de M. Legros. J'avois cependant, indépendamment des raisons tirées de la nature des fievres inflammatoires & putrides, des observations concluantes à faire valoir; car je pouvois citer des exemples, pris dans le lieu même, de malades assez heureux pour s'être tirés des bras de la mort au moyen des hémorragies abondantes que la nature avoit produites par le nez, ou par d'autres parties. Je crois aussi que le sort funeste d'une grande quantité de ceux qui s'étoient traités à leur fantaisie, a beaucoup contribué à la docilité des malades, & qu'ils ont jugé, que mourir pour mourir, autant valoit faire l'essai d'une méthode opposée à leurs préjugés, que de courir les mêmes risques en les suivant.

Ainsi la crainte de la mort, qui augmentetoujours & qui fait souvent le seul danger des maladies épidémiques, a pu produire un effet salutaire. Mais il est tems d'en venir au traitement.

J'ai commencé par interdire l'usage de toutes sortes d'alimens ; j'ai fait, autant qu'il a été possible, éteindre le feu, ouvrir les portes & les fenêtres des chambres qui n'étoient point exposées à un soleil trop ardent, ni à recevoir un trop grand raffraîchissement ; j'ai fait décharger les malades du poids des couvertures, leur permettant d'en garder une légére, & leur ai non-seulement permis de tirer les bras hors du lit, mais je leur ai conseillé de le faire ; que dis-je ? de se lever, pour tempérer la chaleur dont ils se plaignoient. Il est vrai que je ne voulois pas qu'ils se tinssent trop longtems à l'air quand ils étoient foibles, mais seulement alors autant qu'il étoit nécessaire pour faire leur lit, ou pour rendre un lavement, ou pour aller à la selle. Je remarquerai même, en passant, que j'ai observé que ceux qui étoient couchés sur la plume s'en trouvoient plus mal, & qu'il seroit beaucoup plus avantageux qu'on pût mettre les malades de ces sortes de maladies, & même aussi de fievres ardentes ou chaudes, sur des matelats, ou sommiers de crin, ou dans un besoin, sur une suffisante quantité de bonne paille, qui

ne fût point dure, ni trop rude.

Je conseillois à ceux qui ne vouloient pas sortir du lit, d'y rester sur leur séant, ou dumoins de s'y tenir la tête fort élevée, ayant soin qu'ils fussent garantis des atteintes du froid. Il y a longtems que j'ai observé qu'en obligeant les malades à sortir du lit, ou de s'y tenir au moins la tête fort élevée, ou diminue souvent la fievre, ou l'on empêche que la tête ne s'embarrasse. Cette attention, toute légére qu'elle puisse paroître, m'a aussi souvent réussi pour dégager la tête quand elle étoit pesante ou douloureuse, quand il y avoit transport, ou assoupissement, avec un pouls grand, dur, ou embarrassé.

Je recommandois soigneusement de changer de chemise, de bonnet de nuit, ou dumoins d'une coëffe de bonnet, & de draps, voulant seulement qu'ils fussent bien nets & bien secs. Il m'importoit peu qu'ils fussent blanchis depuis peu; ou qu'ils eussent servi à des personnes saines, dont la sueur ou la transpiration qui s'y attachent assez souvent en peu de tems, peuvent devenir contraires aux malades qui s'en servent alors, malgré les préjugés établis à cet

égard, chez les gens de la campagne surtout, qui voudroient toujours préférer cette derniere espece de linge. Lorsqu'il n'étoit pas possible de changer de draps, j'en faisois glisser & étendre sous les malades, ou bien j'y faisois couler des serviettes, & je faisois bien essuyer les malades. Ces attentions sont fondées sur une raison palpable ; c'est qu'outre la malpropreté & la mauvaise odeur qui leur étoient fort à charge, & à ceux qui en prenoient soin, il arrivoit nécessairement que les pores absorbans de la peau faisoient rentrer dans le sang une partie de l'humeur qui y restoit attachée, laquelle, par son refroidissement, ou par les sels âcres qu'elle tenoit en dissolution, produisoit un sentiment de froid, ou rendoit les malades fort sensibles au moindre contact de l'air ; ce qui les engageoit à user de cordiaux chauds, de vin, &c. ou à avoir recours à la multiplication des couvertures, &c. toutes choses qui ne faisoient qu'augmenter la maladie, à-moins que ce ne fût le cas d'une sueur ou d'une moiteur critique, ou de la sortie du pourpre, ou de boutons miliaires aussi critiques, c'est-à-dire, qui fissent cesser

ou qui dumoins diminuaſſent conſidérablement, la fievre & ſes principaux accidens. Or ces cas ſont extrêmement rares dans cette maladie, & même dans les autres maladies aiguës, ſi ce n'eſt dans l'état, & encore bien plutôt dans le déclin, où la Nature provoque quelquefois des ſueurs ou des moiteurs, &c. ſalutaires, & qui ne ſont pas accompagnées d'une chaleur de la peau beaucoup plus conſidérable que celle d'une perſonne ſaine; chaleur par conſéquent qui ne ſuppoſe qu'une fievre médiocre. Il ſeroit contre la prudence, dans ce cas, de permettre aux malades de ſortir du lit, d'y reſter aſſis, & de changer de linges, à-moins que les leurs ne ſoient extrêmement mouillés, ou ne ſe refroidiſſent. C'eſt au contraire le cas d'aider la ſortie de l'éruption quelconque, par l'uſage d'un peu de bon vin, ou de quelques cordiaux chauds, & même de feu allumé, ſi l'air eſt froid, dans la chambre des malades, qu'on peut alors plus couvrir dans leurs lits. Mais il eſt bon d'avertir, que ces cas demandent le conſeil & ſouvent même la préſence d'un Médecin prudent & éclairé, qui dirige les remedes dont je

viens de parler, de maniere qu'il n'en arrive point d'exaltation dans les matieres corrompues qui peuvent se trouver dans les premieres voies, & dans la masse du sang & des liqueurs ; ce qui les rendroit bien plus malfaisantes, & causeroit aux malades plus de mal que l'éruption ne leur pourroit produire de bien ; ou bien il pourroit en résulter un dangereux redoublement de fievre, par la simple raréfaction du sang & des humeurs, occasionnée par une trop grande chaleur quelconque.

La boisson que je fis substituer au vin, à l'eau-de-vie, aux cordiaux, étoit une grande quantité de petit lait, bien passé, tiré du fromage, & un peu aigre, s'il étoit possible, que je faisois boire froid. Ils nomment ce petit lait, *clair de lait ;* & je remarque cette expression pour prévenir une bévue où sont tombés plusieurs d'entr'eux, qui ont pris pour du petit lait, du lait entier non caillé. Je préférois cette boisson à la tisane de racines de fraisier, à de bonne eau fraîche & pure, ou à de l'eau pannée, que je laissois cependant prendre au choix des malades, suivant leur gout ; parceque le petit-lait leur étoit

plus salutaire, & qu'il pouvoit souvent leur tenir lieu de bouillon.

L'acide de ce petit-lait, ou tout autre acide, surtout minéral, sert beaucoup à éteindre la soif, à rabattre la trop grande raréfaction du sang & des humeurs, à prévenir & à dissiper la pourriture. Mais si les malades avoient avec la suette, ou avec quelqu'autre maladie dans laquelle dominât beaucoup la pourriture, une crise salutaire, ou une pleurésie, une fluxion de poitrine, ou semblable maladie, ou simplement une toux importune, on ne leur donneroit point d'acide quelconque; s'ils usoient de petit-lait, il faudroit qu'il fût alors pris tiede, ou dumoins dégourdi, & point aigre.

Quant au bouillon, je le faisois faire avec le maigre de veau, & surtout avec le jarret, y faisant bouillir quelques laitues, & interdisant absolument le sel & tout autre assaisonnement. Au défaut de bouillon de maigre de veau, ou de poulet, on peut se servir d'une légére crême de ris, ou d'orge mondé, ou de froment, ou de gruau, ou même de sègle qui est encore plus raffraîchissant, & même, en cas de besoin, d'une dé-

coction de pois ou d'haricots. Toutes ces crêmes se préparent en faisant bouillir suffisamment quelques-unes de ces graines dans suffisante quantité d'eau, que l'on passera ensuite.

Je ne permettois aux malades d'user de vin, & de bouillons faits avec le bœuf & la poule, & un peu de sel, que quand la chaleur de leur peau étoit devenue peu considérable, ou au plus, égale à celle d'une personne en santé: & quant aux alimens solides, je les interdisois jusqu'à ce que les malades fussent absolument sans fievre, que l'appétit & le gout leur fussent revenus, & qu'ils eussent été suffisamment purgés, je veux dire quand leurs selles n'avoient presque plus de mauvaise odeur; encore ne voulois-je qu'ils prissent alors des alimens de facile digestion que peu-à-peu, & en augmentant par dégré la quantité, ayant égard à leurs forces actuelles, à la longueur, à la briéveté, de leur maladie, & à la quantité plus ou moins considérable des évacuations naturelles ou artificielles qu'ils avoient souffertes.

Les remedes que j'ai employés pour combattre & surmonter cette maladie, sont en petit nombre, & presque tous fort simples.

Le premier eſt la ſaignée, remede auquel on avoit eu quelquefois recours avant mon arrivée, mais ſans aucun ſuccès, ſoit parcequ'on n'avoit point tiré du ſang en ſuffiſante quantité, ou parceque ce ſecours avoit été adminiſtré trop tard, à cauſe de l'oppoſition qu'y avoient apporté les malades, leurs parens ou leurs amis; ou parceque ſon effet avoit été contre-balancé d'une part par un mauvais régime, & d'autre, n'avoit point été ſecondé par les purgations, les raffraîchiſſemens, le changement de linge, &c. tous ſecours contre leſquels les malades étoient trop prévenus, & deſquels dépend cependant ſon bon effet, ſurtout quand il y a diſſolution putride dans le ſang, ou même de ſimples matieres corrompues dans les premieres voies, où elles s'exaltent & deviennent bien plus malfaiſantes, à-moins qu'on ne les évacue promptement. Mais ces raiſonnemens faiſoient peu d'impreſſion ſur des gens qui n'enviſageoient que l'écorce des choſes, & qui reprochoient à la ſaignée ſon inſuffiſance, fondés ſur des obſervations infidelles, & qu'ils n'étoient point en état de faire avec plus d'exactitude. Je vins

cependant à bout de déterminer les malades à se faire saigner ; en leur faisant remarquer les hémorragies salutaires qui étoient arrivées ; en leur représentant que le défaut de saignées étoit en partie la cause de la gangrêne qui s'emparoit si promptement des cadavres des personnes mortes de ces maladies ; enfin en les assurant que ce remede, bien administré, & secondé par d'autres secours, m'avoit toujours réussi dans des cas semblables, desquels je leur fournissois dailleurs des preuves bien convaincantes, en leur en faisant voir des histoires imprimées & approuvées, telles que le Traité de la saignée par M. Quesnay, imprimé en 1736. & la Méthode de M. Boyer, imprimée à l'Imprimerie Royale.

Lorsque je trouvois les malades dociles, je ne perdois pas de tems, & je faisois tirer la valeur de quatre ou cinq bonnes palettes de sang du bras, quelquefois plus, quelquefois moins, suivant leurs forces. J'ai pourtant observé que leur prompt affoiblissement n'a point eu de mauvaises suites ; au contraire, la foiblesse dans laquelle quelques-uns sont tombés, & dont d'autres ont été me-

nacés, dans le tems de la saignée, ou peu de tems après qu'elle a été faite, a été dissipée sur le champ, & plus souvent encore empêchée par le simple abaissement de leur tête, & par quelques verrées d'eau fraîche ou de petit-lait, jettées sur leur visage, ou que je leur faisois avaler.

Le sang, quoique suffisamment refroidi dans des écuelles, ou dans d'autres vaisseaux profonds, les plus convenables pour reconnoître sa disposition, a toujours paru d'un beau rouge ou fort vermeil, souvent écumeux, se fendoit & se déchiroit très-facilement, & étoit assez fourni de sérosité, ou d'une eau rousâtre ou rougeâtre.

Lorsque les malades n'avoient pas le pouls fort grand, ou dur, & surtout quand ils n'avoient ni douleurs considérables de poitrine, d'estomac, de bas-ventre, de tête, ni transport, ou d'autres accidens qui me fissent craindre l'inflammation de quelque viscere, je ne faisois gueres réitérer la saignée; encore la seconde étoit-elle moins forte que la premiere. Je n'ai jamais passé la troisieme; c'étoit pour une personne jeune & vigoureuse, dont les accidens étoient

menaçans. Communément il ne falloit pas répéter si souvent ce remede pour les faire totalement disparoître, ou du-moins pour les diminuer assez pour n'en avoir plus d'inquiétude.

Quant aux femmes grosses, on peut les saigner suivant le besoin ; mais il ne faut pas leur prescrire des saignées aussi amples qu'on le feroit si elles n'étoient point grosses. Il faut aussi avoir plus de ménagement pour elles dans l'usage des remedes dont je vais parler.

Environ une heure & demie après la premiere saignée, quelquefois sans avoir fait précéder ce remede, comme il arrivoit lorsqu'il ne me paroissoit point indispensable, à quelque heure que ce fût du jour ou de la nuit, que les malades eussent ou non l'estomac plein d'alimens, je faisois dissoudre dans un peu d'eau ou de petit-lait, cinq ou six grains de tartre stibié, qu'on versoit ensuite dans quatre ou cinq bonnes verrées d'eau fraîche ou de petit lait, que je faisois prendre peu-à-peu les deux premieres à la distance d'environ trois quarts d'heure, jusqu'à ce que les malades eussent suffisamment vomi. Si ce remede ne leur faisoit pas rendre au moins une ou

deux verrées de bile, je leur faisois boire beaucoup d'eau chaude, & même peu d'heures après je réitérois la prise du tartre stibié dont je viens de parler, & dont j'augmentois quelquefois la dose, quand j'avois à faire à des malades qui avoient l'estomac chargé d'alimens depuis peu, ou qui étoient fort difficiles à faire vomir, ou enfin qui suoient beaucoup, soit par la nature de leur maladie, ou du mauvais régime auquel ils s'attachoient avec opiniâtreté ; ce qui rendoit sudorifique le tartre stibié, & plus encore le kermès minéral, que je fus obligé d'abandonner pour cette raison, à cause de la dissolution que ce remede causoit dans les matieres corrompues, lesquelles passant dans le sang, au lieu de sortir hors du corps, en augmentoient ou renouvelloient la fonte. Et comme le kermès minéral a naturellement de la disposition à devenir sudorifique, je m'abstins entierement de son usage, à-moins qu'il n'y eût complication de gros rhumes, ou de fluxions de poitrine, ainsi qu'il s'est trouvé chez deux vieilles femmes. Il est indispensable d'avoir égard à ces cas de complication, & l'on est quelquefois obligé

de traiter particulierement les maux ou les accidens les plus considérables qui pressent davantage. Tout l'art consiste alors à employer des remedes qui puissent enlever ces accidens étrangers, sans nuire au fond de la maladie.

J'ai déja dit qu'il faut avoir des ménagemens pour les femmes grosses. Il ne faut point leur donner l'émétique, mais se contenter de leur faire prendre de simples purgatifs, point violens, ni irritans, à-moins que leur vie ne soit dans un danger imminent, qui permet, ou oblige, de donner quelque chose au hazard. Car je regarde le vomissement comme fort dangereux dans cet état, & surtout depuis le commencement de la grossesse jusqu'au quatrieme mois, & depuis le septieme jusqu'à la fin, l'enfant étant alors plus aisé à détacher. Au reste ce n'est pas sans regret qu'on voit les femmes grosses privées de ce secours, qui faisoit rejetter beaucoup de bile par la bouche, & rendre par les selles une très-grande quantité de matieres, dabord fort épaisses, & toujours de très-mauvaise odeur, dont l'évacuation produisoit un mieux sensible.

L'opération de ce remede étant achevée

vée depuis quelques heures, je faisois réitérer la saignée, lorsque les circonstances l'exigeoient; mais je me trouvois ordinairement beaucoup mieux de l'usage continué du tartre stibié en eau minérale, dont je diminuois la dose, n'en mettant que quatre ou cinq grains dans huit ou dix verrées de petit-lait, ou d'eau fraîche, ou d'eau panée bien coulée, de peur que le tartre stibié ne s'attachât au pain; j'en faisois prendre un verre, environ de trois en trois quart-d'heure. Cette pratique a produit de très-bons effets, surtout quand les selles des malades étoient épaisses, ou sentoient fort mauvais; ou quand il y avoit douleur ou pesanteur de tête, ou transport au cerveau, ou assoupissement. Dans ces deux derniers cas, principalement dans l'assoupissement, j'étois même quelquefois obligé d'augmenter considérablement & par dégrés la dose du tartre stibié; ce qui arrivoit lorsque les malades ne vouloient point prendre de lavemens, ou d'autres purgatifs; & quand le transport, & encore plutôt l'assoupissement où étoient les malades, diminuoient beaucoup, ainsi qu'ils ont coutume de faire en pareil cas, l'action

de ce remede, comme ils font celle de tout autre purgatif, & même des lavemens. Les purgatifs que je faisois prendre pour aider l'action des émétiques, étoient une légére infusion de séné, où je faisois dissoudre la manne, & le sel de seignette, remedes incapables de produire alors une augmentation considérable de chaleur. Je faisois prendre aussi quelquefois la manne & la rubarbe, ou le catholicon double, lorsqu'il y avoit cours de ventre, mais sans douleurs vives ou continuelles du ventre.

Je faisois prendre des lavemens le plus qu'il étoit possible; ce remede étant fort propre pour débarrasser la tête, & pour aider l'action du tartre stibié en eau minérale, ou de tout autre purgatif, & dailleurs étant indiqué par le grand & fréquent resserrement du ventre des malades. Mais il étoit quelquefois impossible d'y avoir recours, faute de seringue, ou de gens qui sçussent s'en servir; quelquefois aussi faute d'avoir le tems d'instruire à les donner, à cause de la quantité de malades que M. Duclos, Maître Chirurgien établi à Dourdan, & moi, étions obligés de voir, souvent plusieurs fois par jour, &

dans un grand nombre de hameaux ou de censes éloignés les uns des autres ; ce qui nous donnoit beaucoup de peine pour leur donner les pressans secours dont ils avoient besoin, & pour détruire leurs anciens préjugés.

En suivant exactement la méthode que je viens de décrire, j'ai été rarement obligé d'avoir recours à la saignée du pié, ou aux vesicatoires, qu'on applique avec beaucoup de succès dans les assoupissemens qui ne sont point accompagnés de fievre ou de chaleur considérables, les accidens étant ou prévenus ou promptement dissipés par ma pratique ; & j'ai eu la satisfaction de voir guérir tous ceux qui ont été confiés à mes soins, au nombre de près de quatre-vingt, si l'on en excepte un ou deux, auprès desquels je n'ai été appellé que fort tard, & qui dailleurs n'ont point voulu renoncer entierement aux préjugés dont j'ai parlé. Les personnes malades que j'ai fait saigner, purger, raffraîchir, mettre à leur aise dans le lit, &c. avant la sortie de la sueur, du pourpre, des boutons, des pustules miliaires, en ont été exemptes, & presque toutes guéries dans deux ou trois jours.

La Paroisse de Sermaise n'a point été la seule où ma méthode ait réussi ; plusieurs des environs, où la même maladie s'est répandue, & où la terreur qui l'avoit devancé ne l'auroit peutêtre pas rendue moins funeste, s'en sont également bien trouvées. J'observai cependant pour n'avoir point de plus redoutables accidens à combattre, de ne point dire que c'étoit de la maladie qui regnoit à Sermaise que les malades étoient attaqués.

Bien des gens se persuadent, que les Médecins ne se garantissent des maladies contagieuses, qu'au moyen de quelques préservatifs ; mais il faut leur apprendre notre secret. Nous sommes exempts de la crainte, & notre régime dans le tems de ces maladies est plus exact que jamais ; nous ne mangeons ni ne buvons, nous tâchons même de ne pas avaler notre salive, dans les endroits où l'air est fort mauvais ; nous lavons, ou dumoins nous essuyons bien nos mains, après avoir tâté le pouls des malades, surtout s'ils suent, ou quand nous suons nous-mêmes, ou quand nous sommes fort échauffés. Dans ces circonstances nous tâchons d'attendre un

moment avant que de leur tâter le pouls, ou de leur toucher ſimplement la peau, & même d'approcher de fort près d'eux; nous ne reſpirons point de près ni longtems leur haleine; nous changeons ſouvent de linges; nous prenons plutôt un peu moins que plus de bons alimens & de facile digeſtion; nous évitons même les boiſſons trop échauffantes; nous faiſons de notre mieux pour entretenir notre corps dans un état de chaleur tempérée. Avec ces précautions, M. Legros, M. Duclos & moi, nous nous ſommes toujours bien portés à Sermaiſe. Cependant nous nous aſſeïons quelquefois ſur le bord des lits des malades, afin de les conſoler, & de pouvoir diſſiper la crainte & la terreur où étoient la plupart des perſonnes ſaines, qui n'oſoient ſouvent en approcher, de peur de gagner la même maladie.

Quant aux préſervatifs qui ſe ſont acquis quelque réputation, comme le vinaigre des quatre voleurs, le camphré, le thériacal, celui où on a fait infuſer des feuilles de rue, ou d'abſinthe, ou autres plantes d'odeurs fortes; les eaux ou les teintures ſpiritueuſes des plantes aromatiques, dont on ſe frotte

le nez & les temples, qu'on reſpire, ou même dont on avale un peu ; les parfums qu'on employe, comme l'encens, le genièvre, le ſoufre, le vinaigre, &c. brûlés dans un réchaut ; ils ne font ſouvent d'autre effet que d'empêcher de ſentir la mauvaiſe odeur des malades, ou des choſes fétides qui en ſortent, &c. & peut-être que diſſiper la crainte par la confiance qu'on y a. Or, je l'ai déja dit, rien n'eſt plus propre que la crainte à cauſer des maladies épidémiques, comme je l'ai obſervé une infinité de fois en France & dans les païs étrangers, & ſurtout en tems de guerre, particulierement dans les villes aſſiégées ou bombardées, ou ſeulement menacées de l'être, & dans les endroits expoſés aux malheurs de la guerre, ou qui en ſont menacés par rapport au voiſinage de ce fléau.

J'ai déja dit que ce n'étoit pas pour la premiere fois que la méthode que je viens d'expoſer ma réuſſi. Je me bornerai à citer ici la Paroiſſe de Nogent-Lartaud, ſituée dans l'Election de Château-Thiery, Intendance de Soiſſons. Il y regna en 1739. une fievre pourprée & miliaire, qui avoit été funeſte à preſ-

que tous ceux qu'elle avoit attaqués avant mon arrivée, & qui céda promptement à la méthode que je viens de détailler.

Observations diverſes, très-intéreſſantes pour le traitement de toutes les maladies, ſurtout épidémiques.

ART. 251. Lorſqu'on eſt apppellé pour traiter ces maladies dont on ne connoît pas bien le caractère, il faut dabord les traiter ſelon l'indication, avoir beaucoup d'attention à approfondir leurs cauſes, leurs ſymptomes, ou accidens, à connoître le tems de l'année, l'air, ſurtout la nature des alimens & des boiſſons qu'on a pris, les paſſions dangereuſes, comme la crainte, &c. qui précédent & accompagnent ces maladies, même les grands & les prompts changemens de l'air, de chaud en froid, & de froid en chaud, de ſec en humide, & d'humide en ſec : il faut auſſi connoître ſi l'air eſt infecté de vapeurs putrides quelconques, ou autres malignes, qu'on a reſpirées; s'il y a eu de grandes fatigues, ou une oiſiveté non accoutumées; ſi l'on a pris une trop grande quantité de bons alimens, ou

ſi on en a pris modérément, mais à contre-tems, je veux dire ſans appétit, & ſurtout ayant l'eſtomac chargé, la bouche & des rapports mauvais, ou même ayant la fievre. On peut voir ſur cette importante matiere, dans les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, années 1746. 1747. 1748. les utiles obſervations que M. Malouin rapporte avec toute la préciſion & toute la candeur poſſibles, dans l'Hiſtoire des maladies épidémiques obſervées à Paris pendant les années ci-deſſus mentionnées.

On obſervera ſurtout ce qui a paru produire de bons ou de mauvais effets ſur un grand nombre de perſonnes, ſans ſe laiſſer ſéduire par quelques cas particuliers, qui ne doivent point faire une règle générale, parceque le hazard, ou la force des tempéramens, ou la légéreté de la maladie, y ont quelquefois plus de part que le ſavoir ou la prudence du Médecin, qui eſt le miniſtre & non pas le maître de la nature.

Pluſieurs malades périſſent après avoir été ſaignés, purgés, échauffés, raffraîchis, &c. parcequ'ils ne l'ont pas été aſſez ou à tems, ou parcequ'ils n'ont

pas obſervé une diette, ou gardé le repos du corps & d'eſprit convenables ; toutes choſes cependant qui doivent concourir à la guériſon des malades, & dont l'abus ou la négligence les expoſent à de grands dangers, & ſouvent même les font périr. Ainſi il ne faut pas toujours pour cela abandonner ces remedes ni ce régime.

Un peuple groſſier & ignorant, & beaucoup d'autres perſonnes de différens états & conditions, qui ſont pleins de préjugés, & qui ne jugent des choſes que par leur apparence, ſans pouvoir en approfondir les cauſes, dont la connoiſſance paſſe leurs lumieres, condamnent ſouvent très-mal-à-propos un Médecin, & gardent pendant toute ou preſque toute leur vie, une répugnance invincible pour les ſaignées du pié, par exemple, les émétiques, &c.

Cette répugnance leur vient de ce qu'ils ont vû adminiſtrer ces remedes ſans ſuccès ; & ces remedes n'ont pas réuſſi, ſoit parcequ'ils n'ont pas été employés à tems, ou avec les précautions requiſes, ſoit parceque la maladie étoit par elle-même incurable, ou le tempérament mauvais, &c.

On doit auſſi faire, s'il eſt beſoin ; de fréquentes ouvertures de cadavres de perſonnes mortes de ces maladies, afin de pouvoir juger par les inflammations, les ſuppurations, les gangrênes de viſceres, les vers, la coagulation du ſang & des humeurs, quels doivent être les remedes qu'on doit employer dans ces circonſtances.

En tout tems, en tout païs en toute ſorte de tempéramens & de fievres, il faut (excepté dans celles qui ſont accompagnées de pourriture ou de vers), lorſqu'il n'y a aucun accident preſſant, ni à craindre, après avoir ſaigné & purgé, ſuivant le beſoin ; il faut, dis-je, réduire & contenir la fievre & la chaleur dans de juſtes bornes, c'eſt-à-dire que la chaleur ſoit plus forte de quelques dégrés que la naturelle, juſqu'à ce qu'il paroiſſe quelque criſe ſalutaire, à laquelle il faut laiſſer un libre cours ſi elle eſt ſuffiſante, & qu'il faut augmenter ſi elle ne l'eſt pas, ou juſqu'à ce qu'il paroiſſe des ſignes de coction dans les urines.

Alors il faut bien ſe donner de garde de troubler la nature par un uſage indiſcret de ſaignées, d'émétiques, de

purgatifs, de raffraîchiſſans, & même de lavemens quelconques.

La bonne & l'unique, ou preſque l'unique Médecine, conſiſte en tout tems & en tous lieux, à raffraîchir ce qui eſt trop chaud, & à échauffer ce qui eſt trop froid; à deſsècher ce qui eſt trop humide, & à humecter ce qui eſt trop ſec; à fortifier ce qui eſt trop foible, & à affoiblir ce qui eſt trop fort; à vuider ce qui eſt trop plein, & à ôter ce qui eſt étranger & nuiſible; & quand on ne peut le corriger, à remplir ce qui eſt trop vuide, à ramollir ce qui eſt trop dur, & à durcir ce qui eſt trop mou; à fondre ce qui eſt trop épaiſſi, & à épaiſſir ce qui eſt trop fondu; à adoucir ce qui eſt trop âcre, ou trop aigre; enfin à rétablir le mouvement & l'ordre naturel & convenable des liquides & des ſolides, ce en quoi conſiſte la ſanté.

Toutes ces diverſes conſidérations demandent preſque toujours la préſence d'un Médecin ſavant & prudent, parceque les moindres fautes, ou l'oubli même de quelque choſe importante, peuvent être funeſtes aux malades, comme je l'ai vu arriver bien des fois dans différens païs, différens climats, diffé-

rens tems, sur différentes Nations, & dans divers tempéramens, & comme on peut s'en instruire par la lecture de l'Economie animale par M. Quesnay, ou par celle de la Médecine de l'Esprit par M. le Camus.

Souvent aussi j'ai eu occasion d'éprouver, que, généralement parlant, il falloit moins saigner dans les païs & dans les tems chauds, surtout humides, que les tempérés, dans les secs & dans les froids, principalement quand le sang des malades, tiré avec des ménagemens convenables, & refroidi dans des palettes, ou dans d'autres vaisseaux profonds, n'étoit point coënneux, ni dur, ni sec, ou presque sec, & quand les selles des malades sentoient très-mauvais; & qu'au contraire la purgation administrée avec prudence y produisoit de très-bons effets.

Il m'a paru aussi plusieurs fois important de changer les formules des remedes, & d'en augmenter les doses par dégrés, parceque la nature s'y accoutumant ils opéroient peu, & souvent ne produisoient aucun des effets salutaires que j'avois lieu d'en attendre.

De la Fievre Lipyrie.

ART. 252. C'eſt une eſpece de fievre ardente maligne, dans laquelle les malades reſſentent intérieurement une grande chaleur, & ſe plaignent d'un froid extérieur, qui attaque ſurtout les extrêmités. Elle eſt occaſionnée par une inflammation ou par une diſpoſition inflammatoire, quelquefois érésipelateuſe, des viſceres nerveux & membraneux du bas-ventre, principalement de l'eſtomac & des inteſtins. Le traitement varie ſuivant les cauſes.

ART. 253. Cette fievre procéde quelquefois de poiſons pris par la bouche ou en lavemens, d'émétiques trop violens, de corps étrangers, trop gros, ou coupans, ou piquans, ou irritans, de purgatifs trop forts, de tous remedes échauffans ou irritans adminiſtrés mal-à-propos, comme dans le tems qu'un malade eſt attaqué d'une chaleur conſidérable, ou reſſent dans le bas-ventre des douleurs vives, fixes, continuelles, & qui augmentent au toucher. Dans ces circonſtances il faut dabord faire obſerver une diete rigide, & donner ſouvent & abondamment de l'huile d'amande

douce ou d'olive qui n'ait rien de rance, ou à ſon défaut, du beurre frais non ſalé ni fondu. On peut auſſi y ſubſtituer la crême & le lait; mais il faut pour cela que les premieres voies ſoient nettes, & que la maladie ne ſoit pas venue de veilles, fatigues, chaleurs exceſſives, colere, paſſions vives, abus des liqueurs ſpiritueuſes, &c. Les bouillons de tripes, ceux de poulet, ou de maigre de veau, les adouciſſans de mes formules, peuvent auſſi s'employer avec ſuccès, auſſi bien que le petit lait dégourdi, les tiſanes émulſionnées, l'eau de ris, &c. On doit principalement inſiſter ſur les remedes gras & oléagineux quand la maladie a été produite par quelque poiſon: & ſi elle vient ou de quelque corps étranger nuiſible par ſa maſſe, ou par ſes pointes, ou par ſes tranchans, &c. on emploira les ſecours particuliers marqués (Art. 37.) On ne ſe contentera pas alors de donner par la bouche les remedes oléagineux; on les donnera auſſi en lavemens, mais toujours en aſſez petite quantité pour ne pas cauſer dans les entrailles des gonflemens & des diſtractions qui ne contribueroient pas peu à augmenter les dou-

leurs. On en donnera peu à la fois, mais souvent.

ART. 254. Si ces remedes ne suffisent pas pour tempérer la chaleur & calmer les douleurs & les inquiétudes, on essayera par le moyen des saignées, de porter le relâchement dans le système nerveux & membraneux. Le froid de la peau ou des extrémités, la concentration du pouls, la foiblesse, plutôt fausse (Art. 75.) que véritable (Art. 74.), ne doivent en aucune maniere détourner des saignées : car l'expérience prouve qu'à proportion que le sang s'évacue, le pouls se dévelope, & les forces se rétablissent. Quand bien même, à l'occasion des saignées, il surviendroit une grande foiblesse, cette foiblesse, loin d'être dangereuse, seroit favorable, puisqu'en relâchant le tissu des visceres enflammés ou engorgés, elle en faciliteroit le dégorgement. Mais si, pour ne pas épouvanter les malades en les assistant, on vouloit en saignant obvier à cette foiblesse, on tiendroit le malade couché pendant qu'on le saigne, il auroit la tête un peu basse, on tireroit peu de sang à la fois, quelques onces, par exemple, au plus une palette, fer-

mant de tems en tems la veine ; on lui feroit prendre, le plus chaudement qu'il seroit possible, quelques verrées de sa boisson ordinaire. Qu'on se ressouvienne ici, qu'il est des circonstances dans lesquelles, le reste égal, on ne doit pas saigner aussi copieusement que dans les autres (Art. 164.). Cependant on usera des boissons & des bouillons dont nous avons parlé ; & de sept heures en sept heures on donnera les narcotiques, comme une once de sirop diacode, s'il n'y a point de contre-indication (195.). Si les malades vomissent tout ce qu'ils prennent par la bouche, on leur donnera en lavement leurs bouillons, leurs boissons, & les autres narcotiques, & cela avec les ménagemens dont je parle dans mes formules au sujet des lavemens nourrissans. Remarquez qu'il ne faut pas trop insister sur les saignées, ni même saigner du tout, à-moins qu'il n'y ait quelque besoin pressant (Art. 428.), quand la maladie procéde de poisons pris par la bouche ou en lavement. Si le malade avoit avalé quelque animal vénimeux, ou quelque poison d'un volume considérable, il seroit imprudent d'administrer les narcotiques avant que ce poison fût

ſorti par haut ou par bas, ou par un effort de la nature, ou par les moyens dont nous avons parlé (Art. 31.).

ART. 255. D'un autre côté on tâchera de rappeller la chaleur naturelle à l'habitude du corps, & de favoriſer le relâchement du genre nerveux, par différens remedes extérieurs. Par exemple, on aura recours aux pierres, briques, boules d'étain, bouteilles de verres, & autres corps de ce genre, qu'on aura chauffés, & qu'on envelopera de linges : ou, ce qui vaut mieux, on appliquera ſur le bas-ventre, l'épiploon d'un mouton récemment tué, ou le poumon coupé en deux, qu'on aura ſoin de réchauffer dans l'eau, ou une flanelle trempée dans une décoction émolliente chaude, ou dans du lait pareillement chaud, ou des veſſies remplies juſqu'à un tiers de leur capacité de cette décoction ou de ce lait : on renouvellera ces applications toutes les fois qu'elles ſe refroidiront. Mais il eſt bien plus avantageux de faire tenir ſouvent & longtems, ſans cependant trop fatiguer le malade, les piés & les jambes dans une décoction émolliente chaude, ou de ſe ſervir de cette décoction en forme de

demi-bain ou même de bain, qu'on réitérera plusieurs fois par jour.

ART. 256. Quelquefois cette maladie se termine par suppuration (Art. 208.), & dez-lors il faut abandonner les remedes dont nous venons de parler. Avant & après la rupture de l'abcès on observera la conduite marquée (Art. 210.). Quelquefois aussi elle est suivie de gangrêne; pourlors la douleur cesse subitement & sans cause manifeste, le pouls devient petit & fréquent; le corps, particulierement les extrémités, sont attaqués d'un froid considérable; le ventre se relâche, s'il étoit resserré auparavant; il survient une sueur froide, le hoquet, le transport, & ces tristes accidens sont dans peu suivis de la mort.

ART. 257. La fievre lipyrie qui procéde de colere, de chagrins, &c. ou de l'usage d'alimens salés & épicés, gras, butireux, fondus, roussis, &c. ou d'acrimonie du sang, telle qu'il en survient aux personnes vives & d'un tempérament fort chaud, après des veilles, des travaux, des marches pénibles, & surtout dans des tems & dans des païs fort chauds, demande particulierement qu'on insiste sur les remedes dont nous avons

parlé (Art. 254. 255. & 116.), avec les ménagemens qui y sont marqués. Celle qui vient d'émétiques qui ne suffisent pas pour faire vomir, se traite comme il a été dit (Art. 47.). Celle qui est causée par des vers (Art. 168.), demande, outre les remedes généraux, les secours particulierement propres à combattre ces insectes & la matiere vermineuse (Art. 169. 170.). Celle qui vient d'un effort de la nature qui essaye de chasser une humeur de pourpre, petite vérole, rougeole, goute, dartre, gale, cautères, érésipele, hémorroïdes, &c. ou de faire ressortir ces diverses humeurs, rentrées ou supprimées mal-à-propos, demande quelques saignées, suivant l'indication (Art. 149. 150.), beaucoup de boissons délayantes, prises le plus chaudement qu'il est possible, quelques bains, &c. (Art. 255.), les narcotiques, s'ils ne sont point contre-indiqués (Art. 195.), & les secours appropriés dont nous avons parlé (Art. 13. N°. 2. & Art. 78.) au sujet de ces maladies, pour contenir la fievre dans de justes bornes, & pour procurer ou pour augmenter la sortie des évacuations qui sont en faute.

ART. 258. Il est une fievre maligne, appellée *assode* ou *fievre d'angoisse*, qui approche fort de la lipyrie. Elle est caractérisée par les grandes inquiétudes du malade, qui change ou voudroit changer à chaque instant de place, & ne peut rester dans aucune assiete. Il y a toujours ou presque toujours dureté ou embarras du pouls, & la circulation est embarrassée dans quelques visceres nerveux ou membraneux. Quelquefois la gorge, le poumon, le cœur même, sont attaqués. Les causes sont la plupart de celles de la fievre lipyrie, & le traitement est le même alors, ou celui des autres maladies dont l'angoisse n'est qu'un symptome. On insistera surtout sur les saignées & sur les narcotiques, si rien n'en empêche.

Des Fievres Eruptives, & premierement de la petite Vérole.

ART. 259. Quoique parmi les fievres dont nous avons parlé jusqu'ici, il s'en trouve beaucoup dans lesquelles il survient des éruptions, on ne les nomme pourtant pas *éruptives*, parceque ces éruptions n'y surviennent pas constamment & ne leur sont pas essentielles;

Mais il en eſt dautres que les éruptions caractériſent & accompagnent eſſentiellement, & c'eſt de celles-là dont nous allons traiter, commençant par la petite vérole.

ART. 260. La petite vérole n'attaque pas ſouvent les gens de guerre; il ſuffit pourtant que cela arrive quelquefois, pour que nous en parlions ici ſuccinctement, renvoyant ceux des Lecteurs qui déſireront un plus grand détail, au ſavant Traité qu'en a donné dans ſon Œconomie Animale M. Helvétius, premier Médecin de la Reine. Cette fievre eſt caracteriſée par l'éruption de petits boutons preſque toujours érésipélateux, de différentes groſſeurs, & pour l'ordinaire de celle des pois chiches, qui ſuppurent preſque toujours, ſe deſsèchent enſuite, & laiſſent ſouvent ſur la peau de petites foſſes, des cicatrices, &c. On diſtingue la petite vérole en bien des eſpeces, mais principalement en diſcrete & confluente.

ART. 261. On appelle *diſcrete*, la petite vérole dans laquelle les boutons ſont preſque tous ſéparés les uns des autres: elle eſt ou bénigne ou maligne. Dans la petite vérole diſcrete bénigne

il y a peu de boutons ; & la fievre, s'il y en a, & les autres accidens, ſont peu conſidérables. La maladie a commencé par un ſentiment de froid ou un friſſon, qui bientôt a été ſuivi de chaleur & de douleurs, ordinairement légéres, à la tête, aux reins, & à la foſſette du cœur. Il ſurvient quelquefois des nauſées & des vomiſſemens, qui durent communément juſqu'au troiſieme ou quatrieme jour. Alors la petite vérole ſe déclare par l'éruption de petites taches rougeatres, qui s'élévent peu-à-peu, & forment des boutons qui paroiſſent dabord au viſage, aux piés & aux mains, & enſuite à la ſurface du reſte du corps. Après cette éruption la fievre & ſes ſimptomes diſparoiſſent, ou diminuent conſidérablement.

ART. 262. On ſe règle aſſez ſouvent & mal-à-propos ſur cette eſpece de petite vérole pour le traitement des autres. Elle demande un régime peu nourriſſant & peu échauffant ; & ſans qu'il ſoit beſoin d'employer beaucoup de remedes, elle ſe termine ordinairement avant le quatorzieme jour, ſans expoſer le malade à aucun danger. Cependant, ſi l'on négligeoit de purger quand

la néceſſité le requiert, ſi l'on tenoit le malade trop chaudement, ſi on lui donnoit des alimens contraires, ou de bons en trop grande quantité ou mal-à-propos, comme quand la bouche eſt mauvaiſe & l'eſtomac chargé; ſi l'on faiſoit prendre par excès des cordiaux, du vin, des liqueurs ſpiritueuſes; la petite vérole diſcrete bénigne pourroit dégénérer en diſcrete maligne ou en confluente de la même qualité. La crainte peut auſſi produire le même effet, & l'on ne ſauroit prendre trop de précautions pour tranquiliſer l'eſprit du malade.

Il faut dans cette maladie employer les trois ou quatre premiers jours qui précédent l'éruption, à diminuer la violence de la fievre & des accidens, à évacuer une portion du levain & à adoucir le reſte : pour y réuſſir il faut traiter cette fievre comme une continue ſimple. Dabord on aura ſoin que les malades ſoient à l'aiſe dans leur lit & leurs appartemens, & on ne les tiendra pas plus chaudement que dans l'état de ſanté. S'ils ne ſont pas fort échauffés, ils uſeront de la tiſane commune, ou de l'eau panée, & des bouillons ordi-

naires. Si la chaleur eſt grande & la ſoif conſidérable, ils feront uſage de la tiſane émulſionnée, à laquelle on préféreroit la nitrée ſi les premieres voies n'étoient pas en bon état : les bouillons ſeroient ceux de poulet, ou les adouciſſans de mes formules. On entretiendra la liberté du ventre par le moyen des eaux de caſſe ſimples, & des lavemens émolliens, qu'on rendra purgatifs, ſuivant le beſoin. Si la fievre eſt conſidérable, ou s'il ſe préſente des douleurs vives & continuelles, ou s'il y a ſeulement grandeur ou dureté ou embarras dans le pouls, on ſaignera du bras, ou du pié, ſelon l'indication (Art. 149. 150.). Les malades étant ſans chaleur, ſans fievre, ſansdouleur, notables, s'il y a ſigne de plénitude d'eſtomac, on leur fera prendre promptement l'eau de caſſe aiguiſée, ou même une eau minérale purgative, ſuppoſé que leur état & leurs forces le permettent; & s'il ſe trouve des ſignes qui annoncent la préſence de matieres putrides dans les premieres voies (161.), on les évacuera le plutôt qu'il ſera poſſible, & avec les ménagemens dont nous avons parlé (Art. 162. & ſuivans). Le tems de

l'opération

l'opération de ces remedes étant passé, quelques heures après on réitérera les saignées s'il en est besoin, & on donnera un bol de pilules de cynogloſſe, ou une once de sirop de diacode, qu'on pourra même administrer sans avoir purgé, s'il n'y a point de contre-indication (Art. 195.), & cela dans les vues de calmer les douleurs & les inquiétudes, de procurer le sommeil, de réparer les forces. Si les malades vomissent tout ou presque tout ce qu'ils prennent, on leur donnera leurs narcotiques & même leurs boissons & bouillons en lavemens, qu'on leur fera garder comme il est dit à l'Article des lavemens nourrissans dans mes formules.

Art. 263. La fievre & les accidens ayant disparu, l'estomac & les premieres voies étant en bon état, & les malades se sentant la bouche bonne, du gout & de l'appétit, on pourra leur permettre de prendre par jour une ou deux soupes, ou panades fort claires, ou quelques crêmes, comme celle de ris, ou un ou deux œufs frais avec des mouillettes. S'ils mangent de la viande, elle sera de facile digestion, & ils n'en useront que très-modérément & une

fois seulement par jour. S'ils font usage du vin ou de la biere, &c. ce sera avec beaucoup de modération. Si le ventre n'est pas libre, on donnera chaque jour, ou au moins de deux jours l'un, un lavement émollient ; & si le malade ne dort pas suffisamment, on donnera tous les soirs un bol narcotique, dont on augmentera chaque fois la dose d'un quart ou d'un tiers jusqu'à ce qu'il ait le succès qu'on en attend. Quand il survient un cours de ventre, on l'arrête par le moyen de la thériaque ou du diascordium : on pourra même employer de bon vin pur, sans cependant risquer d'échauffer trop : les malades prendront peu de tisanes & autres boissons de ce genre, & on les tiendra un peu plus chaudement que de coutume. Mais si la matiere des déjections avoit une fort mauvaise odeur, il faudroit laisser un libre cours au flux de ventre, jusqu'à ce que cette odeur étrangere eût cessé. On est même quelquefois obligé de purger les malades par haut ou par bas, comme il est dit (Art. 163.), ayant cependant beaucoup d'égard aux petites véroles, principalement pendant le tems de la suppuration, afin d'évacuer les ma-

tieres indigeſtes ou putrides qui lui donnent naiſſance, & qui peuvent rendre malignes des petites véroles bénignes.

Vers le troiſieme ou quatrieme jour les boutons commencent à ſuppurer : alors, s'il ſurvient un cours de ventre, on l'arrêtera de la maniere que nous venons de dire ; & ſi la chaleur & la fievre devenoient conſidérables, on s'emploiroit à les contenir dans de juſtes bornes (153.), on défendroit l'uſage du vin, & on feroit obſerver la diete la plus rigide.

ART. 264. Dans la ſuite, la fievre & les accidens ayant diſparu, & les boutons étant entierement deſsèchés, on paſſera par degrés au régime de la convaleſcence (Art. 158.). On tiendra chaudement les convaleſcens, & on les purgera deux ou trois fois, ſuivant que leurs forces le permettront. Par ces purgations & par les voiès de la tranſpiration on diſſipera les reſtes du levain de la petite vérole, qui ſans ces précautions, & à-moins qu'il n'arrivât un cours de ventre abondant & de durée, pourroit ſe jetter ſur les articulations, la poitrine, les yeux, & autres parties, & produire des abcès malins, des phthiſies, des chaſſies, &c.

ART. 265. Le froid, la crainte, une surprise, une diete trop rigide, les boissons froides ou raffraîchissantes, la trop longue permanence du malade dans une situation où il ait la tête élevée, les saignées & les purgatifs administrés à contre-tems, &c. peuvent occasionner la rentrée de la petite vérole. Alors les pustules s'affaissent, la chaleur tombe, & le malade périclite. Il faut promptement le réchauffer, & rappeller l'humeur de la petite vérole à l'habitude du corps. On tiendra les malades chaudement; on aura soin que l'air qu'ils respirent soit pareillement chaud; on relevera même, s'il en est besoin, leurs couvertures par-dessus leur visage, sans toutefois gêner la respiration. Ils prendront chaudement leurs bouillons & leurs autres boissons, & on leur tiendra la tête fort basse, surtout si son élévation a occasionné la rentrée de la petite vérole. On arrêtera le cours de ventre s'il s'en trouve (Art. 263.) Enfin on pourra avoir recours à l'urtication, aux vesicatoires, &c. (Art. 13. N°. 2.). Si la mauvaise tournure que prend la petite vérole procédoit de ce que les malades auroient été trop échauffés, ou

par l'air qu'ils reſpirent, ou par les alimens & médicamens dont ils font uſage, ou par quelque autre cauſe ; il faudroit les tenir plutôt froidement que chaudement, & avoir recours aux ſaignées, aux lavemens émolliens, aux boiſſons & bouillons adouciſſans ou même raffraîchiſſans, & à l'uſage des autres choſes recommandées (Art. 116.). S'il y a ſigne de plénitude d'eſtomac, ou d'impureté des premieres voies (Art. 161.), on procurera très-promptement les évacuations requiſes en pareil cas (Art. 162. & ſuivans).

ART. 266. Il arrive ſouvent, que de petites véroles diſcretes-bénignes, abandonnées à la nature, ſe guériſſent d'elles-mêmes. Cela eſt particulierement vrai de celles qui attaquent les enfans du commun, ſurtout à la campagne. Ils n'obſervent aucun régime, mangent à leur ordinaire, boivent quelquefois un peu de vin, qui, à leur égard, eſt ſouvent un bon cordial, parcequ'ils n'ont pas coutume d'en uſer, quittent leur lit dans le tems même que la ſuppuration eſt établie, & ſouvent ſe promenent quand l'air eſt tempéré & plutôt chaud que froid. Comme leur nourri-

ture ordinaire eſt le pain groſſier, les légumes peu ſalés & point épicés, le laitage, le fromage, & leur boiſſon, l'eau, &c. leur ſang eſt dépourvu de parties ſpiritueuſes, ſalées, & alkalines, & ils ſe trouvent bien, ou aſſez rarement mal, d'un régime un peu échauffant; tandis que les perſonnes qui ſont dans l'habitude d'uſer des viandes aſſaiſonnées avec le ſel & les aromates, de vin & de liqueurs ſpiritueuſes, de caffé, &c. s'en trouveroient mal. La petite vérole, quoique diſcrete, a quelquefois un caractere de malignité qui lui vient ou du mauvais régime, ou du mauvais traitement, ou de ſa nature. Pourlors la cure eſt preſque la même que celle des confluentes de la même qualité ou non, & dont nous allons parler.

ART. 267. La multitude des puſtules entaſſées confuſément les unes ſur les autres, principalement au viſage, caractériſe la confluence de la petite vérole. Sa malignité eſt déſignée par les douleurs vives de tête & autres parties, par l'ardeur de la fievre, par les délires, les phrénéſies, les mouvemens convulſifs, les aſſoupiſſemens, les accablemens, qui viennent d'oppreſſion

(Art. 75.), & non pas d'épuiſement, &c. (Art. 74.) Souvent la langue eſt sèche, & la ſoif conſidérable ; & ſouvent la ſoif n'eſt point notable, quoique la langue ſoit très-sèche. Quelquefois le pouls eſt dur & élevé, quelquefois auſſi il eſt peu différent de l'état naturel. On a vu de ces malades rendre des vers ; dautres ſont attaqués de ſueurs ou moiteurs, & de dévoyement dont les matieres ont beaucoup de puanteur ; ſouvent il ſurvient des hémorragies très-dangereuſes. Les malades périſſent quelquefois au milieu de tous ou de quelques-uns de ces accidens ; & dans l'ouverture de leurs cadavres on apperçoit bientôt les ravages cauſés par les inflammations, les ſuppurations, les gangrênes, qui même attaquent quelquefois l'extérieur du corps, par les épanchemens d'un ſang toujours très-diſſous, &c.

Art. 268. Le traitement doit ſe régler ſur les cauſes, les accidens & les tems. En général il faut prévenir les inflammations, nétoyer les premieres voies, réduire & contenir la chaleur & la fievre dans de juſtes bornes (Art. 153.). On ne tiendra pas les malades

plus chaudement, & souvent on les tiendra plus froidement, que dans l'état de santé, & cela même pendant & après, aussibien qu'avant l'éruption des pustules, surtout si ces pustules sont brunes ou noires, ce qui marque une grande malignité. On renouvellera de tems en tems l'air de leurs appartemens (Art. 245.), & on les changera de linges, quand il en sera besoin, si aucune crise salutaire n'en empêche. La diete sera rigide; on saignera promptement & copieusement, suivant l'indication (Art. 149. 150.); & on suivra la méthode que nous avons indiquée en parlant de la fievre simple ou ardente (Art. 176. & suivans), si la chaleur & la soif sont très-considérables. En un mot on s'appliquera à tempérer la chaleur & la fievre, à vuider les matieres indigestes & putrides, & à tenir le ventre libre. On doit, sans perdre de tems, tâcher d'évacuer toutes les impuretés des premieres voies avant l'éruption. Mais s'il s'y en trouvoit encore pendant l'éruption ou après, il ne paroît pas qu'on doive négliger de les vuider: leur séjour peut causer bien des inconvéniens: elles rendent la petite vérole ichoreuse & gangreneuse,

cauſent des ſueurs, des diarrhées putrides, & des hémorragies purement ſimptomatiques; occaſionnent des piſſemens & des flux de ſang, le pourpre, &c. tous accidens qui ne manquent guère d'emporter le malade, ſi, au lieu de s'arrêter à le tenir chaudement, on ne s'employe promptement à évacuer & corriger le germe de la corruption. Ces ſecours, bien loin de mettre obſtacle à la ſuppuration, la favoriſeront, & rendront les puſtules moins nombreuſes. Dailleurs il ſe trouve des genres de puſtules ſur la ſuppuration deſquelles on ne doit pas compter: telles ſont les verruqueuſes & les criſtallines. Ces dernieres ſont tranſparentes, contiennent une liqueur aqueuſe; & loin d'aboutir comme il conviendroit, ſe terminent par des ulceres généraux, tant extérieurement qu'intérieurement. La trop grande chaleur brule & noircit les puſtules, qui ſans cela ſeroient d'une nature à parvenir à la ſuppuration & au deſſèchement les plus avantageux: on ne peut donc apporter trop de ſoins à la tempérer. Moins on a de puſtules, mieux elles ſe levent, mieux elles ſuppurent, & les accidens ſont plus légers. Par une cha-

leur trop grande quelconque, on convertiroit la plus grande partie du sang & des humeurs en petite vérole, ce qui en augmenteroit beaucoup le danger. J'ai toujours vû des petites véroles des plus bénignes paroître à des personnes qui venoient d'essuyer une grande & une assez longue maladie, pour laquelle ils avoient été saignés plusieurs fois, avoient été purgés, humectés, & mis à une diete convenable; ce qui avoit diminué considérablement le volume de leur sang & de leurs humeurs, & emporté la plus grande partie du levain de la petite vérole, qui dans d'autres circonstances auroit peutêtre été des plus malignes.

S'il se présente des douleurs vives & des dispositions inflammatoires dans la poitrine ou le bas-ventre (Art. 151.), on insistera sur les saignées, on fera dégourdir les boissons, on évitera l'usage des aigres & acides. Si la tête est fort douloureuse, ou que le malade soit fort échauffé, on pourra lui permettre de se tenir assis sur son lit, ou même d'en sortir, mais avec ménagement du côté de l'air froid (Art. 74), & cela pourvu qu'il n'y ait point de suppuration louable ac-

tuelle, ou sur le point de paroître. Si la peau est ou très-chaude ou très-sèche ; indépendamment des remedes généraux, les bains répétés des piés & des mains, les demi-bains domestiques, les bains complets émolliens, tempérent & humectent les pustules, & en facilitent la sortie. Ils contribuent encore beaucoup à dégager la tête, qu'il sera bon de raser avant l'éruption. Si les signes des vers (Art. 168.) se présentent, on aura recours aux remedes que nous avons indiqués (Art. 169.), ayant cependant égard aux pustules dont la sortie ou la suppuration s'opére ou est sur le point de s'opérer avec avantage, & qu'il ne faut pas troubler par un usage indiscret des purgatifs ou émétiques, s'il n'y a aucuns accidens pressans, ni rien à craindre du côté des matieres putrides & indigestes. Si les malades se trouvent fort assoupis, sans que cet assoupissement procéde de l'usage mal-entendu des narcotiques, & sans qu'il y ait ni chaleur, ni soif considérables, on pourra avec succès appliquer un emplâtre vesicatoire à la nuque, & même deux aux bras ou aux jambes, & on y entretiendra une longue suppuration à la ma-

niere accoutumée. S'il survient une suppression d'urine, & que cette excrétion ne soit pas compensée par des sueurs copieuses, ou un flux de ventre, ou par une salivation abondante, on tâchera d'y remédier comme il a été dit (Art. 236.). On bassinera les yeux avec le collire raffraîchissant, ou dumoins avec l'eau de plantain, ou l'eau rose, pour les préserver d'inflammation; & si l'inflammation y étoit établie, on laveroit souvent les yeux avec une décoction émolliente, & on emploiroit les remedes propres aux ophthalmies, dont nous parlerons dans la suite (Art. 380.). Si les malades ont une grande difficulté d'avaler ou de respirer, on aura recours aux moyens que nous avons indiqués (Art. 318.), ayant égard aux différens tems de la petite vérole. On ouvrira les boutons du gosier qui se trouveront à portée dez qu'ils seront mûrs, ou presque mûrs. Remarquez qu'on doit aussi ouvrir & panser ces grandes cloches qui s'élévent quelquefois sur la peau, & même ces pustules crystallines, qui renferment une sérosité âcre & souvent gangreneuse.

ART. 269. Quelquefois il se présente

dans les petites véroles bénignes ou malignes, ou une salivation, ou un cours de ventre, ou un flux copieux d'urines, dont les malades se trouvent notablement soulagés. La salivation est assez ordinaire aux adultes; le cours de ventre ou le flux d'urine, aux enfans. Dans ces circonstances il faut bien se donner de garde de saigner sans grande nécessité (Art. 428.), aussibien que de purger & d'administrer aucuns remedes qui pourroient troubler ces excrétions critiques & salutaires: il faut au contraire leur laisser un cours libre, si elles sont suffisantes; on s'emploira à les augmenter, si elles ne le sont pas. Par exemple, à l'égard de la salivation, on favorisera cette sécrétion par le moyen des gargarismes anodins qu'on emploira tiedes, d'un bâton de réglisse qu'on fera souvent mâcher aux malades, du suc de réglisse qu'on leur fera savourer. On pourroit même employer, au défaut de toute autre chose, quelque corps dur & de résistance, comme une bale de plomb, &c. qu'on leur feroit mordre & rouler dans leur bouche.

Cependant on leur fera respirer un air un peu chaud, & on leur donnera

toutes leurs boissons le plus chaudement qu'il sera possible. S'ils ne sont ni fort échauffés, ni fort altérés, on pourroit avoir recours aux vesicatoires, qu'on appliqueroit sur la nuque, quelquefois aux jambes, & qui outre qu'ils favorisent considérablement la salivation, sont encore très-propres à prévenir les accidens qui surviennent quelquefois quand les enflûres du visage, du cou, des mains, & des piés, viennent à disparoître subitement, surtout quand en mêmetems la salivation vient à se supprimer. On entretient & on augmente le flux d'urine par le moyen des tisanes diurétiques anodines, s'il y a beaucoup de chaleur & de soif; ou des diurétiques ordinaires, s'il n'y en a pas. Ces tisanes seront prises peu chaudes; l'air que les malades respireront ne sera pas non plus trop chaud; & ils se tiendront médiocrement couverts, de peur qu'une sueur, ou une moiteur, ou une transpiration trop abondante, ne cause la suppression du cours des urines. Les mêmes causes peuvent aussi supprimer un dévoyement critique, que l'usage d'un hydromel léger, pris abondamment, aussibien que celui des bols de kermès, donnés de

ſix en ſix heures, peuvent favoriſer & augmenter. Si les malades touſſent beaucoup, ſans cracher à-proportion, & qu'ils ſoient fort échauffés & altérés, on ordonnera les tiſanes pectorales adouciſſantes, & les lohocs de la même qualité. On ſaignera, quand bien même la ſuppuration ſe feroit ou ſeroit faite, s'il ſe préſente quelqu'indication preſſante, comme oppreſſion conſidérable, douleur très-vive, continuelle & interne, tranſport long & violent, aſſoupiſſement dangereux, crainte de ſuffocation, avec un pouls très-grand, ou très-dur, ou très-embarraſſé.

ART. 270. Si par quelqu'une des cauſes dont nous avons parlé (Art. 265.), les petites véroles confluentes venoient à rentrer, événement très-rare, on y remédiera comme il a été dit au même Article. On tendra toujours à maintenir la chaleur dans de juſtes bornes (Art. 153.). Si elle devenoit trop conſidérable, ſurtout dans le tems de la ſuppuration, qui eſt le plus dangereux de tous, elle pourroit rendre la petite vérole ichoreuſe, gangreneuſe, & du plus mauvais caractere. Il faudroit alors la modérer par les moyens recommandés (Art. 116.).

ART. 271. Après le deſsèchement ; la fievre & les accidens ayant diſparu, on fera obſerver le régime convenable (Art. 173.), & on le fera obſerver encore plus ſcrupuleuſement que ſi les malades n'avoient eſſuyé qu'une petite vérole diſcréte bénigne. Dans les malignes, l'âcreté des humeurs eſt plus conſidérable, la ſuppuration pour l'ordinaire n'a pas été louable, il y a à craindre pour les ſuites, & on ne peut trop s'appliquer à corriger les reſtes du levain par le moyen des adouciſſans & des incraſſans, à l'évacuer par le moyen des purgatifs convenables, réitérés au moins deux ou trois fois à quelques jours de diſtance les uns des autres, à-moins qu'il ne paroiſſe un cours de ventre aſſez copieux & qui dure pluſieurs jours ; & à le chaſſer par les voies de la tranſpiration, en tenant chaudement les convaleſcens, que l'on ſaignera même, s'il y a quelqu'indication, comme toux, oppreſſion, vive douleur interne, &c.

ART. 272. Ce n'eſt point l'eſprit de parti, mais l'exemple des bons Praticiens & ma propre expérience, qui m'ont porté à établir au ſujet de la petite vérole le traitement dont je viens

de parler. J'ai traité cette maladie en différens climats, en différentes saisons, & en différentes circonstances. J'ai vu des petites véroles discrétes-bénignes, dégénérer en discretes-malignes, & assez souvent en confluentes de la même qualité, parceque les malades avoient été mal traités & surtout avoient été tenus trop chaudement dans leurs lits & leurs appartemens, ou avoient été trop échauffés par l'usage du vin & des cordiaux, &c. ou nourris mal-à-propos. Au contraire j'ai vu des malades attaqués de petites véroles confluentes malignes, se trouver très-bien d'un air tempéré, quelquefois un peu froid, qu'ils respiroient en route, étant mal habillés, ou point couverts, dans des chariots, des charettes, des caissons, ou dans des appartemens vastes, souvent point ou mal fermés. Les pustules sortoient, s'élevoient, suppuroient, & se desséchoient avec succès, souvent mieux que si on avoit tenu chaudement les malades dans des appartemens bien clos. J'avois attention de les faire saigner, de les purger, &c. suivant le besoin, à une distance raisonnable avant leur départ, ou après leur arrivée, & plutôt encore les

jours de séjour ; quoique j'en aie aussi fait saigner bien des fois & avec succès une heure ou deux avant qu'ils montassent dans des voitures. Toute leur nourriture consistoit en quatre ou cinq bouillons communs par jour. Je ne leur faisois prendre du vin ou des cordiaux que quand ils étoient dans une véritable foiblesse (Art. 74.) , & jamais quand ils étoient échauffés & altérés. Quand la chaleur tomboit , & qu'il survenoit une foiblesse occasionnée par l'oppression des forces , ou qui procédoit de ce qu'ils avoient souffert un froid trop considérable , je les faisois réchauffer en les envelopant dans des couvertures chaudes , en relevant ces couvertures par-dessus leur visage , en les tenant chaudement dans leurs lits par le moyen de linges qu'on avoit fait chauffer , & dont on envelopoit leurs extrêmités , en leur faisant tremper les piés dans l'eau chaude , en leur faisant prendre chaudement toutes leurs boissons , &c. Par ces moyens je rétablissois la chaleur , & je ne m'exposois point à porter le feu dans le sang par l'usage du vin & des cordiaux. Il y a environ vingt-trois ou vingt-quatre ans , com-

me nous l'avons déja dit ailleurs, que M. Bouillac, aujourdui Médecin de Mgr. le Dauphin, traita à S. Cyr, ſelon la méthode que nous venons d'expoſer, ou dumoins d'une maniere qui en approche fort, cent quarante Religieuſes & Demoiſelles, du nombre deſquelles il n'en mourut pas une, tandis qu'il périt près des deux tiers de ceux des habitans de ce village qui furent attaqués de la même maladie, & qu'on traita ſuivant les préjugés publics. Il eſt remarquable entr'autres choſes, qu'il fit faire dans cette Communauté plus de quatre cens ſaignées du pié, ſans compter celles du bras.

De la Rougeole.

ART. 273. La rougeole a quelque rapport avec la petite vérole. Elle commence ſouvent par une fievre irréguliere avec toux, oppreſſion de poitrine, éternuement, larmoyement involontaire, &c. Ces accidens ceſſent preſque toujours dez qu'il ſe fait ſur la peau une éruption de petites taches rouges, qui s'élevent un peu au-deſſus du niveau de la peau, & quelques jours après tombent en écailles farineuſes, ſans ſuppu-

rer, ni laiſſer aucune cicatrice. Cette maladie demande la plupart des ſecours indiqués pour le traitement de petite vérole diſcrete-bénigne (Art. 262. & ſuivans). S'il ſe préſente quelques ſignes de malignité (Art. 267.), comme il arrive quelquefois, on ſe comportera comme il a été dit (Art. 268. & ſuivans.) Ces boutons étant deſsèchés on purgera le malade (Art 264.), & enſuite on le fera paſſer par dégrés au régime de la convaleſcence (Art. 158.).

De l'Eréſipele.

Art. 274. Cette maladie s'appelle auſſi *feu ſacré*, *feu de Saint Antoine*, & *roſe*, à cauſe de ſa couleur de roſe rouge. Si l'éréſipele eſt plus pâle, il participe de l'œdeme, & ſe nomme œdémateux : s'il eſt d'une couleur rouge aſſez foncée, il s'appelle *phlegmoneux* : s'il eſt brun, ou noir, on le nomme *gangreneux*. On le connoît par une légére tumeur de la peau, qui a quelqu'une des couleurs que je viens de rapporter, qui s'efface & diſparoît pour un moment après une friction, ou pendant une ſyncope : il a plus ou moins de cuiſſon & de douleur : la fievre ac-

compagne presque toujours celui qui est considérable, principalement celui de la tête.

Il est produit par diverses causes, & il demande un traitement convenable à chacune, & à l'état des malades.

ART. 275. Celui de la tête est le plus commun & le plus dangereux, surtout s'il est accompagné de tumeur & de douleurs considérables de cette partie.

ART. 276. On commencera par faire observer une grande diete aux malades : ils seront saignés promptement & copieusement du bras & du pié, suivant l'indication (Art. 149. 150.) : on tâchera même de les faire tomber en foiblesse, qui convient beaucoup pour dégager leur tête & pour dissiper leur érésipele : mais on se donnera bien de garde de leur jetter de l'eau froide sur le visage, sous prétexte de leur faire revenir la connoissance, de peur de faire rentrer précipitamment leur érésipele, d'où il pourroit arriver de tristes accidens si l'on ne le faisoit reparoître comme il est dit (Art. 13. N°.2.).

S'ils sont fort échauffés ou très-altérés, ils boiront abondamment du petit lait passé & dégourdi, ou de la tisane

émulsionnée ; & à leur défaut, de la tisane nitrée : ils prendront des bouillons de poulet, ou de maigre de veau, ou des adoucissans légers de mes formules.

On leur donnera dabord de fréquens lavemens émolliens, & des eaux de casse simples ; & si ces moyens ne suffisent pas pour leur procurer une très grande liberté, même une espece de petit cours de ventre, & qu'ils ne sentent point de vives & de continuelles douleurs dans le ventre, ils prendront souvent des eaux de casse composées, & des lavemens purgatifs émolliens. Si, malgré cette pratique, leur tête est fort grosse, ou pesante, ou fort douloureuse, surtout s'ils sont dans le transport, ou fort assoupis, on leur donnera des purgations minoratives, même des communes, & quelquefois des irritantes s'il en est besoin, afin de leur dégager promptement la tête par tous ces moyens, qu'il faudra employer à des distances raisonnables, sans risquer cependant de trop échauffer. On pourra aussi leur faire prendre après quelques saignées, & lorsqu'ils auront le pouls assez souple, & qu'ils seront sans aucune vive & continuelle douleur de poitrine ou du ventre,

une eau de caſſe aiguiſée, & même une eau minérale purgative, s'il en eſt beſoin, pourvu qu'ils ne ſe trouvent pas dans une véritable foibleſſe (Art. 74.). S'ils ne ſont pas fort échauffés, & qu'ils ſoient très-aſſoupis, on leur appliquera une emplâtre veſſicatoire à la nuque, & deux aux cuiſſes ou aux jambes.

Ils reſteront la tête très-élevée dans leurs lits : on pourra même leur permettre d'en ſortir & de reſter aſſis dans un fauteuil, &c. s'ils n'ont point de moiteurs ou de ſueurs ou d'hémorragies critiques (car pour les ſimptômatiques, elles ne doivent pas empêcher de pratiquer les différens moyens convenables que j'ai recommandés), & ſi l'air de leur appartement eſt un peu chaud, ou dumoins tempéré, comme il le doit être dans cette maladie. Ils ne doivent pas être plus chaudement dans leurs lits que lorſqu'ils étoient en ſanté, excepté dans le tems de ſueurs ou de moiteurs critiques.

Art. 277. On n'appliquera ſur le viſage aucun remede froid, parcequ'il peut, auſſibien que la crainte, une ſurpriſe, un air trop froid, un friſſon, &c. faire rentrer avec un très-grand danger

pour la vie une éréſipele, pour la ſortie duquel il faudroit alors employer promptement la plupart des moyens marqués (Art. 13. N°. 2.), des ventouſes ſcariſiées entre les deux épaules, des ſaignées du pié, & enfin du cou, ſuivant l'indication (Art. 150.), des lavemens & des purgatifs convenables, dont il a été parlé, &c. afin de faire reparoître l'éréſipele, pour en emporter la matiere par des ſaignées, & principalement par des ſelles copieuſes, & ſuffiſamment entretenues.

Pareillement on ſe donnera bien de garde d'appliquer ſur l'éréſipele aucun remede gras, ni même ſpiritueux, ni aromatique, de peur d'y attirer la gangrêne. Si la chaleur & la rougeur y ſont grandes, on le baſſinera ſouvent avec une décoction émolliente, ou avec du petit lait non aigre, ou avec de l'eau d'orge, ou tout au plus avec de l'eau de ſureau; tous topiques qui doivent être tiedes & ſouvent renouvellés. Mais s'il y a peu de rougeur & de douleur, on le baſſinera avec moitié eau-de-vie & moitié eau commune, tiedes, mêlées enſemble. S'il y a pâleur, &c. ſans douleur, ni chaleur, on ſe ſervira d'eau-de-vie

de-vie pure, qu'on pourra animer dans la ſuite, ſurtout s'il y a œdématie, avec du camphre, ou avec du ſel ammoniac. S'il y a gangrêne, ce dernier topique y convient encore beaucoup, pourvu qu'il n'y ait point de chaleur ou de rougeur conſidérables. On ſcarifiera légérement l'endroit gangrené, & non point les environs, de peur d'augmenter le progrès de la gangrêne, comme l'expérience l'a fait voir bien des fois.

ART. 278. Lorſque l'éréſipele n'eſt pas accompagné d'une ſorte fievre, ni d'accidens conſidérables, & qu'il vient de ſueurs ou de moiteurs ſupprimées, ou de tranſpiration arrêtée par le froid, &c. ſi les malades ne ſont pas fort altérés, on leur fera boire une tiſane diaphorétique, ou une infuſion tiede de ſquine ou de ſalſepareille; ils ſeront tenus plus chaudement dans leurs lits & dans leurs appartemens, afin de rétablir la ſueur ou la tranſpiration, dont la ſuppreſſion eſt la cauſe de leur mal, pour lequel auſſi on les ſaignera ſuivant l'indication (Art. 149. 150.), & on leur fera prendre, hors le tems de ces évacuations critiques, des lavemens & des purgatifs propres à leur état.

ART. 279. L'éréſipele qui accompagne une fievre ardente, une putride, une maligne, une pourprée, une petite vérole, une rougeole, &c. demande particulierement le traitement de ces maladies, & une partie de celui qui vient d'être détaillé (Art. 276, 277), & qui eſt propre à l'éréſipele.

ART. 280. Celui qui vient de bleſſures ou de piquûres des parties nerveuſes, membraneuſes, ligamenteuſes, tendineuſes, aponévrotiques, demande une très-grande diete, de promptes & copieuſes ſaignées du bras ou du pié, ſuivant l'indication (Art. 149. 150.), un fréquent uſage d'émolliens tiedes extérieurement & intérieurement, de bols narcotiques ou de ſirop diacode s'il n'y a point de contre-indication (Art. 195.), & les ſecours particuliers de la Chirurgie. Enfin ſi la vie des malades eſt en danger, on eſt quelquefois obligé d'en venir à l'amputation du nerf ou du tendon, &c. bleſſés, piqués, ou coupés en partie, & même à celle du membre affecté pour ſauver le reſte du corps.

ART. 281. Celui qui vient d'une trop grande compreſſion de quelques

parties du corps, comme il arrive aux Soldats qui portent des guêtres trop ferrées, ou qui reſtent trop longtems debout, ou aux gardes-malades, &c. qui ſe tiennent auſſi trop longtems debout, ſe guérit ſouvent très-vite, en mettant leurs jambes à l'aiſe, & reſtant couchés, ou aſſis, ayant les jambes malades fort élevées & appuyées. Si leur mal eſt trop grand pour céder à une méthode auſſi ſimple, on leur fera pratiquer une partie de celle que j'ai recommandée dans les premiers Articles du traitement de l'éréſipele.

ART. 282. L'éréſipele qui eſt occaſionné par la piquûre d'abeilles, de guêpes, ou de frelons, qui ſont bien plus à craindre, & dont un grand nombre peut faire mourir aſſez promptement les hommes, & divers animaux à poil & à plume, demande la fréquente application tiede d'une décoction aromatique légere, une boiſſon tiede de tiſane diaphorétique, ou d'infuſion de ſquine, ou de ſalſepareille, priſes tiedes ou dumoins dégourdies, s'il eſt poſſible, & une diete convenable. Si ces moyens ne ſont pas ſuffiſans, & que les accidens ſoient grands, & la vie des malades en

danger, on en viendra à quelques scarifications légéres, & même à des saignées du bras ou du pié, suivant l'indication (Art. 149. 150.).

Art. 283. Les malades étant sans fievre, & l'érésipele, de quelle cause qu'il vienne, étant guéri, on purgera les malades & on leur fera observer le régime & la conduite marqués (Art. 158.)

De la Fievre Miliaire ou du Pourpre blanc.

Art. 284. C'est un genre de fievre éruptive maligne, qui a beaucoup de rapport avec la suette. On l'en distingue par les sueurs, qui dans le pourpre blanc sont moins abondantes & moins fréquentes, & par l'éruption de boutons, qui par leur volume & leur blancheur ressemblent assez aux grains de millet, d'où lui vient le nom de fievre miliaire. Ces boutons sont en grand nombre, particulierement à la poitrine, aux lombes & aux cuisses, & ils paroissent remplis d'une humeur transparente, ce qui les distingue des pustules de la rougeole. Les causes de la fievre miliaire, & ses simptomes, sont presque les mêmes que dans la suette (Art. 250.). Elle est sou-

vent une ſuite des mauvais alimens & des mauvaiſes eaux dont on uſe en ſanté, du mauvais régime qu'on obſerve quand on eſt attaqué d'une fievre, des remedes échauffans dont on fait alors uſage, de la mauvaiſe habitude où l'on eſt de tenir trop chaudement les malades, de la négligence qu'on a à les ſaigner & purger & à leur adminiſtrer les boiſſons convenables, &c. Elle eſt fort commune parmi les femmes Allemandes, principalement parmi celles qui ſont nouvellement accouchées ; ce qui vient de ce que la plupart d'entr'elles ont négligé de ſe faire ſaigner pendant leur groſſeſſe quand il en a été beſoin, de ce qu'elles ont pris trop de nourriture & trop d'alimens échauffans, dont elles ne ſe ſont pas même abſtenues pendant les premiers jours de leurs couches, la fievre de lait n'étant pas encore paſſée, & ſouvent même du défaut de lavemens pour remédier à un grand reſſerrement du ventre.

Comme cette fievre eſt fort analogue à la ſuette (Art. 250.), le traitement en eſt le même. Si l'on traite des femmes nouvellement accouchées qui en ſoient attaquées, comme il s'en trouve

fouvent parmi celles qui ſuivent les armées, on ne preſcrira pas tant de ſaignées, de purgations & de raffraîchiſſans, à cauſe de l'écoulement des vuidanges. Cette évacuation ne doit pourtant pas empêcher de mettre en uſage à-propos ces différens ſecours, quand on les jugera néceſſaires. On préférera les ſaignées du pié à celles du bras, à-moins qu'il n'y eût quelqu'inflammation de poitrine ou de bas-ventre (Art. 151.) : alors ſi les vaiſſeaux étoient pleins, durs, tendus, on feroit quelques ſaignées du bras avant que d'en venir à celles du pié.

De la Fievre Pourprée ou Fievre Pétéchiale.

ART. 285. C'eſt une fievre éruptive, ordinairement maligne, dans laquelle il ſe fait une éruption de taches pourprées, qui plus elles s'écartent de cette couleur en devenant violettes, brunes, noires, plus elles annoncent de danger. Ces taches appellées par les Italiens *pétéchies*, reſſemblent aſſez aux morſures de puces, mais on les en diſtingue en ce qu'il ne ſe trouve point à leur centre le petit point qu'on remar-

que à ces morſures. Dailleurs la farine de lupins, pétrie avec du vinaigre & de l'eau & de l'oximel, & appliquée ſur les morſures de puces, les fait diſparoître, ce que ce topique ne peut faire à l'égard des taches pourprées. Il ne faut pas non plus les confondre avec les taches des ſcorbutiques & des rateleux, qui ne ſont pas toujours accompagnées de fievre, ſont plus grandes, & durent très-longtems; il ſe trouve néanmoins des taches pourprées qui ont beaucoup d'étendue, & qui reſſemblent à des contuſions. En général les pétéchies ſont plus nombreuſes à la poitrine, aux lombes, & aux cuiſſes, qu'aux autres parties du corps. Il ſe rencontre quelquefois entr'elles de grandes cloches, qui fourniſſent une ſéroſité rouſſe, ou une humeur limpide, preſque toujours fort âcre & corroſive, & qui a coutume de produire des exulcérations & des gangrênes, ou qui peuvent rentrer avec danger: il faut, ſans tarder, ouvrir ces puſtules ou cloches, & les panſer avec l'onguent roſat. Au reſte les malades ont quelquefois une chaleur fort grande, la langue sèche & dure, de violentes douleurs de tête & de gorge, des

naufées, des vomiſſemens, des ſueurs, des hémorragies, des aſſoupiſſemens, des convulſions, des tranſports, le pouls grand, dur, & embarraſſé : d'autrefois ils n'ont rien de tout cela ; leur pouls eſt peu grand & aſſez ſouple ; ils n'ont ni douleurs vives internes, ni ſoif ni chaleur conſidérables, &c.

ART. 286. La fievre pourprée eſt produite par la plupart des cauſes qui ont coutume d'occaſionner les fievres putrides. Elle attaque communément, ſurtout dans les tems, les païs & les tempéramens chauds, les malades qui dans des fievres continues ou inflammatoires n'ont pas obſervé la diete convenable, ou ont été traités ſuivans les anciens préjugés (Art. 272.). La cure varie ſuivant les cauſes, l'état du malade, & ſurtout ſuivant que l'éruption des taches eſt critique ou ſimptomatique.

ART. 287. N°. 1. Quand les taches pourprées paroiſſent au commencement ou dans l'augmentation ou dans la vigueur d'une maladie, & que le malade n'eſt point ſoulagé, ou ſe trouve même mal ; alors, comme ces taches viennent ou du mauvais traitement qui a fait dé-

générer la maladie, ou du vice des premieres voies, ou de la malignité de la fievre, elles ſont purement ſimptomatiques, & ne méritent aucun égard : on doit traiter la maladie dans laquelle elles ſont ſurvenues, comme ſi elles n'avoient point paru. La diete ſera rigide, le malade ſera tenu plus fraîchement que dans l'état de ſanté, & on ne fera aucune difficulté de le changer de linges. Cependant on aura recours aux boiſſons, bouillons, ſaignées, purgatifs, &c. ſuivant que les indications paroîtront l'exiger. On remédiera aux violentes douleurs de tête, aux tranſports, convulſions, aſſoupiſſemens, aux ſueurs, cours de ventre, vomiſſemens, aux vers, aux parotides, aux hémorragies, &c. comme il a été ou comme il ſera dit en parlant de ces différens accidens.

Art. 287. N°. 2. On inſiſtera peu ſur les ſaignées quand la maladie aura ſuccédé aux jeûnes, veilles, fatigues, contentions d'eſprit, ſurtout épuiſement cauſés par les plaiſirs de Venus, évacuations quelconques conſidérables, &c. ou quand elle aura dégénéré en fievre pourprée à l'occaſion d'une chaleur indiſcretement cauſée & entretenue par

l'usage du vin, des cordiaux, & autres remedes échauffans, ou par l'habitude où l'on est de tenir trop chaudement les malades dans leurs lits & appartemens. Quand le pourpre viendra de ces dernieres causes, on suivra la méthode que nous avons établie (Art. 116.). On doit aussi ménager les saignées quand il se trouve des matieres indigestes ou putrides dans les premieres voies (Art. 161.), & quand le sang tiré des malades & gardé avec les précautions requises (Art. 148.), n'est ni dur, ni coënneux, mais se fend aisément, & est garni de beaucoup de sérosité, surtout jaune, ou roussâtre.

ART. 288. Si l'éruption des taches pourprées guérit, ou soulage considérablement les malades, le pourpre est critique, & mérite beaucoup de ménagement. Ainsi on tiendra les malades chaudement, on ne les changera point de linges, on ne saignera & on ne purgera point sans grande nécessité, on fera prendre chaudement les boissons & bouillons, on fera usage de vin ou de cordiaux s'il se trouve une véritable foiblesse (Art. 74.), ou un état qui en approche; le tout sans s'exposer à exciter une chaleur trop grande.

ART. 289. Si le pourpre critique, ou même le ſimptomatique, vient à diſparoître trop promptement, en conſéquence du froid, des ſaignées purgations, lavemens, cours de ventre, élévations de la tête dans des tems de véritables foibleſſes, &c. les malades ſe trouvent plus mal. Il faut, ſans perdre de tems, s'employer à rappeller, s'il ſe peut, l'humeur vers l'habitude du corps.

ART. 290. La fievre & les accidens étant paſſés, on fera obſerver le régime que nous avons détaillé (Art. 173.), ſi la pourriture a été conſidérable; autrement on s'en tiendra à celui dont il eſt parlé (Art 1.58.). S'il ſurvenoit un délire ou une pleuréſie d'inanition, on y remédieroit comme il a été dit (Art. 249.).

De la Fievre Rouge ou Scarlatine, & de la Fievre Ortiée.

ART. 291. La fievre rouge ſe connoît par de grandes taches rouges qui ſurviennent ſur différentes parties, particulierement au viſage & aux mains, & qui ſont aſſez incommodes à cauſe des démangeaiſons qu'elles excitent. Cette fievre à coutume d'attaquer les jeunes gens au commencement de l'automne;

elle eſt précédée de friſſons, & accompagnée de douleurs, ſouvent d'inquiétudes & anxiétés. Ces accidens ceſſent quand les taches viennent à paroître : ces taches elles-mêmes, après avoir duré deux ou trois jours, tombent en écailles farineuſes ; mais ſouvent elles ſe renouvellent & reparoiſſent juſqu'à trois fois.

ART. 292. La fievre rouge eſt occaſionnée par le froid & l'humidité, & ne demande preſque aucun remede, à cauſe de la légéreté de ſes accidens. Il ſuffit d'entretenir une chaleur médiocre, de faire uſage de quelque tiſane diaphorétique, ſi la chaleur & la ſoif ne ſont pas trop conſidérables, de donner chaudement les bouillons & boiſſons. Après l'éruption des taches, ſi le malade a du gout & de l'appétit, on pourra lui permettre l'uſage des crêmes, ſoupes, panades fort claires, & même du vin trempé avec la moitié ou les deux tiers d'eau. Quelques jours après que les taches auront diſparu, on purgera, ſi le malade n'a point eu de cours de ventre qui ait duré deux ou trois jours, & on lui fera prendre pendant quelques jours quelques verrées d'infuſion de ſquine, ou

autre diaphorétique. Une trop grande chaleur peut faire dégénérer cette fievre en ardente, pourprée, maligne : ainsi on se gardera bien pendant tout le cours de la maladie de tenir le malade trop chaudement,& de porter le feu dans le sang par l'abus du vin, des cordiaux, & autres remedes de cette nature : s'ils avoient rendu cette fievre trop grande, on la traiteroit comme il est dit (Art. 116.).

ART. 293. La fievre ortiée est caractérisée par des boutons assez semblables à ceux que fait naître la piquûre des orties. Elle est accompagnée de demangeaisons, de chaleur & de soif considérables, & elle attaque particulierement les jeunes gens vifs, qui se sont fort échauffés par l'excès du vin, des liqueurs spiritueuses, &c.

ART. 294. Cette maladie se guérit promptement & aisément par l'usage du petit lait, ou des tisanes émulsionnées ou nitrées, par les saignées du bras ou du pié (Art. 149. 150.); par l'attention qu'on doit avoir de tenir le malade plutôt fraîchement que chaudement, & de lui faire respirer un air tempéré ; par les lavemens émolliens

donnés fréquemment, &c. Dez que les malades seront sans fievre considérable, sans douleurs vives internes, sans hémorragie pressante, &c. s'il se présente des signes de plénitude d'estomac, ou de matieres putrides dans les premieres voies (Art. 161.), on fera prendre une eau de casse aiguisée, &c. & si ces signes ne se présentent pas on les purgera légérement : après quoi, la fievre étant passée, on fera observer le régime convenable, (Art. 158.).

Des Maladies inflammatoires, & premierement de quelques accidens qui souvent les accompagnent & les aggravent.

Art. 295. Les maladies inflammatoires sont des fievres continues, causées ou accompagnées par des inflammations ou des dispositions inflammatoires de quelques parties du corps. Le pouls dans ces circonstances est pour l'ordinaire grand & fort, & il est dur quand le siége de l'inflammation est dans des parties membraneuses, nerveuses, aponévrotiques, tendineuses. Le sang tiré & gardé avec les ménagemens requis (Art. 148.), a une surface dure

qui se fend difficilement, & il est peu fourni de sérosité, surtout vers le commencement de la maladie. Au reste il y a des douleurs vives, des difficultés de respirer, &c. Avant que de passer au détail de ces maladies, je crois qu'il est à-propos de parler ici en peu de mots de quelques accidens qui souvent les accompagnent & les rendent plus dangereuses. Ceux de ces accidens qui méritent le plus d'attention, sont les éternuemens, la toux, & le hoquet.

ART. 296. L'éternuement demande différens traitemens, suivant la diversité des causes qui y donnent lieu. Celui qui est occasionné par des poudres, ou matieres, ou humeurs âcres, respirées avec l'air, ou injectées dans les narines, ou engendrées aux environs & répandues sur la surface de la membrane pituitaire, demande qu'on fasse souvent respirer ou qu'on injecte de tems en tems dans le nez de l'eau tiede, ou de la tisane anodine, ou du petit lait, ou du lait, ou, ce qui est encore à préférer, de l'huile d'amandes douces ou d'olives. Si les malades sont d'un tempérament fort échauffé, & sujets à des toux importunes & à des

écoulemens séreux du nez & des yeux, accompagnés d'un sentiment de cuisson dans ces parties, on leur fera faire usage des adoucissans, comme eau de ris, tisanes émulsionnées, bouillons de poulet, &c. même du lait, s'ils sont sans chaleur, sans fievre, sans rapports aigres, sans amertume de bouche. On purgera aussi de tems en tems, & on évitera tout ce qui pourroit échauffer, tant du côté des exercices du corps que du côté des contentions de l'esprit. S'il y a quelque virus dans la masse des humeurs, on s'appliquera à le corriger & à l'évacuer. Si l'éternuement vient de coryze ou enchifrenement, il demande le traitement de cette maladie, que nous détaillerons bientôt, & en particulier qu'on insiste sur les narcotiques, s'il n'y a point de contre-indication (Art. 195.). Celui qui tire son origine de corps étrangers, introduits dans le nez, ou de plaies & ulceres de cette partie, demande, outre les secours de la Chirurgie, qu'on traite le malade conformément à son état & aux accidens. Celui qui est occasionné par des vers qui irritent la membrane des narines, demande qu'on les tire avec de

petites pinces, ou de quelqu'autre maniere ; qu'on injecte dans le nez de l'huile d'amandes douces ou ameres, ou de la décoction vermifuge échauffante ; qu'on administre intérieurement les vermifuges, les émétiques, les purgatifs, &c. (Art. 169.). Celui qui procéde d'une impression faite par les rayons de la lumiere, demande qu'on fasse fermer les yeux au malade, qu'on le tienne dans un appartement sombre, qu'on essaye de lui procurer le sommeil. Celui qui a pour cause ou qui accompagne le hoquet ou quelque convulsion, demande le traitement du hoquet, dont il sera bientôt question ; ou celui des convulsions, dont il a été parlé (Art. 235.), & spécialement l'usage des narcotiques, si rien n'y met obstacle (Art. 195.).

Art. 297. La toux est communément un des principaux simptomes des pleurésies, fluxions de poitrine, phthisies, asthmes, catarrhes suffocans ; & nous nous étendrons sur ce qui la concerne en traitant de ces différentes maladies. Je me contenterai de dire ici, qu'il n'y a point de remede plus efficace contre cet accident, que les narcotiques : mais outre qu'il ne faut pas les admini-

ſtrer quand il ſe trouve quelque contre-indication (Art. 195.), on doit encore obſerver, que comme la nature s'y accoutume en aſſez peu de tems, il faut, pour qu'ils continuent d'opérer, en augmenter les doſes, ſuivant qu'on remarque que leur effet devient moins marqué.

ART. 298. Le hoquet ſe traite différemment, ſuivant les cauſes qui y ont donné lieu. En général une ſurpriſe accompagnée de crainte, le fait ordinairement diſparoître; mais il faut bien ſe donner de garde d'uſer de ce moyen, ſi le malade eſt dans une criſe ſalutaire (Art. 151.), ou s'il a quelque humeur de goute, ou eſt attaqué d'inflammation de la poitrine ou du bas-ventre. Quand le hoquet procede de ces dernieres cauſes, ſon traitement eſt celui de ces maladies, & conſiſte dans la diete, les ſaignées, les délayans, les adouciſſans, les narcotiques, &c. Celui qui eſt produit par des vers, en demande la cure (Art. 169.). Celui qui procede de poiſons, ou d'émétiques, purgatifs, liqueurs ſpiritueuſes, irritantes, piquantes, tranchantes, &c. demande qu'on ſe comporte comme il a été dit (Art.

253. & suivans). Si au contraire un émétique donné en trop petite quantité pour qu'il puisse opérer, y donne lieu, il faut y remédier comme nous l'avons enseigné (Art. 47.), & donner une plus forte dose de ce médicament, s'il en est besoin, & s'il n'y a point de danger. Le hoquet qui a pour cause des humeurs âcres, ce qui se connoît par la chaleur & la sèchereſſe de la peau, par la soif, par l'amertume de la bouche, &c. demande, outre les remedes généraux indiqués par l'état du malade, les délayans, les adouciſſans, les saignées, les purgations, les narcotiques, les bains domestiques, la diete blanche, un air froid & humide, si rien n'en empêche, &c. Celui qui vient de vents, glaires, crudités froides contenues dans l'estomac, ou de boissons raffraîchiſſantes prises avec excès & mal-à-propos, demande, s'il n'y a ni fievre, ni aucune douleur interne, l'usage des décoctions stomachiques, du caffé, des infusions de vulnéraires, & autres remedes échauffans, des émétiques, des purgatifs, &c. On s'abstiendra de tous médicamens & alimens raffraîchiſſans, groſſiers, indigestes, mal préparés. Ce-

lui qui eſt cauſé par des boiſſons quelconques, priſes en trop grande quantité, ou avec trop de précipitation, & qui ſéjournent dans l'eſtomac, ſe guérit ſouvent par la ſeule abſtinence & par l'exercice, ou bien en excitant le vomiſſement (Art. 47.), s'il n'y a ni plénitude des vaiſſeaux ni diſpoſition inflammatoire (Art. 151.), qui en empêche : ſi cette contre-indication ſe préſentoit, il ſeroit avantageux de donner quelques lavemens, qui en relâchant les inteſtins faciliteroient la deſcente des liqueurs qui chargent l'eſtomac. On guérit auſſi par l'abſtinence, l'exercice, les infuſions de thé, de capillaires, de coquelicot, & autres de cette nature, & en purgeant enſuite, ſuivant le beſoin.

Le hoquet qui vient de pléthore, & qui eſt accompagné d'un pouls grand & embarraſſé, de douleurs, peſanteurs de tete, laſſitudes ſpontanées, couleur rouge & inaccoutumée du viſage, &c. demande une diete rigide, les ſaignées, les délayans, les exercices proportionnés à l'état du malade. Celui qui eſt accompagné d'une véritable foibleſſe, & qui vient de longues abſtinences, ou d'évacuations immodérées, naturelles

ou artificielles, demande qu'on s'applique à réparer peu-à-peu les forces du malade, comme il eſt dit (Att. 142.). Celui qui vient de coups reçus dans l'eſtomac, ou le bas-ventre, ou même à la tête, demande, outre les ſecours de la Chirurgie, la diete, les ſaignées, les narcotiques, &c. Celui qui eſt cauſé par des corps d'un trop gros volume, ou piquans ou tranchans, qu'on a avalés, ſe traite comme il a été dit (Art. 37.). Celui qui vient de hernie ſtomacale, ventrale, inguinale, exomphale, bubonocele, avec étranglement, demande le traitement (Art. 520.); & celui qui vient de l'enfoncement du cartilage xiphoïde, en demande la réduction par le moyen des doigts, des crochets, &c.

Le hoquet eſt quelquefois un ſimptome de l'épilepſie ou d'une maladie vaporeuſe, & pourlors il en demande le traitement. S'il eſt la ſuite de quelqu'autre convulſion ou mouvement convulſif on y remédira de la maniere qu'il a été marqué (Art. 235.). S'il procéde d'obſtructions au bas-ventre (Art. 555), il en demande la cure (Art. 558. & ſuivans), conformément à ſa cauſe, &

quelques narcotiques pour le calmer quand il devient très-incommode. Lorsque le hoquet est occasionné par un effort de la nature qui essaye de chasser une humeur rentrée, de pourpre, petite vérole, rougeole, goute, dartre, gale, érésipele, &c. ou qui ne paroît pas à tems, il faut avoir recours à la diete, aux saignées, s'il en est besoin, aux narcotiques, s'il n'y a point de contre-indication (Art. 195.), aux délayans pris tiedes, aux bains des piés, aux demi-bains, aux bains complets, & aux moyens propres à seconder les efforts de la nature (Art. 13. N°. 2.), sans risquer d'échauffer mal-à-propos le malade, qu'il faut quelquefois rafraîchir. Le hoquet qui vient d'une inflammation du bas-ventre, ou d'une hernie, ou d'une dyssenterie qui dégénérent en gangrêne (Art. 256.), est incurable, & presque toujours suivi d'une mort prochaine, à-moins qu'on ne coupe alors l'intestin gangrené, & qu'on ne pratique les autres secours propres, marqués (Art. 520.).

Des Fievres Catarrhales.

ART. 299. Ces maladies se réduisent

à la fievre catarrhale, à la coqueluche, & aux différentes eſpeces de rhumes. Nous parlerons de chacune en particulier, commençant par la fievre catarrhale. Celle-ci eſt très-commune parmi les gens de guerre ; elle eſt accompagnée de toux, de friſſons, de douleurs de tête, de poitrine, de gorge, quelquefois des lombes, des bras, des jambes, &c. Elle vient pour l'ordinaire de ce qu'on a pris des boiſſons froides, ou de ce qu'on s'eſt expoſé à l'air froid, ayant fort chaud, ou étant fatigué par de longues marches, ou des exercices pénibles. Le froid des piés, qu'on a tenu longtems dans la nège, dans l'eau, ſur un terrain froid, comme ſur le marbre, ſur la pierre, peut auſſi y donner lieu, &c.

ART. 300. Lorſque cette fievre eſt légére, elle ſe guérit aiſément par quelques jours de diete. On tient le malade chaudement ; on entretient la chaleur des piés & des mains de la maniere qu'il a été enſeigné (Art. 15.) ; on employe les infuſions de capillaires, celles de coquelicot, adoucies avec le ſucre, ou le miel, ou quelque ſirop adouciſſant, &c. Si le malade eſt peu échauffé, & que

les crachats soient fort épais, ou fort aqueux, on aura recours aux tisanes diaphorétiques, ou aux pectorales déterſives, & aux bouillons ſtomachiques pectoraux.

Mais ſi les malades ſentent de vives douleurs de tête, ou de gorge, ou de poitrine, & que la fievre ſoit conſidérable, & le pouls grand & fort, ou dur & gêné; il faudra s'abſtenir des boiſſons dont nous venons de parler, & avoir recours aux délayans & adouciſſans, qu'on donnera chauds ou dumoins dégourdis: ce qui fait une règle générale pour toutes les maladies inflammatoires, principalement quand elles viennent de froid, ou qu'elles en ſont accompagnées, ou de toux. On fera quelques ſaignées du pié ou du bras, ſelon l'indication (Art. 149. 150.), & on tiendra le ventre fort libre par le moyen des lavemens émolliens. Tous les ſoirs, ſurtout quand on aura ſaigné une ou deux fois, on donnera un bol de pilules de cynogloſſe, ou une once de ſirop diacode, s'il n'y a point de contre-indication (Art. 195.); & de tems en tems on en augmentera la doſe, ſuivant le beſoin. On ſe donnera bien de garde de

tenir

tenir les malades trop chaudement dans leurs lits, & encore plus de leur faire uſer de vin ou de cordiaux ; on s'expoſeroit à faire dégénérer la fievre catarrhale en eſquinancie, ſi le ſiége de la maladie eſt dans la gorge ; ou en péripneumonie, s'il eſt dans la poitrine. Enfin on contiendra la fievre & ſes accidens dans de juſtes bornes (Art. 153.) ; & on ne purgera, à-moins qu'il ne ſe préſentât quelque indication preſſante, que quand ils auront diſparu, ou auront conſidérablement diminué ; ce qui ſuppoſe même qu'il ne ſe préſente alors aucun cours de ventre qui tiendroit lieu de purgation. Cependant ſi la maladie venoit de froid, il ſeroit bon de purger doucement une fois ou deux, le plutôt qu'il ſeroit poſſible, ne fût-ce que pour faire faire diverſion à l'humeur de la tranſpiration, qui entre pour beaucoup dans les cauſes de cette maladie, pour la guériſon de laquelle les ſueurs & les moiteurs critiques ſont des plus avantageuſes. Mais quand il ſe préſente des ſignes de plénitude d'eſtomac, ou d'impuretés dans les premieres voies (Art. 161.), on ne peut ſans danger différer de les évacuer avec les ménagemens re-

quis (Art. 162. & ſuivans). Obſervez qu'il ne faut pas, pour ſe déterminer à donner l'émétique, s'en rapporter à des naufées ou à des vomiſſemens, qui ſouvent viennent de la violence de la toux ou de la fievre, ou d'un friſſon, ſans que les premieres voies ſoient en mauvais état. Les crachats & les urines donnent des ſignes de coction, (Art. 154.); & la fievre ayant ceſſé, on fera obſerver le régime de la convaleſcence (Art. 173.).

De la Coqueluche.

ART. 301. La coqueluche eſt une fievre catarrhale épidémique, qui attaque beaucoup de monde à la fois, & qui vient d'une cauſe commune, comme mauvais régime, boiſſons contraires, air froid & humide qui a ſuccédé a des tems de chaleur, &c. En général elle ſe traite comme la fievre catarrhale dont nous venons de parler. On doit avoir égard aux cauſes, à l'état du malade, & aux remedes qu'on obſerve avoir de bons ou de mauvais effets (Art. 251.).

Des Rhumes ou Catarrhes.

ART. 302. Les rhumes ou catarrhes se divisent en coryze ou enchiffrenement ou rhume du cerveau, *bronkos* ou enrouement, rhume de poitrine, rhume d'estomac. Dans l'enchiffrenement, qui est le plus commun & le moins dangereux, on ressent des douleurs à la tête, à la base du cerveau, au nez; ou bien on a des sentimens de cuisson dans cette derniere partie, qui quelquefois est aride, & d'autrefois laisse couler une humeur dabord séreuse, & ensuite plus épaisse & plus cuite. Dans l'enrouement on a des sentimens de chaleur au gosier, & la voix est changée & enrouée. Le rhume de poitrine est accompagné d'une toux importune & de piquotemens, quelquefois même de douleurs dans la poitrine; le malade crache quelquefois une humeur salée, qui dabord est crue & séreuse, & dans la suite plus cuite & plus épaisse. Dans le rhume d'estomac la bouche est inondée d'une salive douceâtre; les malades se plaignent de vents & de pesanteur d'estomac; ils sont quelquefois attaqués de vomissemens ou de cours de ventre,

qui, pour l'ordinaire, les soulagent considérablement.

ART. 303. Les trois premieres especes de rhumes procédant des mêmes causes que la fievre catarrhale, mais plus légeres & moins efficaces, en demandent le traitement (Art. 300.). Or quoique ces maladies paroissent de peu de conséquence, il ne faut pourtant pas les négliger, surtout l'enrouement & le rhume de poitrine, dont le premier pourroit dégénérer en esquinancie, & le second en péripneumonie, crachement de sang, phthisie, &c. En général on recommande les saignées, les adoucissans, les purgations légeres, la tranquillité de corps & d'esprit, &c. Quand on ressent de la chaleur ou de la sècheresse dans le gosier ou la poitrine, l'usage des loochs adoucissans, du suc de réglisse, de la tisane pectorale adoucissante, & autres remedes de cette nature, sont utiles. Si on n'y en ressent pas, la fumée ou la mastication de tabac, ou autre plante de ce genre, produisent de très-bons effets.

ART. 304. Le rhume, appellé improprement d'*estomac*, attaque communément les personnes phlegmatiques, cel-

les qui usent ordinairement d'alimens aqueux, de boissons froides & crues, qui respirent un air froid & humide, & qui menent une vie sédentaire. Ses remedes sont un régime de vie plus échauffant & dessèchant, un air chaud & sec s'il est possible, des bouillons stomachiques, des tisanes diaphorétiques, & autres de ce genre. On purgera de tems en tems; ou, si le malade est assez fort & a la poitrine bonne, on donnera l'eau minérale purgative. Il faut longtems insister sur ces remedes, dans la crainte que ce rhume ne dégénére en asthme, hydropisie, fausse péripneumonie, fievre quotidienne, &c.

ART. 305. Remarquez, qu'il se trouve quelquefois des toux qui sont sympathiquement occasionnées par des corps étrangers introduits dans l'oreille, ou par des liqueurs chaudes, spiritueuses, irritantes, qu'on a injectées mal-à-propos dans cet organe. J'ai vu même survenir à cette occasion, des fluxions de poitrine, des phthisies, des transports des convulsions, des assoupissemens, &c. Il faut alors ôter ces corps étrangers, comme il est dit (Art. 23. N°. 3.); injecter du petit lait, quelque dé-

coction émolliente, quelque liqueur mucilagineuse ; introduire & y laisser un peu de coton trempé dans quelqu'une de ces mêmes liqueurs. Cependant, selon l'état du malade, on aura recours aux saignées, aux boissons adoucissantes, aux lavemens, aux purgatifs légers, aux narcotiques, &c.

De l'Esquinancie & de ses différentes especes.

ART. 306. Il y a plusieurs especes d'esquinancie, la vraie ou sanguine, l'érésipelateuse ou bilieuse, la gangreneuse, la contagieuse-maligne, & la fausse ou pituiteuse, &c. Nous parlerons d'abord de la vraie & sanguine. C'est une inflammation des muscles du pharynx, ou de ceux du larynx, &c. ou des uns & des autres en même-tems, avec fievre continue, douleur & chaleur du gosier, &c. Si le siége de l'inflammation est dans le pharynx ou dans les muscles de la langue, il y a difficulté d'avaler ; si elle occupe le larynx, il y a difficulté de respirer ; si elle occupe toutes ces parties à la fois, il y a en même-tems difficulté de respirer & d'avaler. Quand la tumeur inflammatoire paroît à l'exté-

rieur, le danger eſt moindre. Cette maladie eſt toujours fort dangereuſe, & peut emporter le malade en peu de jours, même en peu d'heures. Elle attaque plus ordinairement les ſujets vifs, & particulierement les rouſſeaux : ces derniers courent beaucoup de riſque dans cette maladie, auſſi bien que dans toutes les autres, & même dans les plaies, les bleſſures & ulcères, &c. dont ils peuvent être attaqués, à cauſe de l'acrimonie de leur ſang. En général les remedes ſpiritueux, âcres, irritans, leur ſont contraires ; & les incraſſans, les délayans, les relâchans, les adouciſſans, leur ſont favorables. Au reſte le traitement de l'eſquinancie varie ſouvent ſelon les cauſes, les tems, les tempéramens, &c.

ART. 307. L'eſquinancie peut venir d'un rhume de goſier, négligé, ou mal traité, ou de ce qu'on a parlé ou crié fort haut à l'air froid, ou ſimplement de ce qu'on s'y eſt expoſé mal-à-propos, ou de ce qu'on s'eſt refroidi trop vite, &c. Pourlors il faut faire obſerver une diete exacte ; il ſeroit même à-propos de s'abſtenir des bouillons ordinaires & de toute autre nourriture pendant les premiers jours, lorſque la cha-

leur eſt fort grande, ſurtout ſi le ſang eſt coënneux, difficile à fendre, & peu fourni de féroſité. On fera, ſuivant l'indication (Art. 149. 150.), de promptes & copieuſes ſaignées du bras, & enſuite du pié, & même de la langue ou du cou. Il faut ſaigner de deux heures en deux heures, ou même plus ſouvent, ſans craindre d'affoiblir un malade, qui avec toutes les forces qu'on lui auroit ménagées périroit infailliblement. Les premieres ſaignées doivent être de quatre à cinq bonnes palettes, quand on aura à traiter des gens robuſtes. Cependant, ſi le malade étoit dans le cas dont nous avons parlé (Art. 287. N°. 2.), il ne faudroit pas tant inſiſter ſur les ſaignées. On tiendra les malades dans des appartemens dont l'air ſoit tempéré, ou un peu chaud, ſans l'être trop, & ils prendront leurs boiſſons dégourdies. S'ils ne ſont pas trop échauffés, ils uſeront des tiſanes communes; s'ils le ſont, ils feront uſage du petit lait paſſé, dégourdi & non aigre, ou des tiſanes pectorales adouciſſantes, ou des émulſionnés, des bouillons de poulet ou de veau, ou des adouciſſans de mes formules. S'ils prennent des bouillons

ordinaires, ils seront fort clairs, & peu ou point du-tout salés ni épicés. On tiendra le ventre libre par le moyen de fréquens lavemens, eaux de casse simples, & ensuite composées. Quand la fievre sera beaucoup diminuée; si les malades ont de la répugnance pour ce dernier remede, on pourra y substituer l'émétique, qu'on donnera en lavage, deux ou trois grains, par exemple, dans deux ou trois livres de la boisson ordinaire. Par ces moyens on entretiendra une espece de cours de ventre, qui ne peut être alors que très-salutaire. S'il y a signe de matieres indigestes ou putrides, contenues dans les premieres voies (Art. 161.), on les évacuera promptement avec les ménagemens requis (Art. 162. & suivans). On fera respirer les vapeurs d'herbes émollientes, ou d'eau chaude, qu'on aura mise dans un vase, ou dont on aura imbibé une éponge, ou un linge, & qu'on renouvellera quand elle sera refroidie. On recommande encore les loochs, les gargarismes adoucissans, & surtout le silence. Après quelques saignées, on pourra employer les narcotiques, s'il n'y a point de contre-indication (Art. 195.). Si la tumeur pa-

roît à l'extérieur, on y appliquera trois ou quatre fois par jour des cataplâmes émolliens, qu'on arrosera de tems en tems avec une décoction de la même qualité, ou avec le petit lait tiede, sans cependant gêner la respiration par le poids ou la compression. Si les malades ne peuvent rien avaler ou n'avalent qu'avec beaucoup de peine, on leur donnera en lavement leurs bouillons & leurs boissons diverses, avec les précautions dont je parle dans mes formules à l'Article des lavemens nourrissans. Je me suis moi-même très-bien trouvé de cette ressource dans une esquinancie des plus fortes, que j'essuyai à l'armée d'Italie en 1748. On peut aussi avoir recours aux mêmes moyens dans des cas de transports, de convulsions, d'assoupissemens. Si l'esquinancie disparoît, & qu'il lui succede une pleurésie, ou une péripneumonie, on continuera de saigner, & on emploira les remedes propres à ces dernieres maladies. Si l'on craint que les saignées n'occasionnent une défaillance, ce qui pourtant, loin d'être contraire, seroit très-avantageux, on pourra prévenir cet accident de la maniere qu'il a été dit (Art. 254.). Si les

malades ne ſont pas dans une véritable foibleſſe (Art. 74.) , la petiteſſe & la concentration du pouls , le froid des extrémités, & la foibleſſe , quelque grande qu'elle paroiſſe , ſi elle eſt fauſſe (Art. 75.) , loin de contre-indiquer les ſaignées , ſont de nouveaux motifs pour ne pas s'en abſtenir : peu d'heures après qu'elles ſont faites , le pouls ſe dilate , les extremités ſe réchauffent , & les forces reviennent.

Art. 308. Les malades auront toujours la tête & la poitrine fort élevées ; ils pourront même ſortir de leurs lits & reſter quelque tems aſſis dans un fauteuil , pourvu que l'air de l'appartement qu'ils occupent ne ſoit pas froid , & qu'aucune évacuation critique n'y mette obſtacle. Quand ils ſont dans une ſituation horizontale & qu'ils ont la tête renverſée , il y a tout à craindre pour la ſuffocation , & j'en ai vu pluſieurs fois arriver à cette occaſion. Lorſque cet accident ſurvient , il faut tâcher d'y remédier , en leur tenant la tête relevée & un peu penchée en-devant , en les ſecouant fortement , en les frottant avec des linges rudes & chauds , s'il eſt poſſible , ſurtout aux parties ſenſibles , com-

me à la paume de la main, à la plante des piés ; en leur preſſant par ſecouſſes & à différentes repriſes le bas-ventre, en leur faiſant reſpirer ou leur jettant au viſage quelque liqueur ſpiritueuſe ; en leur ſoufflant dans le nez quelque poudre irritante, comme celle de tabac, d'ellébore, d'euphorbe. Quoique les malades paroiſſent morts, même depuis quelque tems, l'humanité exige qu'on eſſaye ces dernieres reſſources, qui ſouvent en ont rappellé à la vie quelques-uns. Mais ſi la foibleſſe vient d'inanition (Art. 74.), on tiendra fort baſſe la tête des malades, & on leur fera le reſte des choſes que je viens de recommander ; on les appellera fortement par leur nom, on leur criera fort haut à l'oreille quelque choſe qu'on ſait avoir coutume de leur faire plaiſir. Car pour les ſyncopes qui viennent de trop de ſang, ou de ſa trop grande raréfaction, d'engorgement du cerveau, avec des ſignes de fauſſe foibleſſe (Art. 75.) qui a précédé ; les ſaignées du bras & du pié, l'élévation de la tête, les lavemens, l'air tempéré, &c. & autres ſecours analogues, s'employent avec ſuccès.

Art. 309. On doit ceſſer de ſai-

gner, quand le malade vient à se trouver passablement bien, que le pouls est peu grand & assez souple, & que la difficulté de respirer & d'avaler est beaucoup diminuée, ou quand la suppuration se fait, à-moins que la vie des malades ne soit en danger, ou les accidens très-pressans (Art. 270. N°. 1.). On connoît que la suppuration succéde à une inflammation, quand, sans autre cause manifeste, il arrive, vers le dix ou le douze de la maladie, tantôt plutôt, si la chaleur & la fievre ont été fort grandes, & tantôt plus tard, si elles ont été médiocres, quand il arrive, dis-je, augmentation prompte & très-grande de fievre, de chaleur, & souvent même de battemens & de douleur. On doit encore cesser les saignées, quand il se présente une évacuation critique, ou quand après les avoir faites avec tous les ménagemens requis (Art. 254.), il se trouve que le pouls devient plus petit, la foiblesse plus grande, & que le froid des extrêmités, s'il y en a, augmente. Il y auroit à craindre alors que les solides se relâchant de plus en plus & les humeurs devenant crues, il ne survînt une esquinancie blanche (Art. 315.), ou que la

maladie ne dégénérât en fievre lente, bouffiſſure & autres accidens de ce genre, qui ont coutume de ſuccéder aux ſaignées trop nombreuſes, ou trop copieuſes, ou faites mal-à-propos, comme quand le malade eſt dans une véritable foibleſſe (Art. 74.).

Art. 310. Lorſqu'on aura eu inutilement recours à tous ou à la plus grande partie des moyens que nous venons d'indiquer, & que le malade ſera en danger de ſuffoquer, on fera ſur les parties enflammées ou aux environs, quelques ſcarifications profondes; ou on y appliquera les ſangſues, afin de diminuer la grandeur de l'inflammation par l'évacuation du ſang de la partie même: & ſi cela même étoit encore inutile, & que le danger de ſuffocation fût manifeſté, il faudroit, ſans différer, en venir à l'opération de la bronkotomie. Je n'entrerai pas plus dans le détail de ce qui concerne cette opération, que je n'y ai entré au ſujet des autres: on peut conſulter ſur cela les traités qu'en ont donné MM. de Garangeot, le Dran, Dionis avec des remarques par M. de la Faye, &c. Je dirai ſeulement, qu'il faut, dans un beſoin preſſant, faire l'ou-

verture au-devant de la trachée-artère, à l'endroit de la jonction de deux cartilages, avec un biſtouri ou une lancette, & dans un beſoin avec un canif, un raſoir, ou autre inſtrument tranchant. L'ouverture faite, il faut ou la tenir ouverte avec les doigts, ou y inſérer une canule faite exprès, ou y introduire le tuyau d'une groſſe plume d'oie, ouverte par les deux bouts, prennant garde que ſon extrémité ne touche l'endroit de la ſurface interne de la trachée, oppoſé à l'ouverture. On pourra tenir ce tuyau avec la main, ou l'aſſujettir endehors. Ayant ainſi pourvu au danger de ſuffocation, on adminiſtrera les ſaignées, les purgatifs, & les autres remedes convenables. La vraie eſquinancie vient encore de pluſieurs autres cauſes détaillées (Art. 318.), où l'on trouvera le traitement particulier qui convient dans les différens cas.

ART. 311. L'eſquinancie érélipélateuſe, que quelques-uns appellent *bilieuſe*, ſe connoît par les ſignes de l'eſquinancie ſanguine (Art. 306.) : mais dans l'érélipélateuſe la chaleur de la peau & la ſoif ſont beaucoup plus conſidérables ; la langue eſt pour l'ordinai-

re jaunâtre, brune, noire, & souvent dure & aride, surtout s'il y a quelque tems que le malade n'a bu; le pouls a de la dureté, & le sang tiré & gardé avec les précautions requises (Art. 148.) est assez fourni d'une férosité rousâtre. Le traitement est le même que le précédent; les saignées doivent être moins nombreuses, mais plus copieuses, & portées même, s'il est possible, jusqu'à la foiblesse, par les raisons marquées (Art. 177.). L'air de l'appartement doit être moins chaud, ou pour mieux dire plus tempéré; la boisson sera le petit lait, ou une tisane émulsionnée, qu'on fera dégourdir, & les bouillons seront faits avec le poulet, ou le maigre de veau, ou bien on emploira les adouciſſans de mes formules. Les narcotiques y sont plus utiles encore que dans la sanguine, pourvu qu'il ne se rencontre aucune contre-indication (Art. 195.). Quand par le moyen des saignées, des boissons, bouillons, eaux de casse, &c. on aura rendu la soupleſſe au pouls, diminué considérablement la soif, & fait disparoître ou beaucoup diminué les douleurs internes, s'il s'en trouve; on fera usage de

l'eau de caſſe aiguiſée, & dans la ſuite on tiendra le ventre libre, ou plutôt on entretiendra pendant quelques jours une eſpece de flux de ventre, de la maniere qu'il a été dit (Art. 307.) &c.

ART. 312. L'eſquinancie gangreneuſe eſt déſignée par la couleur noire ou dumoins violette du goſier : elle eſt accompagnée d'une aſſez grande chaleur, & pour l'ordinaire d'une sèchereſſe conſidérable de la langue & de la peau : elle ſuccéde aux eſquinancies ſanguines (Art. 306.), ou bilieuſes (Art. 311.), même aux rhumes de goſier, quand on a fait obſerver aux malades un régime de vie trop échauffant, qu'on les a tenus trop chaudement, qu'on leur a fait uſer de remedes trop irritans, ou quand une colere violente ou quelqu'autre paſſion de ce genre a cauſé dans le ſang une émotion conſidérable. La méthode curative eſt la même que celle de l'eſquinancie bilieuſe (Art. 311.), & on la ſuivra encore plus ſcrupuleuſement. On s'abſtiendra des gargariſmes ſpiritueux, même des déterſifs, & on aura recours aux anodins. Ceux-ci faciliteront la chute de l'eſcare, qu'il eſt inutile & ſouvent dangereux de ſcarifier, à-moins

qu'il n'en ſuintât une humeur rouſsâtre, ou qu'elle ne couvrît quelque matiere à laquelle il faudroit donner iſſue, & qu'on reconnoîtroit à la fluctuation. Il ne faut y faire aucune violence pour en procurer la chute. Quand elle ſera tombée d'elle-même, on pourra alors employer des gargariſmes anodins & en même-tems déterſifs, & dans la ſuite de ſimplement déterſifs. La violence & les ſcarifications qu'on fait aux eſcares, ſont très-propres à favoriſer le progrès de la gangrêne. L'eſquinancie gangreneuſe maligne, qu'on connoît par les ſignes marqués (Art. 256.), eſt incurable, & ſuivie d'une prompte mort.

Art. 313. L'eſquinancie eſt maligne, quand dez le commencement de la maladie la foibleſſe s'établit ſans cauſe apparente, & que le goſier paroît bientôt livide, brun, ou noir, &c. tandis que d'un autre côté la fievre, la chaleur, la ſoif, les douleurs, la difficulté de reſpirer ou d'avaler, n'ont rien de conſidérable, & que le pouls approche fort de l'état naturel. Alors l'eſquinancie a coutume d'être épidémique & contagieuſe, & procéde ordinairement d'une ou pluſieurs des cauſes dont nous

avons parlé (Art. 222. 223. &c.).

ART. Art. 314. Dans ces circonſtances, il faut dabord prendre toutes les précautions requiſes pour empêcher le progrès de la contagion, & ne pas s'expoſer à reſpirer longtems l'haleine des malades. Quant au traitement, on commencera par faire reſpirer aux malades un air pur & tempéré, ou dumoins peu chaud, & on le renouvellera de tems en tems, comme il a été dit (Art. 245.). La diete ſera exacte : ſi les malades ſont échauffés & que la langue ſoit sèche, la boiſſon ordinaire ſera une tiſane émulſionnée, ou le petit lait dégourdi ; & ſi la chaleur eſt à-peu-près telle que dans l'état naturel, on emploira les tiſanes & les bouillons ordinaires. On tiendra le ventre libre, & même on procurera & on entretiendra, comme il eſt marqué Art. 307.), une eſpece de cours de ventre, ſurtout ſi la matiere des déjections a une fort mauvaiſe odeur ou eſt fort épaiſſe. On fera quelques promptes ſaignées pour diſpoſer à l'eau minérale purgative : mais il ne faut pas beaucoup inſiſter ſur les ſaignées ; & on doit s'en abſtenir, quand après quelques heures le pouls devient

petit, & que la chaleur diminue considérablement. On donnera l'eau minérale purgative, rendue cordiale s'il en eſt beſoin. Si elle ne fait pas aſſez vomir, & que l'eſtomac reſte chargé & la bouche mauvaiſe, on réitérera ce remede : mais s'il y a douleurs vives, & inflammatoires internes, on s'abſtiendra de ce médicament ; on n'uſera pas même de l'eau de caſſe aiguiſée ; on ſe bornera à l'eau de caſſe ſimple, & au plus à la compoſée, fréquemment réitérée, autant que les ſelles des malades ſentiront fort mauvais. Si le pouls s'éléve notablement & qu'il ſurvienne quelques douleurs vives internes après l'uſage des émétiques, &c. on aura recours à la ſaignée ; mais il eſt rare qu'on ſoit obligé de la réitérer. Quand les accidens ſeront adoucis, & que la matiere des déjections n'aura plus ou preſque plus de puanteur, on donnera de tems en tems aux malades quelques cuillerées de potion cordiale, ou de bon vin ; & ils feront uſage de la tiſane diaphorétique, ou d'une infuſion de ſquine ou de ſalſepareille. On ne doit pourtant pas s'expoſer à les trop échauffer, ſurtout ſi la matiere des déjections ou les vents qu'ils rendent ont

encore une odeur mauvaiſe ; on s'expoſeroit à exalter la pourriture, & à la rendre plus malfaiſante. S'il y a quelque chaleur ou douleur de goſier, on emploira pour gargariſme l'eau ou la décoction de groſeille ou de fraiſe, dans leſquelles on aura fait diſſoudre du nitre. S'il n'y a ni chaleur ni douleur, on emploira les gargariſmes purement déterſifs. On pourra auſſi faire reſpirer aux malades les vapeurs qui s'élévent des infuſions de creſſon, de cochlearia, ou de quelque autre plante qui fourniſſe abondamment de l'alkali volatile : ſur quoi voyez la Lettre de M. Majault, dans le Mercure de France, Octobre 1752. Si la gangrêne fait du progrès, on animera les gargariſmes avec le ſel ammoniac ou le camphre. On ne fera aucune violence à l'eſcare pour en procurer la chute. S'il en ſuinte une humeur âcre & rouſsâtre, ou qu'en la touchant on ſente une fluctuation, on y fera quelques profondes ſcarifications, pour donner iſſue aux matieres dont le ſéjour ſeroit très-dangereux. Si l'endroit gangrené eſt mou & ſans fluctuation, & que la difficulté d'avaler & de reſpirer ne ſoit pas conſidérable, on y appli-

quera, au moyen d'un instrument percé, afin d'épargner les parties saines, un cautere actuel ou potentiel. S'il survient quelque évacuation critique, on se comportera comme nous l'avons dit ailleurs ; & s'il y a danger pressant de suffocation, on aura recours à la bronkotomie. La fievre & ses accidens ayant disparu, on fera observer la conduite marquée (Art. 173.).

Art. 315. L'esquinancie pituiteuse, ou blanche, est des plus dangereuses, & survient souvent dans le déclin des grandes maladies, attaquant ceux qui ont essuyé des hémorragies considérables, ou qui ont été saignées avec profusion ou mal-à-propos. Elle attaque aussi quelquefois les personnes d'un tempérament pituiteux, &c. Les malades ont peu de fievre ; le pouls n'est ni grand ni dur ; la peau est peu échauffée ; & la rougeur & la douleur, s'il s'en trouve dans la tumeur, sont médiocres ; on voit souvent à l'extérieur, même dans le fond de la bouche, une tumeur blanchâtre, ordinairement peu dure ; & le gosier est quelquefois embarrassé d'une grande quantité de glaires. Cette maladie est occasionnée par le peu de ressort des fibres

des vaiſſeaux ſanguins & lymphatiques, & par la crudité & l'appauvriſſement du ſang & des humeurs. Les ſaignées n'y ont guère lieu, & ſont preſque toujours pernicieuſes. Il faut bien plutôt s'employer à fortifier les malades par le moyen des bouillons ſtomachiques & pectoraux, plus ou moins forts, ſuivant qu'il y aura plus ou moins de chaleur. Les boiſſons doivent auſſi être de la même qualité, & on les prendra tiedes s'il eſt poſſible.

ART. 316. On tiendra les malades chaudement. Les gargariſmes ſeront purement déterſifs, s'il n'y a ni chaleur ni douleur au goſier; & partie déterſifs, partie anodins, s'il y en a. On fera reſpirer aux malades la vapeur des infuſions d'herbes aromatiques, comme il eſt marqué (Art. 307), s'ils ſont ſans chaleur & ſans douleur au goſier. Si la tumeur paroît extérieurement, & qu'elle ſoit peu douloureuſe & aſſez molle, on y appliquera un cataplâme fortifiant, qu'on arroſera de tems en tems avec une infuſion de plantes aromatiques : ou bien on y appliquera de la laine cardée, imbue d'onguent de ſtyrax chaud. On appliquera auſſi à la nu-

que & aux cuisses de larges emplâtres vesicatoires. On recommandera aux malades de mâcher & de tenir longtems dans leur bouche quelques grains de poivre, de genievre, de laurier, ou de la canelle, ou plutôt encore de la racine de pyrethre, pour les faire cracher abondamment. On purgera de tems en tems, comme de trois jours en trois jours, selon les forces, ou bien on entretiendra la liberté du ventre par le moyen des lavemens émolliens: quelquefois on donne l'eau minérale, cela dépend des circonstances. S'il y avoit une véritable foiblesse (Art. 74), on emploiroit les cordiaux & le vin, mais avec circonspection, & sans s'exposer à échauffer trop considérablement. Quelquefois on fait des scarifications à la tumeur, soit extérieurement, soit intérieurement. S'il survient quelque évacuation critique & salutaire, on la favorisera; & si le malade tombe dans le danger de suffocation, on aura recours à la bronkotomie.

Art. 317. La fausse esquinancie est une difficulté d'avaler ou de respirer, qui n'est accompagnée d'aucune fievre. Elle est souvent produite par des tumeurs

meurs du cou, anévrismales, skirreuses, chancreuses; par une fausse dislocation des vertebres voisines; par un relâchement considérable de la luette, &c. Pour lors elle demande principalement les secours de la Chirurgie. Remarquez que quand le relâchement de la luette y donne lieu, on peut quelquefois resserrer cette partie en y appliquant du poivre ou quelqu'autre poudre irritante. Dans un besoin, on la coupe avec les ciseaux; les purgations fréquentes, surtout hydragogues, si le malade est en état de les soutenir, des alimens & des boissons qui échauffent & dessechent, y remédient aussi très-efficacement.

Art. 318. N°. 1. Quelquefois la fausse esquinancie vient d'une paralysie des muscles de la langue, ou du larinx, ou du pharinx; & se reconnoît en ce qu'il n'y a ni chaleur notable, ni tumeur externe ou interne, ni relâchement de la luette. Alors on emploira les gargarismes détersifs, les masticatoires, tels que le poivre, le cardamome, les feuilles de tabac, la racine de pyrethre, &c. les bouillons stomachiques pectoraux & les tisanes de

la même qualité, ou sudorifiques ; qu'on fera prendre chaudement. On purgera assez souvent & fortement, selon les forces, s'il ne se trouve ni moiteurs, ni sueurs, ni diarrhée, ni flux d'urine critiques & salutaires, qu'il faudroit favoriser. On appliquera aussi à la nuque & aux jambes de larges emplâtres vesicatoires, & on y entretiendra longtems la suppuration. Le régime sera échauffant ; &, s'il est possible, on en viendra à l'usage des eaux minérales chaudes, & aux bains des mêmes eaux, soit naturels ou artificiels. En tout cela on ne doit pas s'exposer à échauffer trop : & quoiqu'une chaleur un peu plus considérable que dans l'état naturel, soit favorable à ce genre de maladie, aussi bien qu'aux leucophlegmatiques, & qu'une fievre continue modérée ait souvent guéri de pareilles attaques, il est cependant des paralysies où les échauffans sont contraires, & les saignées salutaires. On peut ajouter aux bouillons quelque crême légére, plus salée & épicée que pour des personnes en santé, ou quelques jaunes d'œuf ; mais il faut pour cela que le malade ne soit ni fort échauffé ni fort altéré.

Remarques ſur diverſes cauſes d'Eſquinancies vraies.

ART. 318. N°. 2. Avant que de mettre fin à cet Article nous ferons quelques remarques générales ſur la maladie dont il eſt queſtion. L'eſquinancie qui vient d'eau-forte, ou autre poiſon pris par la bouche ou attiré par le nez, demande qu'on ſaigne promptement & copieuſement, & qu'on inſiſte ſur l'uſage des gargariſmes anodins, des vapeurs émollientes (Art. 307.), des potions huileuſes, des loochs adouciſſans, des bouillons gras, de ceux de tripes, des adouciſſans de mes formules; ou, s'il n'y a point de fievre, on pourra uſer abondamment de lait, de crême, de beurre frais non ſalé, &c. On remédiera aux accidens de la maniere que nous l'avons détaillé ci-deſſus. Si l'eſquinancie vient de corps étrangers engagés dans la gorge, on inſiſtera ſur les ſaignées, & on aura recours aux moyens dont nous avons parlé (Art. 37.). Celle qui accompagne une petite vérole qui n'eſt pas encore au tems de la ſuppuration, demande qu'on s'applique ſpécialement à la traiter ſelon ſon caractere, ſans

avoir beaucoup d'égard à la petite vérole. Mais si cette petite vérole est en suppuration, il faudra, dez que les pustules seront mûres, en procurer la rupture, en faisant avaler aux malades des croutes de pain ou des morceaux de figues seches, grossierement mâchées. Si en abaissant la langue avec le manche d'une cuillere, ou une spatule, ou le *speculum oris*, on vient à appercevoir ces pustules, on les ouvrira suivant les regles que prescrit la Chirurgie. On pourra encore employer les moyens que nous avons proposés pour procurer la rupture d'un abcès (Art. 209.), & en particulier l'émétique, qui de plus sera très-favorable si l'estomac se trouve chargé d'impuretés. On ne saignera point, à-moins que quelque accident très-pressant (Art. 270. N°. 1.) ne l'exige. La rupture de l'abcès étant faite, on suivra la conduite marquée (Art. 210.), mais on purgera davantage.

L'esquinancie qui vient de l'inflammation ou de l'érésipele de la membrane qui tapisse intérieurement la trachée-artère, maladie dans laquelle la voix est glapissante & la respiration très-difficile, sans qu'il paroisse intérieurement ni

extérieurement aucune tumeur, demande qu'on employe promptement les secours propres à l'esquinancie sanguine ou bilieuse, suivant les circonstances, & qu'on insiste sur les loochs & les gargarismes adoucissans, & encore plus sur les vapeurs émollientes (Art. 307.).

Celle qui est jointe à une vraie fluxion de poitrine, ou à une vraie pleurésie, demande qu'on presse les secours & qu'on administre promptement les remedes propres à ces maladies, qui jointes ensemble sont de la derniere conséquence. Celle qui vient de la rentrée d'une gale, d'une goute, d'une dartre, &c. demande, outre les remedes généraux, qu'on rappelle ces maladies cutanées (Art. 13. N°. 2.). Il en est de même de celle qui vient d'une suppression du flux hémorroïdal, qui demande qu'on en rétablisse le cours (Art. 78.), sans cependant risquer de trop échauffer les malades, qui souvent ne sont alors que trop échauffés. Quelquefois l'esquinancie succéde à l'usage du mercure pris ou par la bouche, ou en friction, ou en vapeurs, quand les malades n'y ont pas été préparés, ou quand la salivation s'arrête, ou par le froid, ou

par le chaud, ou par l'usage des narcotiques, ou parcequ'on s'est couché, ou plutôt encore endormi sur le dos, situation qui empêche souvent la salive de couler, &c. Alors il faut interdire tout usage du mercure. Si les malades en ont usé en friction, on changera leurs linges, on nétoyera leur peau, & s'il est possible, on leur fera prendre quelques bains domestiques. De quelque façon qu'ils en ayent usé, il faut les transporter dans un autre appartement, si l'air n'est point froid; & s'il l'est, on renouvellera avec les précautions requises l'air des appartemens qu'ils occupent (Art. 245.). Si on les transporte, il faudra les enveloper exactement, sans cependant gêner leur respiration. Si l'accident est survenu à cause d'une trop grande chaleur, produite par quelque cause que ce soit, ou des narcotiques, l'air que les malades respireront sera tempéré, &c. si au contraire l'esquinancie a été occasionnée par un froid quelconque, on aura soin que l'air qu'ils respireront soit chaud, sans cependant qu'il soit étouffant. On saignera promptement & copieusement, proportionnellement aux forces, à l'état du pouls, &

à la violence des accidens. On fera prendre fréquemment des lavemens, des eaux de caſſe ſimples, enſuite de compoſées, des purgations minoratives, & enſuite communes, s'il n'y a point de cours de ventre. La boiſſon ſera, ſi les malades ſont fort échauffés, une tiſane émulſionnée, ou pectorale adouciſſante, ou plutôt le petit lait non aigre, le tout dégourdi. S'ils ſont peu échauffés, ils uſeront de la tiſane commune, & des bouillons communs. S'il eſt néceſſaire on mettra un baillon dans leur bouche, de peur que la langue ne ſe trouve coupée par les dents, comme il arrive quelquefois. On appliquera trois ou quatre fois par jour ſur les mâchoires, aux endroits enflammés ou douloureux, des cataplâmes émolliens. Les gargariſmes ſeront anodins. Les malades obſerveront une diete des plus exactes, & employeront ces différens moyens juſqu'à ce que la ſalivation ſoit réduite dans de juſtes bornes ; alors on lui laiſſera un libre cours ſi on le juge à-propos, & dans la ſuite on l'arrêtera au moyen des purgations réitérées, jamais par l'uſage des aſtringens ou des narcotiques, qui dans ces circonſtances peuvent entraîner les ſui-

tes les plus funeſtes. La fievre & les accidens étant paſſés ou diminués, on purgera convenablement, & on fera obſerver une partie du régime dont il eſt parlé (Art. 605.). Mais s'il y a une foibleſſe qui paroiſſe dangereuſe, ou une crainte de ſuffocation, on y remédiera comme il eſt dit (Art. 308.).

De la Pleuréſie & de ſes différentes eſpeces.

Art. 319. Il eſt des pleuréſies vraies ou ſanguines, de bilieuſes ou éréſipelateuſes, de pituiteuſes ou froides, de compliquées, de fauſſes ou batardes, &c. Nous parlerons des unes & des autres, & nous commencerons par la vraie ou ſanguine. Celle-ci eſt fort commune parmi les gens de guerre, ſurtout dans les tems froids. Elle ſe connoît par une fievre continue, accompagnée d'un point ou douleur de côté, qui augmente quand le malade touſſe, ou reſpire fortement. Le pouls eſt ordinairement dur; mais la ſoif & la chaleur ne ſont pas extrêmes, comme dans la bilieuſe. Quand les malades ſe couchent ſur le côté ſain, la douleur augmente, ce qui n'arrive pas quand ils ſe couchent ſur le côté mala-

de. Les malades sentent souvent des douleurs au dos, quelquefois au-devant de la poitrine ou au milieu, quelquefois au-dessus ou au-dessous de la mammelle, suivant les différens siéges qu'occupe l'inflammation ; ce qui fait des pleurésies latérales, dorsales, pectorales, médiastines, ascendantes, descendantes, &c. Il s'en trouve d'occultes, qui ne se connoissent qu'en faisant faire au malade les mouvemens dont nous avons parlé) Art. 232.). Elles sont produites par une ou plusieurs des causes des fievres latérales (Art. 299.), ou de la vraie esquinancie, (Art. 307.), & elles attaquent spécialement les sujets dans lesquels il y a adhérence des poumons à la plevre, ou quelque tumeur dans cette membrane.

ART. 320. Quant au traitement, la diete sera des plus rigides. Les malades prendront pendant tout le tems de la vigueur de la maladie, des bouillons communs fort clairs, dans lesquels on aura fait bouillir, s'il se peut, de la bourrache, de la bugloſſe, & de la chicorée sauvage. Il seroit bon même, dans cette maladie & dans toutes celles de ce genre, de s'abstenir les premiers jours,

de toute ẽſpece de bouillon, & de ſe contenter des tiſanes ou d'une eau panée ; on guériroit bien plus promptement & plus ſurement : j'en ai fait l'épreuve juſque ſur moi-même. Si les malades ne ſont ni fort échauffés, ni fort altérés, on leur fera faire uſage d'une tiſane commune, ou d'une infuſion de capillaire ou de coquelicot, préférant alors, s'il eſt poſſible, l'uſage de l'apoſême pectoral commun ou ſimple. Mais s'il y a ſoif & chaleur conſidérable, principalement s'ils touſſent beaucoup, la tiſane ſera pectorale, adouciſſante, & peu chargée de drogues. Ils prendront toutes leurs boiſſons tiedes, ou dumoins dégourdies ; ce qui fait une regle générale pour toutes les maladies inflammatoires, principalement celles qui attaquent la poitrine & qui procédent d'un froid occaſionné par quelque cauſe que ce ſoit. Ils boiront ſouvent, & jamais à grands coups, ſurtout s'ils ſe ſentent l'eſtomac gonflé, ou que les urines ne coulent pas aſſez abondamment, ſans qu'il y ait ni ſueurs, ni moiteurs, ni cours de ventre, qui en tiennent lieu. Si la douleur eſt violente, on ſerrera la poitrine avec une large bande, qu'on aſſujettira, &

qu'on y laiſſera : elle empêchera la trop grande dilatation du thorax & contiendra la douleur, principalement dans les momens de la toux, & des profondes inſpirations, ou quand les malades voudront changer de ſituation. Si cette douleur augmente au toucher, ou lorſque les malades ſe couchent ſur le côté affecté, ce qui arrive rarement, on ſe ſervira après quelques ſaignées, du liniment anti-plevrétique anodin ; & s'il y a gonflement douloureux, on pourra appliquer un cataplâme émollient. Dans la ſuite, quand la douleur ſera beaucoup diminuée, ainſi que la fievre, on emploira un mélange d'un liniment anodin & d'un liniment réſolutif, chaud. Enfin on emploira ce dernier ſeul, s'il ne s'eſt point formé de dépôt au côté, auquel cas il faudroit donner iſſue à la matiere, crainte de carie, fiſtules, &c. L'air de l'appartement qu'occuperont les malades, ſera un peu chaud, ſans être étouffant, comme il arrive quelquefois, & très-mal-à-propos. Dans le commencement de la maladie, s'il n'y a aucune criſe ſalutaire qui en empêche, choſe rare dans ce tems, on permettra aux malades de ſe lever & de ſe tenir

assis dans un fauteuil, pourvu que l'air soit un peu chaud, ou dumoins tempéré, & alors ils se tiendront bien couverts : cela ne contribue pas peu à diminuer les douleurs & la fievre, & surtout à dégager la tête, si elle est embarrassée, ou à prévenir son embarras. On tiendra le ventre libre par le moyen de fréquens lavemens & des eaux de casse simples.

ART. 321. Mais de tous les remedes qu'on peut apporter à la vraie pleurésie, aussibien qu'à toutes les inflammations, particulierement à celles qui attaquent les parties membraneuses, les plus efficaces sont sans contredit les saignées. On fera dabord les premieres de quatre à cinq palettes, laissant trois ou quatre heures d'intervalle entre chacune : on continuera ensuite d'en faire de moins copieuses, & de cinq heures en cinq heures, ou plus rarement ; le tout suivant que le pouls sera ou grand, ou dur, ou embarrassé, que le sang sera coënneux & difficile à fendre, & qu'il sera pourvu d'une petite quantité de sérosité. Surquoi vous observerez, que les Soldats & ceux qui menent une vie qui approche de la leur, ont, le reste égal, besoin

d'un plus grand nombre de saignées que les autres (Art. 148.), & qu'au contraire il n'y faut pas tant insister quand les malades sont dans les cas dont nous avons parlé (Art. 287. N°. 2.). Les sueurs ou les moiteurs qui surviennent trop tôt, surtout quand elles n'apportent aucun soulagement, ne doivent point empêcher de faire les saignées requises. Ces saignées copieuses & faites promptement sont très-propres à abréger la durée & à avancer la guérison de la maladie, en ce qu'elles évacuent une grande quantité de sang coënneux, que remplacent bientôt les liqueurs délayantes & adoucissantes dont use le malade; en ce qu'elles procurent le relâchement des fibres trop irritées & trop tendues, surtout à l'endroit affecté; en ce qu'elles causent souvent une foiblesse favorable, qui pour l'ordinaire est suivie de sueurs, moiteurs, lâchement de ventre, flux d'urine critiques, &c. Il arrive quelquefois que les assistans craignent pour le malade une foiblesse, qui, par les raisons que je viens de rapporter, est plutôt avantageuse que contraire : pourlors on aura recours aux moyens que nous avons indiqués pour l'éviter

(Art. 254.). Comme les poumons sont exemts d'inflammation, sans quoi la maladie seroit compliquée, & s'appelleroit *pleuropéripneumonie*, il n'y a point non plus de crachats dont la suppression soit à craindre : en conséquence, s'il n'y a point de contre-indication, on peut après quelques saignées donner les narcotiques, augmentant leur dose selon le besoin. Ces remedes, donnés une ou deux fois par jour, s'ils ne sont point contre-indiqués (Art. 195.), calment les douleurs, procurent le repos, & occasionnent souvent des moiteurs & des sueurs critiques.

Après quelques saignées du bras, on en viendra à celle du pié, qu'on réitérera suivant l'indication (Art. 150.), & même quand les urines seront claires & aqueuses, ou fort troubles & épaisses, ce qui annonce des transports, des assoupissemens, des mouvemens convulsifs, qu'il faut prévenir par ces saignées, par les lavemens fréquens, par les eaux de casse simples & même composées, &c. Après quelques saignées du pié, on pourra en venir à celles du cou, qu'il seroit imprudent de faire dabord, la tête étant prise, ou sur le point de l'être,

ou étant ſimplement douloureuſe & peſante, avec grandeur ou dureté notable dans le pouls.

ART. 322. On ne continuera pas les ſaignées juſqu'à ce que le ſang ceſſe d'être coënneux, ou dur ; on s'expoſeroit à faire périr les malades d'inanition, ou à les jetter dans des fievres lentes, des hydropiſies, & autres maladies de ce genre : on ceſſera de ſaigner, quand la fievre & la douleur auront ceſſé ou diminué conſidérablement, quand le pouls aura repris de la molleſſe, & quand le ſang commencera à paroître fourni d'une aſſez grande quantité de ſéroſité. J'ai dit qu'on devoit ceſſer les ſaignées quand la douleur & la fievre ceſſoient ou diminuoient beaucoup : ſur quoi vous obſerverez que c'eſt un fort mauvais ſigne dans la pleuréſie, quand la douleur diſparoît & que la fievre ſubſiſte ; cela annonce le changement de la pleuréſie en péripneumonie ; on peut s'en éclaircir par les moyens que nous avons détaillés (Art. 232.), & on doit traiter cette maladie de la maniere que nous le dirons à ſon Article.

ART. 323. S'il ſe trouve des matieres indigeſtes ou putrides dans les pre-

mieres voies (Art. 161.), il faut, le plutôt qu'il se peut, les évacuer avec les précautions & les ménagemens requis (Art. 162. & suivans): mais il ne faut pas se laisser surprendre par quelques nausées ou vomissemens, qui souvent ne viennent pas des impuretés des premieres voies, mais de la toux, de la violence de la douleur, de l'intensité de la fievre, ou du dérangement du cours des esprits animaux, qui quelquefois survient pendant ou après une saignée.

Dans la pratique des saignées & l'administration des autres remedes, le but du Médecin doit être de réduire la fievre & la chaleur dans de justes bornes, (Art. 153.), & il doit laisser à la nature assez de force pour qu'elle puisse opérer dans le tems, des crises nécessaires ou la coction de la matiere morbifique (Art. 154.). C'est dans les mêmes vues qu'on interdit les saignées passé le dixieme ou le douzieme jour de la maladie, parcequ'alors la nature est occupée à procurer cette coction ou ces crises. Dez qu'on a des signes de la présence de ces dernieres, il faut les favoriser si elles sont suffisantes, ou les augmenter si elles ne le sont pas. Ce-

pendant on s'abſtiendra de tous autres remedes, à-moins que quelque accident très-preſſant, comme grande oppreſſion, inquiétudes conſidérables, tranſports, &c. n'exigeaſſent qu'on continuât d'y avoir recours; & cela pour ne pas troubler ces criſes ou la ſuppuration qui ſe fait vers ce tems. Si par le moyen des ſaignées, des raffraîchiſſans, des lavemens, de la diete, des hémorragies, &c. on avoit trop affoibli la chaleur, de maniere qu'elle ſe trouvât égale à celle qui eſt ordinaire dans l'état de ſanté, ou moindre, ſans qu'il y parût aucun ſigne de coction (Art. 154.), il faudroit la ranimer, & la porter à un degré raiſonnable (Art. 153.). La fievre & les accidens ayant totalement diſparu, on fera paſſer les malades au régime de la convaleſcence (Art. 158.). Liſez les remarques (Art. 328.).

De la Pleuréſie Bilieuſe.

Art. 324. La pleuréſie bilieuſe ou éréſipelateuſe ſe reconnoît par les mêmes ſignes que la vraie, ou ſanguine (Art. 319.): mais la fievre, la chaleur, la ſoif, la dureté du pouls, ſont plus conſidérables dans la bilieuſe. La

langue eſt ſouvent jaunâtre, dure, brune, &c. & le ſang tiré & gardé avec les précautions requiſes (Art. 148.), y eſt pour l'ordinaire & de bonne heure, fourni de beaucoup de ſéroſité jaune ou rouſsâtre ; quoique d'un autre côté il ait coutume d'être coënneux, & de ſe fendre difficilement. Ce genre de pleuréſie attaque communément les jeunes gens vifs & fort échauffés, dans des tems & des païs chauds.

ART. 325. Le traitement eſt le même que celui de la pleuréſie ſanguine (Art. 320. & ſuivans) : on ne doit pas tant inſiſter ſur les ſaignées (Art. 177.), mais on doit les faire plus copieuſes, plutôt, & plus proche les unes des autres. On ne doit pas tenir les malades plus chaudement dans leurs lits & dans leurs appartemens que dans l'état de ſanté, à-moins qu'il ne ſe préſentât quelque criſe ſalutaire, ou quelque ſigne de coction dans les urines (Art. 154.). Si la ſoif & la chaleur ſont conſidérables, ils uſeront pour boiſſon d'une tiſane émulſionnée, ou d'une pectorale adouciſſante, encore mieux du petit lait non aigre & paſſé, ou d'émulſions pures. Ces boiſſons doivent être

prises tiédes, ou dégourdies. Les bouillons seront faits avec le poulet ou le maigre de veau, ou bien on emploira les adouciſſans legers de mes formules. On insistera encore plus sur les narcotiques que dans la pleurésie sanguine, pourvu que ces remedes ne soient pas contre-indiqués (Art. 195.). Comme dans cette maladie l'humeur bilieuse est très-abondante & fort exaltée, on s'emploira à l'évacuer en établiſſant une espece de cours de ventre. Pour cet effet, on aura dabord recours aux fréquens lavemens émolliens & aux eaux de casse simples; & dans la suite, quand la chaleur & la fievre seront fort diminuées, on en viendra aux lavemens purgatifs, & encore mieux aux eaux de casse composées, dont on fera un fréquent usage. Il m'est arrivé, avec beaucoup de succès, de faire prendre dans ces circonstances une eau de casse aiguisée, à des malades qui avoient le pouls peu grand & passablement souple; la fievre, la chaleur & les douleurs, étant bien diminuées. Quelques heures après l'opération de cet émétique, je faisois saigner du bras, s'il y avoit indication (Art. 149.), & le soir, avant l heure

du ſommeil, je faiſois prendre un bol de pilules de cynogloſſe, ou une once de ſirop de diacode (Art. 195.), & cela par les raiſons apportées (Art. 114.), Au reſte on doit ſuivre la méthode & le régime dont j'ai parlé au ſujet de la pleuréſie ſanguine, tendant toujours à réduire la chaleur & la fievre dans de juſtes bornes, employant les bandes dont j'ai fait mention, quand les douleurs de côté ſeront très-violentes, & ayant pour les criſes ſalutaires ou non, auſſibien que pour l'adouciſſement de la matiere fébrile, les attentions que ces choſes exigent (Art. 154.).

De la Pleuréſie Pituiteuſe ou Froide.

Art. 326. La pleuréſie pituiteuſe ou froide ſe reconnoît par les ſignes de la pleuréſie vraie (Art. 319.): mais dans la pituiteuſe le pouls eſt mou & peu grand, la chaleur modérée, la ſoif médiocre, la douleur de côté peu vive, la langue blanchâtre, & jamais ou preſque jamais sèche, à-moins que les malades, ayant le nez bouché, ne reſpirent continuellement par la bouche. Elle attaque communément les ſujets phlegmatiques, & ceux qui ont été épuiſés

par de longues maladies, des saignées nombreuses, des hémorragies abondantes, l'usage immodéré des femmes, &c. Le sang des malades, tiré & gardé avec les précautions requises (Art. 148.), est glaireux, se fend aisément, & étant manié entre les doigts se fond dans l'eau chaude; il est aussi passablement fourni d'une sérosité aqueuse ou blanchâtre.

ART. 327. Quant au traitement, si cette espece de pleurésie ne participe en rien de la sanguine, ou de la bilieuse, on ne saignera point, ou on saignera peu, & on tiendra les malades bien plus chaudement que dans l'état de santé: il ne faut pourtant pas s'exposer à les échauffer avec excès. Leur boisson sera une infusion de capillaire, ou de coquelicot, ou de squine, ou de salsepareille, qu'on adoucira avec le miel, ou un hydromel léger, & ils prendront tout cela le plus chaudement qu'il sera possible. Si la chaleur & la soif sont très-modérées, ils feront usage d'une tisane diaphorétique, ou d'une pectorale détersive. Les bouillons seront stomachiques, pectoraux, légers. Dans les premiers jours de la maladie ils en prendront au nom-

bre de quatre ou cinq, & dans la suite au nombre de six ou sept, dans l'espace de vingt-quatre heures. Cependant la diete sera des plus exactes. De quatre heures en quatre heures on donnera un bol de kermès; & si ce médicament ne tient pas le ventre libre, on fera prendre tous les jours un lavement émollient. à-moins que quelque signe de coction, ou quelque crise salutaire n'y mît obstacle. La fievre & la douleur étant bien diminuées, on purgera avec les minoratifs, même avec les purgations communes si les malades sont difficiles à émouvoir & passablement forts. S'il y a signe de plénitude d'estomac, on donnera l'eau minérale purgative, qu'on rendra cordiale s'il se trouve une véritable foiblesse (Art. 74.). Après l'opération on calmera par le moyen de la saignée, s'il en est besoin, & sur le soir on donnera les narcotiques, s'il n'y a point de contre-indication (Art. 195.). S'il y a signe de pourriture dans les premieres voies (Art. 161.), on aura recours aux eaux de casse composées, ou aux purgations minoratives, aux lavemens purgatifs émolliens, & même aux bols de kermès, & l'on fera souvent usa-

ge de ces médicamens, jusqu'à ce que la matiere des déjections ait perdu son odeur fétide ; mais on continuera l'usage du kermès, après même que cette mauvaise odeur aura disparu, à-moins qu'il ne survînt un cours de ventre considérable. Si, par quelque cause que ce soit, on avoit augmenté trop considérablement la fievre & ses accidens, il faudroit réitérer les saignées, suivant l'indication (Art. 149.), faire respirer un air plutôt un peu froid que chaud, ou au plus un qui fût tempéré, employer les boissons & les bouillons tempérés, jusqu'à ce que la fievre fût réduite dans de justes bornes (Art. 153.). Pourlors on la maintiendroit dans cet état jusqu'à ce qu'il parût quelque crise salutaire, qu'on auroit soin de favoriser comme nous l'avons dit, ou jusqu'à ce qu'il survînt quelque signe de coction, & que la fievre fût passée. Dans ces circonstances on feroit passer le malade au régime de la convalescence (Art. 210.). Si la douleur de côté augmentoit au toucher, ou quand le malade se couche sur la partie affectée, on auroit recours aux linimens anti-pleurétiques anodins ou émolliens, & on emploiroit les résolu-

tifs chauds quand la douleur auroit fort diminué. Mais s'il y avoit une tumeur avec douleur vive, on y appliqueroit fréquemment des cataplâmes anodins, & on auroit recours aux saignées, pour obvier à la suppuration ou à la gangrêne ; & si la suppuration étoit établie (Art. 208.), on feroit de bonne heure & avant la parfaite maturité, l'ouverture de la tumeur, pour prévenir les fistules, la carie, &c.

Remarques importantes sur diverses especes de Pleuréſies.

Art. 328. Nous ferons quelques remarques sur les différentes especes de pleuréſies dont nous venons de parler, avant que de passer à la fausse ou bâtarde. Il est des pleuréſies qui paroissent à la fois sanguines, bilieuses, pituiteuses, & même mélancoliques ; ce qui dépend de la diversité des tempéramens, des tems, des saisons, des païs, du régime, &c. On conçoit que le traitement doit alors varier : mais en général on doit toujours tendre à réduire dans de justes bornes la fievre & ses accidens (Art. 153.), pour attendre ensuite les crises, ou la coction (Art. 154.).

Comme

Comme la tenſion & la sèchereſſe ſont fort conſidérables dans ces maladies, il paroîtroit que les bains domeſtiques, ou au moins ceux des piés, & enfin les ventouſes ſcarifiées, pourroient être employées avec bien du ſuccès. Il ſe rencontre quelquefois des ſignes qui annoncent que la pleuréſie eſt vermineuſe (Art. 168.). Alors on doit ménager les ſaignées, & inſiſter ſur les émétiques, les purgatifs, les lavemens, les bols de kermès, les potions huileuſes, (Art. 169.) &c. afin d'évacuer les vers & la matiere vermineuſe, qui par leur ſéjour pourroient donner lieu aux accidens les plus fâcheux. Si les malades étoient foibles, on les ranimeroit avec les cordiaux ou le bon vin, ſans cependant s'expoſer à exciter un trop grand feu. S'ils ſont échauffés, ou s'ils ſentent quelque douleur vive interne, on emploira les huiles d'amandes douces ou d'olives à grande doſe, afin d'étouffer les vers, ou de les chaſſer par le vomiſſement que ces huiles ont coutume d'exciter. Mais ſi les malades ſont ſans chaleur ni douleur conſidérables, on pourra donner une ou deux fois par jour un bol vermifuge. Au reſte le fond

du traitement eſt toujours celui des pleuréſies ; la diete ſera rigide, & à la fin de la maladie on fera paſſer au régime dont nous avons parlé (Art. 173.).

Il ſe trouve quelquefois des pleuréſies dans leſquelles la douleur ſe fait ſentir au-deſſous du diaphragme, à l'eſtomac, aux hypocondres, &c. Pourlors, ſi le pouls n'eſt ni grand, ni dur, il ne faut pas inſiſter ſur les ſaignées ; on ſe trouve beaucoup mieux de l'uſage des lavemens émolliens, des purgatifs de la même qualité, & des carminatifs, quand il n'y a ni douleur vive, ni grande chaleur, ni ſoif conſidérable. Les pleuréſies dans leſquelles il paroît des ſignes de matieres indigeſtes ou putrides dans les premieres voies (Art. 161.), demandent, outre les remedes généraux, qu'on inſiſte ſur les purgatifs & les émétiques, qu'on faſſe obſerver une diete rigide, & qu'à la fin on paſſe au régime dont nous avons parlé (Art. 173.). La pleuréſie qui a des ſignes de malignité (Art. 220.), doit ſe traiter ſuivant ſon eſpece : il faut ſaigner, fortifier, calmer, même raffraîchir, ſuivant l'indication ; ſurtout il faut évacuer les matieres indigeſtes ou putrides, réduire la

fievre dans de juſtes bornes, & attendre alors les criſes ſalutaires, les ſignes de coction, ou l'adouciſſement de la matiere morbifique; toutes choſes qu'on n'a preſque jamais lieu d'eſpérer tant que les premieres voies ſont farcies d'impuretés ou de matieres vermineuſes. L'on doit voir à ce ſujet l'Hiſtoire des Fievres Malignes (Art. 220. & ſuivans). La fievre étant paſſée, on fera obſerver le régime ordinaire (Art. 173.). Les pleuréſies qui ſont cauſées par des plaies ou des contuſions à la poitrine, demandent, outre le régime & les remedes généraux, les ſecours de la Chirurgie. Celles qui viennent de goute, éréſipele, gales, rhumatiſmes, rentrés, ou de cautères ou ulcères deſsèchés trop vîte & mal-à-propos, ou d'hémorroïdes ſupprimées, demandent, outre les remedes généraux, qu'on renouvelle ces ſortes de maladies (Art. 13. N°. 2.), qu'on faſſe couler le flux hémorroïdal, comme il eſt marqué (Art. 78.). Celles qui ſe trouvent compliquées avec des fluxions de poitrine, des eſquinancies, des petites véroles, &c. demandent que dans le traitement on ait égard aux maladies auxquelles elles ſe trouvent jointes, &

qu'on porte principalement ſes vues du côté des accidens qui preſſent le plus, ou qui ſont les plus à craindre.

ART. 329. Les pleuréſies qui ont des redoublemens bien marqués & règlés, demandent, qu'après une diete, des ſaignées, des émétiques, des purgatifs, des bouillons & boiſſons propres à l'état des malades, & quand la fievre & ſes principaux accidens ſont conſidérablement diminués, on faſſe prendre aux malades de quatre en quatre heures, hors le tems de leurs redoublemens, une priſe de décoction ou d'opiate fébrifuges pectorales adouciſſantes, s'ils ſont fort échauffés, ou beaucoup altérés, ou s'ils ont une toux sèche & la poitrine délicate : mais s'ils ne ſont pas dans quelqu'un de ces cas, ils prendront de même de la décoction fébrifuge pectorale déterſive, ſans riſquer d'en être trop échauffés.

ART. 330. Ils ſeront purgés alors de trois en trois ou de quatre en quatre jours, d'une maniere convenable à leur état, à-moins qu'ils n'aient un dévoyement, ou une ſueur, ou une grande moiteur, critiques, pour leſquels il faudroit avoir les égards dont il a été parlé

à l'Article de ces évacuations. Mais s'ils ne veulent ou s'ils ne peuvent prendre aucuns fébrifuges par la bouche, on leur en fera prendre de légers en lavement trois ou quatre fois par jour, hors le tems de leurs redoublemens, & s'ils ſont ſans aucun cours de ventre; ſans cependant négliger de les purger, s'il en eſt beſoin, comme il a été dit, & ſans trop inſiſter ſur ces lavemens, qu'on leur fera prendre & garder avec les ménagemens dont il eſt parlé dans mes formules de médicamens, à l'Article des lavemens nourriſſans, de peur de leur cauſer des conſtipations, des hémorroïdes, ou des coliques conſidérables : tous accidens qui demandent qu'on s'abſtienne de lavemens fébrifuges, & qu'on mette en uſage les lavemens émolliens, & quelquefois même les anodins.

Lorſque la ſuppuration ſe fera ou ſera prête de ſe faire vers le dixieme ou le douzieme jour, ce qui arrive plutôt ou plus tard, ſuivant que la chaleur de la fievre eſt plus ou moins conſidérable, & que l'on connoît par les ſignes marqués (Art. 309.), on pratiquera alors ce qui eſt marqué au même Article.

Art. 331. Quand la ſuppuration eſt

faite, ce que lon connoît par les signes marqués (Art. 208.) on ne saignera ni purgera point sans un très-grand besoin (Art. 270. N°. 1.) : on emploira le régime marqué (Art. 210.) : on ouvrira, le plutôt qu'il sera possible, l'abcès, s'il y a quelque signe qui marque sa formation, & cela pour éviter des fistules, des caries, des empyémes, des fievres lentes, étiques, & une phthisie même, qui naissent des matieres purulentes, auxquelles on n'a pas procuré une issue à tems & extérieurement, lorsqu'elles ne prenoient aucune voie de décharge, soit par les vomissemens, soit par les crachats, soit par les selles ou les urines, ou qu'elles ne formoient point de dépôt critique à l'endroit des parotides, aux cuisses ou aux jambes, &c. où il arrive souvent qu'elles se portent avec beaucoup d'avantage pour les malades, si l'on a attention d'ouvrir de bonne heure ces abcès, de les déterger & de les cicatriser suivant les régles de la Chirurgie. L'abcès de la plévre peut être évacué par le poumon, & rendu par les crachats ; & celui des poumons par le côté, lorsqu'il y a adhérence du poumon à la plèvre.

L'abcès étant ouvert, & le pus s'évacuant par quelque voie que ce soit, les malades observeront la méthode & le régime marqués (Art. 210.), ayant égard aux endroits par où se fera cette évacuation, qui demande les secours & les attentions convenables, dont il est parlé dans les Articles 343. 344. 345.

ART. 332. Les pleuréſies gangreneuſes, qu'on connoît par les ſignes (Art. 256.), ſont incurables, & font promptement périr les malades.

ART. 333. L'on emploira les ſecours marqués (Art. 335.) pour guérir les douleurs de côté qui continueront après la pleuréſie, lorſque la fievre ſera paſſée depuis pluſieurs ſemaines, & que les malades ſeront paſſablement forts.

De la Fauſſe Pleuréſie, ou de la Pleuréſie Bâtarde.

ART. 334. Elle différe de la vraie (Art. 319.) par le défaut de fievre; car s'il y en a, elle n'eſt pas eſſentielle, & elle eſt ordinairement très-médiocre. La douleur eſt peu fixe, elle a plutôt coutume de changer de place; les malades ſe couchent facilement ſur le côté ſain, mais ils ne peuvent ſe coucher ſur

le malade, ni se frotter, sans que leur douleur augmente. Son siége est dans les muscles intercostaux externes, ou dans le périoste.

Celle qui est produite par une humeur de catarrhe, ou qui vient de vents, & qui est sans fievre, sans chaleur notable, sans grandeur ni dureté du pouls, se guérit souvent sans saignées, par une boisson abondante de tisane diaphorétique, ou d'infusion de coquelicot, ou de capillaire, ou de véronique, &c. prises chaudes, ou dumoins dégourdies; par le moyen de quelques prises de bol diaphorétique & narcotique, s'il n'y a point de contre-indication (Art. 195.). On tiendra chaudement les malades; on leur appliquera de tems en tems sur le côté affecté quelques pierres ou quelques briques chaudes, envelopées de linges; ou bien on les frottera avec un morceau de molleton, ou avec des linges un peu rudes, pliés en plusieurs doubles, & trempés dans le liniment antiplèvrétique résolutif chaud, qu'on fera tiédir chaque fois qu'on voudra s'en servir.

Mais si leur douleur est fort vive, fixe & continuelle, ou presque continuelle, principalement s'ils sentent quel-

ques battemens au côté, on ſe donnera bien de garde de mettre en uſage les applications & les frictions dont je viens de parler. Les malades obſerveront une grande diete, uſeront de bouillons & de boiſſons propres à leur état. On les ſaignera ſuivant l'indication (Art. 149. 150.), ayant attention de ne pas beaucoup ménager leur ſang & leurs forces, afin d'empêcher qu'il ne ſe forme un abcès à leur côté, ſur lequel on appliquera trois ou quatre fois par jour un cataplâme anodin. Si tous ces moyens, de fréquens lavemens, & des purgations, comme eaux de caſſe ſimples, & même compoſées, priſes ſuivant l'indication, & quelques doſes de pilules de cynogloſſe, ſuppoſé qu'il n'y ait point de contre-indication (Art. 195.), ſont inutiles, on pourra appliquer quelques ventouſes ſcarifiées ſur le côté malade, afin d'empêcher la formation d'un abcès, qu'on connoîtra ſe faire par les ſignes marqués (Art. 309,), &, qu'il faudra alors aider, en appliquant un cataplâme maturatif, qu'on renouvellera trois ou quatre fois dans l'eſpace de vingt-quatre heures : on ne ſaignera pas alors les malades ſans grande néceſſité (Art. 270.

N°. 1.). Lorſque l'abcès ſera formé, on en fera bientôt l'ouverture, pour éviter les accidens marqués (Art. 331.).

La fauſſe pleuréſie qui eſt produite par une humeur de goute, de rhumatiſme, de ſcorbut, ou de vérole, que l'on connoît par les ſignes particuliers de ces maladies, dont nous parlerons dans la ſuite; demande la plupart des ſecours convenables dont il a été parlé dans l'Article précédent, afin de calmer la violence de la douleur & les autres principaux accidens; enſuite le traitement propre à chaque maladie dont la pleuréſie n'eſt qu'un ſimptome.

Celle qui eſt occaſionnée par un anévriſme, par des caries, par des plaies, par des contuſions, ou par une carie au côté, que l'on connoît par leurs ſignes; demande le traitement des maladies qui la cauſent, une diete, des boiſſons qui y conviennent, & quelques priſes de bols narcotiques, s'il n'y a point de contre-indication (Art. 195.), afin de diminuer la violence des douleurs & de procurer du repos aux malades.

Art. 335. Les perſonnes qui ont été guéries de pleuréſies vraies, reſſentent quelquefois pendant pluſieurs mois

& même pendant plusieurs années après leur convalescence, leur ancienne douleur de côté, qui, quoique pour l'ordinaire devenue bien moins forte, ne laisse pas d'être assez sensible, surtout quand ils respirent profondément, quand ils toussent, quand ils éternuent, ou quand ils se couchent sur le côté sain.

Comme cette douleur a coutume d'être causée par une adhérence du poumon à la plèvre, & d'occasionner aisément des pleurésies, &c. & d'incommoder ou dumoins de gêner beaucoup les malades, on travaillera à les guérir lorsqu'ils auront repris des forces suffisantes ; alors on pourra les saigner une ou deux fois si leurs accidens sont pressans, & on leur serrera bien la poitrine avec une large bande. Mais souvent quelques exercices dans des voitures, ou sur des montures rudes & secouantes, quelques travaux, ou quelques exercices penibles de corps, quelques sauts, sans s'exposer à s'attirer une descente, surtout si l'on y est sujet & qu'on n'ait pas de bon bandage, & sans risquer à se blesser aucunement, suffisent pour guérir ces douleurs & pour détacher le poumon d'avec la plèvre. On peut aussi user pour

cette fin de boissons & d'alimens adoucissans & relâchans, & même se mettre en bonne partie à la diete blanche (Art. 445.), s'il en est besoin.

De la Péripneumonie vraie ou de la Fluxion de Poitrine vraie.

Art. 336. Cette maladie, que beaucoup de personnes ont coutume de confondre mal-à-propos avec la pleurésie, qui s'y trouve souvent jointe (ce qui fait alors une pleuropéripneumonie), se connoît par une fievre continue assez considérable, accompagnée de difficulté de respirer, de pesanteur de poitrine, quelquefois de pesanteur & douleur de cette partie, surtout en toussant, en faisant une profonde inspiration, ou en tenant quelque tems ses bras lévés & croisés par-dessus la tête.

Les malades ont les joues plus rouges qu'à l'ordinaire. Leur pouls a coutume d'être assez souple, quelquefois grand, quelquefois assez médiocre; dautrefois il est petit; tantôt il est bien réglé, tantôt ils l'ont inégal, quelquefois même intermittent. La toux accompagne aussi presque toujours cette maladie, qui demande la plupart des considérations mar-

quées (232.) pour n'être pas méconnue, avec danger pour les malades, & avec honte pour le Médecin. Les malades rendent quelquefois, après avoir toussé, du sang pur ; dautrefois ils le crachent mêlé de pituite, ou de quelque humeur bilieuse, dautrefois ils ne crachent point du tout, ce qui fait des péripneumonies sèches, qui sont des plus dangereuses.

ART. 337. La péripneumonie est produite par la plupart des causes que j'ai assignées à la pleurésie sanguine, & elle demande une méthode & un régime presque semblables : on y saignera encore davantage que dans la pleurésie, quoiqu'il paroisse ou non des sueurs ou des moiteurs, & même des cours de ventre simptomatiques : on continuera les saignées, quoique le pouls y soit mou, parcequ'il est ordinairement tel dans cette maladie, à-moins qu'elle ne soit érésipelateuse, ou accompagnée de pleurésie ou d'esquinancie, ou de quelque inflammation, ou d'érésipele de quelque partie membraneuse, tendineuse, &c.

L'inégalité du pouls, sa petitesse, son intermittence, le froid des extrêmités, leur enflûre, & même la paralisie de la

moitié du corps ; tous accidens qui naiſſent de la grandeur de l'inflammation, ou de la ſenſibilité de l'endroit enflammé, ou de ſa proximité du cœur, ou de la ſimpathie de ſes nerfs avec ceux du cœur, d'où il arrive une oppreſſion des forces (Art. 79.), & non un épuiſement (Art. 74.) ; quelqu'un ou pluſieurs de ces accidens, dis-je, au lieu d'empêcher de preſcrire des ſaignées, ſont plutôt de puiſſans motifs pour en preſſer l'uſage & pour les faire très-copieuſes, quand on n'a pas à traiter des perſonnes affoiblies par une ou par pluſieurs des cauſes marquées (Art. 28. N°. 2.), ſurtout quand les malades ſont naturellement robuſtes, & quand l'oppreſſion eſt grande ; parcequ'on a coutume d'obſerver, que quelques heures après chaque ſaignée, le pouls des malades devient plus réglé, plus fort, & plus grand, leur peau & leurs extrémités ſe réchauffent. Si cela n'arrive pas ainſi deux ou trois heures après les ſaignées, qu'on doit faire avec les ménagemens marqués ci-devant (Art. 255.), principalement quand on en a beaucoup fait, ou quand on traite des malades naturellement foibles, ou affoiblis par

les causes rapportées (Art. 270. N°. 1.), on s'abstiendra d'en faire davantage, ou bien on les fera peu abondantes & fort éloignées les unes des autres, si les accidens sont pressans (Art. 270. N°. 1.).

On doit avoir beaucoup d'égard aux crachats dans la péripneumonie, parcequ'ils ont coutume d'y être fort avantageux. On fera respirer aux malades un air plutôt, généralement parlant, un peu plus chaud & humide, que froid & sec. Si l'air de leur appartement est froid on leur couvrira légérement, & sans gêner la respiration, une bonne partie du visage avec leur couverture, ou avec leur drap, ou avec quelque linge peu fin. On tâchera alors, s'ils ne crachent point, ou s'ils crachent difficilement, de leur faire respirer souvent & longtems quelque vapeur émolliente (Art. 307.); ils useront souvent de loochs adouciſſans, ou de potions huileuses, qui sont très-propres pour faciliter leurs crachats lorsqu'il y a chez eux une chaleur ou une soif considérables. Mais s'ils n'ont aucun de ces accidens, & que leurs crachats soient épais & sortent avec peine, ils respireront quelque lé-

gere vapeur de plantes aromatiques bouillies. Si leurs crachats se trouvent supprimés, on en rétablira le cours d'une maniere convenable, qui sera détaillée (Art. 342.).

Lorsque par le moyen de ces différens secours, & par des lavemens émolliens, des eaux de casse simples, d'une diete, des bouillons & des boissons convenables, on aura bien diminué la fievre & ses accidens, surtout quand le pouls sera peu grand & assez souple, & quand il n'y aura plus aucune douleur vive, fixe & continuelle, dans la poitrine ou dans le bas-ventre, on profitera de ces occasions pour purger promptement les malades avec une eau de casse aiguisée, qu'on pourra leur faire prendre même une heure ou deux après la derniere saignée. Ce léger émétique, qu'on leur donnera s'ils crachent encore un peu de sang ou s'ils se trouvent un peu échauffés, ou une eau minérale simple s'ils ne se trouvent dans aucun de ces cas, sont merveilleux alors, tant pour évacuer les matieres indigestes, putrides (Art. 161.) ou non, que pour diminuer beaucop l'engorgement du poumon, & pour contribuer par les se-

couſſes du vomiſſement, qu'on leur procurera raiſonnablement, comme il eſt dit dans mes Formules de Médicamens, à l'Article de l'eau minérale purgative, pour contribuer, dis-je, en broyant ainſi le ſang & les humeurs, à faciliter leur réſolution, ſoit par la voie des crachats, ſoit en les déterminant à rentrer dans les voies de la circulation.

Quelques heures après l'opération de quelqu'un de ces remedes, que j'ai preſque toujours obſervé produire de très-bons effets dans les cas rapportés ci-deſſus, & ſouvent même lorſqu'il y avoit oppreſſion, & que j'ai quelquefois fait réitérer juſqu'à deux ou trois fois, à un ou deux jours de diſtance les uns des autres, ſuivant le beſoin, on reſaignera les malades, s'il y a indication (Art. 149. 150.), & on pourra leur faire prendre, s'il n'y a point de contre-indication (Art. 195.), une once de ſirop diacode, ou une pilule de cynogloſſe, qu'on leur donnera de bonne heure, pour calmer l'irritation que l'émétique auroit pu cauſer, & pour prévenir la force du redoublement qui en eſt quelquefois une ſuite.

Ces narcotiques pris ainſi de tems en

tems le soir, lorsqu'il n'y a point de contre-indication, sont aussi très-bons pour remédier aux douleurs, aux veilles, & à la toux importune dans cette maladie, qui demande néanmoins beaucoup de ménagement du côté de ces remedes, de peur de supprimer des crachats abondans, ou un cours de ventre critique, qui paroissent particulierement dans le déclin, & qui diminuent beaucoup la maladie lorsqu'ils ne sont pas accompagnés d'oppression, ni de pesanteur de poitrine, ni de râlement.

Quoique la tête des malades soit prise, ou fort embarrassée, les saignées du pié y ont rarement lieu, parceque ces accidens ont coutume d'être simptomatiques, comme nous l'avons dit (Art. 232.). Celles du cou, après de suffisantes au bras, y sont bien plus profitables, pour dégager le cerveau ou pour empêcher qu'il ne s'embarrasse davantage. Il faut tâcher de réduire & de contenir la fievre & ses accidens dans de justes bornes (Art. 153.), sans se laisser tromper par la légéreté des simptomes de cette maladie, qui est des plus traîtresses, & qui demande, comme nous l'avons dit, les attentions mar-

quées (Art. 232.), afin d'éviter une mort quelquefois inopinée, ou une suppuration qui paroît souvent, à l'heure qu'on s'y attend le moins, comme je l'ai observé bien des fois.

Lorsque les crachats viennent aisément & assez abondamment, & surtout quand ils sont cuits, ou qu'ils commencent à l'être, ou quand il paroît un cours de ventre, ou des sueurs, ou des moiteurs critiques, il faut alors s'abstenir de prescrire aucune saignée, à-moins qu'il n'y ait indication pressante (Art. 270. N°. 1.), surtout si le pouls est peu grand, s'il n'y a aucune oppression remarquable.

Les malades étant sans fievre observeront la conduite & le régime marqués (Art. 210.), surtout s'ils toussent souvent, ou s'ils crachent beaucoup.

De la Péripneumonie Bilieuse ou Erésipelateuse.

ART. 338, Elle se connoît par les signes de la sanguine (Art. 336.); mais la chaleur & la soif y sont bien plus grandes; le pouls y est un peu dur, & les crachats, s'il y en a, sont bilieux. On la traitera de même que la sanguine.

On fera seulement des saignées plus promptes & plus copieuses, mais en moindre nombre, par les raisons rapportées (Art. 177.). On aura attention que les malades aient peu chaud dans leurs lits & dans leurs appartemens, & qu'ils usent de bouillons de poulet ou de maigre de veau, ou des adouciſſans légers de mes formules, de petit lait non aigre, passé & dégourdi, ou de tisane émulsionnée, ou à son défaut, de la tisane pectorale adouciſſante. On aura encore plus de soin de procurer aux malades une grande liberté, & souvent même un petit cours de ventre, afin d'évacuer la bile qui pèche en eux, soit par sa qualité, soit par sa quantité.

Diverses autres especes de Péripneumonies Vraies, & leur Curation.

Art. 339. La péripneumonie qui vient de vapeur d'eau forte, ou de quelqu'autre acide, ou d'âcres, ou simplement de remedes trop spiritueux qu'on a respiré, ou dont on a avalé, demande particulierement les divers adouciſſans que j'ai proposés (Art. 325.) pour la guérison de la péripneumonie bilieuse, & son traitement, ou celui de la péri-

pneumonie ſanguine, ſelon qu'elle participe de l'une ou de l'autre.

Outre les différentes eſpeces de péripneumonie dont je viens de parler, il y en a de malignes, de vermineuſes, de putrides, & beaucoup d'autres, qu'on doit traiter conformément à leurs cauſes & à leur nature, comme il eſt dit en parlant des diverſes pleuréſies (Art. 328.) ; mais on ménagera moins les émétiques, ayant toujours égard aux crachats, comme il a été dit en parlant de la péripneumonie ſanguine. Cependant la péripneumonie pituiteuſe eſt trop importante & trop commune, pour que je n'en parle pas ſéparément.

De la Péripneumonie Pituiteuſe ou Bâtarde.

ART. 340. Cette maladie, qu'on appelle auſſi *fluxion de poitrine froide*, parceque la fievre & la chaleur y ſont très-médiocres, attaque ordinairement les perſonnes pituiteuſes & délicates, & dautrefois les tempéramens robuſtes qui ont fait de pénibles travaux ou exercices de corps, ou qui ont trop bu de vin ou d'eau-de-vie, ou d'autres liqueurs ſpiritueuſes, & qui ont entre trente-cinq

& ſoixante ans, & même quelquefois plus.

Elle ſe fait connoître par un grand abattement des forces du corps & des facultés de l'ame, qui paroît dez le commencement ou preſque dez le commencement de la maladie. Les malades reſſentent quelques friſſons, une aſſez légére douleur de tête, qui augmente en touſſant; leurs crachats, quand ils en rendent, ſont aqueux, ou glaireux: ils ſentent une peſanteur de poitrine: lls ſe plaignent auſſi quelquefois d'une difficulté de reſpirer peu incommode. La fievre & la chaleur ſont très médiocres: le ſang tiré & gardé avec les ménagemens convenables (Art. 148.), eſt ordinairement glaireux, marbré, ſe fond aiſément dans l'eau chaude, ou étant manié entre les mains; dautrefois il eſt un peu dur, mais très-rarement coënneux.

Art. 341. Cette péripneumonie demande de très-grandes attentions, particulierement à l'égard des perſonnes robuſtes dont j'ai parlé, parceque la légéreté de ces accidens en impoſe aux Médecins qui ſont peu au fait de cette maladie, laquelle étant négligée ou mal

traitée a coutume d'être suivie d'une mort prompte, & souvent inopinée. On la traitera de la maniere qu'il a été dit en parlant de la pleurésie pituiteuse (Art. 327.). Mais soit qu'il y ait ou non plénitude d'estomac, ou des matieres putrides (Art. 161.) dans les premieres voies, on purgera davantage & de meilleure heure, & on donnera à deux ou trois jours de distance, des purgations minoratives, & même des communes, commençant par faire prendre une eau de casse aiguisée, ou même un eau minérale simple ou purgative, suivant l'état & les forces des malades. Après une ou deux saignées, qu'on leur fera assez promptement, s'il y a plénitude, ou dureté, ou embarras dans leur pouls, & surtout si leur sang est un peu dur & se fend difficilement après être tiré & gardé avec les ménagemens marqués (Art. 148.); dez le même soir, ou au plus tard le lendemain de la prise de ces émétiques, ou de ces purgatifs, on les resaignera du bras s'il y a indication (Art. 149. 150.). Il est fort rare qu'on soit obligé d'en venir à ce nombre des saignées, & encore plus qu'on soit obligé d'aller au-delà.

Entre chaque saignée & après l'effet de ces émétiques ou de ces purgatifs, on fera prendre de quatre heures en quatre heures aux malades un bol de kermès minéral. Ils observeront une grande diete : & quand, par le moyen de ces différens secours, la fievre & les accidens seront réduits dans de justes bornes (Art. 153.), on les y maintiendra, & même on pourra les augmenter comme il est marqué au même Article, s'ils sont trop modérés, & qu'il ne paroisse aucune crise salutaire ou aucun signe de coction dans les urines (Art. 154.). Si les crachats sont fort épais, ou sortent très-difficilement, ou sont tout-à-fait supprimés, sans qu'il y ait de chaleur ni de soif considérables, on appliquera deux grands emplâtres vesicatoires aux cuisses & aux jambes, & cela par les raisons que nous donnerons (Art. 342.). Les signes de coction paroissant dans les urines & la fievre ayant cessé, les malades observeront le régime & la conduite marqués (Art. 210.).

Moyens

Moyens de remédier à la suppression ou à la diminution des Crachats dans les différentes fluxions de poitrine, & même dans les Asthmes & Catarrhes suffocans.

ART. 342. Lorsque les crachats se trouveront supprimés, ou considérablement diminués, sans qu'il y ait de de crises salutaires, ni fievre ni soif qui soient plus grandes que dans l'état de santé, & à plus forte raison quand elles sont moindres, on fera respirer, comme il est marqué (Art. 307.), la vapeur chaude de quelques plantes aromatiques. Les malades prendront le plus chaudement qu'ils pourront leurs bouillons & leurs boissons; ils seront tenus chaudement dans leurs lits & dans leurs appartemens; & s'il n'est plus possible de le faire, on leur couvrira la plus grande partie du visage avec leur couverture ou avec leur drap relevés par dessus.

On leur appliquera dans la partie interne des cuisses ou des jambes deux grands emplâtres vesicatoires, dans la place desquelles on entretiendra une longue suppuration. Le sel âcre des cantharides, qui pénétre dans le sang &

dans la masse des humeurs, les divise beaucoup, & a coutume de faciliter alors la sortie des crachats, & d'arrêter quelquefois même un dévoyement simptomatique.

L'expérience à fait voir une infinité de fois, que des inflammations ou des suppurations à la poitrine se sont heureusement terminées par d'autres inflammations, ou suppurations, ou même par des ulceres qui sont survenus aux cuisses, aux jambes, ou derriere les oreilles, d'où la matiere ayant reflué promptement dans le sang, soit par le froid, soit par un frisson, soit par quelque remede répercussif appliqué mal-à-propos, soit par la crainte, &c. s'est portée sur les poumons des malades avec danger de suffocation, à-moins que par des saignées, des émétiques, ou des purgatifs, des boissons, & une diete convenables, sur-tout par l'application des vesicatoires ou des ventouses scarifiées, ou des cautères à l'endroit où étoient ces ulceres, l'on n'évacue ou l'on ne détourne cette matiere morbifique, qu'on ne doit pas laisser séjourner longtems dans l'endroit qu'elle s'est choisi extérieurement. Pourquoi donc ne pas pra-

tiquer par l'art ce que la nature opére ſouvent d'elle-même avec tant d'avantage, puiſque les Médecins ne ſont que ſes miniſtres, & non ſes maîtres ?

Hippocrate a bien reconnu ces heureuſes opérations de la nature, lorſqu'il a dit : *In pulmoniis quibuſcumque tumores ad crura optimi.*

Ne voit-on pas auſſi diverſes tumeurs, des cautères, des ulceres anciens des cuiſſes ou des jambes, dont l'humeur n'étant pas diſſipée ou détournée par une diete, par des exercices, par des ſaignées, des purgations, ou par d'autres moyens artificiels ou naturels, ſe porter communément ſur le poumon, & cauſer des péripneumonies, des aſthmes, des catarrhes ſuffocans, & même quelquefois une mort ſubite ou preſque ſubite. Si la peau des malades eſt froide, il faut la bien frotter avec des linges chauds & rudes, & enveloper les veſſicatoires, qu'on fera chauffer avant leur application, avec des linges chauds, & encore plutôt avec de la flanelle qu'on fera bien chauffer, afin de faciliter l'opération de ces remedes, qui n'agiſſent point ou peu ſur les parties froides ſur leſquelles on

les applique ſans les précautions que je viens de recommader.

On remédiera à la ſuppreſſion ou à la diminution des crachats occaſionnée par le froid, ou par un friſſon, ou par la crainte, ou par une boiſſon froide, en employant les moyens convenables marqués (Art. 13. N°. 2.). On ſaignera les malades s'il y a indication (Art. 149. 150.), & on tâchera de réduire & de contenir la fievre & la chaleur dans de juſtes bornes (Art. 153.). Si cependant les malades n'étoient point oppreſſés, & avoient quelque criſe ſalutaire qui évacuât l'humeur de leurs crachats, on pourroit ſe diſpenſer de pratiquer la plupart de ces moyens, & on laiſſeroit ſe faire ou on augmenteroit même d'une maniere propre l'évacuation parfaitement ou imparfaitement critique, que la nature ou l'art auroient occaſionnée. Si l'appartement des malades eſt froid, on leur couvrira le viſage comme il a été dit ci-devant.

Pour rétablir le cours des crachats ſupprimés ou conſidérablement diminués par des ſaignées trop nombreuſes ou trop copieuſes, ou par des hémorragies produites ou arrivées à contre-

tems, ou par une diete trop grande ou trop raffraîchiſſante ; les malades étant dans une véritable foibleſſe (Art. 74.), ou dans un état qui en approche, touſſant ſouvent, ou étant oppreſſés, ſans ſigne de coction (Art. 154.); on leur fera reſpirer un air chaud dans leur appartement, & on les tiendra bien couverts dans leurs lits, ou dumoins on leur y couvrira le viſage, comme je l'ai dit ci devant. Ils reſpireront, s'il eſt poſſible, quelque vapeur un peu aromatique. Enfin on emploira la plupart des moyens marqués (Art. 153.), pour rappeller leur chaleur & leur fievre, & les contenir dans de juſtes bornes, juſqu'à ce que quelque criſe parfaite ou la coction de la matiere morbifique (Art. 153.) ait terminé leur maladie, après laquelle ils obſerveront la conduite marquée (Art. 210.). On pourra auſſi leur appliquer dabord des emplâtres veſſicatoires aux cuiſſes ou aux jambes.

Lorſque les crachats ſe trouvent ſupprimés ou conſidérablement diminués, les malades touſſant ſouvent & inutilement, étant fort oppreſſés ou non, en conſéquence d'un cours de ventre, ou de purgations, ou de lavemens, qui leur

ont procuré des selles fréquentes, sans qu'ils ait ni fievre, ni chaleur fort grandes, on commencera par leur interdire tous purgatifs & émétiques, même l'usage des lavemens. Si cependant leur selles sentoient très-mauvais, ou qu'ils eussent des signes de plénitude d'estomac, ou de matieres putrides dans les premieres voies (Art. 161.), on les purgeroit comme il a été dit (Art. 162. & suivans), ayant toujours beaucoup de ménagement pour le cours de leurs crachats. Ils s'abstiendront de prendre ou prendront peu de potions huileuses & de loochs adoucissans. Ils useront de boissons & de bouillons qui ne soient pas fort relâchans, & même ne feront pas beaucoup usage des bouillons ordinaires. Ils prendront soir & matin un gros ou un gros & demi de diascordium ou de thériaque, qu'ils continueront de prendre de la sorte, s'il n'y a point de contre-indication (Art. 195.), jusqu'à ce que leur cours de ventre soit arrêté. Et s'il est très-abondant, ou qu'il dure longtems, on pourra ajouter à la prise du soir un grain de laudanum. On leur appliquera des vesicatoires aux cuisses ou aux jambes. Ils

seront tenus fort chaudement dans leurs lits & dans leurs appartemens : ils prendront le plus chaudement qu'il leur sera possible leurs bouillons & leurs boissons, qui doivent être un peu animés par quelques liqueurs spiritueuses ; ils pourront aussi prendre de tems en tems quelques cuillerées de potion sudorifique, sans néanmoins se trop échauffer. Il faudra rappeller leur fievre & la contenir dans de justes bornes (Art. 153.), en attendant, s'il en est besoin, quelque crise salutaire, ou la coction de la matiere morbifique, auxquelles on aura les égards convenables. Pour ce qui est d'un cours de ventre critique, c'est-à-dire, qui soulage les malades, soit que ce cours de ventre soit parfaitement ou imparfaitement critique, on y aura les attentions marquées (Art. 344.).

Mais si le pouls étoit fort grand, ou dur, ou gêné, & que l'oppression ou la douleur fussent considérables, on pourroit saigner, suivant l'indication (Art. 149. 150.), malgré le cours de ventre, qu'on arrêteroit par un narcotique, tel qu'un bol de pilules de cynoglosse, ou une once de sirop diacode, pourvu qu'il n'y eût ni plénitude d'estomac, ni

pourriture dans les premieres voies ; car en ce cas-là il ſeroit imprudent d'empêcher l'évacuation de ces mauvaiſes matieres en entier ou preſque en entier, qu'il faudroit tarir comme il eſt marqué (Art. 162. & ſuivans). Les malades boiront alors médiocrement, à-moins qu'ils ne ſoient très-échauffés.

Quand les crachats ne viennent point, ou viennent en petite quantité & avec peine, à cauſe d'un redoublement de fievre, où pour avoir pris en trop grande quantité ou mal-à-propos, du vin, des cordiaux, ou autres remedes échauffans, ou pour avoir été trop échauffés dans un lit ou dans un appartement, ou après des veilles trop longues, ou de grandes inquiétudes, ou après une joie exceſſive, & ſurtout après quelque colere ; alors on fera reſpirer aux malades un air tempéré, ſurtout s'ils en ont reſpiré un trop chaud. Ils reſpireront ſouvent, s'il eſt poſſible, une vapeur émolliente (Art. 307.). On les ſaignera ſelon l'indication (Art. 149. 150.) : ils uſeront de boiſſons & de bouillons adouciſſans, qu'ils prendront peu chauds.

On leur procurera la liberté du ventre s'ils ne l'ont pas : elle eſt alors très-

avantageuſe, ſurtout après une colere ou de grandes inquiétudes, pour faire couler la bile qui naît de ces cauſes ou qui en eſt fort exaltée, & pour nétoyer une bonne partie du canal inteſtinal, dont les matieres vicieuſes ſont capables de fomenter & d'augmenter la plupart des maladies. Dans les cas de trop grande chaleur, on emploira les lavemens émolliens, les eaux de caſſe ſimples; & même on pourra faire prendre alors aux malades un bol de pilules de cynogloſſe, ou du ſirop diacode, s'il n'y a point de contre-indication (Art. 195.). On continuera ces moyens juſqu'à ce que la fievre & la chaleur ſoient réduites dans de juſtes bornes (Art. 153.), & qu'il paroiſſe quelque évacuation critique, ou quelque ſigne de coction dans les urines, &c. (Art. 154.).

Quand on ſera convaincu d'une ſuppuration dans la poitrine (Art. 208.), on emploira les moyens marqués au même Article, pour faire crever l'abcès, pour déterger l'ulcere & rétablir les malades: on mettra en uſage les ſecours indiqués (Art. 210.). Mais ſi la matiere ſort par les crachats ou par les ſelles, ou par les urines, on en fa-

cilitera le cours comme il sera dit dans les Articles suivans. S'il arrive un dépôt à l'endroit du foie, derriere les oreilles, aux cuisses ou aux jambes, on l'ouvrira le plutôt qu'il sera possible, afin d'empêcher que le pus ne rentre dans le sang, ou qu'il ne creuse, & ne cause un empyeme, une phthisie, &c.

Tant que le pus sera entierement dans le poumon ou dans la plèvre, les malades éviteront de se coucher, & plus encore de s'endormir la tête basse, renversée ou non; ils feront bien plus sagement de l'avoir toujours élevée dans leurs lits, ou d'y dormir couchés sur le côté du corps & de la tête, afin d'éviter une suffocation ou une grande & dangereuse foiblesse, pour la guérison desquelles il faudroit employer les moyens indiqués (Art. 308.).

Attentions qu'il faut avoir aux voies de décharge que prend l'humeur de la suppuration après une pleuréſie, une péripneumonie, &c.

Art. 343. Lorsque la matiere de la suppuration, que l'on distingue des glaires en ce qu'elle est plus pesante & qu'elle va au fond de l'eau, sortira assez

abondamment par les crachats, on en entretiendra le cours en tenant les malades un peu chaudement : on leur fera observer le régime & la conduite marqués (Art. 210.) : on les purgera doucement & légérement de tems en tems, s'ils n'ont point de cours de ventre: ils respireront un air un peu chaud, &c.

Art. 344. Quand la matiere de la suppuration prendra la voie des selles, qui alors seront un peu purulentes, & que leur cours sera assez abondant & soulagera bien les malades, on leur fera observer la conduite que je viens de recommander : mais ils s'abstiendront de tout purgatif. Ils boiront un hydromel léger, froid ou presque froid. S'ils ne toussent point, ou s'ils toussent peu, on leur fera respirer un air tempéré, & on les tiendra peu chaudement dans leurs lits, &c. crainte de porter vers la peau la matiere purulente, qui a pris sa détermination vers les intestins. Mais si ce flux de ventre est peu abondant, on fera prendre souvent aux malades des lavemens, qui soient même un peu purgatifs, ou des eaux de casse composées, & toujours un hydromel léger, afin d'augmenter cette évacuation imparfaitement critique.

ART. 345. Lorsque les urines seront purulentes, & que leur écoulement soulagera les malades, ils l'entretiendront, & même l'augmenteront s'il en est besoin, en observant le régime marqué dans l'Article précédent. On leur procurera une assez grande liberté de ventre, & même on les purgera légérement de tems en tems, s'ils sont sans dévoyement. Ils feront quelques travaux, ou marches ou exercices un peu pénibles, mais proportionnés à leurs forces, sans se trop fatiguer ni se trop échauffer, & à bien plus forte raison ils ne les pousseront pas jusqu'à suer, crainte de déterminer vers la peau la matiere purulente. S'ils ont beaucoup de chaleur & de soif, ils useront de la tisane diurétique anodine, & de bouillons adoucissans. Si au contraire ils n'ont ni chaleur ni soif plus grandes & à bien plus forte raison moindres que dans l'état de santé, ils useront de la tisane diurétique détersive, & de bouillons stomachiques pectoraux légers.

De la Vomique.

ART. 346. Les divers moyens que je viens de recommander pour procure

l'ouverture de l'abcès, après une pleuréſie, &c. & pour déterger l'ulcere qui y reſte en conſéquence, ſuffiſent auſſi quelquefois pour guérir une vomique, qui eſt un abcès qui ſe forme comme à la ſourdine dans le poumon, & après l'ouverture duquel on ſemble vomir le pus par écuellées : enſuite les parois ſe réuniſſent ordinairement peu-à-peu, & on rend encore de tems en tems du pus, à-moins que le kiſt qui le contient ne ſoit détruit par la ſuppuration, ou ne ſe referme, pour ainſi dire, entiérement. Quoique ce dépôt ſe faſſe ſans être précédé de toux, de fievre, de chaleur, & d'oppreſſion, conſidérables, il faut cependant, lorſqu'on y eſt ſujet, & quand on a quelques ſignes ou même quelque doute de ſa formation, éviter de ſe coucher & bien moins de s'endormir la tête baſſe & renverſée, pour n'être pas étouffé par ſa rupture ſouvent inopinée.

Art. 347. Si pendant ou après une pleuréſie ou une fluxion de poitrine il paroît une tumeur au côté, on tâchera d'y attirer, comme il a été dit (Art. 334.), une prompte ſuppuration, & on en fera bientôt l'ouverture, pour les raiſons détaillées au même endroit. On pourra par ce moyen éviter les triſtes

ſuites d'une ſuppuration à la plèvre, & même au poumon, laquelle peut s'évacuer par le côté s'il y a adhérence à la plèvre, ce que l'on connoît lorſqu'après que la péripneumonie s'eſt convertie en ſuppuration (Art. 208.), le malade ne peut ſe coucher ſur le côté ſain, ni même touſſer fortement, ſans ſouffrir bien davantage, ou dumoins ſans renouveller ſa douleur de côté. Quoiqu'il ne paroiſſe aucune tumeur ſenſible au côté, on peut en faire l'ouverture, ſi l'on eſt convaincu d'un abcès qui ſoit dans la plèvre, & même dans le poumon, proche ſon adhérence, ce que l'on connoît par les ſignes qui viennent d'être rapportés.

De l'Empyême.

ART. 348. L'empyême, j'entens le véritable, eſt un amas de pus dans la capacité de la poitrine, en conſéquence de la rupture d'un abcès du poumon ou de la plèvre, qui n'a été évacué d'aucune des manieres rapportées dans les Articles précédens.

Il ſe connoît par la peſanteur que l'on ſent à l'endroit du diaphragme, & quelquefois même plus bas, quand on eſt levé, ou aſſis dans un lit. On a de la peine à reſpirer, à-moins qu'on n'ait la

poitrine fort élevée ; on y sent une espece de fluctuation quand on change promptement de côté. Lorsque l'épanchement n'est que d'un côté, on ne peut, sans un sentiment d'oppression assez grande & de quelque douleur ou de quelque tiraillement au milieu de la poitrine, se coucher sur le côté sain, à-moins que le poumon ne soit adhérent à tout ou à presque tout le médiastin du côté de l'épanchement, ce qui est très-difficile à connoître. On a quelquefois la poitrine plus élevée du côté de l'épanchement. S'il y a épanchement dans les deux côtés de la poitrine, on a bien plus de peine à respirer ; on tousse davantage ; on sent, lorsqu'on est levé, à droit & à gauche, à l'endroit du diaphragme ou un peu plus bas, une pesanteur assez considérable. On ne peut se coucher sur aucun des côtés ni respirer, sans crainte de suffocation, ou de très-grande oppression, à-moins qu'il n'y ait adhérence des poumons au médiastin dans presque toute leur étendue qui en est proche, parceque le pus presse alors le médiastin. On a souvent une fievre lente, des frissons irréguliers, des rougeurs passageres aux joues, une

toux sèche ou presque sèche, un gout douceâtre dans la bouche, tous accidens qui redoublent ou sont bien plus sensibles quelques heures après le repas, ou après quelques fatigues, & viennent, comme il a été dit, après une suppuration du poumon ou de la plèvre, dont la matiere n'a pas été évacuée; ce qui, joint à la grandeur de ces accidens, distingue l'empyême de l'hydropisie de poitrine.

ART. 349. Quand on sera bien convaincu de l'existence de l'empyême, lequel ne se rencontrera point avec une maigreur excessive, ni avec un grand cours de ventre, on en viendra à l'opération, que l'on fera suivant les regles de l'art, ouvrant même les deux côtés de la poitrine, s'il y a épanchement dans les deux côtés.

On ne laissera jamais ouverts à la fois les deux côtés de la poitrine, crainte d'une foiblesse qui pourroit être mortelle si l'on n'y remédioit pas promptement comme il est marqué (Art. 308.); ou crainte d'un engorgement considérable des poumons, en conséquence de leur affaissement & du défaut de circulation du sang & des humeurs dans leurs

vaisseaux, à cause de l'air qui se trouveroit entr'eux & les côtés ouverts, qu'il faudroit aussi promptement refermer.

L'opération de l'empyême étant faite, on pansera méthodiquement les malades, & on leur fera observer une bonne partie de la conduite & du régime marqués (Art. 210.).

Il y a des empyêmes de sang qui viennent de la rupture de quelque vaisseau sanguin dans la poitrine, en conséquence d'un grand effort, d'une toux violente, d'une chute, de la violence d'une fievre, d'une grande passion, comme de colere, de joie, de la rupture d'un anévrisme, ou de varices. Il faut alors des saignées copieuses, beaucoup de diete, de délayans vulnéraires astringens, & ne pas se presser de faire avant trois ou quatre jours, à-moins que le danger de suffocation ne soit grand, l'opération, ni des injections, de peur de rappeller l'hémorragie en détachant le caillot de sang. La grande élévation de la tête & de la poitrine est alors très-convenable.

ART. 350. Les fluxions de poitrine gangreneuses se connoissent par les signes (Art. 256.), par des crachats

bruns ou noirs, & toujours puans, & par une haleine de pareille odeur. Elles ſont incurables, & ſuivies d'une mort très-prompte.

ART. 351. Les péripneumonies & les pleuréſies qui dégénérent en skirre, ſe connoiſſent par la ceſſation de la fievre, ſans friſſons irréguliers, ſans peſanteur à l'endroit du diaphragme, ou un peu plus bas, quoique les malades ſoient levés, ou aſſis dans leurs lits. Ils ſentent une peſanteur à la poitrine, ils ont une toux preſque toujours sèche, ils reſpirent difficilement : ſi le ſiége du mal eſt à la plèvre, ils ſouffrent davantage lorſqu'ils ſont couchés ſur le côté ſain, &c. Tous ces accidens augmentent après avoir mangé, ou après avoir fait quelque travail ou quelqu'éxercice pénibles de corps. La plupart des ſecours recommandés pour le traitement de l'obſtruction du foye (Art. 560. & ſuivans), guériſſent quelquefois cette maladie, ou empêchent ſon progrès, & la rendent plus ſupportable : elle eſt très-dangereuſe, à cauſe des fluxions de poitrine, des pleuréſies, des aſthmes, des catarrhes ſuffocans, des phthiſies, des hydropiſies de poitrine, &c. qu'elle a

coutume d'occasionner, & qu'il est très-difficile de guérir.

De l'Asthme, & du Catarrhe suffocant.

ART. 352. L'asthme est une difficulté de respirer qui vient par intervalles non reglés, sans fievre qui lui soit essentielle.

On distingue trois degrés d'asthme: le premier & le plus léger s'appelle *dyspnée;* le second proprement *asthme;* le dernier se nomme *orthopnée*, dans lequel les malades ne peuvent respirer qu'étant assis dans un fauteuil, ou ayant la tête & la poitrine fort élevées dans leurs lits, &c.

ART. 353. Le catarrhe suffocant se connoît par une très-grande difficulté de respirer qui arrive presque tout d'un coup, & presque toujours avec sifflement de la poitrine, ou avec râlement, souvent avec des mouvemens convulsifs des membres. Les malades ont de fort grandes inquiétudes, & craignent beaucoup d'être promptement étouffés. Ils sont obligés de demeurer dans leurs lits, la tête & la poitrine fort élevées, & souvent d'en sortir pour respirer avec moins de peine, dans un fauteuil ou ail-

leurs, où ils ſont obligés de reſter, la poitrine & la tête fort élevées, &c.

Art. 354. Ces deux maladies, qui la plupart du tems ne différent entr'elles que du plus ou du moins, demandent cependant, par la diverſité de leurs cauſes & de leurs ſimptomes, une méthode curative, ſouvent bien différente, & propre à chaque genre, à ſes cauſes, & à la grandeur ou à la légéreté des accidens.

On fera obſerver aux malades une diete convenable. Ils uſeront de bouillons & de boiſſons propres à leur état : on les ſaignera ; on les purgera par haut ou par bas, ſuivant l'indication. Enfin on emploira à leur égard une bonne partie du traitement marqué pour les différentes eſpeces de péripneumonies que j'ai détaillées ci-devant, afin de faciliter la reſpiration, d'évacuer & de corriger la matiere morbifique après avoir réduit & contenu, s'il en eſt beſoin, la fievre & ſes accidens dans de juſtes bornes (Art. 153.). On aura beaucoup d'égard aux crachats ; c'eſt pourquoi on ne négligera rien pour en faciliter la ſortie & pour les faire reparoître s'ils ſe trouvent ſupprimés, ſans

ſignes de coction (Art. 154.), & avec continuation ou augmentation des accides. Enfin le traitement de ces maladies ne différe guère de celui des péripneumonies : c'eſt pourquoi j'y renvoie le Lecteur, me contentant de dire ici quelque choſe de certaines eſpeces particulieres d'aſthmes & de catarrhes ſuffocans.

ART. 355. Ceux qui attaquent des perſonnes ſujettes à des vapeurs, à des convulſions, ou à des mouvemens convulſifs, & qu'on a coutume d'appeller *convulſifs*, demandent, après une diete, quelques ſaignées, s'il y a indication (Art. 149. 150.), quelques priſes de thériaque, des potions ou des décoctions céphaliques, quelques autres remedes ſpécifiques à ces maladies, ſans riſquer de trop échauffer les malades ; & principalement des narcotiques, s'il n'y a point de contre-indication pour ces remedes (Art. 195.), ni de matieres putrides ni même d'indigeſtes dans les premieres voies, qu'il faudroit alors vuider d'une maniere aſſez douce, avant d'en venir aux narcotiques, afin de prévenir tout danger que le ſéjour de ces matieres putrides (Art. 161.) ou indi-

geſtes pourroit occaſionner, & tout ſujet d'irritation au genre nerveux, qui en eſt fort ſuſceptible dans les vapeurs quelconques, & que tout purgatif irritant, & ſouvent même un minoratif, agacent beaucoup ; d'où s'enſuivent des maladies ou des accidens qui paroiſſent fort allarmans, & qui ont quelquefois de fâcheuſes ſuites. La plupart des moyens qui ſont recommandés (Art. 26.), peuvent en empêcher le retour, ou diminuer la grandeur & la fréquence des attaques.

Art. 356. L'aſthme & le catarrhe ſuffocant qui ſont produits par des skirres, par des obſtructions, des varices, des anévriſmes, ou des pierres, toutes cauſes que l'on peut connoître par leurs ſignes particuliers, ſont ſouvent incurables, & de fort longue durée. Ceux qui viennent d'obſtructions ou de skirre du poumon, que l'on peut connoître par les ſignes marqués (Art. 351.), peuvent quelquefois être guéris ou du-moins devenir plus ſupportables par la pratique des moyens qui y ſont recommandés. Mais s'il y a varice ou anévriſme dans la poitrine, on évitera particulierement toute ſorte de grands ef-

forts, les travaux ou exercices pénibles, toute passion violente, tout ce qui peut trop échauffer ou trop refroidir, & trop remplir les vaisseaux sanguins & les lymphatiques, ou les obstruer davantage ; afin de se garantir d'une prompte mort, que la rupture de l'anévrisme ou des varices peut occasionner. Lorsque les accidens seront pressans, on pourra faire quelques saignées, & on fera observer aux malades une diete convenable.

Ils vivront dans la suite d'alimens légers, useront de boissons délayantes & peu échauffantes. S'ils prennent quelques apéritifs, ils seront peu échauffans, peu ou point irritans.

Si l'asthme provient d'une humeur de goute rentrée, ou qui ne peut se déposer sur les articulations, on tâchera de l'y fixer, comme il est marqué (Art. 13. N°. 2.).

De la Paraphrénésie.

ART. 357. Cette maladie, qui est assez rare, se connoît par une grande difficulté de respirer, accompagnée d'une fievre considérable. Les malades se plaignent dabord de sentir une espece

de ceinture très-gênante à l'endroit du diaphragme, qui eſt ſouvent enflammé; ils ont ſouvent un ris involontaire; ils ſont fort inquiets; ils ont dans le commencement & pendant preſque toute la maladie le pouls dur & embarraſſé. Le tranſport ou la phrénéſie paroiſſent bientôt, & les extrêmités deviennent froides, à-moins qu'on ne ſecoure très-promptement les malades de la maniere qui eſt détaillée en parlant de l'inflammation de l'eſtomac, ou de la fievre lipyrie (Art. 253. & ſuivans), ayant égard aux cauſes particulieres & à l'état des malades. Le délire qui ſurvient, comme auſſi les douleurs de tête & les autres ſimptomes qui marquent l'embarras de cette partie, ſont accidentels (Art. 232.), & demandent plutôt les ſaignées du bras que celles du pié, &c.

La paraphrénéſie gangreneuſe (Art. 256.) eſt ſuivie d'une prompte mort.

De l'Inflammation de l'Eſtomac.

Art. 358. Cette maladie, qu'on appelle *gaſtritis*, ſe connoît par une fievre continue, par des douleurs très-vives & continuelles qu'on ſent à l'eſtomac & qui augmentent beaucoup par la preſſion

la preſſion. Les malades ont de grandes inquiétudes, & ſouvent des envies de vomir, des vomiſſemens, après leſquels ils ſe trouvent plus fatigués. Les ſyncopes & le hoquet y ſont aſſez ordinaires : le pouls eſt dur, fréquent, peu grand, & a coutume de devenir petit, & les extrémités froides. Le délire & le tremblement des membres s'y trouvent quelquefois, &c.

ART. 359. La maladie eſt plus ou moins dangereuſe, ſuivant que l'inflammation & la ſenſibilité de l'endroit affecté ſont plus ou moins grandes, & elle demande le traitement marqué pour la fievre lipyrie (Art. 253. & ſuivans), qui l'accompagne ſouvent, ayant égard aux diverſes cauſes qui la produiſent, & à l'état des malades.

ART. 360. Celle qui eſt produite par la violence d'un accès ou d'un redoublement de fievre, demande, pendant l'attaque, des ſaignées & des narcotiques convenables. Si les malades vomiſſent tout, on leur fera prendre & garder, comme il eſt dit à l'Article des lavemens nourriſſans dans mes Formules de remedes, des lavemens narcotiques, quelques heures, c'eſt-à-dire, deux ou

trois heures avant chaque accès ou chaque redoublement, supposé qu'il n'y ait point de contre-indication pour les narcotiques (Art. 195.). Si les malades ne vomissent pas, on leur fera prendre quelques bols narcotiques, ou quelques prises de sirop diacode, ou des pilules de cynoglosse, afin de prévenir la violence des accès ou des redoublemens des fievres, qu'on traitera ensuite méthodiquement.

ART. 361. L'inflammation de l'estomac, qui vient de l'engagement de ce viscere entre les muscles droits, & qui se connoît par les signes propres de cette inflammation, & par une tumeur légére extérieure, demande, outre les remedes généraux de l'inflammation (Art. 359.), des cataplâmes émolliens, ou autres émolliens, (Art. 255.), l'abaissement de la tête, & l'élévation des fesses, des cuisses & des jambes, & enfin la main, & même quelquefois l'opération chirurgicale, pour remettre l'estomac à sa place. La saignée extrêmement copieuse, ou jusqu'à foiblesse s'il est possible, facilite beaucoup sa réduction. Cette maladie est très-bien décrite dans les Mémoires de l'Académie

Royale de Chirurgie, par M. Garangeot, qui l'a traitée avec succès. L'estomac étant bien réduit, on le contiendra à sa place par le moyen d'un bandage ou des compresses. On évitera toutes sortes d'efforts ; on fera encore quelques saignées, s'il y a indication (Art. 149. 150.) ; on continuera, s'il en est besoin, le traitement de l'inflammation ; & on donnera encore pendant quelques jours des narcotiques, s'il n'y a point de contre-indication (Art. 195.), afin de calmer ou de prévenir les nausées, les vomissemens, & autres accidens, qui continuent quelquefois assez longtems.

On ne doit user des bouillons & boissons qu'en très-médiocre quantité, parceque leur grand usage, & souvent même leur usage modéré, ne feroit qu'augmenter ou entretenir les accidens.

Il arrive quelquefois des hernies de poitrine, je veux dire dans lesquelles l'estomac entre dans la poitrine. Alors l'élévation de la poitrine, l'abaissement du ventre, & autres secours, sont recommandés.

ART. 362. L'inflammation de l'esto-

mac, qui vient de coups, de chutes; de plaies de cette partie, demande, outre les saignées, les boissons, bouillons, la diete, les narcotiques, & lavemens convenables, les secours propres de la Chirurgie.

ART. 363. Celle qui se termine par la suppuration (Art. 208.) & par la gangrêne (Art. 256.) de ce viscere, demande les attentions marquées à leurs Articles, dans le traitement de la fievre lipyrie. Si le pus prend la voie du vomissement, ou des selles, ou des urines, ou des crachats, on en facilitera le cours comme il est marqué (Art. 343. 344. 345.), & on aidera en particulier le vomissement de pus comme il est dit (Art. 47.).

ART. 364. L'inflammation de l'estomac qui se change en skirre, que l'on connoît par la plupart des signes du skirre du poumon (Art. 351.), surtout par une pesanteur continuelle de l'estomac, par quelques naufées & par quelques vomissemens, qui arrivent sans cause manifeste, sans fievre & sans chaleur notables, demande la plus grande partie du traitement de l'obstruction du foie (Art. 560. & suivans).

De l'Inflammation des Inteſtins.

ART. 365. Cette maladie, qui eſt auſſi appellée *enterophlogie*, & qui eſt quelquefois épidémique, ſurtout celle des inteſtins grêles, qui eſt la plus dangereuſe, ſe connoît par une fievre continue très-aigue, par un pouls fréquent, dur ou embarraſſé, & qui dans la ſuite a coutume de devenir petit, par de violentes douleurs, qui ſont fixes, continuelles, & qui augmentent beaucoup par la preſſion, ou en touſſant, en éternuant, &c. Il y a quelquefois un grand cours de ventre, ou un flux de ſang: d'autrefois les malades ſont conſtipés, vomiſſent fréquemment, ont des mouvemens convulſifs, & dans la ſuite les extrémités froides, &c.

Art. 366. Cette inflammation eſt produite par la plupart des cauſes de l'inflammation de l'eſtomac (Art. 359. & ſuivans), & elle en demande le traitement, conformément à ſes cauſes, à l'état de la maladie & à celui des malades. On aura attention d'y donner plus fréquemment des lavemens anodins, dont les malades ne prendront chaque fois que la moitié des doſes ordinaires,

& qu'ils ceſſeront même de prendre s'ils ne les rendent pas, & s'ils s'en trouvent fort gonflés ou plus mal.

ART. 367. Celle qui eſt produite par le froid de tout le corps ou ſeulement par celui des piés, demande particulierement qu'on échauffe extérieurement les malades par des bains, & par les applications dont il eſt parlé (Art. 255.). On aura beaucoup d'égard à la moiteur & à la ſueur critique qui y arrivent ſouvent, avec beaucoup de ſoulagement pour les malades : c'eſt pourquoi on entretiendra, & on augmentera même, comme il eſt marqué (Art. 72.), ces évacuations parfaitement ou imparfaitement critiques.

ART. 368. Celle qui eſt occaſionnée par des hernies, ſoit ventrales, ou ombilicales, ou inguinales, ou veſſiculaires, &c. que l'on connoît par les ſignes propres à ces maladies, demande les ſecours indiqués (Art. 361.). S'il y a gangrêne à l'inteſtin, on coupera l'endroit gangrené, & on fera la ſuture en anſe. Pendant que la cicatrice s'y formera, on prendra le moins qu'il ſera poſſible d'alimens & de boiſſons. Si la ſoif preſſe les malades, & qu'ils ſoient

ſans fievre, ils tâcheront de ſe deſaltérer par quelques-uns des moyens recommandés (Art. 76. N°. 3.). On donnera des lavemens émolliens, ſi les malades ne jouiſſent pas d'une très-grande liberté de ventre. Quoiqu'il ne ſe faſſe pas toujours une parfaite cicatrice, & qu'il reſte quelquefois à l'endroit de la hernie un anus artificiel, qui eſt incommode & fort dégoutant, il faut néanmoins pratiquer cette opération, afin d'éviter une mort certaine.

De l'Inflammation du Foie.

ART. 369. L'inflammation du foie, qu'on appelle auſſi *hepatitis*, ſe connoît par une fievre continue aſſez forte, par une douleur fixe, continuelle, & qui augmente beaucoup quand on touſſe, quand on éternue, quand on fait quelque effort pour vomir, ou quand on preſſe un peu fort l'hypocondre droit, où il paroît ſouvent une tumeur dure & aſſez ſenſible. Les malades reſpirent avec difficulté; ils touſſent fréquemment, ſans cracher, & ſentent un tiraillement au goſier. La jauniſſe, les envies de vomir, les vomiſſemens, le hoquet, &c. accompagnent aſſez ſouvent cette maladie.

ART. 370. Elle eſt produite par la pupart des cauſes des diverſes pleuréſies dont j'ai parlé (Art. 319. & ſuivans), & elle en demande le traitement, conformément à ſes cauſes & à l'état des malades, auxquels on procurera une grande liberté du ventre, & que l'on pourra purger, & même faire vomir, ſans néanmoins leur donner aucun remede capable d'irriter, tant que leurs douleurs ſeront vives & que leur pouls ſera grand, ou dur, ou gêné. Hors ces cas, l'écoulement de la bile par bas, & quelquefois par haut, contribue beaucoup à dégager le foie, & à la prompte guériſon de la maladie. Si elle ſe termine par la ſuppuration (Art. 208.), on fera de bonne heure l'ouverture de l'abcès, & on la fera ſuivant la ſavante maniere de M. Morand. Voyez le ſecond volume des Mémoires de l'Académie de Chirurgie. On panſera enſuite méthodiquement l'abcès. Si le pus prend la voie des vomiſſemens, des ſelles, des crachats, des urines, on emploira alors les ſecours propres dont j'ai parlé (Art. 363.). Si la matiere ſe porte derriere les oreilles, on lui donnera promptement iſſue, en ouvrant la tu-

meur. Enſuite les malades qui auront eu quelque ſuppuration, obſerveront la plus grande partie de la conduite & du régime marqués (Art. 210.) : ils obſerveront au contraire celui qui eſt marqué (Art. 158.), ſi l'inflammation s'eſt diſſipée ſans ſuppuration : mais ils feront très-prudemment de prendre vers la fin de leur convaleſcence, & pendant quelques ſemaines, des tiſanes apéritives, & de ſe purger de tems en tems par bas, & quelquefois par haut, de faire quelques exercices ou des travaux un peu fatiguans, & proportionnés à leurs forces ; d'éviter le froid, les alimens & les boiſſons qui peuvent épaiſſir leur ſang & leurs humeurs ; afin de prévenir ou de diſſiper une legére obſtruction du foie, maladie qui ſuit aſſez communément ſon inflammation, & pour laquelle on emploira, s'il eſt beſoin, les ſecours qui ſont amplement détaillés (Art. 561. & ſuivans).

De l'Inflammation de la Rate.

ART. 371. L'inflammation de la rate, que l'on appelle *ſplenitis*, ſe connoît par une fievre continue ſouvent redoublante, par une tenſion à l'hypocon-

dre gauche, par une douleur continuelle & fixe, qui s'y fait sentir, & qui augmente quand on presse, ou quand le malade tousse, quand il éternue, ou quand il fait quelqu'autre grand effort. Le pouls a coutume d'être grand & dur. Les envies de vomir & les vomissemens s'y rencontrent quelquefois.

ART. 372. Cette maladie, qui est plus rare que l'inflammation du foie, est produite par la plupart de ses causes, & demande son traitement (Art. 370). On aura beaucoup d'égard à l'écoulement des hémorroïdes, & à la sortie de la gale, qu'on tâchera de procurer s'il en est besoin, comme il est dit (Art. 78. 13. N°. 2.), parceque la pression ou la rentrée de ces humeurs lui donnent souvent naissance.

De l'Inflammation des Reins.

ART. 373. Elle s'appelle aussi *néphritis*. On la connoît par une fievre continue assez vive, accompagnée de douleur fixe & continuelle à l'endroit des reins, & qui devient plus grande par la pression, ou quand les malades font quelque effort considérable; leurs urines sont quelquefois de couleur d'eau, d'autre-

fois elles ſont rouges & troubles. Si l'inflammation eſt grande, & attaque les deux reins, l'urine ne coule point du tout, ou coule en très-petite quantité. Si au contraire il n'y a qu'un rein d'enflammé, l'urine eſt paſſablement abondante. On ſent un engourdiſſement de la cuiſſe avec retirement du teſticule du côté enflammé. Si les deux reins ſont enflammés, on ſent des deux côtés l'engourdiſſement de la cuiſſe, & il y a retirement des deux teſticules. Les envies de vomir & les vomiſſemens y ſont fort ordinaire ; le hoquet s'y obſerve auſſi quelquefois.

ART. 374. Cette maladie peut avoir diverſes cauſes ; mais les plus fréquentes ſont une application indiſcrete ou une priſe indiſcrete de cantharides ; celle de diurétiques chauds & irritans ; un uſage trop grand ou mal placé, de vin, de biere, ou d'autres boiſſons ou liqueurs ſpiritueuſes, ou d'alimens trop ſalés, trop épicés ; des travaux ou des exercices trop rudes & trop ſecouans, principalement quand on eſt fort échauffé, ou quand on a quelques pierres, ou graviers, ou des tumeurs skirreuſes, carcinomateuſes, dans les reins, &c.

ART. 375. On emploira pour sa guérison une grande diete, de la tisane diurétique anodine, ou de l'émulsionnée, ou du petit lait non aigre & passé, qu'on prendra tiedes. On fera usage de bouillons de poulet ou de maigre de veau, ou des adouciſſans de mes Formules, de fréquens lavemens émolliens & d'eaux de casse simples, si les malades n'ont pas une espece de petit cours de ventre. Mais comme le remede le plus prompt & le plus efficace dans cette maladie & dans toutes les autres inflammatoires, est la saignée, on en fera de promptes & de copieuses du bras, suivant l'indication (Art. 149.), & rarement on en viendra à celle du pié, parceque les douleur de tête, les délires, les assoupissemens, les mouvemens convulsifs, qui paroissent quelquefois, ne sont pour la plupart du tems qu'accidentels, comme il est dit (Art. 232.).

Après & entre les saignées & les autres remedes que je viens d'indiquer, on fera prendre souvent aux malades quelques demi-bains domestiques ; ou dumoins ils useront de quelques-unes des applications (Art. 255.). Ils prendront soir & matin, s'il n'y a point de contre-

indication pour les narcotiques (Art. 195.) , des pilules de cynogloſſe ou du ſirop diacode , s'ils ne vomiſſent pas. Mais s'ils vomiſſent , ils uſeront alors de lavemens narcotiques , qu'ils tâcheront de garder longtems , par les moyens marqués à l'Article des lavemens nourriſſans dans mes Formules de Remedes. On augmentera par dégrés la doſe de ces narcotiques , s'ils ne rendent pas les malades plus tranquilles , & s'ils ne calment pas leurs principaux accidens.

Tant que les douleurs ſeront vives , & augmenteront au toucher , on ne fera prendre aux malades aucun purgatif irritant , pas même de l'eau de caſſe compoſée , ni de lavemens un peu purgatifs , qui conviennent beaucoup hors ces cas.

S'il paroît une tumeur à l'endroit des lombes , on y appliquera des cataplâmes émolliens , ou maturatifs , ſuivant l'indication , & on en fera l'ouverture ſuivant les regles de l'art. Cette ouverture a été faite bien des fois avec un heureux ſuccès : mais il faut tâcher de ne point laiſſer de pierre ou de gros graviers dans les reins , s'il eſt poſſible , de peur qu'ils ne donnent naiſſance à une vouvelle attaque de colique néphréti-

que, & même à de nouveaux abſcès. Voyez le ſecond volume des Mémoires de l'Académie de Chirurgie. Quand il ſe formera un abcès (Art. 208.), on ceſſera les ſaignées & tout autre remede évacuant, à-moins qu'il ne ſoit bien néceſſaire (Art. 270. N°. 1.): & lorſque la ſuppuration ſe ſera faite, ſoit extérieurement, ſoit intérieurement (Art. 309.), ſi le pus prend la voie des urines, ou celle des ſelles ou des crachats, &c. on mettra en uſage la méthode dont il a été parlé (Art. 343. 344. 345.), & le régime détaillé (Art. 210.). Si les malades ſont ſujets à la goute, & que ſa rentrée ſoit la cauſe de l'inflammation des reins, on emploira une bonne partie des moyens marqués (Art. 13 N°. 2.), afin de leur faire revenir la goute aux articulations, & de guérir par-là ou d'abréger beaucoup leur maladie & la grandeur de ſes accidens.

Les malades étant paſſablement rétablis, on leur fera obſerver la méthode & le régime détaillés (Art. 89.), pour empêcher le retour de la colique néphrétique, ou pour en diminuer la violence s'ils y ſont ſujets.

De l'Inflammation de la veſſie.

ART. 376. Cette maladie, qui s'appelle *kyſtiophlogie*, eſt caractériſée par une fievre continue, par un pouls ordinairement dur, ou embarraſſé. Il y a douleur fixe, continuelle, & aſſez vive, à la région de la veſſie. Les malades ſe plaignent de difficulté ou d'ardeur ou de ſuppreſſion d'urine. Ils ſentent une eſpece de tiraillement, qui s'étend tout le long de l'urethre, & parvient juſqu'au gland. Le teneſme, les envies de vomir & les vomiſſemens, l'accompagnent ſouvent.

377. Elle eſt produite par quelqu'une ou par pluſieurs des cauſes de l'inflammation des reins (Art. 374.), & elle en demande le traitement (Art. 375.). On fera, s'il eſt poſſible, de fréquentes injections dans la veſſie avec les bouillons de tripe, ou avec la décoction d'herbes émollientes, ou avec le petit lait non aigre & dégourdi, ou avec quelques huiles émollientes, comme celles d'amandes douces ou d'olives, non rances, & mêlées avec de l'eau tiede; & on laiſſera la canule dans la veſſie, afin de faciliter le cours des uri-

nes, qu'on laissera sortir de tems en tems en débouchant la sonde. On la retirera aussi quelquefois de la vessie pour en ôter les pierres ou les graviers que son long séjour dans cette cavité pourroit faire s'attacher à son bec ; ce qui seroit capable de causer une dangereuse suppression d'urine, & une très-grande difficulté & quelquefois une impossibilité de retirer la sonde.

Lorsque malgré tous ou une bonne partie de ces différens secours, les urines seront supprimées avec grande douleur, tension considérable à la région de la vessie, vomissemens fréquens, petitesse de pouls, &c. & que la vie des malades sera en danger, on leur fera promptement l'opération de la kystiotomie, pour les garantir d'une prompte & cruelle mort.

La gangrêne de la vessie, qui survient à son inflammation, & que l'on connoît par les signes marqués (Art. 256.), est incurable, & elle est bientôt suivie de la mort des malades.

S'il survient une suppuration (Art. 208.) à la vessie, on emploira dabord après sa rupture, des injections émollientes, & ensuite un peu vulnéraires.

Lorſque la chaleur, la douleur, & la ſoif, s'il y en avoit beaucoup, ſeront bien diminuées, le reſte du traitement de cette ſuppuration peut ſe tirer de celui de la ſuppuration des reins, dont il a été parlé ci-devant (Art. 375.).

De l'Ophthalmie ou de l'Inflammation des Yeux.

ART. 378. Cette maladie ſe connoît par une chaleur, une douleur, une cuiſſon, & par une rougeur plus ou moins conſidérable de la conjonctive. Le larmoyement involontaire l'accompagne preſque toujours : tantôt il y a de la fievre, tantôt il n'y en a pas.

ART. 379. Elle attaque aſſez communément les gens de guerre, parcequ'ils ſont fréquemment expoſés de jour, & ſouvent même de nuit, dans preſque toutes ſortes de tems & de ſaiſons, aux différentes injures de l'air, tantôt trop chaud, tantôt trop froid, tantôt humide, ou chargé de brouillards, de roſée, de ſerein, de pouſſiere. La grande ardeur du ſoleil, l'excès de vin & d'eau-de-vie, les longues veilles, &c. donnent encore chez eux naiſſance à cette maladie.

ART. 380. On commencera le traitement par couvrir l'œil malade, & même le ſain, s'il eſt poſſible, avec un morceau de taffetas verd ou bleu, ou avec un linge mollet plié en pluſieurs doubles. Ou bien on laiſſera les malades dans un endroit fort obſcur, parceque la lumiere vive, telle que celle du ſoleil, du feu, d'une chandelle, ſouvent même celle du jour, peuvent augmenter conſidérablement l'inflammation, ou retarder beaucoup ſa guériſon, quand même on n'y expoſeroit que l'œil ſain, qui peut aiſément s'enflammer, à cauſe de la ſimpathie qu'il y a entre les nerfs des deux yeux.

Lorſque l'inflammation ne fera que commencer, ou quand elle ſera peu conſidérable, on ſe ſervira alors du collyre raffraîchiſſant. Mais quand il y a rougeur, chaleur & cuiſſon, ou douleur fort grande, on emploira le collyre anodin, ou des tranches de chair fraîche & crue de veau ou de poulet, ou du fromage frais, doux & non ſalé, ou un morceau de pomme douce & cuite, ou la décoction de joubarbe, ou du petit lait, ou l'eau roſe battue avec un blanc d'œuf. On renouvellera ſouvent ces ap-

plications. On écartera de tems en tems les paupieres, afin de les humecter avec une de ces liqueurs, ou avec de la tisane commune, ou même, dans un besoin avec de l'eau tiede, afin de diminuer la violence des accidens, & d'empêcher que les paupieres ne se collent entr'elles ou ne s'attachent aux yeux; en conséquence de quoi il pourroit s'y former des ulcères, qu'un long usage de quelqu'un de ces collyres humides, & ensuite du collyre déterſif, lorsqu'il n'y aura ni douleur, ni rougeur, ni cuisson, peuvent aisément guérir, pourvu qu'on ait l'attention d'y mettre un peu de charpie très-fine & sèche, qu'on renouvellera deux fois par jour; mettant-par-dessus une compresse & un bandage convenables. Mais s'il y a un hypopium, je veux dire du pus sous la cornée, ce que l'on connoît par l'inflammation qui a précédé & qui n'a pas été résoute, & par une blancheur qui paroît à l'endroit du pus, qu'on voit remuer lorsqu'on fait quelque mouvement un peu fort de la tête, on donnera issue à ce pus par le moyen d'un petit coup de lancette, ayant soin de ne pas blesser la prunelle, crainte qu'il n'y restât une cicatrice qui pourroit nuire à la vue.

Les malades obſerveront une diete convenable : ils prendront des bouillons & des boiſſons propres à leur état : on les ſaignera promptement & aſſez copieuſement du bras & du pié, ſelon la grandeur de leurs accidens, & ſelon leurs forces, qu'il ne faut pas néanmoins trop ménager, afin de leur conſerver un œil, & quelquefois tous les deux, & leur vie même, qu'ils peuvent perdre en conſéquence de l'inflammation qui peut ſe communiquer juſqu'au cerveau. J'ai quelquefois fait faire, avec beaucoup de ſuccès, juſqu'à ſept ou huit ſaignées, même davantage, dans les grandes ophthalmies.

On leur tiendra le ventre fort libre par le moyen de fréquens lavemens émolliens & d'eaux de caſſe ſimples, s'ils ont une forte fievre, ou s'ils ſouffrent beaucoup, ou s'ils ſont fort altérés. Hors ces cas, ils uſeront de lavemens un peu purgatifs ou d'eaux de caſſe compoſées, ou de quelques grains de tartre ſtibié diſſous dans leurs bouillons ou boiſſons, ou même de quelques purgations minoratives ; & on ne leur en donnera de communes de trois en trois ou de quatre en quatre jours, que quand ils ſeront ſans fievre,

ſans chaleur, ſans douleur & ſans ſoif, de peur de leur cauſer une fievre des plus aigues, & quelquefois mortelle, que j'ai vu ſuccéder bien des fois à l'uſage imprudent des purgatifs aſſez peu irritans, & pour la guériſon de laquelle il faut employer les ſecours marqués (Art. 116.). Je crois qu'on peut attribuer la violence de ces accidens à la ſenſibilité des tuniques des yeux & à leur ſimpathie avec beaucoup de parties nerveuſes & membraneuſes du corps.

Si les malades ſouffrent beaucoup; ou s'ils paſſent mal les nuits, on leur fera prendre chaque ſoir, ſurtout les jours de purgation, & s'il n'y a point de contre-indication pour les narcotiques (Art. 195.), un bol de pilules de cynogloſſe, ou un autre narcotique. Ils ſeront tenus dans des appartemens un peu chauds, ou dumoins tempérés, s'ils ont quelques ſueurs ou quelques moiteurs critiques, ou un cours de ventre, ou une hémorragie pareillement critiques, on les laiſſera continuer, & même on les augmentera, s'ils ne ſont pas ſuffiſans, comme il eſt marqué à l'endroit où il eſt parlé de ces évacuations ſalutaires, qu'il ne faut point troubler.

On n'en viendra à l'application des emplâtres vesicatoires, soit aux tempes, à la langue, aux cuisses, ou aux jambes, que quand la chaleur, la rougeur, & les autres accidens seront très-médiocres.

La fievre & l'inflammation étant passées, on fera observer aux malades la conduite marquée (Art. 158.), & ils feront très-prudemment de ne point s'exposer trop vîte à une lumiere vive, & de se tenir même encore quelque tems les yeux couverts, principalement celui qui aura été longtems malade.

Art. 381. L'ophthalmie qui vient de froid, ou de serein, ou de brouillards, & qui n'est pas considérable, ni accompagnée de grands accidens, se guérit souvent par l'usage de quelques-uns des moyens que je viens de recommander. Les malades qui seront sans fievre, & qui ne seront pas fort échauffés, boiront souvent & chaudement de la tisane diaphorétique, ou une infusion de squine ou de salsepareille, & pourront s'abstenir d'observer une rigoureuse diete.

Art. 582. Celle qui vient de coups, de chutes, &c. demande, outre la diete, des saignées, des boissons & des bouil-

lons convenables, des collyres réfolutifs chauds, ſans être irritans, &c.

ART. 383. Celle qui eſt produite par des corps entrés & reſtés dans l'œil, demande, outre les ſecours dont il a été parlé ci-devant, qu'on tire ces corps étrangers, comme il eſt marqué (Art. 84).

ART. 384. Celle qui vient d'humeurs de goute, de gale, de dartre, d'éréſipele, rentrées, d'hémorroïdes ſupprimées, de cautères, d'ulceres, de ſétons deſſechés, demande, outre les ſecours qui lui ſont propres, & dont il a été parlé (Art. 380. 381.), qu'on faſſe reparoître l'humeur de gale, de dartres, &c. comme il eſt marqué (Art. 13. N°. 2.), celle d'hémorroïdes, comme il eſt marqué (Art. 78.).

ART. 385. L'ophthalmie qui eſt produite ou entretenue par un virus vénérien, ſcorbutique, ou écrouelleux, demande, après l'uſage des remedes convenables (Art. 360.) pour calmer la grandeur de l'inflammation, qu'on mette les malades à un long uſage des remedes propres à combattre & à évacuer le virus qui domine chez eux, ſans cependant riſquer de les trop échauffer.

ART. 386. L'ophthalmie qui eſt cau-

fée ou entretenue par une acrimonie habituelle dans le sang, sans être accompagnée de fievre ni de grande inflammation, & qui est ordinaire aux personnes bilieuses ou atrabilaires, ou qui vient après des veilles, travaux, exercices pénibles, alimens échauffans & boissons échauffantes, après une petite vérole, rougeole, &c. demande particulierement, après des préparations convenables, un long usage d'alimens, de boissons & de bouillons adouciſſans, & quelquefois raffraîchiſſans, des bains domestiques, des purgations convenables & assez fréquentes, beaucoup de tranquillité de corps & d'esprit, & quelquefois la diete blanche (Art. 445.). Pendant tout ce tems on ne négligera point les topiques propres pour l'inflammation, & desquels il a été fait mention (Art. 380.).

Fin du Tome Second.

SUPPLEMENT

OU

ADDITIONS & CORRECTIONS

à faire à ce II. Volume.

Page 14. *ligne* 8. *avant* outre ; *ajoutez :* Dans ces circonſtances, où la vie des malades eſt en danger, on doit auſſi leur donner ſouvent des lavemens émolliens, quelquefois même des purgatifs émolliens, de la tiſane nitrée ou émulſionnée, &c. afin d'éviter qu'ils ne ſuccombent à la grandeur de la fievre ou de ſes ſymptomes.

Pag. 18. *l.* 10. (Art. 195.) *liſez :* (Art. 161.). & *l.* 12. (Art. 161.). *liſez :* (Art. 162. & ſuivans). *Pag.* 33. *l.* 8. ſurvans, *liſez :* ſurvenu. *Pag.* 40. *l.* 14. *par* ſaburre, *entendez* un amas de matieres putrides ou indigeſ-

tes, ou autres vicieuſes dans les premieres voies, c'eſt-à-dire, dans l'eſtomac & dans les inteſtins. *Nidoreuſe*, ſignifie une choſe qui a le gout & l'odeur d'œufs pourris ou couvés.

Pag. 45. *l.* 7. heu, *liſ.* heures.

Pag. 48. *l.* 18. *ajoutez*: Dans les hôpitaux, &c. où il n'eſt pas d'uſage d'avoir des palettes pour garder le ſang des malades, pour être examiné enſuite, on peut le conſerver dans des écuelles d'étain, ou de terre, ou de bois, où on a coutume de le tirer.

Pag 52. *l.* 18. (Art. 487. N°. 2.), *liſ.* (Art. 287. N°. 2.).

Pag. 53. *l.* 11. augmente la preſſion; *liſ.* augmente par la preſſion.

Ibid. l. 20. *ajoutez*: le tranſport, & plutôt encore l'aſſoupiſſement qu'a un malade, empêche ſouvent qu'il ne reſſente des élancemens & même de la douleur dans ces parties; circonſtances où il convient preſque toujours de faire de promptes & de copieuſes ſaignées du bras avant celles du pié: cependant, s'il paroiſſoit des ſignes d'une ſuppuration qui ſe fait (Art. 209.), on s'abſtiendroit de ſaignées, à moins que les accidens ne fuſſent preſſans (Art. 428.).

Pag. 55. *l.* 5. *ajoutez :* On obtient souvent des malades, ou de leurs parens ou amis, &c. une saignée du pié, qu'on propose comme remede propre pour terminer la maladie, ou pour en diminuer la grandeur ou le danger, & qu'ils acceptent ; saignée du pié à laquelle ils attribuent la guérison, qu'auroit quelquefois pû opérer un nombre suffisant de saignées du bras, si on avoit pû l'obtenir d'eux, dit M. Quesnay, dans son Traité de la Saignée.

Pag. 56. *l.* 28. *avant* blanchâtre, *ajoutez* : ou plutôt un sédiment blanchâtre.

Pag. 66. *l.* 22. (Art. 144.) *lisez :* (Art. 149.). *Pag.* 68. *l.* 18. par tout, *lis.* par tous. *Ibid. l.* 23. par fétidité, *entendez* puanteur. *Pag.* 69. *l.* 25. *ajoutez* : Si la maladie vient d'une ou de plusieurs des causes (Art. 287. N°. 2.) on doit encore bien moins saigner.

Pag. 70. *l.* 21. *après* cette crise, *ajoutez* : Si le kermès ne lâchoit pas assez le ventre, on pourroit se servir de même, je veux dire, de trois en trois ou de quatre en quatre heures, d'un grain & quelquefois même, s'il en étoit besoin, d'un grain & demi de tartre

ſtibié, diſſous dans un bouillon ou dans un verre de la boiſſon ordinaire du malade.

Pag. 72. *l.* 12. *ajoutez* : Le ſang épanché dans l'eſtomac a coutume d'y occaſionner des douleurs, & plutôt encore des peſanteurs, & de produire de grandes inquiétudes, des hoquets, des foibleſſes : c'eſt pourquoi il eſt avantageux, après de ſuffiſantes ſaignées, d'exciter les malades à vomir, ſoit en buvant beaucoup d'eau chaude, ſoit en prenant ſouvent deux ou trois onces d'huile d'amandes douces ou d'olives, ſoit en leur chatouillant le goſier avec la barbe d'une plume ou avec le petit doigt ; ne leur donnant le tartre ſtibié ou l'ipecacuana que quand les autres moyens que je viens de propoſer pour leur procurer le vomiſſement par lequel ils ayent rendu quelques verrées de bile, ont été inſuffiſans. Quelques heures après avoir vomi, & même après de ſimples grands efforts pour vomir on doit reſſaigner les malades, à-moins qu'ils n'ayent une grande & une véritable foibleſſe (Art. 74.), & cela pour empêcher qu'il ne s'épanche de nouveau ſang dans l'eſtomac, ou pour diſ-

ſiper ſon inflammation ou ſa diſpoſition inflammatoire (Art. 151.).

Pag. 74. *l.* 9. *ajoutez* : La tiſane d'eſprit de ſoufre, ou de vitriol, ou d'autre acide minéral, priſe ſouvent à une agréable acidité, a été très-efficace pour détruire les vers ; les malades ayant de la fievre ou non.

Pag. 76. *l.* 3. *après* purger, *liſ.* convenablement. Et *l.* 26. *après* vomir, *liſ.* & même ſans aucun de ces accidens.

Pag. 79. *l. derniere*, & de la malignité, *liſ.* ou de la malignité.

Pag. 82. *l.* 23. *après* acides, *liſ.* de faire reſpirer un air froid.

Pag. 86. *l.* 4. *après* l'émouſſer, *liſ.* M. Geoffroy dit dans ſa Matiere Médicale, que ce ſont les acides minéraux qui émouſſent l'action des émétiques antimoniaux, & que les acides végétaux ne ſont ſouvent que l'aiguiſer.

Pag. 102. *l.* 10. *ajoutez* : L'opium & le laudanum ſolide, & plutôt encore les goutes anodines ou autres narcotiques échauffans & raréfians, dans la compoſition deſquels il entre des remedes ſpiritueux, aromatiques, amers, &c. ſont bien plus capables que le ſirop

diacode ou de pavot blanc, ou les pilules de cynogloſſe, de nuire dans les cas où les narcotiques ſont contre-indiqués.

Pag. 103. *l.* 19. (Art. 18.) *liſez* : (Art. 158.).

Pag. 106. *l.* 24. *après* plénitude d'eſtomac, *ajoutez* : rapports mauvais, ou un grand dégout, ou une langue fort chargée, & quelquefois même ſans aucuns de ces accidens.

Pag. 108. *l. derniere*, *après* nature, *ajoutez* : On doit alors recontinuer l'uſage des fébrifuges convenables à l'état des malades.

Pag. 114. *l.* 16. *ajoutez* : ſi la ſuffocation arrivoit en conſéquence de cette mauvaiſe ſituation, on y remédieroit comme il eſt recommandé (Art. 308.)

Pag. 121. *l.* 19. *après* fievres, *liſ.* malignes.

Pag. 128. *l.* 22. *après* parlé, *ajoutez* : Quoique les malades n'ayent ni plénitude d'eſtomac, ni envie de vomir, ni mauvaiſe bouche, il eſt très-avantageux, ſi rien ne s'y oppoſe, de les faire vomir pluſieurs fois à quelques jours de diſtance, afin de leur faire ren-

dre une bile âcre, cauſtique, pâle, jaune, verte, brune, noire, qui croupit ſouvent avec danger, dans la veſſicule du fiel des perſonnes attaquées de fievres malignes, de fievres putrides, & & même de fievres ardentes-ſimples.

Pag. 129. *l.* 21. *après* à contre-tems, *ajoutez* : les eaux pourries ou autres boiſſons de même qualité, ou qui tendent à la pourriture.

Pag. 131. *ligne* 10. *après* malignes, *ajoutez* : une trop grande & trop longue chaleur, ſur-tout humide de l'air, produit auſſi ces maladies ; mais ſi l'air ſe trouve longtems fort chaud & fort ſec, il deſsèche le ſang, rend la bile brune ou noire, fort cauſtique & très-malfaiſante.

Pag. 132. *l.* 3. *après* froid, *ajoutez* : ou par un trop grand ou par un trop long froid qu'on a ſouffert.

Pag. 133. *l.* 25. (Art. 369.), *liſ.* (Art. 359.).

Pag. 137. *l.* 2. *après* enflammé, *ajoutez* : M. le Cat Docteur en Médecine, &c. rapporte dans le Mercure de France, mois de Novembre, année 1753. avoir vû des fievres dans leſquelles le péricarde étoit attaqué d'une

inflammation ſuppuratoire qui faiſoit périr les malades, comme ſubitement & par oppreſſion, le cinq ou le ſept de la maladie.

Pag. 139. *l.* 9. *après* indication ; *ajoutez* : Dans ces cas les malades ne ſont pas ſuffiſamment purgés par ces moyens ; on doit preſcrire enſuite des purgations communes, même des irritantes, ou dumoins des lavemens purgatifs irritans.

Pag. 141. *l.* 16. *après* de cette nature, *ajoutez* : ou des hydropiſies de poitrine.

Pag. 145. *l.* 18. *ajoutez* : en appliquant même, s'il en eſt beſoin, la quantité de veſſicatoires, marquée *page* 139.

Pag. 146. *l.* 5. *après* irritans, *ajoutez* : aux purgatifs communs, & même quelquefois aux purgatifs légers.

Ibid. après la l. 16. *ajoutez* : Les convulſions ſont des contractions involontaires & de durée, d'une ou de pluſieurs parties qui ſont roides. Dans le tétanos le corps reſte roide & droit ; dans l'emproſthotonos il eſt courbé en-devant ; dans l'opiſthotonos il eſt courbé en arriere. Il y a des convulſions du

tronc, qui eſt courbé à droit ou à gauche. Dans les mouvemens convulſifs les parties ſont roides & agitées de différens côtés.

Ibid. l. 25. (Art. 152.), *liſ.* (Art. 143.).

Pag. 149. *l.* 8. *après* eux-mêmes, *ajoutez :* s'il n'y a rien à craindre du côté de quelque évacuation critique par la peau, ou par les crachats, qu'un air froid ou que l'élévation de la tête des malades pourroient faire rentrer ou arrêter avec danger.

Ibid. l. 13. diarétiques, *liſ.* diurétiques.

Ibid. l. 27. *après* minoratifs, *ajoutez :* & même dans la ſuite, s'il en eſt beſoin, avec les purgatifs communs, quelquefois avec les irritans, ou dumoins avec les lavemens purgatifs irritans, ſoit pour évacuer par les ſelles la matiere des urines, ſoit pour ranimer le tonus des fibres élaſtiques, affoiblies, ou trop relâchées, ou engourdies, des organes deſtinés à la ſécrétion, ou à l'excrétion des urines.

Pag. 152. *l.* 18. *ajoutez :* L'application réitérée d'un aſſez grand nombre de pierres à cautères ſur toute ſorte

de parotides & de bubons, empêche leur rentrée, & y avance beaucoup la suppuration. Il faut enlever ensuite, le plutôt qu'il est possible, l'escare, & faire, avant une parfaite maturité, leur ouverture. Cela ne doit pas empêcher de prescrire les saignées, les purgatifs, &c. propres à faire résoudre ces humeurs quelconques, & pour empêcher que les malades ne succombent à la grandeur des accidens, comme transports, assoupissemens, mouvemens convulsifs, crainte de suffocation, rentrée de ces humeurs, &c. qui sont bien plus à craindre, dans le tems de la suppuration surtout, que les moyens que je propose pour en procurer la résolution, ou dumoins pour les rendre bien plus supportables.

Pag. 155. l. 5. ajoutez: Feu M. Chirac, Premier Médecin du Roi, dans son Traité des Fievres malignes & des Fievres pestilentielles, assure avoir fait avec beaucoup d'utilité, cerner profondément & enlever, lorsqu'il étoit possible, la pustule charbonneuse & aussi les parties gangrenées qui restoient au-dessous & autour, & avoir fait appliquer sur les parties rouges & doulou-

reuſes du voiſinage quelqu'onguent ſuppuratif émollient, comme le baſilicum avec l'onguent d'althæa ou le baume d'Arceus, & par-deſſus un cataplâme émollient, ſans huile, ni ſans aucunes choſes graiſſeuſes, ni butireuſes, & ſans aucun remede échauffant ou irritant, qu'il dit être très-contraire ſur ces endroits fort rouges ou fort douloureux : méthode qu'il aſſure diminuer beaucoup la grandeur, le danger & la longueur de la maladie.

Pag. 162. *l.* 5 *après* malignité, *ajoutez* : ou de leur danger, ſi elle eſt ſymptomatique.

Pag. 178. *l.* 10. *après* ſi roide, *ajoutez* : ou dans laquelle les vaiſſeaux ſanguins & les lymphatiques, &c. ſont ſi pleins.

Pag. 202. *l.* 6. *après* la coagulation, *ajoutez* : ou la diſſolution.

Ibid. l. 13. *après* accompagnées, *ajoutez* : ou d'indigeſtion, ou.

Page 207. *l.* 22. & 23. en les aſſiſtant, *liſ.* ni les aſſiſtans.

Pag. 217. *l.* 17. *ajoutez* : dans ces petites véroles, & à bien plus forte raiſon, dans les malignes quelconques, il eſt preſque toujours très-avantageux de

faire prendre, le plutôt qu'il eſt poſſible, quelque émétique, ou dumoins quelque purgation convenable à l'état des malades, quoiqu'il n'y ait chez eux aucun ſigne de matieres indigeſtes ni putrides (Art. 161.) dans les premieres voies, afin d'enlever par ces moyens beaucoup de matieres varioleuſes. Plus il y a de puſtules ſur la peau, plus le danger eſt grand, parceque la circulation, & l'inſenſible tranſpiration, la plus conſidérable, dans l'état naturel, de toutes les évacuations du corps humain, y ſont fort diminuées, & que leurs matieres ſe portent en bonne partie dans l'intérieur du corps, d'où naît la pléthore, l'engorgement inflammatoire, &c. de ces viſceres; ce qui doit porter à y ſaigner, à y tempérer de toute maniere, & à y purger convenablement.

Pag. 219. *l.* 13. *ajoutez* : Si les accidens étoient preſſans, ou la vie des malades en danger (Art. 428.), on devroit preſcrire alors quelques ſaignées du bras ou du pié, ſuivant l'indication (Art. 149. 150.).

Pag. 220. *l.* 25. par urtication; *entendez* frottement de la peau avec des orties piquantes.

Pag. 221. *l.* 3. *après* cauſe, *ajoutez :* ou par une grande colere, ou par une joie exceſſive.

Pag. 226. *lig.* *avant derniere* (Art. 74.), *liſ.* (Art. 176).

Pag. 228. *l.* 19. (Art. 318.), *ajoutez :* N°. 2.

Pag. 235. *l.* 16. *ajoutez :* Il faut voir ce que nous avons dit dans le premier Volume, & principalement dans ſon Supplément, pag. 441. ſur les grands avantages de l'inoculation de la petite vérole, & ſur la maniere de la communiquer & de la gouverner enſuite.

Pag. 241. *l.* 11. *ajoutez :* M. Imbert, Profeſſeur Royal en Médecine à Montpellier, & gendre de M. Sénac, Premier Médecin du Roi, dans ſon ſavant Traité des tumeurs, imprimé à Montpellier en 1753. rapporte qu'un éréſipele, que l'on croyoit mortel, fut guéri par des ſcarifications qu'on y fit pour donner iſſue à un ſang fort âcre, qui a coutume de donner naiſſance à ces maladies, comme le prouve le même Auteur par diverſes expériences qu'il a faites à ce ſujet.

Pag. 246. *l.* 15. *ajoutez* : des demi-

bains domeſtiques, ou dumoins les bains des piés, ou les applications marquées (Art. 255.), ſont très-avantageuſes alors, ſoit qu'il y ait écoulement ou non des vuidanges, avec des douleurs vives & continuelles ou preſque continuelles au bas-ventre.

Pag. 248. *lig. avant derniere, avant* mal, *ajoutez :* plus

Pag. 251. *l.* 10. *après* corps, *ajoutez* : par les moyens indiqués (Art. 13. N°. 2.).

Pag. 258. *l.* 16. (Art. 151.) *liſ.* (Art. 136.).

Ibid. l. 18. *après* bas-ventre, *ajoutez :* (Art. 151.).

Pag. 271. *l.* 15. *après* adouciſſans, *ajoutez :* les émétiques & les purgatifs qui n'ont rien d'irritant.

Pag. 277. *l.* 8. (Art. 270. N°. 1.) *liſ.* (Art. 428.), & *lig.* 20. *après* ou quand, *ajoutez* : trois ou quatre heures après.

Pag. 379. *l.* 20. (Art. 318.), *ajoutez :* N°. 2.

Pag. 280. *l.* 9. *après* être, *ajoutez :* faites plus promptement.

Pag. 286. *l.* 10. *ajoutez :* Il y a des eſquinancies vermineuſes, que l'on con-

noît par les ſignes de l'eſquinancie (Art. 306.), & par ceux des vers (Art. 168.), & qui demandent, outre les ſecours propres à l'eſquinancie, dont il a été parlé, ceux qui ſont convenables aux vers (Art. 169. & 170.). Il y a encore des eſquinancies convulſives, c'eſt-à-dire, qui ſont un ſymptome d'épilepſie, ou de vapeurs, ou de convulſions. Le pouls des malades eſt dur ou gêné. Leurs urines ſont crues, aqueuſes ; quelquefois elles coulent abondamment, d'autres fois elles coulent peu. On emploira alors les ſecours convenables, indiqués (Art. 355.).

Pag. 292. *l.* 4. *après* mûres, *ajoutez :* ou preſque mûres. Et *lig.* 20. (Art. 270. N°. 1.), *liſ.* (Art. 428.).

Pag. 297. *l.* 14. fievres latérales, *liſ.* fievres catarrhales.

Pag. 308. *l.* 15. *ajoutez* : S'il y a des matieres putrides ou indigeſtes (Art. 161.), on doit les évacuer avec les ménagemens (Art. 162. & ſuivans).

Pag. 314. *l.* 9. *après* ni dur, *ajoutez :* s'il n'y a ni des douleurs vives, ni un ſang coënneux ou ſec.

Ibid. l. 2. *après* émétiques, *ajoutez :* adminiſtrés preſque comme il eſt

recommandé (Art. 162. & suivans.).

Pag. 316. *l.* 3. *ajoutez :* Généralement parlant, il ne faut pas tant insister sur les saignées lorsque les douleurs de côté sont habituelles, sans fievre, comme il arrive à ceux qui ont une adhérence du poumon à la pleure, ou quelque tumeur skirreuse, &c. dans cette membrane, ou qui sont sujets à des douleurs de goute ou de rhumatisme, ou qui ont fait depuis longtems quelque chute, ou reçû quelque coup sur le côté.

Pag. 318. *l.* 4. (Art. 370. N°. 1.), *lis.* (Art. 428.).

Pag. 321. *lig. derniere* (Art. 270. N°. 1.), *lis.* (Art. 428.).

Pag. 322. *l.* 3. *ajoutez :* Il faut observer alors la conduite & le régime marqués (Art. 210.).

Pag. 326. *l.* 7. (Art. 79.), *lis.* (Art. 75.). *lig.* 15. (Art. 228.), *lis.* (Art. 287. N°. 2). *Lig.* 26. (Art. 255.), *lis.* (Art. 254.).

Pag. 327. *l.* 1. (Art. 270. N°. 1.), *lis.* (Art. 287. N°. 2.). *Lig.* 5. (Art. 270. N°. 1.), *lis.* (Art. 428.).

Pag. 331. *l.* 13. (Art. 270. N°. 1.), *lis.* (Art. 428.).

Pag. 342. *l.* 2. ait, *lis.* aient.

Pag. 345. *l.* 24. *après* au même Article, *ajoutez :* & au 209.

Pag. 349. *l.* 12. *après* par la suppuration, *ajoutez :* ou rejetté entier ou en partie, en toussant ou en vomissant.

Ibid. après la lig. 22. *ajoutez :* Si la suffocation ou la crainte de suffocation arrivoient, on y remédieroit comme il est recommandé (Art. 308.); mais il faudroit tenir alors la tête & le visage des malades fort penchés : on les exciteroit surtout à vomir très-promptement, soit en leur chatouillant le gosier, soit en leur faisant prendre un émétique cordial ou non, suivant le besoin.

Pag. 352. *l.* 11. *ajoutez :* On connoît qu'une suppuration se fait dans la poitrine par les signes (Art. 309.) : on l'y connoît faite par les signes (Art. 208.).

Pag. 358. *l.* 17. *après* anévrismes ; *ajoutez :* par des polypes ou par des excroissances polypeuses dans le cœur ou dans les gros vaisseaux, par leur ossification.

Pag. 366. *l.* 9. *après* (Art. 255.),

ajoutez : Il ne faut pas négliger les saignées, ni les autres secours (Art. 366.).

Pag. 367. *l.* 3. (Art. 76. N°. 3.), *lis.* (Art. 76. N°. 2.).

Pag. 368. *l.* 16. *après* maladie ; *ajoutez* : On doit, s'il est possible, employer les demi-bains domestiques, ou dumoins les applications (Art. 255.) ou des cataplâmes anodins, ou des fomentations émollientes.

Pag. 369. *lig.* 23. (561.) *lis.* (560.).

Pag. 370. *l.* 17. pression, *lis.* suppression.

Pag. 374. *l.* 4. (Art. 208.), *lis.* (Art. 309.).

Ibid. l. 7. (Art. 270. N°. 1.), *lis.* (Art. 428.).

Ibid. l. 10. (309.) *lis.* (208.)

Pag. 379. *lig. derniere , ajoutez :* Pour les mêmes raisons, on ne doit point faire d'incision, s'il est possible, devant la prunelle, à la cornée.

Pag. 383. *l.* 23. (Art. 360.), *lis.* (Art. 380.).

Fin des Additions & Corrections.

TABLE
DES ARTICLES, ET DES MATIERES
Contenues dans le second Volume.

ART. 100. DEFINITION *de la fievre en général. Raison intéressante d'y tâter le pouls aux deux poignets.*

ART. 101. *Distinction des fievres.*

ART. 102. *Caractere & signes de la fievre quotidienne-simple & de la double. Tempéramens qui y sont plus sujets.*

ART. 103. *Ses causes. Maladies qui lui succédent quelquefois.*

ART. 104. *Son foyer. Raisons de ses symptomes différens, de ses crises & de ses retours.*

ART. 105. *Son traitement. Circonſ-*

tances où il faut saigner. Régime qui convient pendant ses accès, & même aussi plusieurs heures avant qu'ils paroissent.

ART. 106. *Traitement de son frisson & de ses sueurs.*

ART. 107. *Tems & besoin d'y prescrire des émétiques, des purgatifs & des fébrifuges convenables, soit pour la guérir, soit pour en prévenir le retour. Attentions & précautions qu'il faut avoir pour prendre l'émétique quand on a une descente, ou quand on y est sujet.*

ART. 108. *Caractere & signes de la fievre quotidienne-double subintrante ou communicante, ou non. Son traitement & celui d'une fievre continue en laquelle elle dégénére quelquefois. Avantages de cette fievre qui n'est point trop forte ni accompagnée de mauvais symptomes.*

ART. 109. *Son traitement lorsqu'il y a une vraie foiblesse.*

ART. 110. *Circonstances où il faut y prescrire des lavemens fébrifuges. Maux qu'ils causent quelquefois. Leur cure.*

ART. 111. *Diverses fievres intermit-*

tentes, masquées sous la forme de diverses autres maladies. Moyens de les en distinguer & de les guérir.

ART. 112. *Caractere & signes de la fievre tierce simple, vraie ou fausse. Tempéramens qui y sont plus sujets. Ses principales causes.*

ART. 113. *Son traitement. Raisons diverses de saigner plutôt pendant l'accès des fievres intermittentes & pendant le redoublement des continues. Boissons & lavemens convenables lorsque les accidens de ces accès ou de ces redoublemens sont à craindre. Maux qui naissent souvent de l'usage de l'eau ou d'autres boissons raffraîchissantes dans diverses fievres intermittentes.*

ART. 114. *Purgatifs & fébrifuges appropriés qui y conviennent hors le tems des accès. Raisons & besoins d'employer souvent les saignées & les narcotiques après l'effet des émétiques & des purgatifs.*

ART. 115. *Moyens de prévenir la récidive de cette fievre.*

ART. 116. *Causes diverses du changement des fievres intermittentes simples en doubles, ou en continues sim-*

ples, ardentes, malignes, pourprées; &c. Leur traitement.
ART. 117. *Traitement de la fievre tierce bâtarde.*
ART. 118. *Traitement de la fievre tierce vraie ou fausse, accompagnée d'obstructions, ou de skirre, de jaunisse, de bouffissure, &c.*
ART. 119. *Traitement des fievres doubles-tierces vraies ou fausses.*
ART. 120. *Traitement des fievres tierces vermineuses. Leurs signes.*
ART. 121. *Traitement des fievres tierces fameliques. Ce que c'est.*
ART. 122. *Traitement des vomissemens ou des flux de ventre trop fatiguans qui paroissent pendant l'accès des fievres tierces.*
ART. 123. *Traitement des fievres tierces qui viennent d'humeurs de gale, ou de dartres ou d'éréſipeles, &c. rentrées.*
ART. 124. *De la fievre quarte. Ses signes, ses distinctions. Tempéramens qui y sont plus sujets. Ses causes.*
ART. 115. *Son traitement pendant l'accès.*
ART. 126. *Boissons diverses, convenables à cette fievre.*

ART. 127. *Emétiques, purgatifs, & fébrifuges, qui y conviennent, soit pour sa guérison, soit pour en empêcher le retour lorsqu'elle est guérie.*

ART. 128. *Régime, air & exercices, convenables à la fievre quarte.*

ART. 129. *Abus & dangers du vin, de l'eau-de-vie, des liqueurs ardentes, dans cette maladie & dans beaucoup d'autres. Effets des divers amulettes.*

ART. 130. *Traitement de la fievre quarte qui naît de virus scorbutique ou vénérien, ou de la rentrée d'une humeur de gale ou de dartres, &c.*

ART. 131. *Taitement de la fievre quarte provenante de la suppression ou de la diminution du flux hémorroïdal.*

ART. 132. *Tritement de la fievre quarte famélique.*

ART. 133. *Traitement des fievres doubles & triples-quartes.*

ART. 134. *Traitement des fievres quartes dégénérées en continue. Avantages & dangers de cette fievre. Moyens de la produire.*

ART. 135. *Signes, causes & traitement des fievres quintes, sextes, hebdomadaires, &c. & des erratiques.*

ART. 136. *Des criſes diverſes, ſalutaires ou non. Leur ſignes & leur traitement.*
ART. 137. *Des fievres continues. Leur caractere, leurs diſtinctions.*
ART. 138. *De la fievre éphémere. Son caractere & ſes ſignes.*
ART. 139. *Traitement des fievres éphémeres, produites par des alimens ou par des boiſſons ou par des remedes trop échauffans.*
ART. 140. *Traitement particulier des fievres éphémeres qui viennent de fatigues de corps ou d'eſprit, de chagrin, de colere, de veilles, d'un bain trop chaud, d'un coup de ſoleil, d'un trop grand feu de cheminée, de poële, d'étuve, &c. Mauvais effets qu'y produiſent les choſes échauffantes ou irritantes quelconques. Moyens de remédier aux maux ou accidens qui en naiſſent.*
ART. 141. *Traitement des fievres éphémeres qui viennent d'alimens indigeſtes, ou de trop de bons, ou même quelquefois de peu de bons, pris à contretems.*
Contre-indications pour l'émétique, ou circonſtances dans leſquelles ce remede

mede eſt contraire. Ce qu'il faut pratiquer alors.
ART. 142. *Cauſes & traitement des fievres éphémeres d'inanition.*
ART. 143. *Cauſes & ſignes de la pléthore ou du trop de ſang. Ses préſervatifs & ſes remedes, & ceux de la fievre éphémere qu'elle produit.*
ART. 144. *Traitement des fievres éphémeres que la crainte ou le froid occaſionne.*
ART. 145. *Traitement des fievres éphémeres qui ſont un ſimptome d'éréſipele, d'inflammation légere, de rétention d'urine, &c.*
ART. 146. *De la fievre ſynoque-ſimple, ou ſynoque non putride. Son caractere. Ses ſignes. Tempéramens qui y ſont plus ſujets. Ses cauſes.*
ART. 147. *Son traitement.*
ART. 148. *Digreſſion ſur les ſaignées. Leurs indications & leurs contre-indication. Précautions importantes pour tirer & garder le ſang. Tempéramens & circonſtances à ſaigner davantage. Cas à continuer & à ceſſer les ſaignées.*
ART. 149. *Indications pour la ſaignée du bras.*

ART. 150. *Indications pour la saignée du pié.*
ART. 151. *Contre-indications pour la saignée du pié. Signes d'inflammation ou de disposition inflammatoire de poitrine ou debas-ventre. Raisons de politique pour y saigner du pié.*
ART. 152. *Suite du traitement de la synoque simple.*
ART. 153. *Ce que c'est qu'une chaleur & une fievre réduites dans de justes bornes. Leurs avantages. Causes qui les diminuent à contretems. Moyens de les rappeller à de justes bornes.*
ART. 154. *Signes de coction dans les crachats, dans les selles & dans les urines.*
ART. 155. *Circonstances & besoins de purger dans le déclin ou à la fin de la synoque simple.*
ART. 156. *Fievre d'inanition. Ses signes, ses causes & son traitement.*
ART. 157. *Raisons de faire observer une plus grande diete, de saigner & de purger davantage les Soldats, les païsans, les ouvriers, &c.*
ART. 158. *Conduite dans la convalescence de la fievre synoque simple.*

ART. 159. *De la fievre ſynoque putride. Son caractere & ſes ſignes.*

ART. 160. *Ses cauſes. Beſoins d'y bien purger.*

ART. 161. *Signes de pourriture dans les premieres voies. Ses principaux effets.*

ART. 162. *Régime, bouillons & boiſſons, qui y conviennent.*

ART. 163. *Cas à y purger & à y reſſaigner. Néceſſité & moyens d'y entretenir un cours de ventre de durée raiſonnable.*

ART. 164. *Raiſons pour n'y pas tant ſaigner, non plus que dans le cas de matieres putrides ou indigeſtes quelconques dans les premieres voies. Précautions à prendre pour y purger.*

ART. 165. *Raiſons d'y purger & d'y faire vomir davantage & d'une maniere convenable. Tems à s'en abſtenir.*

ART. 166. *Occaſions, beſoins & moyens, d'y rappeller & d'y contenir la chaleur & la fievre dans de juſtes bornes.*

ART. 167. *Fievre ſynoque putride, venant de ſang épanché dans l'eſtomac ou dans les inteſtins. Ses ſignes & ſa cure.*

ART. 168. *Fievre ſynoque putride vermineuſe. Signes des vers. Leurs mauvais effets.*
ART. 169. *Son traitement convenable à l'état des malades.*
ART. 170. *Néceſſité de changer de remedes dans cette maladie & dans les autres putrides vermineuſes, ſurtout dans les épidémiques différentes.*
ART. 171. *Fievre ſynoque putride colliquative. Ses ſignes, ſes cauſes.*
ART. 172. *Son traitement.*
ART. 173. *Conduite à obſerver dans la convaleſcence des fievres putrides quelconques.*
ART. 174. *Du cauſus ou de la fievre ardente. Son caractere & ſes ſignes.*
ART. 175. *Ses cauſes & ſes terminaiſons diverſes.*
ART. 176. *Son traitement. Raiſons & circonſtances à y tenir les malades hors du lit, ou de leur y tenir la tête fort haute dans le lit.*
ART. 177. *Raiſons d'y faire les ſaignées plus copieuſes, plus promptes, mais moins nombreuſes. Moyens pour qu'il n'en réſulte point de mauvais effets.*
ART. 178. *Tems & ménagemens à y*

prescrire des émétiques & des purgatifs convenables.

ART. 179. *Besoins & moyens d'y employer divers remedes extérieurs, pour diminuer la trop grande chaleur ou la trop grande sècheresse du corps, & les douleurs de tête.*

ART. 180. *Diverses raisons politiques pour faire prendre aux malades des remedes, des boissons & des bouillons qui leur conviennent.*

ART. 181. *Besoin & nécessité d'appliquer les emplâtres vesicatoires. Leurs bons & leurs mauvais effets. Cas où ils sont contraires. Moyens de remédier aux mauvais effets occasionnés par leur usage imprudent.*

ART. 182. *Circonstances à y employer des fébrifuges, & à cesser d'y raffraîchir les malades.*

ART. 183. *Cas, besoins & moyens, d'y abandonner & d'y rappeller la chaleur & la fievre dans de justes bornes.*

ART. 184. *Signes & traitement de la fievre ardente bâtarde.*

ART. 185. *Régime qui convient pendant la durée de la fievre ardente, & dans sa convalescence.*

ART. 186. *De la fievre syncopale. Son*

caractere. Distinction de diverses syncopes. Signes & traitement de la fievre syncopale qui est occasionnée par une inflammation, ou par un éréſipele de quelques parties membraneuſes ou nerveuſes internes.

ART. 187. *Signes & traitement de la fievre syncopale d'inanition.*

ART. 188. *Cauſes, ſignes & traitement, de la fievre ſyncopale de pléthore, vraie ou fauſſe.*

ART. 189. *Traitement de la fievre ſyncopale qui eſt produite par des matieres indigeſtes ou putrides, ou par des vapeurs putrides quelconques, par des poiſons, ou des remedes, ou des corps piquans ou irritans qu'on a avalés.*

ART. 190. *Signes & traitement de la fievre ſyncopale qui eſt occaſionnée par des vers dans les premieres voies & dans le cœur.*

ART. 191. *Traitement de celle qui vient de quelque humeur de goute, ou de gale, ou de dartres, d'éréſipele, de petite vérole, rougeole, &c. rentrée, de cauteres ou d'ulceres deſſechés mal à-propos*

ART. 192. *Traitement de la fievre ſyn-*

copale qui vient d'une péripneumonie fort grande, d'un catarrhe suffocant, d'hydropisie de poitrine, &c.

ART. 193. *Traitement de la fievre syncopale qui naît de polypes ou d'excroissances polypeuses, d'anévrismes dans la poitrine, de la vue ou de l'odeur de choses désagréables ou pour lesquelles on a de l'antipathie.*

ART. 194. *Traitement propre de la fievre syncopale qui est produite par des vapeurs, des mouvemens convulsifs, par la morsure ou la piquure d'animaux venimeux, par des poisons pris intérieurement, des matieres âcres, bilieuses, par un froid ou par un frisson considérable, par la crainte, la joie, la colere, par de longues veilles, par des douleurs violentes.*

ART. 195. *Contre-indication pour les narcotiques. Leurs mauvais effets alors.*

ART. 196. *Méthode de remédier aux dangereux effets occasionnés par l'usage mal placé des narcotiques. Manieres d'agir de ces remedes. Régime de vie convenable pendant & après la fievre syncopale.*

ART. 197. *Des fievres continues avec redoublement, & premierement de la fievre continue quotidienne. Ses signes & ses causes.*
ART. 198. *Régime & boissons qui y conviennent.*
ART. 199. *Son traitement.*
ART. 200. *Circonstances où les remedes échauffans ou irritans quelconques y seroient dangereux.*
ART. 201. *Son Traitement lorsqu'elle est compliquée avec d'autres maladies.*
ART. 202. *Traitement de l'assoupissement qui y paroît avec danger.*
ART. 203. *Tems, besoins & moyens, d'y laisser ou d'y rappeller la chaleur & la fievre dans de justes bornes.*
ART. 204. *Ce qu'il faut faire dans la convalescence afin d'empêcher des rechutes, ou qu'il ne lui succede d'autres maladies. Leurs traitement alors.*
ART. 205. *Fievre continue quotidienne subintrante. Ses signes & son traitement.*
ART. 206. *Fievre épiale. Son caractere, ses signes, ses causes, & son traitement.*

ART. 207. *De la fievre hémitritée ou demi-tierce. Ses signes, ses causes & son traitement.*
ART. 208. *Signes d'une suppuration qui est faite. Boissons, diete & conduite, qui y conviennent.*
ART. 209. *Divers moyens d'évacuer le pus, & de prévenir alors une suffocation.*
ART. 210. *Conduite & régime convenables pendant & après l'ouverture ou la rupture d'un abcès.*
ART. 211. *De la fievre continue tierce. Son caractere, ses signes, ses causes & son traitement.*
ART. 212. *Tems & ménagemens à y prescrire des purgatifs & des fébrifuges appropriés.*
ART. 213. *Circonstances à y rabattre l'ardeur de la fievre & à la ranimer dans le besoin, après une conduite indiscrete.*
ART. 214. *Cholera-morbus qui arrive dans cette fievre. Ses signes, ses préservatifs & ses remedes.*
ART. 215. *Conduite à observer dans la convalescence de cette fievre.*
ART. 216. *De la fievre continue quarte. Ses signes & ses causes.*

ART. 217. *Son traitement.*
ART. 218. *Traitement de celle qui eſt produite par la ſuppreſſion ou par la diminution du flux hemorroïdal, ou par une humeur de gale ou de dartres, &c. rentrée.*
ART. 219. *Traitement de celle qui provient ou eſt accompagnée d'un virus ſcorbutique.*
ART. 220. *Des fievres malignes, des fievres peſtilentielles & de la peſte. Leur caractere & leurs ſignes.*
ART. 221. *Raiſons diverſes pour en varier le traitement.*
ART. 222. *Traitement de celles qui ſont produites par un air corrompu ou venimeux quelconque. Moyens d'y entretenir une eſpece de cours de ventre d'une durée convenable.*
ART. 223. *Traitement de celles qui ſont produites par des mauvais alimens ou par des bons pris à contretems, par des boiſſons pourries, par la crainte, &c.*
ART. 224. *Traitement de celles qui naiſſent de grands ou de prompts changemens de l'air, ou par une chaleur ou par un froid conſidérables. Signes de diſſolution & de*

coagulation du ſang, produites par ces cauſes & par beaucoup d'autres differentes.

ART. 225. *Traitement de celles qui ſont produites par le verd de gris & par d'autres poiſons de cette nature, ou par des émétiques ou des purgatifs, ou des boiſſons ou des remedes quelconques irritans ou trop violens, ou qui le ſont peu, mais que l'on a pris mal-à-propos.*

ART. 226. *Traitement de celles qui ſont cauſées ou accompagnées par la maladie du païs.*

ART. 227. *Traitement de celles qui ſont produites par un mauvais air reſpiré aux environs de Rome.*

ART. 228. *Traitement de celles qui viennent par la ſuppreſſion du flux hemorroïdal, par la rentrée d'une humeur de gale, de dartres, d'éréſipeles, &c. par le deſſechement de vieux ulceres, de cauteres.*

ART. 229. *Traitement de celles qui ſont intermittentes.*

ART. 230. *Traitement de celles qu'on appelle cardiaques.*

ART. 231. *Traitement de celles qu'on appelle cérébrales.*

ART. 232. *Tête prise ou embarrassée par accident. Ses signes & son traitement.*
ART. 233. *différentes especes d'assoupissemens occasionnés par diverses causes.*
ART. 234. *Leurs traitemens particuliers.*
ART. 235. *Différentes especes de convulsions & de mouvemens convulsifs produits par diverses causes. Leurs signes & leurs traitemens propres.*
ART. 236. *Différentes especes de suppressions ou de diminutions du cours des urines, occasionnées par diverses causes. Leurs traitemens propres.*
ART. 237. *Parotides critiques on symptomatiques. Leurs signes & leurs traitemens.*
ART. 238. *Bubons critiques ou symptomatiques. Leurs signes & leur traitement.*
ART. 239. *Charbons. Leurs signes & leur traitement.*
ART. 240. *Inflammation & gangrêne au croupion. Leurs préservatifs & leurs remedes.*
ART. 241. *Nez pourpré, brun, noir, gros, boutonné, dans les fievres malignes, &c. Son traitement.*
ART. 242. *Conduite & régime à*

tenir dans la convaleſcence des fievres malignes, &c.
ART. 243. *Traitement de la ſtupidité ou de la perte de la mémoire après ces fievres.*
ART. 244. *Surdité critique ou ſymptomatique pendant ou après ces fievres. Ses ſignes & ſon traitement.*
ART. 245. *Moyens de renouveller le mauvais air d'une chambre ou d'un appartement.*
ART. 246. *de la fievre d'Hongrie. Son caractere & ſes ſignes.*
ART. 247. *Ses cauſes diverſes.*
ART. 248. *Son traitement.*
ART. 249. *Tranſport ou phrénéſie d'inanition. Ses ſignes & ſon traitement.*
ART. 250. *De la ſuette, ou ſueur Angloiſe, ou fievre hélode. Son caractere, ſes ſignes, ſes cauſes, ſes préſervatifs & ſon traitement, avec des remarques très-intéreſſantes ſur celui de diverſes autres maladies dans toute ſorte de cas, & même dans celui de la groſſeſſe.*
ART. 251. *Obſervations diverſes, très-intéreſſantes pour le traitement de toutes les maladies, ſurtout épidémiques.*
ART. 252. *De la fievre lipyrie. Son*

caractere, ſes ſignes & ſes cauſes.
ART. 253. *Traitement particulier de celle qui eſt produite par du verd-de-gris, des poiſons, des remedes échauffans ou irritans quelconques, par quelques corps étrangers trop gros, ou piquans ou tranchans, qu'on a avalés, &c.*
ART. 254. *Beſoins & moyens d'y ſaigner, quoique les extrémités ſoient froides. Moyens d'éviter une foibleſſe capable d'effrayer les malades ou les aſſiſtans. Avantages de cette foibleſſe qui y arrive. Circonſtances à y faire prendre des narcotiques en lavemens, & à y peu ſaigner.*
ART. 255. *Divers moyens extérieurs pour relâcher les fibres élaſtiques trop tendues, & pour rappeller la chaleur aux extrémités & à la peau de tout le corps, & pour dilater les vaiſſeaux ſanguins.*
ART. 256. *Traitement de la fievre lipyrie ſuppuratoire. Signes d'une gangrêne interne; ſon péril évident.*
ART. 257. *Traitement de la fievre lipyrie qui vient de colere, de chagrins, de veilles, de marches, d'éxercices ou de travaux trop pénibles,*

ou de boissons, ou d'alimens trop échauffans, ou irritans, de vers, d'un émétique non suffisant, ou d'un effort de la nature qui essaye de faire sortir une humeur de pourpre, petite vérole, rougeole, goute, dartres, gale, d'érésipele, d'hémorroïdes, de cautere ou d'ulceres, &c. ou de faire ressortir ces humeurs rentrées ou supprimées mal-à-propos.

ART. 258. *De la fievre maligne appellée* assodes *ou* fievre d'angoisse. *Son caractere, ses signes, ses causes & son traitement.*

ART. 259. *Des fievres éruptives, & premierement de la petite vérole.*

ART. 260. *Caractere & distinction de la petite vérole.*

ART. 261. *Petite vérole discrete benigne. Ses signes.*

ART. 262. *Son traitement. Précautions à prendre pour qu'elle ne devienne pas maligne.*

ART. 263. *Son traitement après sa sortie, & celui des divers cours de ventre qui y paroissent quelquefois.*

ART 264. *Conduite à y tenir dans la convalescence. Nécessité & moyens d'y purger convenablement. Dangers*

qui y arrivent faute de ces précautions.

ART. 265. *Traitement propre des petites véroles discretes, rentrées par le froid, la crainte, une surprise, une trop grande diete, des boissons froides ou raffraîchissantes, par la trop grande élévation de la tête, par des saignées ou des purgatifs, des lavemens administrés mal-à-propos, par un air, des boissons, des médicamens, des alimens trop échauffans ou trop nourrissans, par une colere ou par une grande joie.*

ART. 266. *Raisons pourquoi un régime de vie ou des remedes échauffans ne sont pas toujours malfaisans aux enfans du commun du peuple, & surtout à ceux de la campagne, & qu'ils le sont si souvent aux personnes de divers autres états. Signes & traitement des petites véroles discretes malignes.*

ART. 267. *Caractere & signes des petites véroles confluentes, &c. malignes ou non.*

ART. 268. *Leur traitement & celui de leurs principaux accidens.*

ART. 269. *Salivation, ou cours de*

ventre, ou flux abondans d'urine, oppreſſion, qui arrivent dans toute ſorte de petites véroles. Les égards qu'ils demandent & leur traitement.

ART. 270. *Diverſes cauſes de la rentrée des petites véroles confluentes. Leur traitement approprié.*

ART. 271. *Conduite & régime à obſerver après le deſſechement des petites véroles confluentes.*

ART. 272. *Différentes remarques très-intéreſſantes ſur le traitement de toute ſorte de petites véroles.*

ART. 273. *De la rougeole. Son caractere, ſes ſignes & ſon traitement pendant & après la maladie.*

ART. 274. *De l'éréſipele. Ses diſtinctions, ſon caractere & ſes ſignes.*

ART. 275. *De l'éréſipele de la tête.*

ART. 276. *Son traitement. Raiſons d'y faire ſortir quelquefois du lit les malades ou de leur y tenir la tête fort élevée.*

ART. 277. *Topiques qui y ſont dangereux, & ceux qui y conviennent. Cauſes de ſa rentrée, & moyens de le faire reſſortir.*

ART. 278. *Traitement de l'éréſipele lé-*

ger, occasionné par une suppression ou par une diminution de sueur ou de transpiration, par le froid, &c.

ART. 279. *Traitement de l'érésipele qui accompagne une fievre ardente ou pourprée, ou une petite vérole, ou une rougeole, &c.*

ART. 280. *Traitement de l'érésipele qui vient de blessures, ou de piquures, ou de coupures, de parties nerveuses, membraneuses, ligamenteuses, tendineuses, aponévrotiques*

ART. 281. *Traitement de l'érésipele qui naît d'une trop grande compression de quelque partie, ou pour avoir été trop longtems debout.*

ART. 282. *Traitement de l'érésipele qui vient de piquures d'abeilles, de guêpes ou de frelons.*

ART. 283. *Conduite à observer après la guérison de l'érésipele quelconque.*

ART. 284. *De la fievre miliaire, ou du pourpre blanc. Son caractere, ses signes, ses causes & son traitement.*

ART. 285. *De la fievre pourprée ou fievre pétéchiale. Son caractere; moyens de distinguer les taches pourprées d'avec les morsûres de puces, & les taches des rateleux & des scorbutiques.*

ART. 286. *Ses causes.*
ART. 287. N°. 1. *Son traitement lorsque les éruptions sont symptomatiques.*
ART. 287. N°. 2. *Circonstances à saigner peu.*
ART. 288. *Traitement du pourpre critique.*
ART. 289. *Diverses causes de la rentrée du pourpre critique. Moyens de le faire ressortir.*
ART. 290. *Conduite & régime à tenir après la guérison de la fievre pourprée.*
ART. 291. *De la fievre rouge ou de la fievre ortiée. Caractere & signes de la fievre rouge.*
ART. 292. *Causes & traitement de la fievre rouge. Dangers d'une conduite trop échauffante alors.*
ART. 293. *Caractere, signes & causes de la fievre ortiée.*
ART. 294. *Son traitement.*
ART. 295. *Des maladies inflammatoires, & premierement de quelques accidens qui souvent les accompagnent & les aggravent. Caractere de ces maladies.*
ART. 296. *Eternûment de différentes*

causes. Son traitement approprié.
ART. 297. *Toux de différentes causes. Son traitement propre.*
ART. 298. *Hoquet de différentes causes. Son traitement propre.*
ART. 299. *Des fievres catarrhales. Leurs signes & leurs causes.*
ART. 300. *Leur traitement. Mauvais effets qui naissent souvent d'une conduite trop échauffante.*
ART. 301. *De la coqueluche. Ses signes, ses causes & son traitement.*
ART. 302. *Des rhumes ou catarrhes. Leurs distinctions & leurs divers signes.*
ART. 303. *Traitement des trois premieres especes de rhumes.*
ART. 304. *Signes, causes & traitement, du rhume d'estomac. Mauvaises suites qu'il a quelquefois.*
ART. 305. *Remarques intéressantes sur les toux symptomatiques, occasionnées par des corps étrangers ou par des remedes spiritueux où irritans introduits dans les oreilles. Leurs mauvais effets & leur traitement.*
ART. 306. *De l'esquinancie & de ses différentes especes. Signes de la sanguine. Elle est plus ordinaire aux rousseaux.*

Traitement particulier qui leur convient.

ART. 307. *Ses causes & son traitement. Moyens de faire respirer aux malades des vapeurs émollientes.*

ART. 308. *Raisons d'y tenir la tête des malades fort élevée. Causes de la suffocation qui y arrive quelquefois faute de cette attention. Son traitement & celui d'une syncope qui naît d'inanition, & de pléthore ou de trop de sang.*

ART. 309. *Tems d'y cesser les saignées. Signes d'une suppuration qui s'y fait. Conduite convenable alors.*

ART. 310. *Tems & besoins d'y pratiquer des scarifications & même l'opération de la bronkotomie.*

ART. 311. *Esquinancie érésipelateuse ou bilieuse. Ses signes, ses causes & son traitement.*

ART. 312. *Esquinancies diverses gangreneuses. Leurs signes, leurs causes & leur taitement.*

ART. 313. *Esquinancies malignes, vermineuses, convulsives. Leurs causes.*

ART. 314 *Leurs traitemens appropriés. Moyens d'éviter la contagion des esquinancies malignes.*

ART. 315. *Eſquinancie pituiteuſe ou blanche. Ses ſignes, ſes cauſes. Boiſſons & bouillons qui y conviennent.*
ART. 316. *Son traitement.*
ART. 317. *Fauſſes eſquinancies. Ses ſignes, ſes cauſes diverſes & ſon traitement.*
ART. 318. N°. 1. *Fauſſe eſquinancie de paralyſie des muſcles de la langue, &c. Son traitement. Remarques intéreſſantes ſur celui de diverſes paralyſies.*
ART. 318. N°. 2 *Remarques ſur diverſes cauſes d'eſquinancies vraies. Leurs traitemens appropriés.*
ART. 319. *De la pleuréſie & de ſes différentes eſpeces. Premierement de la vraie. Son caractere, ſes ſignes & ſes cauſes.*
ART. 320. *Son traitement.*
ART. 321. *Circonſtances & beſoins à y faire des ſaignées copieuſes & fréquentes. Leurs avantages. Complication de la pleuréſie avec la péripneumonie.*
ART. 322. *Occaſions & beſoins d'y ceſſer les ſaignées.*
ART. 323. *Circonſtances & beſoins d'y preſcrire des émétiques & des pur-*

gatifs convenables. Tems & moyens d'y contenir ou d'y rappeller la chaleur & la fievre dans de juſtes bornes.
ART. 324. *De la pleuréſie bilieuſe ou éréſipelateuſe. Ses ſignes. Tempéramens qui y ſont plus ſujets.*
ART. 325. *Son traitement.*
ART. 326. *De la pleuréſie pituiteuſe ou froide. Ses ſignes & ſes cauſes.*
ART. 327. *Son traitement. Topiques & ouvertures convenables au côté, dans toute ſorte de pleuréſies.*
ART. 328. *Remarques intéreſſantes ſur diverſes eſpeces de pleuréſies. Leurs ſignes, leurs cauſes, & leurs traitemens approprés.*
ART. 329. *Pleuréſies avec des redoublemens de fievre bien réglés. Leur traitement.*
ART. 330. *Cas & beſoins d'y uſer de purgatifs convenables & de lavemens fébrifuges. Conſidération que demande une ſuppuration qui s'y fait ou qui s'y eſt faite.*
ART. 331. *Pleuréſies ſuppurées. Leur traitement & celui de divers dépôts critiques qui y arrivent quelquefois.*
ART. 332. *Pleuréſies gangreneuſes. Leur danger évident.*

ART. 333. *Remedes convenables aux douleurs de côté qui subsistent après la guérison des pleurésies vraies.*
ART. 334. *De la fausse pleurésie, ou de la pleurésie bâtarde. Ses signes, ses differentes causes, son traitement approprié. Topiques & opérations de Chirurgie qui conviennent aux douleurs & aux abcès du côté.*
ART. 335. *Traitement des douleurs de côté après la guérison des pleurésies vraies.*
ART. 336. *De la péripneumonie vraie, ou de la fluxion de poitrine vraie. Son caractere & ses signes.*
ART. 337. *Ses causes & son traitement.*
ART. 338. *De la péripneumonie bilieuse ou érésipelateuse. Ses signes & son traitement.*
ART. 339. *Diverses autres especes de péripneumonies vraies. Leurs signes, leurs causes, & leurs traitemens particuliers.*
ART. 340. *De la péripneumonie pituiteuse ou bâtarde. Tempéramens qui y sont plus sujets. Ses signes.*
ART. 341. *Son traitement.*
ART. 342. *Moyens de remédier à la suppression*

preſſion ou à la diminution des crachats dans les diverſes fluxions de poitrine, & même dans les aſthmes & catarrhes ſuffocans, occaſionnées par diverſes cauſes ; de remédier à une ſuppuration qui y arrive intérieurement ou extérieurement ; de prévenir & de diſſiper une ſuffocation qui ſeroit une ſuite de la mauvaiſe ſituation des malades.

ART. 343. *Attentions qu'il faut avoir aux voies de décharge que prend l'humeur de la ſuppuration après une pleuréſie, une péripneumonie, &c. par les crachats purulens. Moyens de les diſtinguer des glaires & de les évacuer.*

ART. 344. *Moyens d'évacuer par les ſelles les matieres purulentes.*

ART. 345. *Moyens d'évacuer par les urines les matieres purulentes.*

ART. 346. *De la vomique. Ses ſignes & ſa cure. Moyens de prévenir & de diſſiper une ſuffocation qui en naît quelquefois.*

ART. 347. *Traitement d'un abcès qui ſe fait & de celui qui eſt fait au côté dans les pleuréſies ou dans les péripneumonies.*

ART. 348. *De l'empyême de pus. Son caractere & ſes ſignes.*
ART. 349. *Traitement de l'empyême de pus & de celui de ſang. Cauſes du dernier.*
ART. 350. *Fluxions de poitrine gangreneuſes. Leurs ſignes & leur danger évident.*
ART. 351. *Péripneumonies ou pleuréſies skirreuſes. Leurs ſignes & leur traitement. Maux auxquels rendent ſujets ces skirres.*
ART. 352. *De l'aſthme. Ses diſtinctions en dyſpnée, en aſthme proprement dit, & en orthopnée. Ses ſignes.*
ART. 353. *Du catarrhe ſuffocant. Ses ſignes.*
ART. 354. *Traitement propre de l'aſthme & du catarrhe ſuffocant.*
ART. 355. *Leur traitement lorſqu'ils ſont vaporeux ou convulſifs.*
ART. 356. *Leur traitement lorſqu'ils viennent de skirres, d'obſtructions, de varices, d'anévriſmes, de polypes ou d'excroiſſances polypeuſes, d'oſſification, de pierres dans la poitrine, de goute rentrée ou qui ne peut ſe dépoſer ſur les articulations.*
ART. 357. *De la paraphrénéſie in-*

flammatoire & de la gangreneuſe. Ses ſignes & ſon traitement.
ART. 358. *De l'inflammation de l'eſtomac, appellée* gaſtritis. *Ses ſignes.*
ART. 359. *Son traitement.*
ART. 360. *Traitement de celle qui vient de la violence d'un accès ou d'un redoublement de fievre.*
ART. 461. *Inflammation de l'eſtomac, cauſée par une hernie de ce viſcere. Ses ſignes, ſes cauſes, ſon traitement & ſes préſervatifs.*
ART. 362. *Traitement de l'inflammation de l'eſtomac, qui vient de coups, de chutes, de plaies.*
ART. 363. *Traitement de l'inflammation ſuppuratoire de l'eſtomac, & de la gangreneuſe.*
ART. 364. *Inflammation de l'eſtomac, dégénérée en skirre. Ses ſignes & ſon traitement.*
ART. 365. *De l'inflammation des inteſtins, appellée* entérophlogie. *Ses ſignes.*
ART. 366. *Ses cauſes & ſon traitement.*
ART. 367. *Traitement de l'inflammation des inteſtins qui vient du froid.*
ART. 368. *Traitement de l'inflamma-*

tion des inteſtins, qui vient de diverſes hernies.
ART. 369. *De l'inflammation du foie, appellée* hépatitis. *Ses ſignes.*
ART. 370. *Ses cauſes, ſon traitement, & celui de la ſuppuration qui y arrive quelquefois.*
ART. 371. *De l'inflammation de la rate, appellée* ſplénitis. *Ses ſignes.*
ART. 372. *Ses cauſes & ſon traitement.*
ART. 373. *De l'inflammation des reins, appellée* nephritis. *Ses ſignes.*
ART. 374. *Ses diverſes cauſes.*
ART. 375. *Son traitement & celui de la ſuppuration qui s'y fait quelquefois. Néceſſité & attentions à en faire l'ouverture.*
ART. 376. *De l'inflammation de la veſſie, appellée* kyſtiophlogie. *Ses ſignes.*
ART. 377. *Ses cauſes & ſon traitement, & celui de la ſuppuration qui y arrive quelquefois. Beſoins d'y faire la kyſtiotomie.*
ART. 378. *De l'ophthalmie ou de l'inflammation des yeux. Ses ſignes.*
ART. 379. *Ses diverſes cauſes.*
ART. 380. *Son traitement, & celui de l'abcès*

l'abcès & des ulceres qui y arrivent quelquefois.
ART. 381. *Traitement de celle qui eſt légere, & qui vient de froid ou du ſerein ou du brouillard.*
ART. 382. *Traitement de l'ophthalmie, qui vient de coups, de chutes, &c*
ART. 383. *Traitement de l'ophthalmie, qui vient des corps étrangers entrés & reſtés dans l'œil.*
ART. 384. *Traitement de celle qui vient d'humeur de goute, de gale, de dartres, d'éréſipele, rentrée, d'hémorroïdes ſupprimées ou diminuées, de cauteres ou d'ulceres deſſechés mal à propos.*
ART. 385. *Traitement de celle qui vient de virus, vénérien, ſcorbutique, ou écrouelleux.*
ART. 386. *Traitement de celle qui naît d'acrimonie alkaline, du ſang & des humeurs.*

Fin de la Table des Articles & des Matieres du ſecond Volume.

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Libra
University of
Date Due

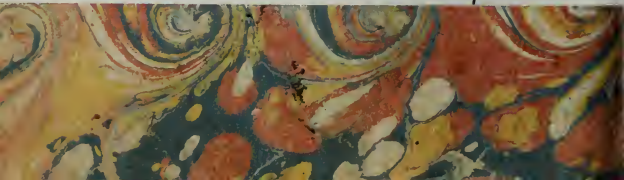

a39003 0116635716